Le bill 62: onze commissions scolaires sur l'île de Montréal sans distinction de langue et de religion

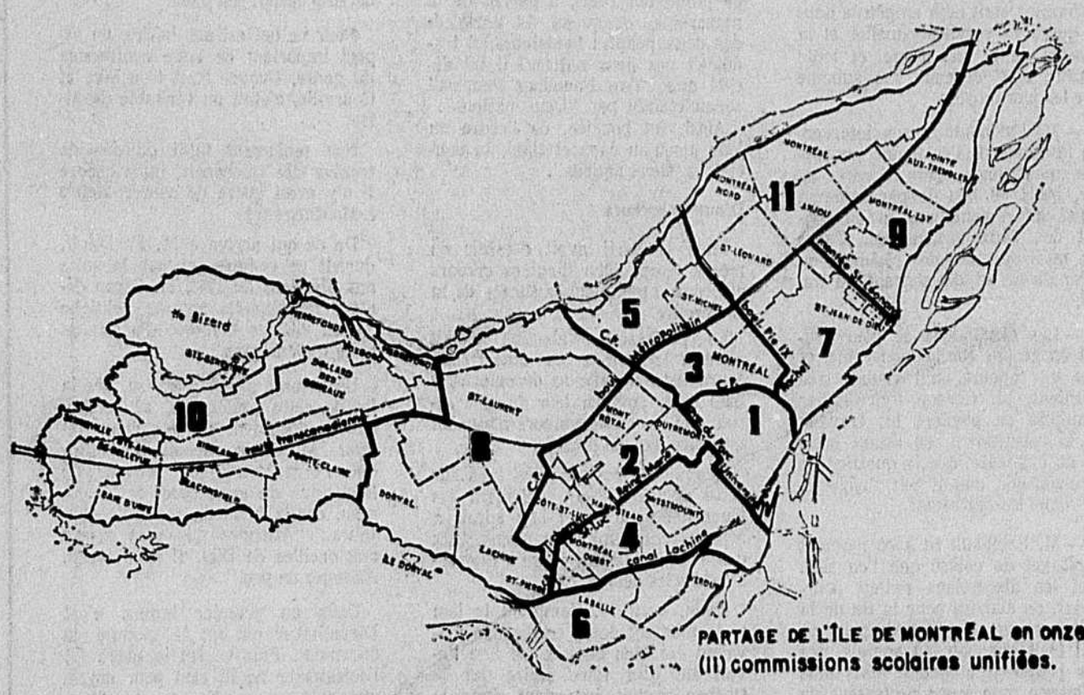

PARTAGE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL en onze (11) commissions scolaires unifiées.

Voici, reconstituée à partir des indications contenues en annexe du bill 62, la carte des futures commissions scolaires de l'île de Montréal.

L'île sera divisée, en faisant abstraction des frontières municipales et scolaires actuelles, en 11 nouvelles municipalités scolaires.

Ces nouvelles municipalités scolaires compteront en général des populations d'importance égale, qui fourniront aux nouvelles commissions scolaires une "clientèle" moyenne de 40,000 à 45,000 élèves. Chaque commission scolaire servira à la fois la population anglophone et la population francophone de son territoire et offrira un enseignement catholique, un enseignement protestant et un enseignement ni catholique ni protestant.

par Lysiane GAGNON

Le ministre de l'Education a déposé hier à l'Assemblée nationale un projet de loi sur la restructuration scolaire de l'île de Montréal.

Ce projet de loi, qui porte le numéro 62, réorganise complètement le réseau des commissions scolaires dans l'île, selon le principe mis de l'avant en 1966 par la Commission Parent : les nouvelles commissions scolaires, au nombre de 11, seront du type "unique", c'est-à-dire que chacune d'elles devra desservir aussi bien la population anglophone que la population francophone, quelles que soient les options religieuses.

C'est donc dire que le gouvernement a écarté l'idée de la division linguistique prônée en 1968 par le rapport Pagé, division selon laquelle on aurait établi deux réseaux de commissions scolaires, les unes anglaises, les autres françaises.

Ainsi, le territoire de l'île, actuellement divisé en 42 commissions scolaires (dont deux "géantes", la CECM et le PSBGM), se trouverait au 1er juillet 1971 complètement réaménagé, constitué de 11 commissions scolaires chapeautées par un Conseil scolaire à l'échelle de l'île.

Il s'agit pour l'instant de ce que le ministre de l'Education a qualifié hier en Chambre d'"un document de travail" : en effet, le projet de loi sera référé à la Commission parlementaire de l'Education; il ne sera vraisemblablement pas adopté au cours de la présente session, et devrait revenir en Chambre, peut-être amendé, à la deuxième session, qui débute d'ordinaire en février. M. Cardinal a indiqué que les modalités d'application du projet de loi restent sujettes à discussion à la commission parlementaire et en co-

Voir COMMISSIONS, page 6

● *Réforme du régime de la taxe scolaire* — page 61

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, mercredi 5 novembre 1969, 85e année, no 257, 126 pages, 10 cahiers. ★★ 10¢

La société québécoise donne des signes de faiblesse

— Gérard Filion

téléphoto PA

Les électeurs de New York lui ont donné la victoire

par Jean FOREST

"Les Québécois prendront leur place dans tous les milieux par leur travail et leur compétence; personne ne s'inclinera devant eux parce qu'ils sont de langue française, qu'ils sont bilingues, qu'ils crient fort ou qu'ils cassent des vitres. Nous n'accepterons par de nous effacer pour de semblables motifs. Alors ne demandons pas aux autres de consentir à des bassesses contre lesquelles nous serions les premiers à nous révolter."

C'est par ces mots que M. Gérard Filion, président de Marine Industrie, a conclu hier la partie "méchante" de son allocution devant les membres de la Chambre de commerce du district de Montréal.

Invité comme conférencier au déjeuner-causerie hebdomadaire de la Chambre, l'ancien éditorialiste du Devoir a brossé, dans son style imagé, un sombre tableau de la situation au Québec et proposé les moyens de l'éclaircir.

Reconnaissant que la société québécoise "laisse percevoir les signes de faiblesse qui précèdent généralement les périodes troublées" M. Filion attribue cette décadence à trois signes évidents : l'affaiblissement des pouvoirs publics, la démission morale des hommes en place, l'émiettement des partis et les difficultés financières.

La dégradation de la situation de l'économie québécoise, affirme M. Filion, se traduit par un taux d'investissements moins élevé qu'en Ontario, un produit brut par tête plus bas et un écart des gains qui va s'élargissant.

Après avoir constaté qu'il nous faut, pour corriger la situation, "plus de leadership, plus d'hommes de bon sens" et une société plus dynamique appuyée par des hommes d'affaires plus entreprenants, M. Filion a proposé sept moyens précis :

—équilibre du budget de toutes les administrations publiques afin de dégager les millions à des fins productives;

Voir SOCIETE en page 6

● *Texte intégral de la causerie de Gérard Filion* — page 5

sommaire

Annonces classées / 86 à 98
Arts et Spectacles / 46-47-54
Bandes dessinées / 102
Cinéma / 47
Courrier "Que faire ?" / 43
Décès, naissances, etc. / 99
Editorial / 4
Finance / 78 à 80
Horoscope / 38
Informations étrangères / 77-81-82-85
Informations nationales / 2-51
Les secrets de polichinelle / 41
Loisirs et récréation / 102
Mots croisés / 91
"Mot-mystère" / 103
Radio et télévision / 60
Science / 85-101-106
Sports / 68 à 75
Transactions immobilières / 98
Tribunaux / 11 à 13
Vie féminine / 35 à 45
Vie sociale / 37
Votre médecin / 40

Météo : quelques périodes de temps clair, Min. 40° Max. 55° ● Détails page 6.

Le maire John Lindsay est réélu à New York

NEW YORK (UPI, AFP) — Le maire John V. Lindsay, a été réélu hier maire de New York, à titre de libéral et d'indépendant, défaisant facilement ses deux adversaires républicain et démocrate,

M. Lindsay a obtenu 42 pour cent du vote contre 35 à M. Procaccino et 23 à M. Marchi.

Il a battu son plus proche rival, Mario Procaccino, par 159,976 voix.

Le décompte final — mais non officiel — des résultats du vote est en effet le suivant :

Lindsay (libéral indépendant)	981,000 voix
Procaccino (démocrate)	821,924 voix
Marchi (républicain)	545,088 voix
Storey (communiste)	4,087 voix

Le vote a été considérable dans la grande métropole américaine.

Le poste de maire de la plus grande ville des Etats-Unis était en jeu, mais cette élection revêtait des caractéristiques inusitées cette année. En effet, le maire sortant, M. Lindsay qui fut élu sous l'étiquette républicaine en 1965 a été répudié par son parti aux élections primaires en juin. Les électeurs lui ont préféré M. John Marchi, républicain-conservateur et membre du sénat de l'Etat de New York. Le candidat démocrate, M. Mario Procaccino, exerce actuellement les fonctions de contrôleur des finances dans l'administration Lindsay.

La défaite subie par M. Lindsay aux élections primaires fut humiliante, certes, et il dut se présenter sous l'étiquette du parti libéral, organisation dont l'influence se limite uniquement à l'Etat de New York et plus encore à la ville de New York.

Pendant la campagne, il a joui de l'appui de personnalité non seulement républicaines qui ne partageaient pas

Voir MAIRE, page 6

● *Les élections aux USA : un gain pour Nixon* — page 77

Par 89 voix contre 5

Le bill 63 voté en 2e lecture

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — C'est dans la tension, les attaques violentes, les dissensions, voire même les insultes que l'Assemblée nationale a voté hier soir, à 89 contre 5, le principe du bill 63 destiné à "promouvoir l'enseignement de la langue française au Québec".

L'Opposition libérale a voté en bloc pour la deuxième lecture du bill mais formulant toujours de fortes critiques sur le refus du gouvernement d'élaborer une politique linguistique plus vaste consacrant la priorité du français. Le combat que mèneront les libéraux lors de l'étude en comité au cours des prochains jours promet d'être ardu et peut retarder l'adoption finale à la semaine prochaine ou même plus tard.

Deux députés UN, l'un d'eux secrétaire parlementaire, ont définitivement compromis leur carrière politique au sein de leur parti. Ce sont MM. Antonio Flamand et Jérôme Proulx qui, à la suite de deux discours à forte saveur nationaliste à la chambre, se sont ouvertement prononcés contre le bill et ont par la suite voté contre.

Cependant que M. Bellemare, au cours d'une intervention subséquente, qualifiait à mots couverts ces deux députés de cas "psychiatriques", le premier ministre et chef du parti, M. Jean-Jacques Bertrand, a déclaré aux journalistes, dans le couloir:

"Ils ont voté contre. Le caucus en décidera. Personnellement je leur avais dit qu'ils avaient le droit de s'abstenir mais que s'ils votaient contre le bill, le parti ne tolérerait pas ce geste étant donné qu'il s'agit d'une politique gouvernementale".

Deux autres députés UN opposés aux principes du bill 63, MM. Denis Bousquet et Fernand Grenier, ont préféré utiliser la porte que leur avait ouverte M. Bertrand : ils se sont tout bonnement éclipsés au moment du vote.

Il y avait par ailleurs dix autres absences à la Chambre mais la plupart étaient motivées. Un seul ministre, M. Marcel Masse, manquait à l'appel mais il était retenu à Montréal, en compagnie du député UN Jean Cournoyer, en raison des négociations dans le secteur des hôpitaux.

Autre absence remarquée, celle du leader de l'Opposition, M. Pierre Laporte. Il s'est absenté de la Chambre vers six heures mais a déclaré qu'il avait pris ailleurs certains engagements importants et que, de toute façon, s'il avait été présent à l'Assemblée nationale hier soir, il aurait voté en faveur du principe du bill.

Du côté ministériel, la seule autre absence, en plus de celle nommément mentionnée, était celle de M. Hubert Murray, député de Terrebonne. Plusieurs observateurs ont remarqué qu'il semblait avoir certaines réticences à l'égard du bill 63.

En définitive, cinq députés se sont carrément levés pour voter contre le projet de loi: MM. Flamand et Proulx, M. René Lévesque, chef du Parti québécois, M. Yves Michaud, député libéral de Gouin qui a démissionné de son caucus il y a quelques jours, et M. Gaston Tremblay, représentant créditiste à l'Assemblée nationale.

Mais, n'eut été la promesse de M. Jean-Jacques Bertrand au début de la journée d'apporter au bill 63 certains amendements (d'allure encore plutôt vague) lors de l'étude en comité, plusieurs autres députés, selon des informations sûres, auraient voté contre le principe du projet de loi en deuxième lecture, tant du côté UN que du côté libéral.

La lutte parlementaire, au cours des prochains jours, s'annonce plutôt confuse. M. Flamand, qui s'est prononcé

Voir BILL, page 6

Les amendements Bertrand ne modifient pas les principes

— page 27

Ottawa est invité à créer l'agence Information Canada

AUJOURD'HUI

par Marcel PEPIN
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — La création d'une agence générale d'information, l'agence Information Canada, et l'énoncé d'une politique globale en matière d'information gouvernementale ne sauraient tarder. Le premier ministre a d'ailleurs indiqué qu'il ferait connaître ses vues sur ces questions avant Noël.

La réforme des services d'information du gouvernement fédéral figure parmi les grandes priorités du gouvernement; M. Trudeau lui-même s'intéresse de près à ce problème et il attache une haute importance à l'élaboration d'une politique d'information davantage conforme aux besoins nouveaux de la société.

Ces renseignements glanés dans les cercles gouvernementaux indiquent que le rapport du groupe de travail sur l'information, déposé hier aux Communes, aura des suites bientôt. Cette étude était dirigée par M. D'Iberville Fortier, devenu ambassadeur en Tunisie.

Selon que l'agence d'information dont la création est préconisée par le groupe de travail aura un caractère surtout technique, et un rôle de diffuseur, elle pourrait être rattachée au ministère des Communications, et devenir une machine hautement spécialisée en transmission de renseignements officiels. Si, par contre, on lui donne un caractère beaucoup plus vaste, avec mandat non seulement de diffuser des renseignements, mais d'assurer la présence du gouvernement fédéral auprès des citoyens canadiens et des étrangers, son rôle sera plus facilement relié à l'ensemble de la politique de communications sociales dirigée par le secrétaire d'Etat.

Dans un style tantôt ironique, tantôt frondeur, le rapport du groupe de travail dirigé par M. D'Iberville Fortier condamne sans merci le fouillis actuel dans les services gouvernementaux d'information, et recommande l'établissement d'une politique gouvernementale dont l'un des objectifs principaux sera de manifester la présence de l'Etat fédéral auprès de la population.

Dans un passage consacré à la liberté de l'information, le rapport déplore la hausse des tarifs qui, explique-t-il, est contraire à l'esprit des textes adoptés par l'Assemblée générale de l'ONU, dans la mesure où cette hausse touche les entreprises de presse et pour autant qu'elle restreint la diffusion de l'opinion et de l'information.

Notant que plusieurs provinces ont devancé le gouvernement fédéral dans l'application d'une politique cohérente d'information, le rapport fait ressortir l'urgence, pour le gouvernement central, de soigner son image et de présenter à la population une idée plus fidèle des politiques gouvernementales et des services publics.

Déjà, dans les milieux proches du gouvernement, on a écarté l'idée de créer une agence géante d'information qui serait confiée à un directeur tout-puissant. L'agence dont il est question aura un rôle de coordonnateur d'abord, et de soutien technique au service des ministères, plutôt qu'un rôle de promoteur d'une certaine philosophie de gouvernement assure-t-on.

Le groupe de travail, dirigé par M. D'Iberville Fortier, écarte d'ailleurs

Voir OTTAWA, page 6

● Acquittement de la Cie A. N. Miller — page 11

● Hôpitaux: pas de précision syndicale — page 98

● Les Alouettes sur la sellette — pages 72 et 73

Congédié pour son intégrité

WASHINGTON (AFP, UPI) — Une commission de la Chambre et du Sénat a rétabli hier la quasi-totalité des crédits de fournitures militaires qui avaient été amputés lors des deux mois de débats sur le chapitre du budget du Pentagone.

En approuvant un total de $20.7 milliards pour les fournitures du Pentagone pendant l'année financière en cours, la commission mixte a considérablement réduit et parfois entièrement supprimé les réductions qui avaient été imposées par le Sénat sur les crédits pour les contrats de recherche, pour la guerre bactériologique et pour les dépenses militaires au Laos et en Thaïlande.

La commission a même retenu $415 millions sur le milliard de dollars que la Chambre avait voté en plus des demandes du Pentagone.

Par ailleurs, l'aviation militaire américaine a aboli hier le poste d'expert financier civil, dont le titulaire avait été le premier à alerter l'autorité compétente sur le coût astronomique de l'avion géant de transport C5A.

Croix-Rouge en faillite ?

LAGOS (Nigeria) (AFP) — La Croix-Rouge nigériane qui doit secourir des centaines de milliers de victimes de la guerre et des inondations, est terriblement à court d'argent et a décidé de s'endetter afin d'éviter que les sinistrés ne soient décimés par la famine, a annoncé hier soir un porte-parole de la Croix-Rouge.

Par décision du gouvernement de Lagos, la Croix-Rouge nigériane est à présent responsable des secours à apporter aux victimes de la guerre nigéro-biafraise, responsabilité qui incombait auparavant à la Croix-Rouge internationale.

Le gouvernement fédéral, a ajouté le porte-parole, avait promis une aide substantielle mais celle-ci n'a pas encore été fournie.

SOCIETE

SUITE DE LA PAGE 1

- emploi maximal de nos institutions: Caisse de dépôt, SGF, Caisses populaires, société d'assurance, etc.;
- politique agressive de regroupement des entreprises;
- préparation (à Toronto, New York ou ailleurs) d'administrateurs et de techniciens des grandes affaires;
- investissements dans l'activité économique et ralentissement du développement des bénéfices sociaux;
- cesser de penser que le profit est immoral et l'enrichissement scandaleux;
- diriger les jeunes vers les fonctions économiques en plafonnant, si nécessaire, l'admission des candidats aux disciplines non productives.

le TEMPS qu'il fera

Percées de soleil

Le ciel sera généralement nuageux aujourd'hui et demain, mais, contrairement aux jours précédents, le soleil brillera occasionnellement.

La température, elle, ne changera pas beaucoup, avec un maximum de 50 degrés et un minimum probable, la nuit prochaine, de 40 degrés. Les vents seront légers.

Par ailleurs, selon un sommaire climatologique préparé par les météorologistes de Dorval, le mois dernier a été le mois d'octobre le plus ensoleillé depuis les derniers six ans.

Mais il faut aller 17 ans en arrière pour retrouver un mois d'octobre plus froid que celui de cette année. En fait, seulement deux dixième mois ont été plus froids, soit en 1952 et en 1945. La température la plus basse a été enregistrée le 23 et elle n'a manqué que par un dixième de degré d'égaliser le record de 21.7 degrés établi en 1959.

MAXIMUM AUJOURD'HUI : 50
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE : 40

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Dorval :
Régions de Montréal, d'Abitibi, de Pontiac-Témiscamingue, d'Ottawa et des Laurentides : Nuageux avec périodes ensoleillées aujourd'hui et jeudi. Peu de changements dans la température. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Val d'Or, Rouyn-Noranda et Témiscamingue, 45 et 30 degrés ; à Montréal, 50 et 40 ; à Ottawa, 50 et 35 et à Sainte-Agathe, 45 et 32.
Régions des Cantons de l'Est, de Québec, du Saint-Maurice et du Lac Saint-Jean : généralement nuageux aujourd'hui avec pluie légère ou bruine ce matin. Jeudi nuageux, avec périodes ensoleillées. Peu de changement dans la température. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Québec, Sherbrooke, La Tuque et Chicoutimi, 50 et 35.

FETE : sainte Bertille

COMMISSIONS

SUITE DE LA PAGE 1

mité plénier, mais que "le gouvernement tient à un certain nombre de principes qui sont derrière ce projet de loi".

En voici les grandes lignes :

- L'enseignement dispensé par chacune des 11 commissions scolaires sera catholique, protestant ou "autre que catholique ou protestant" : c'est dire que les commissions scolaires pourront prévoir, outre l'enseignement catholique ou protestant, des écoles ou des classes neutres, ou, par exemple, judaïques, orthodoxes, etc.
- Les deux-tiers des commissaires seront élus au suffrage universel (tous les citoyens canadiens de plus de 18 ans domiciliés dans la municipalité scolaire concernée auront droit de vote), pour un mandat de quatre ans; le tiers des commissaires sera élu par les collèges électoraux formés par les comités d'école.
- Ces comités d'école, composés de quatre à huit parents (selon le nombre d'élèves) élus par les parents des élèves de l'école, du directeur et d'un délégué du personnel enseignant, auront pour fonction "d'encourager les parents à collaborer à l'amélioration des services scolaires, de veiller à la qualité de l'enseignement et de faire à la direction de la commission scolaire ou de l'école toute recommandation qu'ils jugeraient pertinente relativement à la vie scolaire.
- Le Conseil scolaire, composé de 15 membres (dont un commissaire de chacune des 11 commissions scolaires de l'île) nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil sur la recommandation du ministre, aura pour fonctions principales de prélever les taxes requises, de pourvoir au financement, à la planification et à la coordination des services scolaires, d'assumer la responsabilité de l'implantation des équipements scolaires et d'acquérir les immeubles requis.
- Enfin, le projet de loi prévoit de nouvelles dispositions en matière de taxation scolaire : les immeubles ne seront plus inscrits sur une liste catholique, une liste protestante ou neutre, mais feront désormais partie d'une catégorie groupant les immeubles qui sont la propriété de particuliers ou d'une autre catégorie groupant ceux qui sont la propriété de corporations. De plus, tout immeuble appartenant à un particulier et évalué à plus de $100,000 fera l'objet d'une surtaxe pour la partie qui excède ce montant. Les taxes seront prélevées par les corporations municipales et remises au Conseil scolaire. Les rôles d'évaluation servant à l'imposition seront uniformisés pour toute l'île selon les facteurs de correction qui sont actuellement en vigueur.

Le projet de loi prévoit en annexe des dispositions transitoires qui faciliteront le changement de régime prévu pour juillet 1971. Dès l'entrée en vigueur de la loi, le Conseil scolaire, composé de 13 membres (dont cinq choisis à la CECM, deux au PSBGM, deux dans les autres commissions scolaires protestantes), aura pour tâche de procéder à l'inventaire des ressources, de faciliter l'intégration du personnel en place dans les diverses commissions scolaires au sein de nouvelles structures, de préparer les budgets pour l'année scolaire 1971-72 en collaboration avec les commissions scolaires existantes, etc.

MAIRE

SUITE DE LA PAGE 1

l'avis des électeurs émis le 17 juin dernier mais aussi d'éminents démocrates.

Ces appuis démontrent les divisions profondes qui se sont produites au sein des deux grands partis à New York. La campagne électorale a d'abord été très défavorable à M. Lindsay, mais il a su regagner sa popularité d'il y a quatre ans notamment en reconnaissant les erreurs qu'il commit pendant les trois premières années de son mandat: grève des employés du métro, grève des membres du corps enseignant, grève des éboueurs etc.

Les derniers sondages d'opinion du "Daily News" avant le scrutin ont donné 48 pour cent des voix à M. Lindsay, 27 pour cent à M. Procaccino et 23 pour cent à M. Marchi. Deux pour cent des personnes interrogées étaient indécises.

Cette victoire de M. Lindsay lui ouvre naturellement la voie à de plus hautes fonctions politiques après son mandat de quatre ans comme maire, fonction qu'il a qualifiée lui-même de deuxième par ordre d'importance aux Etats-Unis, après la présidence, en raison de la tâche ardue qu'elle exige.

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

l'idée de créer une sorte de ministère de l'Information sans le nom, en préférant confier à un comité du cabinet plutôt qu'à un ministère le soin de façonner la politique d'information, et ayant recours à un comité parlementaire pour surveiller l'application de cette politique.

Le rapport du groupe de travail invite le gouvernement à se débarrasser de sa vieille crainte de verser dans la propagande s'il modernise ses services de renseignements. Le droit à l'information est un droit qu'il faut déclarer publiquement, note le rapport, de même qu'il faut mettre en relief le devoir de l'Etat d'informer efficacement et adéquatement le public.

Le rapport insiste davantage d'ailleurs sur les déficiences du système actuel d'information que sur les remèdes pratiques pour l'améliorer. Ainsi, il fait grand cas de la confusion qui règne au sein du gouvernement, parce qu'il n'existe aucune politique d'ensemble touchant l'information; les gouvernements qui se sont succédés depuis la guerre, note le rapport, ont consacré des centaines de millions à l'information, mais pas un seul d'entre eux ne s'est donné la peine de concevoir ou d'appliquer d'une manière tant soit peu continue une formule propre à mesurer le rendement de cet investissement. On aura beau scruter l'ensemble des services d'information, on n'y retrouvera point de politique générale réglementant l'utilisation d'instruments de communications pourtant essentiels comme la radio ou la télévision.

Le rapport déplore en termes sévères le fouillis de l'information gouvernementale à l'étranger, où les ministères y vont chacun de leur initiative propre, sans consultation mutuelle, et sans coordination aucune. La correction de cette anomalie ne figure pas, toutefois, en tête des priorités du gouvernement, qui vise surtout, pour le moment, à réformer son système sur le plan intérieur.

Après avoir posé le principe du droit des citoyens à l'information, et du devoir de l'Etat de fournir une information objective et complète, le rapport préconise l'amélioration des communications entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et la diffusion de renseignements publics dans le but de manifester la présence fédérale dans la vie des citoyens, par l'entremise de bureaux régionaux, qui joueraient le rôle de banques de renseignements et de liens directs et physiques entre l'Etat et les contribuables.

Seule une politique globale de l'information, conçue et appliquée dans le cadre très large des grands objectifs gouvernementaux peut mettre un terme au chaos actuel, selon le rapport, qui invite le gouvernement à non seulement fournir des renseignements, mais aussi en recueillir sur la mentalité, les réactions et les soucis de ses administrés, par le truchement d'enquêtes sociales.

Cette dimension de la politique globale préconisée par le rapport est d'autant plus importante qu'elle introduit un concept nouveau, celui d'un contact direct, scientifique et continu du gouvernement avec l'opinion publique.

Pour atteindre ces objectifs, sans verser dans la propagande, et en accord avec le développement phénoménal des techniques de diffusion et de communications, le rapport s'en remet à la création d'une agence aux contours encore imprécis, qui assumerait à tout le moins le rôle d'un coordonnateur efficace, sinon d'un concepteur unique.

Cette recommandation, il appert qu'elle est déjà retenue et qu'elle ne tardera pas à être appliquée. Il en coûte présentement quelque $148 millions annuellement au gouvernement pour diffuser l'information officielle, et le résultat est jugé catastrophique par le rapport du groupe de travail. Aucune indication n'est fournie quant à la somme qu'il faudra consacrer à la réforme des services d'information selon les principes énumérés dans le rapport.

BILL

SUITE DE LA PAGE 1

contre le projet de loi en affirmant que, tel que présenté en deuxième lecture, il constituait une mesure de plus vers l'anglicisation du Québec, a déclaré qu'il pourrait modifier son attitude si les amendements promis par M. Bertrand le satisfaisaient.

M. Proulx avait rédigé un discours nettement dirigé contre son gouvernement. Après les promesses de M. Bertrand d'apporter certains amendements qui rendraient la loi plus sévère à l'endroit des immigrants et l'élargiraient au point d'inclure des mesures concernant la langue de travail, le député de St-Jean a adouci son texte.

Il a finalement appuyé son gouvernement. Mais, quelques instants plus tard, il revenait sur sa décision, s'opposait au projet de loi en affirmant qu'il avait "bafouillé" à la suite de certaines "pressions". Il faut dire que le député démissionnaire de Gouin, M. Michaud, n'avait pas hésité à qualifier de vive voix à la Chambre le premier geste du député de St-Jean de "couillonnerie".

De son côté, M. Michaud, appuyé par M. René Lévesque, dès l'adoption du projet de loi en deuxième lecture, a aussitôt commencé d'organiser le combat en comité plénier, suggérant que le bill 63 soit référé à la Commission parlementaire de la constitution.

Par diverses tactiques procédurales, le gouvernement fit renverser une première motion du député de Gouin. On vit même le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, déclarer au gouvernement que l'Opposition voterait en faveur de la recevabilité de la motion. Refusant le bras tendu par l'Opposition officielle, M. Michaud soumis une seconde motion du même type. A dix heures hier soir le débat procédural n'étant pas terminé, le président de la Chambre décida de prendre l'affaire en délibéré.

Parmi les interventions les plus remarquées, hier, lors des discussions au niveau du principe du projet de loi, on note celles de M. Maurice Bellemare, ministre du Travail, de M. Jean-Paul Lefebvre, député de Ahuntsic, et de M. Pierre Laporte.

M. Bellemare, affirmant que le projet de loi répondait au voeu réel de la population et non à une minorité "d'activistes", s'en est pris, avec une violence verbale peu commune, à MM. Michel Chartrand, Pierre Bourgault, François-Albert Angers et René Lévesque, les mettant tous dans le même sac et les accusant en des mots à peine couverts, de mener le Québec au bord de la guerre civile en surchauffant le peuple et surtout les jeunes.

C'est également M. Bellemare qui, faisant une allusion claire à MM. Proulx et Flamand, a déclaré que son parti aurait davantage "besoin d'un psychiatre" que d'un vétérinaire (il y en a un, c'est le député Phil. Demers).

Quant à M. Jean-Paul Lefebvre, tout en votant pour le principe du bill, il a, comme ses confrères libéraux, déclaré que le gouvernement commettait une grave erreur en refusant de modifier le bill 63 pour que, dès maintenant, il constitue vraiment la base d'une politique linguistique valable pour le Québec.

M. Lefebvre s'en est pris par ailleurs au chef du Parti québécois, M. René Lévesque, qu'il a accusé de faire du terrorisme intellectuel en utilisant des chiffres inexacts et alarmistes sur l'avenir démographique de la population française à Montréal. Il a accusé également le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, de faire tout autant du terrorisme intellectuel en comparant le Parti québécois au Parti national-socialiste d'Hitler.

Enfin, avant de quitter l'Assemblée nationale, M. Pierre Laporte a tenté de préciser l'attitude de l'Opposition sur le bill 63 en affirmant qu'elle tenait mordicus à ce qu'il contienne des mesures qui assurent non seulement les droits des anglophones mais également les droits de la majorité francophone. Sur ce point, M. Laporte a laissé entendre que le Parti libéral avait déjà fait l'objet de pressions de la part de milieux anglophones pour qu'il ne s'oppose pas plus longtemps au projet de loi. L'Opposition, toutefois, selon M. Laporte, ne tient nullement à manquer l'occasion du bill 63 pour y inclure certaines garanties pour la langue française.

Parlant ensuite des amendements promis et quelque peu expliqués par M. Bertrand, le leader de l'Opposition a carrément accusé le parti ministériel d'avoir volé l'idée contenue dans certains amendements que se proposaient de soumettre les libéraux en comité, amendements qui devaient surtout porter sur le rôle de l'Office de la langue française dans la promotion du français comme langue de travail.

CBS

Bois et Matériaux de Construction

AUX PRIX de "CASH & CARRY"

- Un centre complet de matériaux pour améliorer votre maison
- Le stock de panneaux de contre-plaqué le plus vaste et le plus varié de la région montréalaise.
- Produits de premier choix, marques réputées.
- Des prix toujours imbattables.
- Notre principe: profits modestes, mais gros volume. Grâce à lui, votre budget pour améliorations ira loin.

3 MAGASINS POUR VOUS SERVIR

Nous restons ouverts même quand les autres ferment

ALLONT

Même si vous n'êtes pas le genre d'homme-à-tout-faire, il y a probablement des douzaines de travaux autour de la maison que vous pourriez faire vous-même en quelques heures. Par exemple, installer des étagères; remplacer des portes, construire des placards d'entreposage — plus ce travail de peinture que vous avez toujours promis d'entreprendre. Achetez dès maintenant ce dont vous avez besoin chez CBS et réalisez de vraies économies.

Pendant que vous y êtes — informez-vous comment notre nouveau Plan foncier peut vous aider pour effectuer les gros travaux. Jusqu'à $2500. Pas de comptant. Absolument aucun versement pour six mois.

TRADERS PLAN FONCIER

VENTE MARI BRICOLEUR

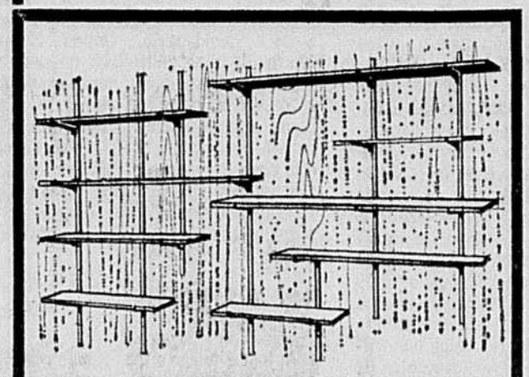

ETAGERES PRE-COUPEES

Véritable bois de meuble s'adapte à tout décor

	Noyer	Teck
8" x 24"	3.32	3.48
10" x 24"	3.63	3.99
12" x 24"	4.14	4.58
8" x 36"	4.35	4.73
10" x 36"	4.94	5.45
12" x 36"	5.73	6.32
8" x 48"	5.45	6.03
10" x 48"	6.39	6.98
12" x 48"	7.26	7.98

BIBLIOTHÈQUES

NON FINIES EN PIN NOUEUX

Sablées, prêtes à peindre ou vernir

A. 3 tablettes, largeur 25", profondeur 10", hauteur 35". $9.95
B. 3 tablettes, largeur 35", profondeur 10", hauteur 35". $10.95
C. 3 tablettes, largeur 45", profondeur 10", hauteur 35". $11.95

PORTES PERSIENNES

Quincaillerie incluse

Pin

24" x 80" 4	17.93
30" x 80"	18.85
32" x 80"	20.06
36" x 80"	20.06

Acajou

24" x 80"	18.14
30" x 80"	19.94
32" x 80"	22.13
36" x 80"	22.13

Bas Plein Panneau

Quincaillerie extra

12" x 80"	7.71
15" x 80"	8.60
16" x 80"	8.90
18" x 80"	9.60

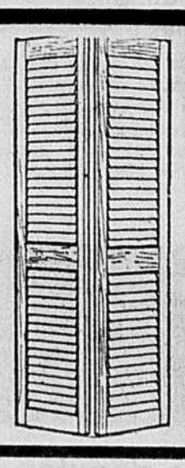

PORTES d'intérieur

Lauan — Peint ou teint

24" x 80" 6.55
26" x 80" 6.85
28" x 80" 7.15
30" x 80" 7.55
32" x 80" 7.80
34" x 80" 8.05

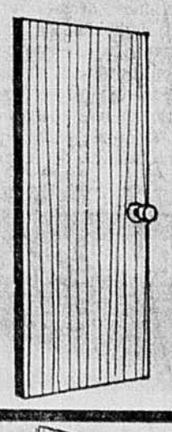

BOIS

PIN		EPINETTE	
1" x 2"	.05 pi. lin.	1" x 2"	.02½ pi. lin.
1" x 3"	.07 pi. lin.	1" x 3"	.03½ pi. lin.
1" x 4"	.09 pi. lin.	1" x 4"	.05 pi. lin.
1" x 5"	.11 pi. lin.	1" x 6"	.08 pi. lin.
1" x 6"	.14 pi. lin.	2" x 2"	.05 pi. lin.
1" x 8"	.18 pi. lin.	2" x 3"	.06 pi. lin.
1" x 10"	.25 pi. lin.	2" x 4"	.08 pi. lin.
1" x 12"	.28 pi. lin.	2" x 6"	.14 pi. lin.
2" x 2"	.10 pi. lin.	2" x 8"	.22 pi. lin.
2" x 3"	.14 pi. lin.	2" x 10"	.26 pi. lin.
2" x 4"	.18 pi. lin.		
2" x 6"	.26 pi. lin.		
2" x 8"	.36 pi. lin.		
2" x 10"	.45 pi. lin.		
2" x 12"	.52 pi. lin.		

CONTRE-PLAQUE

Pin de Colombie fini 1 côté, panneaux 4' x 8'

Le matériau moderne aux mille et un usages, à l'intérieur ou l'extérieur. Simplifie vos projets de rénovations.

¼" $4.80
⅜" $6.40
½" $7.30
⅝" $8.50
¾" $9.98

Coupons selon vos spécifications. Coupes droite seulement.

PEINTURES GRAND "M"

Garanties sans condition

3 gals. $10.00 un gal. $3.75

FUSIL A BROCHER ARROW T-50

Un outil très utile, à multiples usages.

Rég. 14.95 SPECIAL 11.95

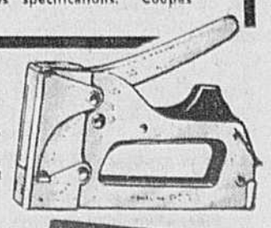

CBS

OUEST/DORVAL 2235, boul. Hymus (Route Transcanadienne, sortie 16, sud) 331-9424
SUD/GREENFIELD PARK 879, boul. Taschereau 866-7931
NORD/CHOMEDEY, LAVAL 1125, boul. Saint-Martin 667-2320

HEURES D'AFFAIRES
LUN., MAR., MER. — 8 h à 19 h
JEU., VEN. — 8 h à 21 h
SAMEDI — 8 h à 17 h

ACHETEZ À CRÉDIT!

CHARGEX

OUI, NOUS LIVRONS

Pour un prix nominal, nous vous apporterons les marchandises chez vous.

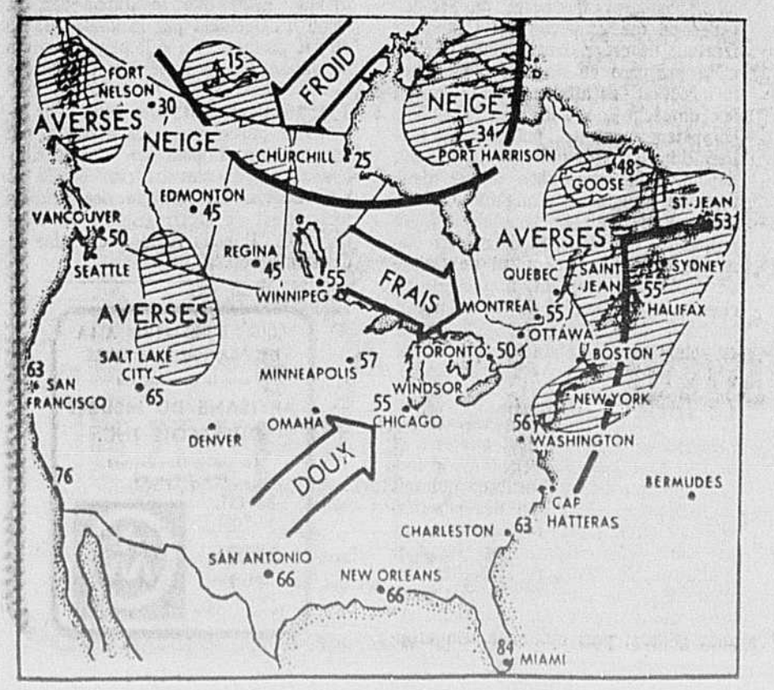

STEINBERG

ARTICLES DIVERS

CASSEROLE CARREE 8" CH. 87¢
FIREKING POUR LA CUISSON 32¢ DE RABAIS

VERRES A VIN CH. 29¢
STEMWARE

HISTOIRE DU MONDE
VOLUME 10 $1.29 ch.

CHANDAILS POUR LE SKI $2.77 CH.
100% ACRILIQUE, POUR GARÇONS ET FILLES GRANDEURS ET COULEURS ASSORTIES

COLLANTS POUR ENFANTS $1.19 CH.
GRANDEURS ET COULEURS ASSORTIES

ANTI-DERAPANT 40¢ DE RABAIS 97¢
(10¢ DE RABAIS, SAC 10 LB 57¢) SAC 25 LB

ACHAT BONI

DETERSIF STEINBERG
PEU DE MOUSSE (ORD. $2.49)
SAC 9 LB 6 OZ $1.99

NOURRITURE EN CONSERVE

TOMATES ENTIERES BTE 28 OZ 28¢
DE CHOIX, ORCHARD KING

CRISTAUX A L'ORANGE BTE 4½ OZ 25¢
SWING

JUS DE TOMATES BTE 48 OZ 29¢
DE FANTAISIE, ORCHARD KING

SALADE DE FRUITS BTE 28 OZ 52¢
DE FANTAISIE, DEL MONTE

JUS DE LEGUMES BTE 48 OZ 42¢
V-8

BAS TOUS LES JOURS

ROTI DE PALETTE
MARQUE ROUGE COUPE ORDINAIRE
LA LB 59¢

BAS TOUS LES JOURS

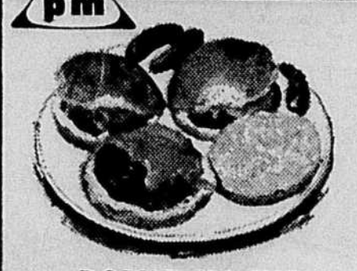

BOEUF HACHE
MAIGRE
LA LB 59¢

ACHATS BONIS DE LA SEMAINE

SHORTENING VEGETAL PQT 1 LB 39¢
CRISCO

GATEAU SARA LEE PQT 12½ OZ 74¢
AUX PACANES ET AU CAFE
ROULE DANOIS, CONGELE, CANNELLE PQT 9 OZ 59¢

BOISSONS F.B.I CRUCHE 64 OZ 42¢
A L'ORANGE OU AUX RAISINS

PECHES AUSTRAL BTE 28 OZ 39¢
EN MOITIES OU EN TRANCHES, DE FANTAISIE

GELEES EN POUDRE PQT 3 OZ 10¢
ROYAL, ASSORTIES

PAPIERS-MOUCHOIRS PQT DE 200 19¢
"RAINBOW" SCOTTIES

FEUILLE D'ALUMINIUM ROUL. 12" x 25' 36¢
ALCAN

RAGOUTS CLARK BTE 8 OZ 23¢
BOEUF POULET OU IRLANDAIS

SACS DE THE PQT DE 60 64¢
PAGODA. (15 GRATIS)

BAS TOUS LES JOURS

FROMAGE EN TRANCHE
STEINBERG, ORDINAIRE
PQT 8 OZ 32¢

PRODUITS BEAUTE-HYGIENE

HUILE DE BAIN BOUT 2½ OZ $1.47
SOFTIQUE

DESODORISANT FORMAT ORD. 79¢
A BILLE, SECRET (FORMAT GEANT 91¢)

DESODORISANT SECRET BTE 3 OZ 79¢
EN CANNETTE

ANTI-SUDORIFIQUE BTE 6 OZ 87¢
NOXZEMA

DENTIFRICE CREST SUPER-TUBE $1.21
ORD. OU A LA MENTHE

RINCE-BOUCHE BOUT. 6 OZ 71¢
SCOPE

POUR TARTINER

MARMALADE POT 24 OZ 49¢
GOOD MORNING

BEURRE D'ARACHIDES POT 48 OZ $1.09
STEINBERG

ARTICLES POPULAIRES

CONFITURE MARQUETTE POT 24 OZ 49¢
FRAISES ET FRAMBOISES

BETTERAVES MARINEES POT 24 OZ 29¢
RAYMOND

PAPIER DE TOILETTE PQT 2 ROUL. 34¢
FACELLE ROYALE ASSORTI

SACS SNAP OFF PQT DE 100 55¢
POUR SANDWICHS

SACS SNAP OFF PQT DE 50 79¢
TOUT USAGE

SACS A DECHETS PQT DE 15 50¢
SNAP OFF

CHOW MEIN, CHUN KING GROSSE BOITE $1.00
POULET OU CHAMPIGNONS (OU CHOP SUEY AU BOEUF OU AU PORC)

SAUCE SOYA BOUT. 16 OZ 49¢
CHUN KING

ALIMENTS VARIES

SPAGHETTI HEINZ BTE 19 OZ 25¢
SAUCE TOMATES

MACARONI ASSORTI PQT 2 LB 44¢
LANCIA

LAIT EVAPORE BTE 16 OZ 17¢
CRINO

Mme Rhona Ferguson,
1780, rue Millar,
St-Laurent,

a épargné

$5.39

soit

7.7%

en faisant
ses emplettes
chez Steinberg

Son marché, qui lui a coûté $64.18 chez Steinberg, lui aurait coûté exactement $69.57 chez un concurrent de Steinberg, pour une commande analogue.

ACHAT BONI

MELANGES A GATEAUX
DUNCAN HINES, DE LUXE, ASS.
PQT 19 OZ 39¢

BAS TOUS LES JOURS

POMMES DE TERRE
DU NOUVEAU-BRUNSWICK
CATEGORIE CANADA NO 1
SAC 10 LB 33¢

prix miracles en alimentation

BAS TOUS LES JOURS

BANANES
DOREES ET MURES
VARIETE PREMIUM
LA LB 12¢ PETITES ET GROSSES

BAS TOUS LES JOURS

ROTI DE PALETTE
MARQUE ROUGE COUPE ORDINAIRE
LA LB 59¢

BAS TOUS LES JOURS

BOEUF HACHE
MAIGRE
LA LB 59¢

BAS TOUS LES JOURS

BACON STEINBERG
SANS COUENNE
PAQUET 1 LB 78¢

BAS TOUS LES JOURS

SAUCISSES FUMEES
SANS PEAU STEINBERG
PAQUET 1 LB 59¢

PRODUITS DOMESTIQUES

DETERSIF LIQUIDE BOUT. 64 OZ 69¢
VEDETTE

SAVON DE BEAUTE PQT 3 PAINS 35¢
LUX ASSORTI

EAU DE JAVEL BOUT. 128 OZ 54¢
CONCENTREE STEINBERG

CARTONS D'ALLUMETTES PQT DE 50 20¢
STEINBERG

ANTIGEL MIRA MART LE GALLON 77¢
POUR PARE-BRISE

BOISSONS

CAFE INSTANTANE BOCAL 10 OZ $1.05
STEINBERG

CAFE MOULU CHALET SAC 1 LB 73¢
ORDINAIRE OU TORRIFIE

EAU MINERALE BOUT. 30 OZ 33¢
MONTCLAIR

ACHAT BONI

GATEAU AUX RAISINS
STEINBERG (20¢ DE RABAIS)
CH. 29¢

PÂTISSERIES

ROULE AU CHOCOLAT CH. 29¢
STEINBERG, CREME A LA VANILLE 10¢ DE RABAIS, ACHAT BONI

PAIN TRANCHE AUX RAISINS 2 PAINS 12 OZ 35¢
STEINBERG 11¢ DE RABAIS

BRIOCHES AUX FRUITS PQT DE 12 33¢
STEINBERG, 6¢ DE RABAIS, ACHAT BONI

GATEAUX ROCKETS PQT DE 12 49¢
A LA VANILLE 4¢ DE RABAIS ACHAT BONI

TARTES STEINBERG 8" CH. 49¢
CERISES, RAISINS, POMMES OU PECHES, 24 OZ AU SUCRE OU A LA CITROUILLE, 18 OZ

CEREALES ET DESSERTS

GRUAU QUAKER PQT 11 OZ 40¢
SUCRE ET EPICES

"MUFFETS" QUAKER PQT 15¾ OZ 41¢

POUDING AU RIZ BTE 15½ OZ 28¢
NESTLE

TARTES A LA CREME PQT 11 OZ 59¢
SANS CUISSON, ROBIN HOOD, ASST.

CONDIMENTS, OLIVES, CORNICHONS

CORNICHONS SUCRES PQT 16 OZ 44¢
ORCHARD KING

OLIVES PLACEES PQT 10 OZ 67¢
MANZANILLA CORONATION

KETCHUP DE TOMATES PQT 15 OZ 30¢
HEINZ

KETCHUP STEINBERG PQT 15 OZ 27¢

BAS TOUS LES JOURS

ROTI DE COTES CROISEES LA LB 79¢
MARQUE ROUGE

BIFTECK DE RONDE LA LB 99¢
DESOSSE. TRANCHE ENTIERE MARQUE ROUGE

ROTI DE CROUPE LA LB 99¢
COUPE SILVERSIDE, MARQUE ROUGE

POULET FRAIS LA LB 39¢
CANADA CATEGORIE A — 2 A 3 LB

POULET BAR-B-Q CH. $1.19
PRET A MANGER CHAUD OU FROID

LONGES DE PORC FRAIS LA LB 69¢
BOUT DES COTES, ENV. 3¼ LB

LONGES DE PORC FRAIS LA LB 79¢
BOUT DU FILET, ENV. 3¼ LB

FOIE DE PORC TRANCHE LA LB 43¢
DELICIEUX

PORC HACHE MAIGRE LA LB 79¢

COTELETTES D'AGNEAU LA LB 59¢
IMPORTE, DANS LES COTES

JAMBON entièrement cuit LA LB 75¢
PRET A MANGER, UN BOUT OU L'AUTRE

PIZZA AUX CHAMPIGNONS 1 LB 8 OZ CH. 99¢
STEINBERG

SAUCISSES FRAICHES LA LB 59¢
STEINBERG EN VRAC

BOLOGNE LEGRADE LA LB 35¢
AU MORCEAU

JAMBON CUIT TRANCHE PQT 6 OZ 69¢
LA BELLE FERMIERE

EPERLANS DE LAC PQT 1 LB 42¢
NETTOYES

TRANCHES DE FLETAN LA LB 99¢
DE CHOIX

BAS TOUS LES JOURS

JUS DE POMMES
ORCHARD KING
BTE 48 OZ 29¢

NOTRE GARANTIE DE PROTECTION DES **prix miracles**
Nous maintiendrons nos PRIX MIRACLES EN ALIMENTATION et ne les modifierons que si le coût de production change.

ACHAT BONI

TARTES AUX FRAISES
STEINGERG (14¢ DE RABAIS)
24 OZ 8" CH. 55¢

ACHAT BONI
Épargne additionnelle rendue possible grâce aux achats faits en grandes quantités et aux remises temporaires des manufacturiers.

ACHAT BONI

GELEE EN POUDRE
ASSORTIES, JELLO
PQT 3 OZ 10¢

EATON

Machines à coudre réputées à prix économiques de solde des modèles 1969

Portative entièrement automatique. Prix courant 184.95

Spécial **109.95** 8.00 par mois

Exécute vingt points fantaisie, les boutonnières, coud les boutons, les appliques, les monogrammes. Point noué automatique pour éviter que la couture ne s'effiloche. Modèle 464. Mallette en cuirette.

(Non représenté)
Modèle console. Prix courant 221.95. Spécial **146.95** 9.00 par mois

Machine de luxe de qualité robuste. Mallette en cuirette.
Prix courant 164.95 **94.95** 8.00 par mois

Munie de trois positions pour l'aiguille afin de permettre de coudre le tour des emmanchures et de l'encolure. Point zig-zag, exécute les boutonnières, coud les boutons, les appliques, les monogrammes et les surjets. Modèle 364.

(Non représenté)
Modèle console — Prix courant 201.95 Spécial **131.95** 9.00 par mois

Pas de commandes téléphoniques s.v.p.

Quantité limitée de portatives zig-zag — Modèle 264
Prix courant 154.95 Spécial **89.95** 7.00 par mois

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (quatrième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 570

EATON 100 1869-1969

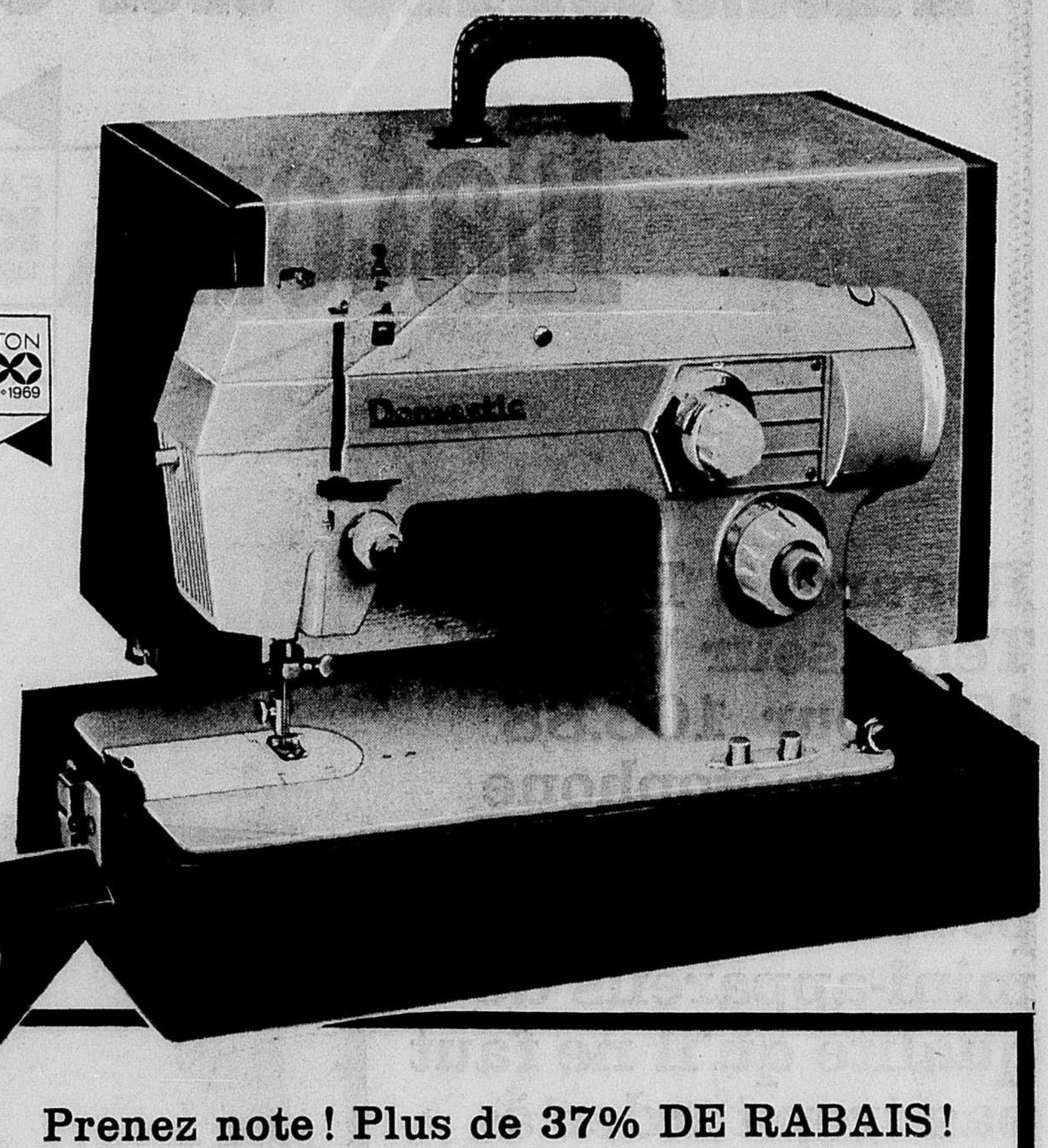

Prenez note! Plus de 37% DE RABAIS!

Coutellerie plaquée argent "Victorian Rose" 90 pièces.

Ordinairement 143.50

Spécial **89.50** 7.00 par mois

D'une beauté durable incomparable — cette superbe coutellerie 90 pièces composée de 12 cuillères à thé, 12 petites cuillères à thé, 12 cuillères à café, 12 cuillères à soupe, 12 couteaux de table, 12 fourchettes de table, 12 fourchettes à salade, deux cuillères de service, une cuillère à sucre, un couteau à beurre, 1 fourchette à viandes froides, 1 louche à sauce. Si vous le désirez, des cuillères à dessert peuvent remplacer les cuillères à soupe.

Achetez le coffret ci-dessous en même temps à un prix avantageux !

Coutellerie et coffret à double tiroir — l'ensemble **114.00** 8.00 par mois

Coffret double à tiroir fini acajou. Ordinairement 45.00 **29.50** 4.00 par mois

Coffret de belle fabrication au fini acajou. Contient environ 120 pièces. Dimensions approximatives 16½" x 7" x 12".

EATON en ville (rez-de-chaussée), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 515

½ PRIX!

Service de 5 pièces plaqué argent

Ordinairement 200.00

Spécial **100.00** 8.00 par mois

Un prix économique exceptionnel pour ce magnifique service d'argenterie plaqué argent sur plateau ovale à poignées d'environ 22" x 16", à base large, centre sculpté et godron en bordure. Théière d'une capacité de 10 tasses sur base avec couvercle cannelé, forme melon. Cafetière de 12 tasses à couvercle cannelé, forme melon. Crémier et sucrier au fini intérieur plaqué argent brillant, forme melon.

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (quatrième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 515

Préparez-vous tous pour le joyeux défilé EATON du Père Noël – samedi 22 novembre

Plus joyeux et riant que jamais, le bon Père Noël arrivera samedi 22 novembre en ville, avec son cortège multicolore de fées, chars allégoriques, animaux des contes, orchestres, personnages colorés et clowns. Alors, dès à présent, préparez votre programme pour participer à cet inoubliable défilé en y amenant les enfants! Le Père Noël arrive chez Eaton, au 5e étage en ville, le samedi 22 novembre. Ne le manquez pas!

Voyez les annonces d'aubaines Eaton dans La Presse tous les jours

HEURES D'AFFAIRES EATON: 9 h 30 à 18 h. OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR en ville jusqu'à 21 h, Ville d'Anjou et Pointe-Claire jusqu'à 22 h. Commandes par téléphone acceptées dès 8 h. 842-9211

MONTREAL, MERCREDI 5 NOVEMBRE 1969 — 85e ANNEE — No 257

Bill 63: les amendements Bertrand ne changent rien

Claude BEAUCHAMP
de notre bureau de Québec

QUEBEC — En donnant ouverture, hier, à certaines possibilités d'amendements au projet de loi 63, le premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, a donné l'impression à plusieurs députés de reculer, de retraiter sur ses positions antérieures.

Mais il n'est pas sûr que cette hypothèse soit la bonne.

Elle est partagée, en tout cas, par plusieurs députés libéraux qui nous ont affirmé, hier soir, que leur attitude en deuxième lecture face au projet de loi aurait été fort différente sans la promesse formelle du premier ministre, à la reprise du débat sur cette question, au début de l'après-midi, d'apporter des amendements au bill 63.

Au moins un député libéral, à notre connaissance, avait tout prêt un discours, qu'il n'a finalement pas prononcé, dans lequel il se désolidarisait de la ligne de son parti obligeant de voter pour le bill 63 en principe.

Le chef de l'Opposition lui-même, M. Jean Lesage, devait avouer en Chambre que le geste du premier ministre "va certainement faciliter le débat de deuxième lecture", laissant par là percer l'existence des récalcitrants au sein de sa formation politique, qui a déjà perdu un député, M. Yves Michaud.

Ces députés libéraux "rassurés", de même que certains de leurs collègues de l'Union nationale, fondent leur opinion (voulant que M. Bertrand soit prêt à reculer lors de l'étude en comite plénier et lors du débat en troisième lecture) sur le fait que le premier ministre a répété à plusieurs reprises, au cours des deux dernières semaines, qu'il n'accepterait pas d'emendements au projet de loi tel que proposé.

Par contre, des propos tenus à l'Assemblée nationale par M. Bertrand, il faut retenir que les amendements que semble avoir en tête le premier ministre ne modifient en rien les principes du projet de loi 63. M. Bertrand l'a personnellement souligné à des députés qui l'interrogeaient.

Les amendements que suggérerait le gouvernement en comité plénier, jeudi prochain, présenteraient la nature suivante :

— l'article 3 du bill 63 précisera que les immigrants seront "incités" non seulement, selon la rédaction actuelle, à apprendre le français dès leur arrivée mais encore à envoyer leurs enfants à l'école française. Ce ne serait donc pas une modification essentielle puisque la liberté absolue de l'immigrant demeure.

— un autre article serait ajouté au projet de loi pour élargir le rôle dévolu à l'Office de la langue française pour que du "bon langage et du vocabulaire" l'action de cet organisme serve à "favoriser l'établissement de la langue française comme langue d'usage dans les entreprises publiques et privées, au Québec, et conseiller le gouvernement sur toutes mesures législatives et administratives qui pourraient être adoptées pour y parvenir et élaborer même, avec ces entreprises, des programmes pour établir la langue française comme langue d'usage et pour assurer à leurs dirigeants et leurs employés une connaissance d'usage de la langue".

Il est trop tôt pour savoir si un amendement de cette nature sera suffisant pour satisfaire l'Opposition libérale qui a pris comme position officielle au niveau du débat en principe de faire inclure dans le projet de loi le principe de "la priorité de la langue française".

En outre, la question reste ouverte à savoir si les députés libéraux attirés surtout par le problème du français comme langue de travail trouveront appaisement à leur inquiétude dans un tel amendement qui aura, en fait, pour effet de modifier la loi du ministère des Affaires culturelles.

Moments dramatiques

L'imprécision des intentions du gouvernement a d'ailleurs été la cause directe de moments dramatiques hier à l'Assemblée nationale.

Les journalistes sont d'abord restés estomaqués quand le député de St-Jean, M. Jérôme Proulx, qui leur avait dit à 3.00 heures précises qu'il voterait contre le bill, a lu, vers 4.00 heures, son discours en le mettant au passé et en donnant finalement son accord au projet de loi parce que le gouvernement "avait répondu à l'attente de ceux qui cherchaient des modifications au projet de loi".

Les courriéristes parlementaires furent davantage éberlués quand, vers 5:30 heures sur une question de privilège, le député unioniste affirmait en Chambre qu'il voterait contre le projet de loi, ce qu'il a effectivement fait.

En proie à une très vive émotion, M. Proulx devait expliquer par la suite aux journalistes qu'il a réalisé s'être "fait avoir" par les paroles du premier ministre en Chambre et que plutôt que poser un geste contraire à sa conscience, il a préféré avouer son erreur et revenir à sa position initiale quitte à soulever les taquineries à son endroit.

Le député de St-Jean a également fait état de "pressions" qui auraient été exercées sur lui, sur le parquet de la Chambre, quelques minutes avant qu'il ne prononce son discours.

Buts de M. Bertrand

Le premier ministre visait manifestement un certain effet en ouvrant la porte, dès la reprise du débat en deuxième lecture, à des amendements au bill 63.

Voulait-il tenter un dernier effort pour ramener au bercail les députés UN récalcitrants ? C'est possible et s'il l'a voulu, il a raté son but car outre M. Proulx, M. Antonio Flamand, député de Rouyn-Noranda, a voté et parlé contre le bill 63 tandis que MM. Denis Bousquet et Fernand Grenier s'abstenaient comme prévu de voter en s'abstenant ce que leur a permis de faire M. Bertrand.

Ce qui est certain, par contre, c'est que M. Bertrand a voulu s'assurer l'appui indéfectible, pour le vote en deuxième lecture, de l'Opposition libérale.

En laissant entrevoir des amendements, M. Bertrand voulait surtout éviter qu'une abstention trop massive de voter de la part des députés libéraux compromette dangereusement l'image qu'il veut donner d'une Assemblée nationale en grande partie favorable à son projet de loi.

D'ailleurs, un des amendements esquissés par le premier ministre semble devoir être une copie presque fidèle d'un texte d'amendement déjà préparé par le député libéral d'Outremont, M. Jérôme Choquette, qui avait l'intention de la soumettre au vote en comité plénier.

Les échanges d'information, incidemment, se font rapides, ces temps-ci, d'un côte à l'autre de la Chambre.

Toutefois, on ne saurait conclure des événements d'hier, dont toutes les conséquences politiques à moyen et à long termes demeurent difficiles à prévoir, que le projet de loi 63 passera rapidement le stage de l'étude en comité plénier et l'étape fibale de la troisième lecture.

Car de nombreux libéraux maintiennent leurs rétiscences devant le projet de loi et il faut s'attendre à ce que l'Opposition présente de nombreux amendements en comité plénier.

D'autre part, et c'est là l'important, il reste à savoir si le projet de loi tel qu'amendé donnera satisfaction aux plus "nationalistes" des députés qui n'ont pas voté contre jusqu'à maintenant parce qu'ils étaient prêts, pour reprendre une expression lancée par le député libéral de Fabre, M. Gilles Houde, à "prendre une dernière chance".

En particulier, on peut se demander si le député UN de St-Hyacinthe, M. Denis Bousquet, pourra continuer à retrancher son opposition aux principes mêmes du projet de loi 63 derrière une absence au moment des votes.

Boisvert & Barbeau
OPTOMETRISTES
G. BOISVERT, o.d. C. BARBEAU, o.d.
EDIFICE DUPUIS FRERES LTEE
865 est, rue Sainte-Catherine
842-5151, poste 533
Troisième étage

Le mouvement de protestation contre le bill 63 s'effrite

par Louis-Bernard ROBITAILLE

Le mouvement de protestation contre le bill 63 a continué de régresser, hier, en milieu étudiant, où la confusion a duré pendant toute la journée.

Des deux manifestations prévues, l'une sur l'école James-Laing, à Saint-Henri, l'autre devant la Place de la Bourse, aucune n'a réuni suffisamment de participants: elles ont avorté toutes les deux. (Le "spectacle" organisé par un groupe d'étudiants de Sciences sociales de l'Université de Montréal a cependant eu lieu vers midi à la Place Ville-Marie: pour tourner en dérision le processus d'anglicisation inévitable, selon eux, avec l'adoption du bill 63).

En ce qui concerne les grèves de cours, même le centre de coordination des étudiants, installé au pavillon Lafontaine de l'Université du Québec, se trouvait dans l'impossibilité de fournir des renseignements précis. En gros, la situation se présentait de la façon suivante :

- Secteur secondaire: l'agitation s'est poursuivie dans certaines écoles du centre-est, où les directions ont commencé, semble-t-il, à prendre des mesures disciplinaires ("répressives", disent les étudiants) pour mettre fin au "va et vient".
- Secteur CEGEP: deux institutions, les CEGEP du Vieux-Montréal et de Rosemont étaient encore paralysés hier, mais les étudiants devaient tenir aujourd'hui des assemblées pour décider de la conduite à tenir pour les jours à venir;
- Université du Québec: les étudiants ont décidé hier, par un vote serré (298 contre 240), de poursuivre le débrayage; mais il n'était pas certain que le mot d'ordre soit suivi, les professeurs ayant annoncé qu'ils reprenaient les cours dès ce matin. (Le recteur, M. Léo Dorais, a par ailleurs demandé, au cours d'une conférence de presse, aux étudiants et aux professeurs de reprendre les cours; tout en reconnaissant le droit à la dissidence, le recteur a dit craindre qu'un mouvement "jugé extrême vers la gauche" pourrait amener certaines réactions "de droite" de la part des autorités. Il a évoqué, à titre d'hypothèse, la possibilité d'un lock-out.)
- Université de Montréal: les étudiants de la faculté de Droit ont décidé de débrayer pour une période de temps indéfinie, tandis que les étudiants de Lettres et Sciences sociales organisent un teach-in pour demain soir.

Pour l'immense majorité des étudiants, le temps de l'action directe et des manifestations est donc terminé — du moins en ce qui concerne le bill 63, et dans l'ensemble, ils attendront, semble-t-il, des directives du Front du Québec français, ou un rebondissement du conflit, pour agir.

L'accalmie pourrait cependant n'être que temporaire. Les groupements politiques les plus radicaux (FLP, MSP, Ligue socialiste ouvrière, Comité Vallières-Gagnon) n'ont pas cessé, en effet, depuis trois semaines, de préparer la manifestation qui doit aboutir vendredi soir devant le Palais de Justice.

Certains responsables de "L'Opération libérale nationale" en particulier MM. Stanley Gray et Jacques Larue-Langlois, accompagnés de l'avocat de Pierre Vallières et Charles Gagnon, Me Robert Lemieux, ont visité les universités francophones et la plupart des CEGEP de la province.

Un journal de huit pages, a été tiré à 50,000 exemplaires et distribué parmi les étudiants et en milieu ouvrier.

Les manifestants, qui doivent partir vendredi soir du parc Lafontaine et se rendre au Palais de Justice en empruntant la rue Amherst, réclameront la libération de Vallières et Gagnon (ainsi que des autres "prisonniers politiques"), la démission du ministre de la Justice, M. Rémi Paul, et la proclamation de l'unilinguisme.

S'adressant hier après-midi à quelque 200 étudiants du CEGEP Maisonneuve, M. Jacques Larue-Langlois a précisé que ce troisième objectif, qui avait été abandonné en cours de route, a été finalement repris depuis que la CSN avait confirmé son opposition au bill 63.

Les mouvements responsables de la manifestation, qui avaient commencé à se dissocier de la LIS (à qui ils reprochent de réduire la question du bill 63 à un problème purement linguistique), comptent entraîner dans leur mouvement d'opposition un certain nombre de travailleurs. Il est clair cependant que la majorité des manifestants seront des étudiants.

Combien seront-ils ? il est difficile de dire si cette manifestation bénéficiera du mouvement d'opposition de la semaine dernière, ou si elle sera desservie par une certaine lassitude des étudiants. Chose certaine, les responsables de cette manifestation ont eu le temps de rejoindre un grand nombre d'étudiants, et il sera intéressant de voir combien de manifestants il est possible de réunir sur une question qui n'est plus de caractère national, mais presqu'exclusivement politique.

La calculatrice électronique Victor série 1400 vous procure le tableau complet.

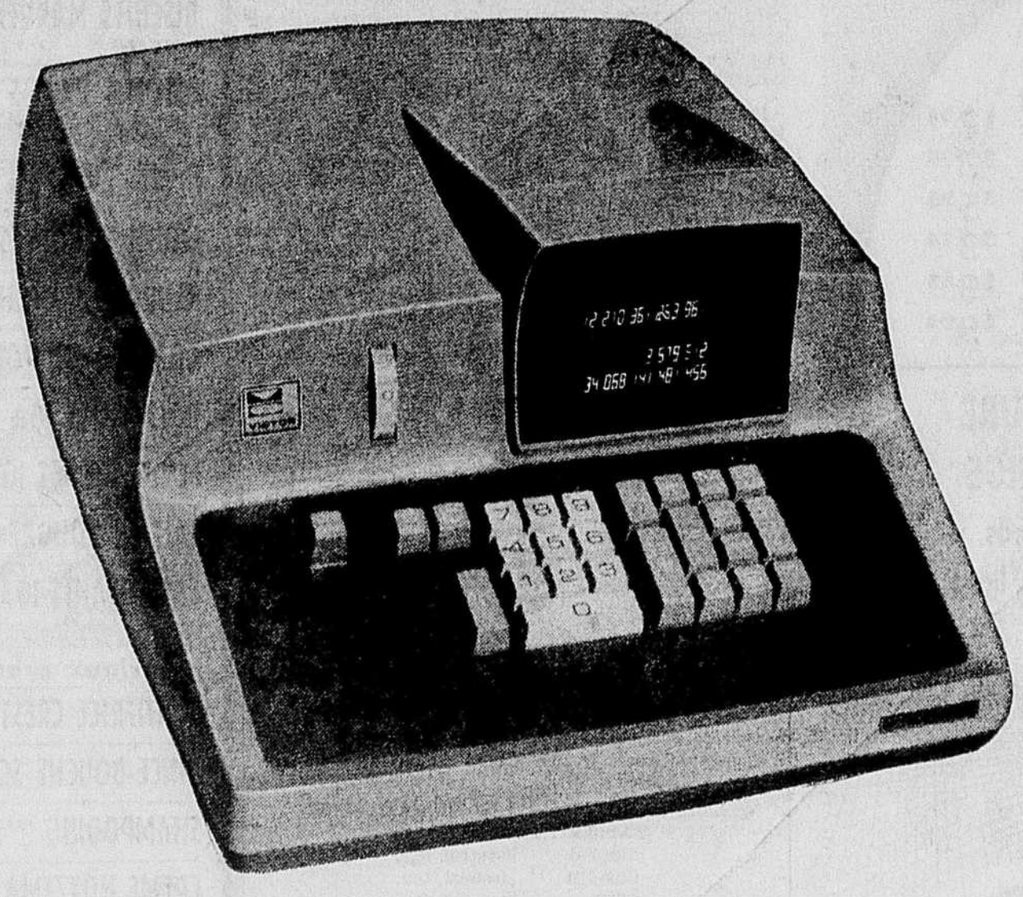

Voyez-la maintenant.

Nous avons fabriqué la nouvelle calculatrice électronique 1400 pour être vue et non entendue. Elle a de gros chiffres nets; nous pensons qu'ils sont plus nets que toute autre calculatrice. Et vous verrez les problèmes ainsi que les réponses. Une exclusivité Victor.
Vous verrez la seule calculatrice qui établit automatiquement un facteur constant en multiplication et en division.
Vous aurez aussi un registre d'accumulation, une section-mémoire séparée, une capacité de 14 chiffres, un système souple de décimales et l'arrondissement automatique.
Voyez le tableau complet sur la 1400. Consultez le représentant Victor de votre localité. Il se fera un plaisir de vous montrer la "Vision Victor" sur le grand écran.

VICTOR
VICTOR COMPTOMETER LIMITED, GALT, ONT.

Voyez Victor au Canadian National Business Show, Place Bonaventure, du 10 au 13 novembre.

Si vous avez besoin d'une calculatrice plus élaborée, voyez la calculatrice électronique imprimante Victor 1500.

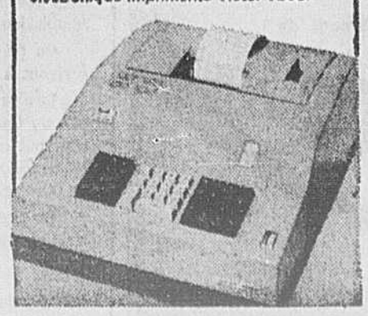

messieurs... de la tenue

Choix incomparable — Service impeccable

A Complet en tissu Worsted, 100% laine, coupe élégante à devant croisé, taille légèrement ceintrée. Rayures sobres, tons sur tons en bleu marine clair ou gris moyen. Tailles : courte, moyenne ou élancée, 36-46. 89.95

B Complet en tissu worsted, 100% laine. Veston à deux boutons, veste et pantalon coupés à la dernière mode. Rayures discrètes en bleu marine, gris ou brun. Tailles : courte, moyenne ou élancée, 36-46. 89.95

Léger supplément : 48-52

NOTRE COLLECTION DE COMPLETS ET VESTONS PRETS A PORTER COMPREND DES MODELES A DEVANT DROIT 2, 3 ET 4 BOUTONS, OU CROISES 2 x 2 ou 2 x 3 BOUTONS. CONFECTIONNES PAR DES FABRICANTS DE RENOMMEE COMME PROGRESS BRAND, SREEDMAN, SAVILLE ROW, HYDE PARK ET AUTRES . . . COMPLETS DE 69.95 A 145.00. VESTONS SPORT DE 29.95 A 75.00.

AJUSTEMENT RAPIDE ET GRATUIT

Bovet

VETEMENTS POUR HOMMES ET GARCONS

CENTRES D'ACHATS

GALERIES D'ANJOU 353-6310 — ROCKLAND 735-5441 — DOMAINE 254-3543

Pour hommes de forte taille ou très grands — 2567 est, rue Ontario — 527-3601 (vis-à-vis métro Frontenac)

NOUS HONORONS LA CARTE CHARGEX

Un fort groupe de professeurs de l'Université de Montréal prend position contre le bill 63

par Lysiane GAGNON

Pour la première fois depuis l'époque de "L'Université dit non aux Jésuites"... et peut-être pour la première fois tout court, un fort groupe de professeurs de l'Université de Montréal s'est "engagé", prenant position contre le bill 63 — les plus modérés demandant au gouvernement de surseoir à l'adoption du projet de loi.

"Je n'ai jamais vu pareil climat, dit M. Michel Brunet, historien, et pourtant j'ai assisté il y a 15 ans à la formation de l'Association des professeurs de l'U. de M..."

Et les autres professeurs présents à la conférence de presse d'acquiescer. Cette conférence de presse avait été convoquée hier pour faire part au public (avec quelques jours de retard, car visiblement, pareils engagements ne sont pas chose courante chez les professeurs de l'U. de M.) des initiatives prises dans le milieu la semaine dernière... et pour annoncer que ce soir, professeurs et étudiants de l'Université invitent le public à une soirée d'information et de discussion au sujet du bill 63.

L'assemblée doit avoir lieu à 7 hres 30, à l'amphithéâtre "A" du pavillon des Sciences sociales, 3200 rue Jean-Brillant.

Les porte-parole des professeurs engagés: MM. Jacques Brazeau (sociologie), président de l'Association des professeurs de l'U. de M., Gilles Maheu (histoire), président du Syndicat des professeurs de l'U. de M., Bertrand Rioux (philosophie), Michel Brunet (histoire), Jacques-Yvan Morin (droit), Robert Boily (science politique) et Pierre Demers (sciences). Si le SPUM, qui a toujours été plus radical que l'APUM, s'est rallié publiquement au Front du Québec français, l'APUM s'est elle aussi occupée du bill 63, convoquant une réunion spéciale, et demandant au gouvernement de surseoir à l'adoption du projet de loi. Les porte-parole soulignent que l'assemblée a rallié beaucoup plus de participants que les assemblées ordinaires.

Par ailleurs, au chapitre des prises de position individuelles, environ 250 professeurs se sont prononcés en faveur d'un débrayage pour vendredi dernier, et environ 400 ont signé une pétition dénonçant le projet de loi linguistique.

Enfin, tous ces professeurs tentent actuellement de mettre au point des méthodes de "rattrapage" pour aider les étudiants qui auront manqué des cours au sujet du bill 63, et sont à constituer "une banque de conférenciers" pour contribuer à expliquer à la population les implications de ce projet de loi.

"Quand le gouvernement accuse les enseignants d'être des agitateurs, déclare M. Boily, il faut lui répondre que nous, en tant que professeurs, déplorons justement l'irresponsabilité du gouvernement". M. Rioux de renchérir: "C'est insultant, ahurissant, de voir un gouvernement passer une loi d'une telle importance sans même prendre la peine de s'informer de ce qui s'est fait ailleurs, sans analyser les fondements philosophiques du choix de la langue d'enseignement. En cette matière, le droit individuel n'existe pas. Ce qui prime, c'est le droit collectif."

Quant à M. Brunet, il a fait indirectement l'éloge de la jeunesse qui a manifesté ces derniers jours: "Quand les jeunes de Prague sont descendus dans la rue, la presse anglo-canadienne l'acclamait... Les jeunes ont droit de vote à 18 ans. C'est avant leur 18e anniversaire qu'il faut leur fournir de l'éducation politique."

LE POINT DU JOUR
avec
JEAN LEVESQUE

Il y a un peu plus de trois ans naissait l'émission "Le Point du Jour" dont Jean Lévesque fut le co-animateur pendant les six premiers mois. Puis Jean Lévesque s'est consacré à l'étude des politiques canadienne et internationale pour le compte d'organismes officiels. De ce fait il a suivi les grandes conférences mondiales de l'Unesco, de l'Otan... et au Canada, les réunions inter-provinciales. Nanti de cette expérience Jean Lévesque peut répondre avec compétence et objectivité à toutes les questions des auditeurs de CKAC qui veulent faire "Le Point du Jour" en téléphonant à 845-0161, de 13 h. à 14 h., du lundi au vendredi.

RECHERCHEZ
ce symbole qui identifie le veritable fromage fondu gruyère d'origine Suisse
IMPORTED SWITZERLAND

Profitez dès maintenant du service pratique de
LIVRAISON à DOMICILE DE
la presse
C'est simple, vous n'avez qu'à composer ce numéro
874-6911

La convention des enseignants: peu d'enthousiasme à la CEQ; Marcel Masse la qualifie d'avant-gardiste

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — C'est avec un enthousiasme modéré et en exprimant certaines réserves que le président de la Corporation des enseignants du Québec, M. Raymond Laliberté, a accepté, hier, d'apposer sa signature sur la première convention collective, à l'échelle du Québec, régissant les conditions de travail des 65,000 enseignants de la province.

"Nous signons quand même sans crier à la victoire ou à la reddition, surtout parce qu'il faut mettre un terme à ces pourparlers", a dit M. Laliberté, tandis que le ministre d'Etat délégué à la Fonction publique, M. Marcel Masse, qualifiait d'avant-gardiste l'entente conclue avec les enseignants.

Tout en se disant satisfait de cette première entente, M. Laliberté venait de signaler qu'une année s'était déjà écoulée pour le contrat en vigueur et que dans ce premier contrat une foule de questions soulevées, au cours des négociations, n'avaient pu trouver de réponse satisfaisante.

Parmi ces questions, le président de la CEQ a cité: la présence directe des journalistes aux négociations; le double palier de décision; l'arbitrage lorsque le gouvernement est en cause; la politique salariale; la médiation spéciale sans rapport public; les grèves tournantes; le respect par l'employeur des démissions collectives comme des grèves, etc.

D'après M. Laliberté, une rencontre devrait avoir lieu, dès l'automne prochain, afin de jeter immédiatement, en atelier de travail, les bases de la prochaine négociation, laquelle commencera peut-être, à son avis, dans moins d'un an.

La convention collective signée hier fait suite à 27 mois et 20 jours de négociations et remplace plus de 300 conventions disparates et diverses.

Les négociations avaient débuté le 15 juillet 1967, quelques mois après l'adoption du bill 25 mettant fin à la grève des enseignants. Ces négociations avaient été marquées par un congrès spécial de la CEQ ainsi que par des grèves tournantes et des démissions massives.

M. Laliberté s'est également demandé si ces négociations "douloureuses à bien des égards auront valu autre chose qu'établir les bases d'une prochaine convention et amener les parties à se faire la main".

M. Marcel Masse

C'est en qualifiant d'avantageuse la convention collective des enseignants que le ministre d'Etat délégué à la Fonction publique, M. Marcel Masse, a signé, pour sa part, l'entente conclue avec les enseignants.

"Nous vivons aujourd'hui un moment décisif dans l'histoire des relations du travail du secteur para-public et plus particulièrement dans le monde de l'enseignement", a dit M. Masse.

"La convention, a ajouté le ministre, contient, nous le croyons fermement, tous les éléments nécessaires pour inaugurer un nouveau départ dans les relations enseignants-commissions scolaires, départ fondé sur la collaboration soutenue de tous les participants à l'enseignement, qu'il s'agisse des professeurs, des syndicats, des administrateurs, des commissaires et du gouvernement."

D'après M. Masse, l'entente est avantageuse pour les enseignants en raison des bénéfices pécuniaires et autres qu'ils en retireront. Elle est intéressante, d'autre part, pour les administrateurs scolaires en raison de la souplesse contenue dans de nombreuses clauses et elle constitue un actif de premier ordre pour le système et le contrôle des dépenses.

"L'entente, a aussi précisé M. Masse, aura pour effet de compléter l'effort de normalisation du gouvernement et permettra aux enfants du Québec, où qu'ils se trouvent, de bénéficier des services de maitres de plus en plus compétents et mieux répartis sur le territoire."

M. Masse a également signalé que l'entente réalise la parité de salaires entre les sexes et les différentes régions en plus de contenir un système de primes d'éloignement.

Toujours d'après M. Masse, cette entente place en outre les enseignants à l'avant-garde de leurs confrères nord-américains, tant au niveau de la charge de travail et des salaires, qu'à celui de la consultation et du perfectionnement.

NOUVEAU NOUVEAU

2,000 pieds carrés — un département au complet de décorations de Noël.

Prix défiant toute concurrence
PIN ECOSSAIS DE 6 PIEDS
incluant:
- 2 jeux de 15 lumières intérieures chacun
- 60 boules (couleurs au choix)
- 36 pieds de guirlandes argentées
- Base pour arbre

SPECIAL $27.27

PLAN MISE DE COTE
JEUX DE LUMIERES EXTERIEURES
1 paquet val. de $7.29 SPECIAL $5.99
2 paquets val. de $14.58 SPECIAL $10.49
3 paquets val. de $21.87 SPECIAL $14.99

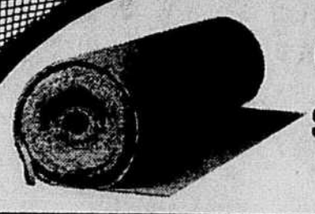

TAPIS OZITE $4.95 V.C.

TUILES VINYLE - AMIANTE
1/16" x 12" x 12"
Choix de couleurs
15¢
Aussi autre vaste assortiment de tuiles, linoléum, tapis.

SOUS-PLANCHER $4.96
Panneau de bois pressé 5/8" x 4' x 8'

TUILES CERAMIQUES 69¢
12" x 12". Choix de couleurs

STYROFOAM
3/4" x 4' x 8' 1.66
1" x 4' x 8' 2.16
Colle à isolant 2.96

PANNEAUX PRE-FINIS 4' x 8'

Butternut $2.96
Lauan Select $3.66
Bahama Walnut $5.95
Homestead Elm (weldwood) $9.74
Homestead Oak (weldwood) $9.45
Cèdre noueux (bois véritable) $9.96

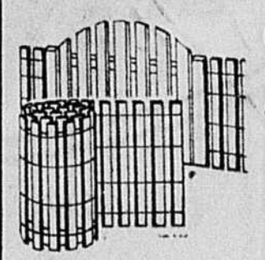

CLOTURE A NEIGE
50 pieds x 48" de haut
$10.46

Supermarché de rénovation
MARC ROUSSEAU LTEE
520 boul. LABELLE, CHOMEDEY, LAVAL
Tél. 688-1170

BMR MEMBRE
Jeudi — Vendredi de 8 à 9 p.m.
Samedi de 8 à 5 p.m.
CHARGEX

CONSEIL DE LA RADIO-TELEVISION CANADIENNE

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne tiendra une audience publique à l'Hôtel Skyline, Ottawa, Ontario, à compter de mardi le 25 novembre 1969, au sujet des demandes suivantes :

LICENCES DE STATIONS DE RADIODIFFUSION EXPIRANT LE 31 MARS 1970

CBF-FM	Montréal, Qué.
CBM-FM	Montréal, Qué.
CBFT	Montréal, Qué.
CBMT	Montréal, Qué.
CBFT-1	Mont-Tremblant, Qué.

Pour la bonne conduite de l'audience, il importe qu'on se conforme strictement aux prescriptions des Règles de procédure du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion. Selon ces Règles, toute personne qui désire présenter des commentaires ou s'opposer aux demandes ci-haut mentionnées devra soumettre au soussigné vingt (20) copies de sa soumission d'ici le 13 novembre 1969.

On peut se procurer des exemplaires de ces Règles en écrivant à l'Imprimeur de la Reine, Ottawa, Ontario.

Les personnes qui désirent examiner les mémoires soumis au Conseil au sujet des demandes ci-haut mentionnées, pourront le faire, en se présentant, pendant les heures de bureau, au siège social du Conseil 100, rue Metcalfe, Ottawa 4, Ontario.

On peut obtenir des exemplaires supplémentaires de cet avis en s'adressant au soussigné.

Le Secrétaire
F. K. Foster

CRTC-69-42

IGA

PAPIER DE TOILETTE COULEURS VARIEES WHITE SWAN 3 Pqts 2 roul. 89¢

DETERSIF A LESSIVE ARCTIC POWER 2 Formats rég. 1.00

NOURRITURE PAMPER POUR CHATS, FOIE, THON ROGNONS, HARENG boite 6 oz. 18¢

RAGOUT DE BOULETTES ET PATATES RONDES CORDON BLEU RABAIS 5¢ Boite 15 oz 41¢ RABAIS 10¢ Boite 30 oz 89¢

RAGOUT DE PATTES CORDON BLEU RABAIS 5¢ Boite 15 oz 41¢ RABAIS 10¢ Boite 30 oz 89¢

PATES VIANDE PARIS PATE
FOIE — VEAU — PORC — POULET — JAMBON SANDWICH SPREAD — PORC BOEUF VEAU 2 boites 3 oz 35¢

TAMPONS S.O.S. BAS PRIX PQT DE 10 28¢

HUILE CRISCO BAS PRIX BOUTEILLE 24 onces 69¢

RAGOUT CLARK BOEUF IRLANDAIS POULET ET DINDE 4 boites 8 oz 1.00

FEVES au LARD CLARK DANS SAUCE TOMATES 2 btes 14 oz 45¢ 2 btes 28 oz 75¢

BREUVAGES HI-C SAVEURS DE FRUITS VARIEES 3 btes 48 oz 1.00

BREUVAGE A L'ORANGE BESSEY CRUCHE 64 oz 49¢

PECHES EN DEMIES AUSTRAL BOITE 28 oz 41¢

LAIT EVAPORE CRINO BAS PRIX BOITE 16 ONCES 17¢

FARINE ROBIN HOOD TOUT USAGE 7 LB SAC 81¢

CHEEZ-WHIZ KRAFT BAS PRIX POT 16 ONCES 79¢

SHORTENING CRISCO RABAIS 2¢ PAQUET 1 LIVRE 37¢

MARGARINE MOM'S RABAIS 10¢ PAQUET 3 LIVRES 89¢

TISSUS FACIAUX BLANCS OU ROSES WHITE SWAN 2 POTS 360 59¢

ESSUIE-TOUT COULEURS VARIEES WHITE SWAN 2 ROUL. PAR PQT 57¢

CIRE LIQUIDE AEROWAX FORMAT 27 ONCES 95¢

EAU JAVEL LA PARISIENNE 2 FORMATS 32 OZ 33¢

BISCUITS MARVEN'S PARTY FINGERS — POT 9½ OZ 39¢ ZEBRA POT 10¼ OZ 45¢

BISCUITS DARE'S CHOCOLATE CHIPS OU CHALET CREME PQT 1 LB 53¢

EPARGNEZ AVEC LES MARQUES IGA

LIQUEURS DOUCES IGA BOUT. NON-RETOURNABLES 5 bout. 30 oz 1.00

BEURRE D'ARACHIDE IGA POT DE 3 LIVRES 1.29

COMPOTE DE POMMES IGA 5 BTES 14 OZ 1.00

POIS VERTS IGA DE CHOIX NON CLASSES 4 BTES 14 OZ 75¢

FEVES JAUNES IGA ENTIERES DE CHOIX 5 BTES 19 OZ 1.00

LAIT EN POUDRE IGA INSTANTANE PAQUET 3 LIVRES 1.09

SACS GEANTS IGA POUR ORDURES PAQUET DE 10 59¢

Spéciaux produits beauté et santé

DENTIFRICE CREST MENTHE OU REGULIER FORMAT GEANT 59¢

RINCE-BOUCHE SCOPE FORMAT 17 ONCES 1.19

SHAMPOOING HEAD & SHOULDERS — CREME POT LOTION BOUT. CREME TUBE 1.49

CREME NOXZEMA POUR LA PEAU POT 10 ONCES 1.49

DESODORISANT NOXZEMA A BILLE FORMAT 1½ OZ 59¢

SPECIAUX DE PRODUITS CONGELES

PATATES FRITES VALLEY FARM CONGELEES PAQUET 9 ONCES 10¢

FRAMBOISES FRASER VALE CONGELEES EPARGNEZ 6¢ PAQUET 15 ONCES 49¢

SPECIAUX DE BOULANGERIE

PAIN AUX RAISINS IGA Eparg. 11¢ 2 PAINS 12 OZ 35¢

TARTES IGA BLEUETS — FRAMBOISES FRAISES - ANANAS PECHES - CERISES EPARG. 10¢ CH. 49¢

Périple de 5,000 milles pour étudier sur place la vie des communautés du Grand-Nord

FORT McMURRAY, Alb. (PC) — Un groupe de personnes, en quête d'une méthode pour développer les territoires du Nord canadien, est arrivé à Fort-McMurray, en Alberta, première étape d'un périple de 5,000 milles, qui doit les conduire à travers les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le nord de la Colombie-Britannique.

Ce voyage a pour but de les mettre en contact avec les problèmes qu'affrontent les communautés nordiques, situées dans la zone désignée pour être un jour une sorte de corridor médian du Canada, de la Colombie-Britannique jusqu'à Terre-Neuve.

Le groupe comprend des hommes d'affaires, des éducateurs, des industriels et des observateurs du gouvernement. Il a été mis sur pied par un avocat de Toronto, M. Richard Rohmer, qui est l'initiateur de l'idée du corridor médian canadien.

M. Rohmer croit qu'un tel corridor servirait à mettre en valeur de vastes zones nordiques inexploitées et forcément encore inhabitées. Le but de la visite est justement d'examiner les avantages qu'il y aurait d'établir un programme global de développement pour le nord. M. Rohmer a déclaré aux 70 participants au périple qu'il entrevoyait le corridor médian seulement comme un point de départ.

A Fort-McMurray, situé à 270 milles au nord-est d'Edmonton, le groupe s'est fragmenté en divers comités chargés d'étudier des aspects particuliers de la vie nordique. On a découvert, entre autres, que les principaux problèmes de cette petite ville, qui s'est accrue notamment de 1,500 à 6,000 habitants en trois ans, étaient le manque de communications et de moyens de transport. M. Ronmer a avoué qu'il s'agissait là de problèmes prioritaires dans la perspective du développement nordique.

Fort-McMurray est le site choisi par la Great Canadian Oil Sands pour son entreprise d'extraction de pétrole à partir du sable bitumineux. Le groupe a profité de son passage pour visiter les installations de la compagnie.

Etude d'un projet de refonte de la loi des expropriations

OTTAWA (PC) — Un projet de loi portant sur la refonte du régime fédéral des expropriations, que le Parlement n'avait pas eu le temps d'examiner lors de sa précédente session, a été soumis hier, aux Communes par le gouvernement fédéral.

La législation actuelle, à cet effet, datant de 1886, le nouveau projet vise à en supprimer certains éléments de nature discrétionnaire.

Aux termes du nouveau projet, le gouvernement fédéral sera tenu de faire connaître publiquement son intention d'exproprier un terrain privé. L'acte d'expropriation n'entrera en vigueur qu'après une audience publique.

En outre, le gouvernement sera tenu de verser, dans les plus brefs délais, une compensation adéquate dont le montant devra être conforme aux prix pratiqués sur le marché. Des dédommagements sont également prévus si le gouvernement ne mène pas à terme le projet d'expropriation, ou s'il doit procéder d'urgence à cet acte sans respecter les délais prévus et si l'expropriation entraine une désorganisation dant les affaires ou la vie du pripriétaire du terrain exproprié.

Aide accrue du Canada à la République Centrafricaine

OTTAWA (PC) — Le Canada accroitra son aide à la République Centrafricaine au cours de la prochaine année, a fait savoir, hier, un porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

Cette augmentation d'assistance canadienne à ce pays de l'Afrique francophone se traduira notamment par l'acceptation d'un plus grand nombre d'étudiants de la République Centrafricaine au Canada, ainsi que par l'envoi d'experts dans les domaines de l'agriculture, des forêts et autres ressources naturelles.

Le ministre des Affaires étrangères de la République Centrafricaine, M. Nestor Kombot-Naguemon, qui effectue actuellement une visite de trois jours à Ottawa, a rencontré son homologue canadien, à ce sujet, hier matin.

Les entretiens qui se sont poursuivis durant près de deux heures ont également porté, a fait savoir ce porte-parole, sur la situation africaine, le conflit nigérian, ainsi que la francophonie.

M. Kombot-Maguemon a souligné à son homologue canadien, M. Mitchell Sharp, qu'il y a dans son pays de vastes ressources naturelles inexploitées et qu'elles ne pourront l'être sans l'aide extérieure.

M. Kombot-Naguemon a Sharp ont aussi étudié la possibilité d'investissements étrangers privés en République Centrafricaine.

A l'Université d'Ottawa

M. Kombot-Naguemon est arrivé au Canada lundi soir en provenance de New York où il retournera jeudi matin.

A part sa rencontre avec M. Sharp, le ministre a des entretiens avec des hauts fonctionnaires du gouvernement canadien.

Aujourd'hui, M. Kombot Naguemon rencontrera les autorités de l'Agence Canadienne de Développement International et de l'Institut de Coopération Internationale à l'Université d'Ottawa où, d'ailleurs, il prononcera une allocution devant les étudiants de cette institution.

Exclusion de Louis Vallon de l'UDR

PARIS (AFP) — Le bureau exécutif de l'"Union des démocrates pour la République" (UDR), parti gouvernemental de tendance gaulliste, réuni hier soir à Paris, s'est prononcé, à l'unanimité et à bulletins secrets, pour l'exclusion de M. Louis Vallon, député et ancien collaborateur du général de Gaulle.

UN HOMME AVANTAGEUX A CONNAITRE...

RENÉ JUTRAS
50, Place Cremazie, 381-9305
Pour obtenir conseils sages et service diligent en assurance-Vie et Santé personnelle ou commerciale.

L'EXCELSIOR
Compagnie d'Assurance-Vie

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

MAIN CHAUDE

A

B

C

D

Aubaines!

Mettre la main sur ces gants chauds, c'est braver l'hiver confortablement. Mettre la main sur ces aubaines, c'est savoir économiser. Gants de toutes sortes pour la voiture, la marche, les courses, le travail, les sorties habillées. Téléphoner à 842-6261. Gants pour hommes, rayon 28, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi Dorval, Rockland et Boulevard.

A. Gant en agneau retourné. Doublure en véritable laine d'agneau. Naturel, (liège) ou moka (brun foncé). Pointures P. (8) M. (8½-9), G. (9½-10) EG. (10½)..... 9.99

B. Gant en chevreau africain. Modèle fermé, coutures surjetées, doublure de laine sans couture. Noir ou brun, pointures 8 à 10½..... 5.99

C. Gant en chevreau. Modèle fermé, chaude doublure en peluche de nylon. Noir, moka ou fusain. Pointures 8 à 10½. **Ord. $8.**..... 5.99

D. Gant en pécari. Modèle fermé, surpiqures à la main et doublure de laine sans couture. Naturel. Pointures 7½ à 10. **Ord. 13.95**..... 10.99

Morgan magasin pour hommes

TELEPHONER A 842-6261 — HEURES D'OUVERTURE: CENTRE-VILLE ET SNOWDON, 9 H 30 A 6 H; JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H; DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD, 9 H 30 A 6 H; JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 10 H.

Air Canada réduit ses tarifs individuels* vers l'Europe!

PARIS	$278
ZURICH	289
LONDRES	267
FRANCFORT	289
VIENNE	305
BRUXELLES	278
GLASGOW	267
COPENHAGUE	283

* Tarifs individuels aller-retour classe économique de Montréal. Séjour minimum en Europe : 22 jours ou plus, jusqu'au 15 mai 1970. Tarifs réduits également offerts vers d'autres villes européennes.

Les nouveaux tarifs individuels réduits d'Air Canada vers l'Europe sont vraiment incroyables. Vous n'avez donc plus de raison d'attendre. Faites le voyage de vos rêves maintenant. Communiquez avec un agent de voyage ou Air Canada. Et partez vers l'Europe, n'importe quel jour de la semaine.

Toujours disponibles : tarifs réguliers d'excursion 14-21 jours.

AIR CANADA

NOTRE AFFAIRE, C'EST TOUT LE MONDE

Variétés

Janis Joplin hurle, se déchaîne, et reste "cool"

Janis Joplin, accompagnée par un orchestre de neuf musiciens, et le "Light show" du Lord Maudsley Circus. En première partie, le James Cotton Blues Band. Hier soir, au Forum.

par Yves LECLERC

Janis Joplin ne chante pas, elle hurle. Mais dans son cas, hurler devient un art.

Tout commence par un terrible cri arraché à la gorge, qui vous touche les nerfs plutôt que les oreilles. Au milieu de cette discordance apparaît soudain un filet de voix, mince, très pur et mélodieux, qui prend de la force, s'enfle, se raffermit et finit par dominer le cri, le faire disparaître.

On reste suspendu à cette voix étonnante qui après quelques instants, s'accompagne d'un son rauque qui monte, se déchaîne, et redevient un hurlement sauvage, et s'éteint.

Ce qu'elle chante? Pas grande importance, et de toute façon il n'y a rien à y comprendre. Ce qui vous atteint et vous maintient tendu sur le bord de votre siège, c'est le son exaspéré de sa voix, c'est son extraordinaire vitalité, ce sont les sonorités à la fois savantes et directes de l'orchestre.

Quand elle entre en scène, on est un peu déçu: bien sûr, la distance et le jeu des éclairages masquent son extraordinaire laideur, mais elle a l'air, l'allure et l'accent d'une "teenager" hystérique qui trépigne, bat l'air de ses poings et secoue sa chevelure désordonnée.

Pourtant, peu à peu, on se prend au jeu et on oublie l'apparence et le costume bigarré, tandis que les gestes commencent à prendre leur sens. Quand elle ne chante pas, elle se mêle à l'orchestre, qu'elle excite du geste et de la parole comme on fouette un cheval au galop. Tout à coup elle se retire derrière, et les musiciens viennent à l'avant-scène, pour lui redonner la place quelques instants plus tard.

Il n'y a rien de sobre chez Janis Joplin. Dieu merci. Il n'y a pas place, dans toute cette démesure, dans tout cet excès de son, de lumière et de sensualité, pour des choses calculées ou épurées. Ou bien vous marchez à fond, ou bien vous sortez en claquant les portes.

Et si vous marchez, il ne faut pas tenter de "suivre" ce qui se passe, il faut accepter de vous perdre dans ces cris, ces mouvements, ces images.

Vers la fin, quand elle trouve que le public (à peine une demi-salle, hélas!) ne réagit pas assez, elle le pique, le défie de monter vers elle, de venir danser sur sa musique. Plusieurs centaines de jeunes la prennent au mot et se précipitent vers la scène.

Les placiers, les gardes sont pris de panique, ils montent sur les tréteaux lui faire un rempart. Elle, très calme, contemple le tout d'un air amusé, puis se remet à chanter. Elle se penche pour serrer des mains, fait monter près d'elle des jeunes que les gardes ont repoussés au loin. Avec un "cool" superbe, elle contrôle la situation, puis, quand elle en a assez, elle le dit et sort de scène.

Tout le temps du spectacle, l'oeil était distrait de la scène par le "light show" assez réussi du Lord Maudsley Circus. Au début, c'était agaçant, puis on se rend compte que d'avoir ainsi le regard tiraillé entre deux centres d'intérêt, ça fait partie du jeu.

En première partie, en l'absence de Claude Dubois, le James Cotton Blues Band a tenu la scène pendant plus d'une heure... et bon nombre de gens sont tout simplement sortis fumer une cigarette.

Sage précaution, car ils auraient pu s'endormir, et rater Janis Joplin!

Décès du sénateur O. Irvine

Le sénateur Olive Irvine est décédée samedi, à l'Hôpital d'Ottawa, à l'âge de 74 ans. Mme Irvine était une conservatrice de Winnipeg.

Anne Morrow Lindberg: un huitième livre

DARIEN, Conn. (PA) — L'épouse de Charles Lindberg, qui s'est fait connaître dans le domaine littéraire, publiera bientôt son huitième ouvrage intitulé "Earth Shine".

Le premier livre d'Anne Morrow Lindberg avait été publié sous le titre "North To The Orient", en 1934.

Agée de 63 ans, cette femme active conserve un teint bronzé par le soleil car elle passe une bonne partie de son temps à l'extérieur de sa maison à Darien, Connecticut.

Ne mesurant que cinq pieds de hauteur, sa taille paraît encore plus petite en comparaison de celle de son mari, le célèbre aviateur maintenant âgé de 67 ans.

Pour écrire, elle s'installe dans un ancien hangar à outils, converti en cabinet de travail où se trouvent un grand pupitre et quelques meubles très simples.

Originaire d'Englewood, dans le New Jersey, Anne Morrow Lindberg rappelle que son enfance fut heureuse bien que ses parents étaient sévères en matière d'éducation pour leurs quatre enfants.

Son père, Dwight Morrow, avait été sénateur républicain au New Jersey et ambassadeur au Mexique.

Anne fréquenta une école privée de New York, et ensuite le Smith College où elle obtint ses diplômes en 1928. Durant ses années d'études universitaires, elle remporta des prix pour un essai littéraire et un récit-fiction.

Elle avait également signé des poèmes qui furent publiés dans le magazine Scribner, manifestant son talent d'écrivain, et son attirance pour ce métier depuis sa jeunesse.

Faites vos achats de viandes aux PRIX DE GROS
CHEZ
EAST-END BUTCHERS

POINTE DE BOEUF SANS PERTE COMPLETE	LB 69¢	SPENCER FAUX FILET COMPLET	LB 75¢
T-BONE STEAK	LB 89¢	ROTI DE PORC FRAIS	LB 55¢
TRANCHE de VEAU	LB 69¢	STEAK HACHE	LB 59¢

Attention spéciale pour propriétaires de congélateurs et restaurateurs

5 MAGASINS POUR VOUS SERVIR
- 4510, IBERVILLE — 522-9638
- 244, DE CASTELNAU — 279-2457
- 2300, MONT-ROYAL E. — 522-5027
- 2021, FRONTENAC — 526-6500
- 9601, NOTRE-DAME E. — 353-0500

GRATIS: UNE LIVRE DE FOIE DE BOEUF AVEC CHAQUE ACHAT DE $10 OU PLUS

La défense résistera à toute tentative d'extradition de Minichiello

ROME (UPI) — Les procureurs italiens de la défense combattront toute tentative de déporter Rafaele Minichiello aux Etats-Unis et projettent de réclamer un examen psychiatrique du "marine" américain qui a détourné à la pointe d'une arme un biréacteur commercial américain, révèlent aujourd'hui des sources légales.

La requête d'examen devait servir de tremplin pour un allégué de la défense voulant que Minichiello souffrait d'aliénation mentale quand il a détourné un appareil Trans World survolant la Californie et l'a forcé de le transporter sur une distance de 6,700 milles jusqu'à son pays natal.

Le vétéran du Vietnam âgé de 20 ans et venant de Seattle, Wash., a été capturé samedi par la police italienne dans les collines au sud de Rome et de la sorte s'est terminée sa fugue au-dessus de deux continents et d'un océan.

Son vieux père, Luigi, qui vit dans le sud de l'Italie, a désigné les avocats Mario Siniscalchi, de Naples, et Nicola Lombardi, de Rome, pour défendre son fils. Ces derniers s'attendent de voir pour la première fois aujourd'hui Minichiello détenu à Rome. Aucun n'a pu être rejoint mardi mais leur stratégie a été décrite brièvement par des sources légales.

Les Etats-Unis ont demandé samedi dernier que Minichiello soit remis entre leurs mains en vertu d'un mandat d'arrestation. Il pourrait être condamné à mort s'il était trouvé coupable de piraterie aérienne aux Etats-Unis.

Le procureur adjoint de la poursuite, Massimi Carli, a toutefois déposé dimanche et lundi un total de huit accusations contre Minichiello qui pourraient entraîner un total de 30 années d'emprisonnement.

Des experts légaux ont déclaré que le fait de porter des accusations éliminait la possibilité que Minichiello soit remis entre les mains des autorités américaines. Elles ont précisé qu'il ne pouvait leur être remis qu'après des démarches formelles d'extradition.

Carli a dit lundi qu'il était assuré que Minichiello subirait d'abord son procès en Italie. Un porte-parole de l'ambassade américaine a dit mardi qu'aucun avis formel de cela n'avait été reçu à ce jour de la part du gouvernement italien.

Même s'il subit son procès et est condamné en Italie, Minichiello pourrait être déporté aux Etats-Unis à l'expiration de sa sentence d'emprisonnement. Il doit également répondre à des accusations devant une cour martiale au Camp Pendleton, Cal., de vol avec effraction dans un bureau de poste.

Enquête sur la mort de Jean-Yves Martin

SAINT-PASCAL (PC) — La Sûreté du Québec, a Saint-Pascal de Kamouraska, vient d'instituer une enquête relativement à la mort de Jean-Yves Martin, 26 ans, de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, trouvé mort, samedi, dans un uits de gravier.

Selon la police, la mort serait attribuable à l'asphyxie par l'oxyde de carbone.

On se demande toutefois si la victime n'aurait as été placée dans le puits pour faire croire à un suicide alors qu'il s'agirait peut-être d'un meurtre. Les enquêteurs n'écartent pas non plus l'hypothèse d'un accident.

Lorsqu'on a trouvé la voiture dans le puits, le jeune Martin gisait dessous, une lampe de poche à ses côtés.

Découverte de $125,000 d'obligations volées

Les détectives montréalais ont découvert hier après-midi pour environ $125,000 d'obligations municipales volées le printemps dernier, cachées dans un casier de la consigne de la Gare Centrale, boul. Dorchester.

Les obligations retrouvées avait été volées le 9 mai dernier à la station de métro Sherbrooke sur la personne d'un messager d'une maison de courtage locale.

Ces obligations, émises par la municipalité de Sainte-Agathe, sont payables au porteur.

Le sergent-détective Camille Fauchon de la sûreté du poste no 14 a été chargé de l'enquête.

La Croix-Rouge canadienne aide les sinistrés de Banja Luka

A la suite du séisme qui a frappé la ville de Banja Luka, en Yougoslavie, il y a quelques semaines, le gouvernement canadien et la Société canadienne de la Croix-Rouge ont participé à l'organisation des secours d'urgence.

Par ailleurs, plusieurs Canadiens se sont adressés à l'ambassade yougoslave à Ottawa, ces jours derniers, pour s'enquérir de la façon dont elles doivent procéder pour faire parvenir des dons aux sinistrés.

Afin de renseigner ces personnes et toutes celles désireuses de venir en aide aux victimes du séisme, nous publions ici l'adresse où elles peuvent faire parvenir ces dons. Les chèques devront être faits au nom de la "Caisse de secours Banja Luka" et envoyés à la Société canadienne de la Croix-Rouge, 95 ouest, rue Welleseley, Toronto, Ontario.

Cet argent sera versé à la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge à Genève qui coordonne présentement l'aide internationale pour ce désastre. La Croix-Rouge canadienne émettra des reçus officiels aux donateurs.

Maire réélu à Lachenaie

M. Joseph-Edouard Sarrazin a été réélu maire de Lachenaie pour un troisième mandat consécutif tandis que les conseillers élus sont MM. Raoul Mathieu, Eugène Latour, Marcel Desroches, Florent Barbe, Raoul Venne et Mathieu Mathieu.

Woodhouse
LES PLUS GRANDS DÉTAILLANTS D'AMEUBLEMENT AU CANADA
établis en 1911

VENTE

A. MOBILIER TRADITIONNEL — EN SPÉCIAL $269 SEULEMENT $12 par MOIS
Très joli mobilier revêtu d'un magnifique velours que vous pouvez choisir dans un éventail de couleurs. Les dossiers sont munis de coussins semi-attachés et capitonnés. Un volant orne le bas de ces meubles. Le sofa à 3 coussins, la causeuse et le fauteuil assorti forment un ensemble ravissant !

B. Jolie causeuse — EN SPÉCIAL $199 ($8 par mois)
Causeuse de même description également disponible à un prix spécial.

C. Fauteuil assorti — EN SPÉCIAL $129 ($6 par mois)
Fauteuil de même description également disponible à un prix spécial.

ACHETEZ DÈS MAINTENANT, ET PROFITEZ DE CES BAS PRIX SPÉCIAUX

Mobilier de salon, 2 mcx de style colonial — EN SPÉCIAL $289
Sofa à haut dossier massif et berceuse pivotante assortie. Les accoudoirs sont ornés de bois apparent fini noyer. Joli volant au bas. Tissu : toile cotonnée avec imprimés multicolores. RÉG. 339.95
Seulement $12 par mois

KROEHLER FAUTEUIL ASSORTI 79.95

Sofa-lit à double usage — EN SPÉCIAL $189
Un attrayant sofa avec dossier capitonné qui cache sous son siège un confortable matelas muni de 252 ressorts spiraux. Il est revêtu d'un tissu durable avec couleur au choix. RÉG. 229.95
Seulement $8 par mois

Fauteuil inclinable — EN SPÉCIAL $68
Dossier capitonné à boutons, revêtu de vinyle expansible. Choix de couleurs. RÉG. 89.95

Bibliothèque à portes vitrées — EN SPÉCIAL 19.88
Portes vitrées coulissantes. Fini noyer. 16" x 32" x 33". RÉG. 27.95

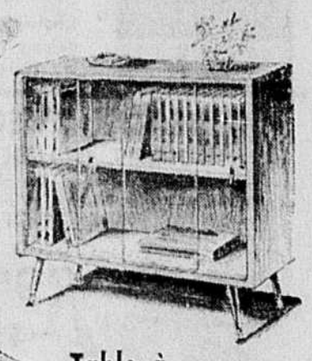

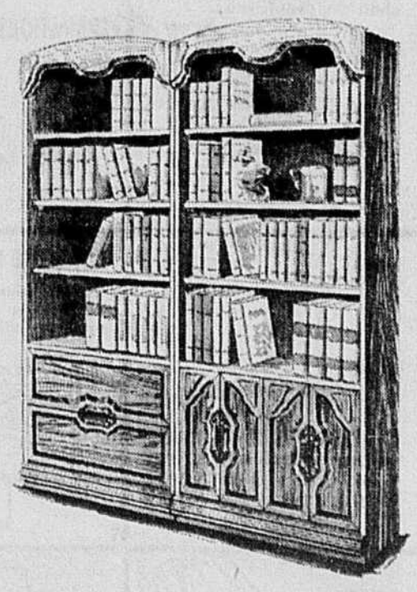

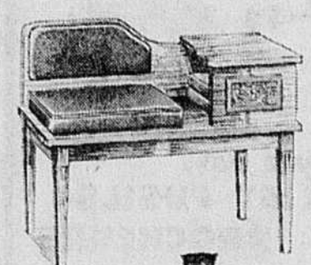

Table à téléphone — EN SPÉCIAL 29.88
Fabriquée en bois franc. Siège et dossier coussinés. RÉG. 39.95

Bibliothèque avec tiroirs — EN SPÉCIAL $129
Attrayant meuble muni de quatre rayons et 2 tiroirs. RÉG. 159.95

Bibliothèque avec portes — EN SPÉCIAL $149
Pièce décorative. Quatre rayons et 2 armoires. Fini chêne. RÉG. 179.95

Radio-phono AM/FM/Stéréo — EN SPÉCIAL $229 ($10 par mois)
Elégant cabinet de contre-plaqué noyer. Système sonore de 4 haut-parleurs. Table tournante BSR-UA15, aiguille de diamant. RÉG. 259.95

OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 H. A.M. A 6 H. P.M. JEU. ET VEN. JUSQU'A 9 H. P.M.
SAMEDI JUSQU'A 6 H. P.M.

Woodhouse — 915 est, rue Ste-Catherine — Tél.: 845-9261

Les ambassadeurs du festival de la Coupe Grey

La saison de football est loin d'être terminée à Montréal. De fait, c'est dans la métropole qu'auront lieu les festivités de la Coupe Grey. Jean-Guy Potvin, Paul Gadoury, Mike Denega et John Peacock n'ont pas épargné leurs efforts pour faire de ces festivités les plus grandioses à n'avoir jamais existé.

Manque de tact de Jean-Claude Killy

par Michel BLANCHARD

Le protocole qui entoure les activités de Jean-Claude Killy a été sérieusement bousculé, hier, lors de la conférence de nouvelles, à l'hôtel Reine-Elizabeth.

On avait convoqué les journalistes entre 5 h. p.m. et 7 h. p.m., mais Jean-Claude, après avoir laissé choir, dans un mauvais anglais d'ailleurs, "I am happy to be here", s'est limité à une entrevue pour la radio-télévision d'Etat.

Les représentants des stations radiophoniques de Montréal, ainsi que les journalistes des différents média d'information, en sont restés bouche-bée. Le malheureux journaliste qui arrivait à la conférence de nouvelles avec 30 minutes de retard se retrouvait devant la responsable des relations publiques du grand skieur Français, devant le représentant de la maison Head . . . mais sans Killy.

Après avoir discuté de longs moments avec ces messieurs des Etats-Unis, on a finalement accepté de "redéranger" Jean-Claude Killy, et de le faire reparaître devant les scribes montréalais.

—

On se souvient des dernières déclarations de Guy Périllat, lors de sa visite à Montréal, au sujet de l'amateurisme. Périllat ne s'était pas gêné pour affirmer qu'il gagnait $25,000 par année, lors qu'il s'alignait avec l'équipe de France.

Killy a été un peu mons catégorique : "Il est certain que nous ne pouvions subvenir à nos besoins tout seul. En ce qui me concerne, je travaillais pour une compagnie de ski, en plus d'être douanier. Je ne sais pas au juste quel montant je gagnais par an."

—

Killy a remporté tous les grands honneurs au monde. En 1967 et 1968 il a gagné la Coupe du Monde, avec le maximum de point. Depuis, aucun titre ne lui a échappé. Si bien, qu'en 1968 Jean-Claude Killy s'est retiré en pleine gloire.

Après de tels succès, après avoir réussi l'impossible, il est à se demander si le skieur français chérit d'autres ambitions.

"Bien sûr. Même si j'ai été un grand skieur, il me reste beaucoup de choses à réaliser. Je ne considère nullement ma vie comme terminée. J'ai encore une foule de projets."

Jackson en nomination pour deux trophées Schenley

Les résultats concernant le deuxième tour de scrutin, pour l'obtention des trophées Schenley du Canada, n'ont surpris personne.

Russ Jackson, dans la conférence de l'Est, a été sélectionné pour deux trophées. Il est en nomination à titre du joueur Canadien de l'année, ainsi que pour le joueur par excellence. On se souvient que Jackson avait été le premier choix des Rough Riders d'Ottawa au repêchage, en 1958. Jackson a remporté ces trophées à deux occasions par le passé, soit en 1963 et 1966.

Si le quart arrière des Rough Riders mérite à nouveau cet honneur, il égalera le record de Jackie Parker.

Toujours dans la conférence de l'Est, c'est un autre joueur de Frank Clair qui a été choisi le joueur de ligne le plus efficace. Il s'agit de Billy Joe Booth.

Dans la conférence de l'Ouest, cet honneur a été mérité par John Lagrone, des Eskimos d'Edmonton. Lagrone est avec les Eskimos depuis 1967 seulement. A sa première saison, il avait été nommé le meilleur joueur des Eskimos à faire partie de l'équipe d'étoiles.

George Reed, des Roughriders de Regina, les champions de leur division, a été choisi le joueur par excellence. L'an dernier cet honneur avait échappé à Reed en raison de la solide performance de Bill Symons, avec les Argonauts de Toronto. Reed avait remporté ce trophée en 1965.

Le titre du joueur canadien de l'année, toujours après deux tours de scrutin, revient à Jim Young, des Lions de Vancouver. Young est l'un des rares joueurs a avoir fait le saut avec un club de la ligue Nationale de football. Young était revenu au Canada à la suite d'un échange.

Le troisième et dernier tour de scrutin choisira le gagnant dans chacune des trois catégories. Ce n'est que le 28 novembre prochain que la remise des trophées de football Schenley du Canada se fera. La cérémonie aura lieu à l'hôtel Champlain de Montréal.

Armstrong avec le Oklahoma State ?

EDMONTON (PC) — Selon "The Journal", Neil Amstrong, pilote des Eskimos d'Edmonton, abandonnera probablement le club pour devenir directeur athlétique à l'Université Oklahoma State, son Alma Mater. Le contrat d'Armstrong ne prend fin qu'à la fin de la saison prochaine, mais les deux parties peuvent le résilier en tout temps.

Les rumeurs ont couru au début de la saison voulant que Armstrong soit congédié, mais on ne pouvait prendre une décision à ce sujet avant la fin du calendrier régulier. On sait que les Eskimos ont été éliminés cette saison dans la conférence de l'Ouest.

* * *

John Wydareney, du Edmonton, a mérité le trophée Jackie-Parker, accordé annuellement au joueur qui a fait preuve de qualités de chef et de désir au jeu. Il a aussi été choisi comme étant le joueur le plus populaire, en compagnie de John Lagrone.

* * *

Les Roughriders de Regina ont perdu pour la balance de la sison les services du centre-recrue Bruce Gainer, qui a subi une fracture au poignet gauche, dimanche, contre les Eskimos d'Edmonton.

L'appui des pays de l'Est assuré ?

Dans la lutte engagée par plusieurs villes candidates à l'organisation des Jeux olympiques d'été et d'hiver de 1976, Montréal possède de sérieux atouts. Il y a de fortes chances pour que la majorité des pays de l'Est, par l'entremise des comités nationaux olympiques optent en sa faveur, le 13 mai 1970. Supposition logique, puisque la tchécoslovaquie et plus particulièrement la ville de Prague posera sa candidature pour obtenir l'organisation des jeux de 1980. L'Union soviétique, pour une fois, se désisterait en faveur de la Tchécoslovaquie, qui a fait une présentation préliminaire de ce projet d'organisation, lors des travaux de Dubrovnik.

Si une telle entente intervient, la majorité des pays de l'Europe de l'Est apporteraient leur appui à la candidature de Montréal plus qu'à celle de Los Angeles. Une affaire à suivre.

AUTO-CENTRE DUPUIS

angle boul. de Maisonneuve et rue Amherst

LE PNEU À NEIGE LE PLUS EN DEMANDE DU CANADA

GOODYEAR

PNEUS À NEIGE

Suburbanite

nylon 4 plis

26.95 (775-14-15) flancs noirs

- 260 crampons à sculptures profondes procurent une adhérence sûre dans la neige et la boue.
- Semelle caoutchouc TUFSYN, le caoutchouc le plus résistant jamais utilisé par Goodyear. Durée exceptionnelle.
- 4 plis de cable nylon 3-T pour augmenter la durabilité et la sécurité.
- Peut recevoir des clous antidérapants Goodyear qui doublent l'adhérence sur la glace.

Aubaine ! Pneus d'hiver rechapés à prix "choc"

Dim: 6.50 x 13

Carcasse vérifiée à l'usine pour assurer le maximum de sécurité.

10.95 ch.

COMPOSEZ 842-6171

AUTO-CENTRE DUPUIS — RAYON 921

Angle. Boul. de Maisonneuve et rue Amherst

DEUX FOIS PLUS D'ADHERENCE SUR LA GLACE VIVE

Clous antidérapants

7.50 PAR PNEU "SUBURBANITE"

5.00 PAR PNEU "SURE-GRIP"

Duo cuisinière 24 po. Réfrigérateur 5 pi. cu. "Force Electrical" à un bas prix sensationnel

Ordinairement $129 ch.

PRIX SPECIAL "CHOC"

$99 CH.

Cuisinière électrique peu encombrante

- Dessus et tableau à l'épreuve des taches
- 3 éléments tubulaires "Chromalex" à chauffage rapide, garantis pour 3 ans (1500 watts)
- Elément de fourneau tubulaire "Chromalex" de 2000 watts
- Four avec grilles amovibles pour faciliter le nettoyage
- Tableau-commutateur incliné d'accès facile, élimine le passage de la main au dessus des casseroles.

Réfrigérateur 5 pi. cu. pour bars ou roulottes

- Dessus de plastique résistant à la chaleur
- Congélateur pleine largeur
- 2 clayettes coulissantes à hauteur réglable
- Bac à légumes avec couvercle en verre cristal
- Compartiments pour beurre, bouteilles; niches à oeufs dans la porte
- Tiroir pour viande semi-congelée
- Porte à fermeture magnétique
- Eclairage intérieur automatique
- H. 34 x L. 20 13/16 x P. 23 3/16 pouces.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — AUTO-CENTRE DUPUIS ANGLE Bd DE MAISONNEUVE ET RUE AMHERST — RAYON 925

AUSSI EN VENTE AU MAGASIN CENTRE-VILLE

VENTE

PRÉ-SAISON

20 A 50% D'ESCOMPTE

SPÉCIAL 3 OPTIONS

DEBUTANT

SKI bois avec harnais
BOTTES à boucles
BATONS métalliques
VALEUR $100 POUR $59

INTERMEDIAIRE

SKI de bois Cervinia
BOTTES Caber
BATONS métalliques
HARNAIS Cober
VALEUR $150 POUR $99

EXPERT

SKI fibre de verre ou métal Lamborghini
BOTTES Caber
HARNAIS Cober
BATONS métalliques
VALEUR $240 POUR $159

Fusalp	Caber	Kastle
Anba	Rosemount	Lamborghini
Montant	Le Trappeur	Hart

la boutique du ski

1707 st-denis, montréal, p.q.

tél. 845-4773

Vendre ou courir à la faillite: tel est le dilemme à longue échéance pour Atwell ?

"Je doute qu'il se trouve à Montréal un groupe d'hommes qui soit prêt à débourser $1 million pour l'achat de la franchise des Alouettes."

Cette opinion nous a été exprimée par un membre du groupe ayant à sa tête Johnny Newman, et qui est venu à une heure près d'acheter le club local de football il y a quelques années. Cet homme, qui désire conserver l'anonymat, nous explique son doute en disant que selon lui, ceux qui achèteraient l'équipe auraient à dépenser une petite fortune pour changer le visage du club, en faire une organisation vraiment populaire parmi la gent sportive locale.

"Je ne crois pas personnellement que deux ou trois victoires suffiraient à ramener les foules d'autrefois, et à créer dans l'esprit des Montréalais cette atmosphère nécessaire au succès et à la vogue des Alouettes", nous a-t-il dit. "Pas quand vous avez deux organisations aussi florissantes que celles du Canadien et des Expos", a-t-il ajouté. Il est plus difficile, selon lui, de redonner au public le goût d'un produit qu'il a délaissé que de l'intéresser à un tout nouveau.

C'est son opinion qu'un groupe de jeunes pourrait songer à acheter les Alouettes dans la perspective de voir leur investissement leur r a p p o r t e r après un certain nombre d'années. Redonner aux A l o u e t t e s l'allure d'un grand club, d'une organisation sportive de grande classe n'est pas une affaire de courte haleine, insiste-t-il pour dire.

Joe Atwell, le propriétaire actuel de l'équipe, prétend-il, n'a jamais compris la mentalité montréalaise, soit celle d'une grande métropole internationale, d'une ville aux trois quarts d'expression française.

Montréal n'est pas une ville où, à l'automne, on ne parle que de football, on ne pense que de football, et où, pour être bien à la page il faut aller aux matches de football comme dans certaines autres cités canadiennes où tout, à cette période de l'année, tourne autour du football . . . comme à Hamilton, d'où vient Atwell.

Le football à Montréal n'est qu'un divertissement parmi tant d'autres. Il y a une telle variété d'attractions de toutes sortes qu'il faut que le club soit quelque chose de vraiment formidable pour intéresser le public.

Et l'homme d'ajouter qu'à m o i n s qu'on ne reconnaisse le fait français à Montréal et qu'on ne cherche à développer un climat sympathique aux sportifs d'expression française, ce sera la faillite.

Ces sportsman soutient que deux offres avaient été faites pour l'achat des Alouettes, au temps où Ted Workman en était le propriétaire. Une première de $375,000 avait paru dérisoire au président du club. Il soutient que la seconde pour une somme de $500,000 est venue à une heure près d'être acceptée. C'est qu'à ce moment Mackenzie Gidden et Dave Workman, frère de Ted Workman décidèrent de vendre leurs actions dans le club.

"Si à 5 h. ce jour-là, Ted Workman ne s'était pas trouvé un nouveau partenaire ou ne se décidait à racheter lui-même les parts de son frère et de Gidden, notre groupe achetait le club. Mais à 4 h., Joe Atwell devenait officiellement le partenaire de Ted Workman."

Assistances

Année	Moyenne	Total
1960	23,192	162,344
1961	18,752	131,264
1962	21,492	150,444
1963	22,277	155,939
1964	20,627	144,389
1965	18,564	132,512
1966	17,104	119,728
1967	12,629	88,403
1968	16,174	113,218
1969	?????	?????

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Seul le match de la coupe Grey aura réussi à remplir l'Autostade...

"Jim Trimble n'a pas su profiter de l'excellent héritage que lui avait laissé Perry Moss" - Cahill

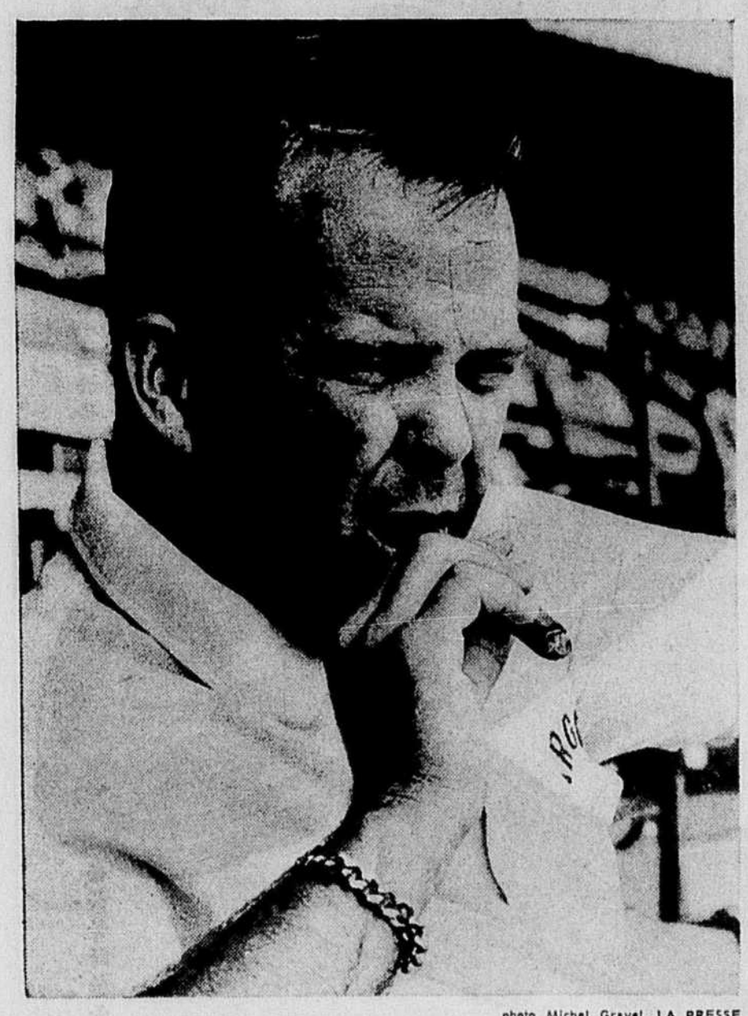

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Cahill et le cigare de la victoire

Leo Cahill, qui est devenu, avec les Argonauts de Toronto, l'un des instructeurs les plus respectés dans le monde du football canadien, croit que les Alouettes sont au même point aujourd'hui qu'ils l'étaient lorsque Ted Workman a congédié Perry Moss.

"Je pense que les Alouettes étaient alors à la veille de s'épanouir, et je crois que c'est exactement la situation aujourd'hui", nous déclare-t-il.

Quand Moss a été remercié, Cahill, son principal adjoint, a alors cherché à lui succéder. "Les directeurs du club me disaient tous alors qu'ils étaient en ma faveur, mais que Ted Workman ne voulait pas de moi. Plus tard, des gens m'ont déclaré que Workman avait voulu m'engager, mais que les directeurs s'y étaient opposés. Où est la vérité?"

C'est peut-être, pense-t-il, que Jim Trimble a alors offert ses services. Personnellement, j'ai toujours pensé que Workman et les directeurs avaient voulu aller chercher un homme de prestige, un grand nom, et que Trimble remplissait bien cette condition à la suite de ses succès à Hamilton.

Si Moss était demeuré, Sandy Stephens serait devenu un quart-arrière de classe, pense Cahill. Le malheur, c'est qu'il ne s'est pas rapporté en excellente condition physique au camp. Mais un plus grand malheur encore, et là où les Alouettes ont fait une chute dont ils ne se sont pas relevés depuis, c'est lorsque l'échange Sam Etcheverry-Bernie Faloney n'a pas été complété. "Si nous avions obtenu Faloney pour jouer avec Don Clark et George Dixon, nous aurions été simplement sensationnels. Les Alouettes n'ont jamais eu un successeur adéquat pour Etcheverry. Sonny Wade me paraît l'homme qui réussira le truc".

Un autre malheur du club montréalais, selon Cahill, c'est que Trimble ait échangé des joueurs du calibre de Chuck Walton, Billy Ray Locklin, Ted Page, Billy Waite et Barrie Hansen que nous avions recrutés, et que nous considérions comme de p u i s s a n t s atouts. Il avait en main une équipe solide, et il l'a démembrée".

Cahill ajoute qu'il lui faut reconnaître que sous le règne de Moss, le club avait dépensé beaucoup d'argent pour recruter des joueurs. L'équipe allait récolter les fruits de cette moisson lorsque Moss a été congédié.

Cahill ne nous cache pas sa sympathie pour l'actuel chef instructeur Kay Dalton, des Alouettes. Il avoue que celui-ci et le propriétaire Joe Atwell sont dans une situation difficile et délicate, car apparemment le public montréalais a perdu confiance et intérêt dans le club.

Si seulement on pouvait prévoir si le club commencera en lion ou en agneau la saison prochaine. Là est tout le problème, croit-il. Si l'équipe remporte quelques v i c t o i r e s consécutives au commencement, les foules reviendront. Mais si c'est le contraire, c'est le désastre.

"Rien n'est plus difficile dans les sports que de remettre sur le sentier du succès une équipe qui a pataugé dans le marasme pendant des années, car la confiance, la combativité, la volonté ne sont plus là", déclare Cahill.

Les "statu quo" de Golab

Tony Golab, directeur-gérant des Alouettes, ne nous a jamais paru plus positif, plus catégorique.

"En autant que je sache et que je suis concerné, le même personnel des instructeurs sera de retour au complet la saison prochaine.

"Nous sommes en pourparlers avec deux ou trois joueurs de la ligue Continentale qui sont désireux de venir jouer au pays.

"Nous allons naturellement continuer à faire du recrutement après la saison régulière. Mais si nous parvenons à combler quelques points faibles, nous aurons une très bonne équipe.

"Que nous gagnions deux ou trois matches consécutifs à l'ouverture de la prochaine saison, et vous verrez 25,000 personnes à l'Autostade. Oui, je pense et je suis convaincu que deux ou trois victoires successives suffiront à nous ramener tous nos partisans.

"L'image du club? En engageant Sam Pitt, je pense que nous avons pris la bonne route. Déjà l'image a beaucoup changé.

"Si je pense que M. Joe Atwell restera propriétaire du club ou le vendra ? Je crois que M. Atwell désire rester. Mais tout ceci est son secret. C'est un robuste individualiste qui prend personnellement ses décisions !"

...et Jim Trimble accuse Perry Moss

L'ex-directeur-gérant et chef-instructeur Jim Trimble, des Alouettes, nous dit qu'il faut remonter au match de la coupe Grey de 1954 pour le commencement de la glissade des Alouettes et de ses infortunes.

Mais si, selon lui, la bonne fortune du club local a changé à ce moment, c'est l'échange Sam Etcheverry-Hal Patterson qui a porté à l'équipe et à l'organisation un coup dont elle ne s'est jamais complètement remise. En perdant ses deux grandes vedettes, Etcheverry, qui refusait de se rapporter au Hamilton, et Patterson, qui allait se joindre aux Tiger-Cats, sans recevoir des remplaçants adéquats, le club s'était lui-même asséné un véritable knockout.

Trimble prétend que l'erreur de Perry Moss qui, à ce moment était devenu le successeur de "Peahead" Walker à la tête des Alouettes, a été de faire preuve de trop d'impatience. Il a voulu, à force d'argent, chercher à "acheter" une équipe gagnante. Or, un club dans la ligue Canadienne de football ne se bâtit pas du jour au lendemain. Il faut des efforts et de la patience et encore des efforts et de la patience.

Peut-être que moi aussi quand j'ai remplacé Moss, j'ai voulu aller trop vite... parce que je savais que le propriétaire était impatient de mettre sur le terrain une équipe gagnante. J'accepte ma part de blâme.

Montréal est une ville qui exigeait deux choses de son équipe de football: un club gagnant et un qui pouvait lui fournir un spectacle enlevant. Elle n'a eu ni l'une ni l'autre. Ce s o n t là les deux raisons pour lesquelles les sportifs de la métropole l'ont boudée.

Ce qu'il faut aux Alouettes, c'est une administration intelligente et possédant des ressources financières très considérables.

Et ce que cette administration intelligente doit faire, c'est d'établir un climat qui crée dans le public montréalais l'impression que ce club Alouettes est le sien. Car pourquoi le Canadien a-t-il toujours joui d'une telle popularité si ce n'est parce que la population sportive de la métropole et du Québec le considère comme son club. C'est quelque chose qui fait partie de la communauté, de la vie des Montréalais".

Incroyable! Les Alouette doivent compter sur le plan de péréquation!

A notre époque, la ligue Canadienne de football est en vérité un rare phénomène.

Où trouver en Amérique un circuit sportif où des équipes évoluant dans des villes ayant des populations approximatives de 100,000 comme (Regina), 300,000 (Calgary), 275,000 (Edmonton); 400,000 (Hamilton) et 450,000 (Ottawa et sa banlieue) doivent faire la lutte à d'autres comme Montréal, Toronto et Vancouver, qui sont plusieurs fois plus populeuses.

Nul mieux que les dirigeants de la ligue pour se rendre compte de la fragilité de la base de leur circuit. Ils ne savent que trop bien que certaines villes ne sont demeurées dans la ligue qu'à cause de l'esprit civique de leur population, de l'initiative des directeurs des équipes, et de la fierté de tous et de chacun d'appartenir à une organisation canadienne.

Aussi, il y a quelques années, ils avaient conçu un plan pour assurer la survivance de leur ligue. Un plan de péréquation (ou d'égalisation) basé sur les recettes des équipes, celles attirant les foules les plus nombreuses versant une partie de leurs revenus aux clubs les moins fructueux.

"Nous avions imaginé ce plan en fondant nos espoirs et nos calculs sur la possibilité que Montréal, Toronto et Vancouver versent un certain surplus de leurs recettes aux équipes jouant devant des foules moins considérables", de nous dire un officiel de la ligue.

"Or, depuis quelques nnées, ce sont les Alouettes, le club de la ville la plus populeuse au pays, qui profitent de ce plan et qui reçoivent de clubs qui, de peine et de misère, bouclent leur budget. C'est inconcevable. Cela ne peut continuer."

Les clubs Toronto et Vancouver, même lorsqu'ils terminaient au bas du classement de leurs divisions respectives, attiraient suffisamment de spectateurs et retiraient assez de recettes pour verser à ce fond de péréquation alors que les Alouettes, eux, même lorsqu'ils ont fini en 3e place, ont reçu des sommes des autres équipes.

"Il faut que les Alouettes prennent leur part des responsabilités", de nous dire un officiel d'un club. "Qu'ils fassent quelque chose pour améliorer la situation à Montréal où l'équipe devrait être un plus grand succès que n'importe où ailleurs. Montréal est une ville où la principale équipe de hockey et de baseball sont des succès incroyables. Pourquoi pas celle du football ?" Et le m ê m e sportman d'ajouter : "Qu'on ne vienne pas blâmer la population de Montréal!"

Les Canadiens ? A qui la faute ?

Dougalas "Peahead" Walker était un grand recruteur de joueurs... américains.

Perry Moss était lui aussi un grand recruteur de joueurs ... américains.

Et Joe Atwell nous dit que le problème des Alouettes a été, depuis des années, celui de la faiblesse de nos joueurs canadiens, parce que par le passé, on ne s'était pas précoupé de cet aspect de la question. Peut-être parce qu'à ce moment il n'y avait pas raison de se pencher sur ce point de vue.

Les Alouettes cherchent depuis quelques années à corriger cette faiblesse. Ils ont fait beaucoup de recrutement en ce sens. Ils ont envoyé des Canadiens dans les universités américaines afin qu'ils se perfectionnent. Les premiers commencent à nous revenir.

Dans les cercles officiels du football, on dit déplorer la faiblesse des Alouettes, mais quand ceux-ci, l'an dernier, ont d e m a n d é que les provinces m a r i t i m e s leur soient accordées comme champ de recrutement, ils ont essuyé un refus.

Les autres clubs, nous dit encore Atwell, sont dans des centres où bourdonnent depuis toujours des équipes de football de toutes les catégories. Tel n'est point le cas des Alouettes.

Pourquoi le Canadien a-t-il été tellement fructueux au hockey? Parce qu'il se trouvait en plein milieu d'un territoire où fourmillaient des clubs de jeunes!

Le jour où les joueurs canadiens du club local en nombre suffisant seront capables d'égaler ou de surpasser ceux des équipes rivales, les Alouettes prendront l'allure d'un club gagnant. Ce jour, pense Atwell, sera demain.

Locataires... jusqu'en 1975 !

Les Alouettes sont locataires de l'Autostade pour les six prochaines années. Ils avaient tout d'abord signé un bail de deux ans, puis, cette année, celui-ci a été prolongé jusqu'à la fin de la saison 1975.

La Société centrale d'Hypothèques et de Logement, qui administre le stade, a jugé à propos qu'il valait mieux ne pas aller au-delà de cette année-là, à cause de la possibilité que Montréal obtienne les Jeux olympiques d'été de 1976. Sagement, elle a voulu éviter les problèmes qui pourraient survenir, si le stade était alors loué à toute équipe sportive.

Sagement, ella a voulu que l'Autostade soit disponible pour tout événement que voudrait présenter le comité d'organisation des Jeux.

Contrairement à ce q u ' o n a prétendu en certains milieux, c'est la SCHL et non les Alouettes qui a assumé les dépenses occasionnées pour l'addition des 5,164 nouveaux sièges portant la capacité totale du stade à 33,291 places. Ces dépenses se sont chiffrées à $265,000, mais les Alouettes, qui avaient payé jusqu'à cette année un loyer annuel minimum de $50,000, ont vu celui-ci doublé.

Les A l o u e t t e s paient donc $100,000 plus 15 p.c. de la recette de tout match où le nombre de spectateurs dépasse un certain total qui n'a pas été dévoilé. Mais il appert que ce chiffre a été dépassé une fois lors de la saison 1968. En vertu de cette clause et de certains autres items du bail on assume que les Alouettes seront en somme ceux qui paieront pour l'agrandissement du stade. Par ailleurs, le club de football est celui qui perçoit tous les revenus des concessions et du terrain de stationnement. Il doit cependant s'occuper de l'entretien ordinaire du stade et du terrain alors que la société voit à ce qu'il est convenu d'appeler l'entretien préventif de l'amphithéâtre.

NOS CHOIX

ANDRÉ TRUDELLE

(Nombre de gagnants : 59 sur 170)
(78 gagnants sur le double choix)

Gagnants d'hier: Southern Chief ($18.30); Pepper Mir ($4.00)

Notre choix	A surveiller
1 — San Juan Freight	Merv Hanover
2 — Ideal Direct	Real Mac
3 — King Tar	Keystone Adage
4 — Debbie's Boy	Blackthorn
5 — Petula Lobell	Yankee Gunner
6 — Pee Wee Adios	A Little Scotch
7 — Ralphus Mir	Perfect Mir
8 — Shadydale C	Roland Duke
9 — Gay Parader	Liberace Hanover
10 — Lively Stepper	Thorpes Victory

Le meilleur : Petula Lobell (5e)
Le négligé: King Tar (3e)

MONSIEUR MYSTÈRE

(Nombre de gagnants: 52 sur 170)
(95 gagnants sur le double choix)

Gagnants d'hier: Southern Chief $18.30); Indian Volo ($4.90) ; Pepper Mir ($4.00).

Notre choix	A surveiller
1 — San J. Freight	Lew Mar
2 — Ideal Direct	Real Mac
3 — Early Lakes John	Keystone A.
4 — Camp Moray	Blackthorn
5 — Petula Lobell	Armb. Intrepid
6 — Pee Wee Adios	B. Hootenanny
7 — Mr. Parish	Scotty Dear
8 — Shadydale Chant	Chocolate Champ
9 — Gay Parader	Liberace Hanover
10 — Thorpe's V.	Caroldon Intrepid

Le meilleur: San Juan Freight (1ère)
Le négligé : Scotty Dear (7e).

Résultats à Blue Bonnets

TROT FUTURITE — BOURSE $10,700
(pas de paris)

Lilas Mir, Dussault	5	5	5	5e	1e	1	1	¾	2.14.1
Spring Mir, Dostie	4	4	2e	1	2	2	2	16	2.14.2
Kaveen, Perreault	7	7	4e	3e	3e	3	3	7	2.17.2
Mar M Glory, Bouthillier	1	1	1	2	4	4	4	8	2.18.4
Laura Chap, Jodoin	2	2	3	4	5	5	5	15	
Two M Dove, Granmaison	6	6	6	6	6	6	6		
Miss Deaville, Patry	3	3	x7	7	7	7	7		

PREMIERE COURSE — TROT — BOURSE $1,200

South Chief, Cyrenne	7	7	5	6	7	6	1	2½	8.15
Queen Ersey, Hebert	5	5	2e	1	1	1	2	2	6.30
Ingenious, Vilandre	1	1	3	4	4e	4	3	½	4.20
Twister M, Bedard	8	8	6	7	6e	5	4	1	19.20
Boozie, Masse	3	3	4	3x	3	3	5	2¾	25.20
C H B, Jutras	6	6	x7	5e	5	7	6	tete	F1.25
Chief Cors, Bergeron	4	4	1	2	2e	2	7	Dis	3.30
Skeeter D, Michelin	2	2	x8	x8	8	8	8		19.20

DUREE: 31.4 1.06.1 1.38.2 2.11.3 Piste bonne
7—SOUTHERN CHIEF 18.30 7.00 3.50
5—QUEEN JERSEY 7.90 4.90
1—INGENIOUS 4.20

DEUXIEME COURSE — AMBLE — BOURSE $1,100

Indian V, Bouthillier	5	5	7	6	6e	4	1	tete	F1.25
New Kirk, Meilleur	6	6	1e	1	1	1	2	½	4.40
Darus, Silwood	4	4	2	3	2	2	3	1	9.30
Eyko, Bruyere	7	7	8	8	7	6	4	tete	9.40
Noseys Bro, Pelletier	1	1	4	4	4	5	5	2	3.70
Two M Vera, Grise	3	3	5	5	5e	3	6	3	17.20
Voice of S, Steele	8	8	6e	7e	8	8	7	6	21.20
Call Ch, Sansoucy	2	2	3e	2e	3e	7	8		8.40

DUREE: 31.3 1.04.2 1.37 2.10 Piste bonne
5—INDIAN VOLO 4.90 3.00 3.00
6—NEW KIRK 4.70 3.80
4—DARIUS 4.60
PARI-DOUBLE: (7-5) $42.30

TROISIEME COURSE — AMBLE — BOURSE $1,900

Magnolia, Gendron	1	1	3	3	4	6	1	1½	4.80
Adios Byrd, Roberge	8	8	8	8	8	7	2	1¼	8.20
Speedy S, Deguise	6	6	6	6	6	5	3	½	F1.90
Beautif Kat, Bruyere	4	4	1	2	1e	2	4	1½	12.20
Hal Dew, Sansoucy	3	3	4	4	5e	4	5	2½	11.40
Speady P, Martineau	2	2	2	1	2	1	6	13	8.50
Azos, Pierce	5	5	5	5	3e	3x	x7	3½	3.30
Liberty F, Farr	7	7	7	7	7e	8	8		9.70

DUREE: 32 1.05.2 1.36.2 2.07.4 Piste bonne
1—MAGNOLIA 11.60 5.60 3.20
8—ADIOS BYRD 7.90 4.20
6—SPEEDY SATAN 2.60
Telstar Han, Beauchemin 4 4 1 1 1 1 2 2 3.30
Blazing Han, Turcotte 5 5 2 2 2 2 1 tete 5.50

QUATRIEME COURSE — TROT — BOURSE $1,700

Atlantic E, Lachance	7	7	7	7	6	5	3	cou	41.30
Fair Edith, Pierce	3	3	6	6	4	3	4	tete	7.40
Nanny Han, Bruyere	1	1	4	4	5	4	5	1	3.20
Davey M, Vilandre	8	8	8	8	8	8	8	6	cou 12.20
Success D, Bouvrette	2	2	5	x5	7	7	7	7	F2.55
Carole K, Rocheleau	6	6	3e	3	3	6	8		11.30

DUREE: 32 1.04.1 1.35.1 2.08.1 Piste bonne
5—BLAZING HANOVER 13.00 6.40 5.30
4—TELSTAR HANOVER 5.80 4.40
7—ATLANTIC ETON 9.70
QUINELLA: (4-5) $29.70

CINQUIEME COURSE — AMBLE — BOURSE $1,500

Pepper M, Grise	5	5	5	1	1	1	1	1½	F1.00
Byrd Adios, Cormier	3	3	3	5	5	4	2	1¾	4.70
Roys Queen Foley	6	6	2	3	4	3	3	1½	23.20
The Tr Maker, Gauthier	4	4	6	7	7	6	4	1	3.20
Dill, Huntress	2	2	4	4e	2e	2	5	5	6.40
Royal Rich, Larochelle	7	7	1e	2	3	5	6	1½	11.30

DUREE: 32 1.06 1.37.3 2.09 Piste bonne
Hasty Joe, Gendron 1 1 7 8 8 8 7 7 Dis 31.20
Dart Mir, Bedard 8 8 8e 6e 6e x8 8 31.20
5—PEPPER MIR 4.00 3.00 2.60
3—BYRD ADIOS 5.10 4.20
6—ROYS QUEEN 6.40

SIXIEME COURSE — AMBLE — BOURSE $1,700

Cim Abbe, Foley	8	8	5	5	6	6	1	tete	10.90
Pleasant E, Bruyere	1	1	4	4	4	3	2	1¾	F0.85
Fiery Grat, Hanna	5	5	6	6	5	5	3	cou	21.30
Tenn Breeze, Turcotte	2	2	2	3	3	4	4	cou	7.40
H S M, Pelletier	3	3	1e	2	2	2	5	cou	3.30
Some A, Martineau	4	4	3e	1e	1	1	6	¾	6.40
Two M Babe, Bedard	7	7	8	8	8	7	7	tete	27.20
Homestretch S, Smith	6	6	7	7	7	8	8		36.40

DUREE: 32 1.04.1 1.36.3 2.08.4 Piste bonne
8—CIMARRON ABBE 23.80 5.70 3.40
1—PLEASANT EMMA 2.80 2.40
5—FIERY GRATTAN 2.70

SEPTIEME COURSE — TROT — BOURSE $2,600

Turnabout, Bourgon	3	3	5	5	4e	4	1	4	2.70
Mighty H, Ponton	7	7	3	3	3	2	2	tete	9.40
Aqua D, St. Jacques	4	4	1	1	1	1	3	4½	F1.65
Kimbo, Gagnon	6	6	7	7	5e	5	4	1¾	4.30
Rynn. Pensive, Pierce	1	1	4	4	6	6	5	3	9.40
Leading U, Cormier	2	2	2	2	2	3	6	2½	41.20
Imprimis, Hanna	5	5	6	6	7	7	7	12	25.20
Sherbr. Way, Gagne	8	8	8	8	8	8	x8		5.20

DUREE: 31.2 1.04.3 1.36 2.07.4 Piste bonne
3—TOURNABOUT 7.40 5.10 3.70
7—MIGHTY HOOT 9.10 4.10
4—AQUA DUKE 2.60
QUINELLA: (3-7) $46.80

HUITIEME COURSE — AMBLE — BOURSE $1,700

Crown Col, Ricard	2	2	6	7	6e	4	1	¾	3.55
Muncy A, Hanna	1	1	4	4	5	6	2	½	2.55
Active Ch, Emond	5	5	8	8	8	8	8	3	cou 35.20
Beaute C, Beauchemin	7	7	1	2	3	5	4	1	19.30
Shermar L, Gervais	8	8	2e	1	1	2	5	tete	9.20
Meadow B, Ponton	6	6	5e	6	7	7	6	10	23.30
Trotw Wal, St-Jacques	4	4	7	5e	4e	3	7	3½	F1.00
Take Ch, Barrieau	3	3	3	3	2e	1	8	x	14.30

DUREE: 31 1.02.4 1.34.4 2.07.2 Piste bonne
2—CROWN COLONY 9.10 4.30 3.40
1—MUNCY AGAIN 4.30 3.30
5—ACTIVE CHIEF 9.70

NEUVIEME COURSE — TROT — BOURSE $5,000

Primo Han, Foley	1	1	4	4	5	3	1	1	3.70
Third Ed, McTavish	6	6	3e	1	2	1	2	½	10.20
Quick, Gauthier	3	3	1e	2	1	2	3	1¼	F0.60
In Tempo, Barrieau	2	2	2	3	3	4	4	tete	7.40
Lucky Fr, Bedard	4	4	5	5	4e	5	5	nez	10.30
Une Fleur, Bouvrette	5	5	6	6	6	6	6		11.20

DUREE: 30 1.02.3 1.35.2 2.06.2 Piste bonne
1—PRIMO HANOVER 9.40 5.20 2.70
6—THIRD EDITION 8.90 3.30
3—QUICK 2.40

DIXIEME COURSE — AMBLE — BOURSE $1,500

Cloverl Away, O'Dwyer	8	8	4e	4	3e	3	1		10.60
Rushing B, Brosseau	5	5	3	3	2e	1	2	1	2.55
Morrow M, Barrieau	2	2	1	2	1	2	3	6	F0.80
Capers F, Doherty	1	1	5	5	6	6	4	cou	35.20
A Mary Her, Grise	3	3	6	6	8	8	5	tete	17.40
Berkey, Plouffe	6	6	8	8	7e	5	6	5	13.20
Ohio R, Lefebvre	4	4	7	7	5e	4	7	5	10.20
Mighty L, Martineau	7	7	2e	1	4	7	8		10.30

DUREE: 30.2 1.03.3 1.35.1 2.06.3 Piste bonne
8—CLOVERLAND AWAY 23.20 5.90 3.20
5—RUSHING BROOK 3.50 3.00
2—MORROW MACK 3.70
ASSISTANCE: 7,259
PARI-MUTUEL: $473,748
EXACTA: (8-5) $94.30

Montréal bien appuyée par les pays africains

Les Fédérations sportives africaines se réuniront à la mi-novembre, dans le but de fixer la date et le lieu de leur assemblée.

Lors de cette importante réunion, prévue au mois de janvier 1970, au Congo, la ville de Montréal y sera invitée.

"Nous avons rencontré, à Dubrovnik, des directeurs des sports africains. Des gens que nous connaissons bien, puisqu'ils sont venus à Montréal durant "Expo 67". Depuis nous entretenons des liens amicaux." Pour René Bélisle, il ne fait aucun doute que Montréal acceptera cette invitation africaine !

Cette assemblée des comités olympiques nationaux africains offre un aspect particulier, qui ne peut que profiter à Montréal. D'abord, l'utilisation de la langue française par ces républiques africaines qui seront rassemblées au Congo, jouerait un rôle important.

"C'est un aspect à ne pas négliger. De plus, comme beaucoup de ces membres connaissent Montréal, ils savent que leur adaptation serait ainsi facilitée." Mais, pour Montréal, l'appui des comités olympiques nationaux des républiques francophones africaines peut peser lourd dans la balance, au moment de la décision finale !

Si Montréal a toutes les chances d'obtenir cet appui, le crédit en reviendra certainement aux communautés qui parlent le même langage. Celui de Molière. Quant aux adeptes des oeuvres de Shakespeare, ils ne semblent pas en mesure de faire leur "Hamlet" sans casser d'oeufs !

Matches de hockey

AUJOURD'HUI
Aucun match à l'affiche

HIER
Ligue Américaine
Hershey 2, Québec 5
Ligue Sr du Québec
Dorval 1, St-Jean 10
St-Hyacinthe 3, Cowansville 5
Ligue Jr du Québec
Cornwall 7, St-Jérôme 3
Sherbrooke 2, Rosemont 5
Shawinigan 7, Verdun 2
Ligue Jr de l'Ontario
St. Catharines 4, London 3
Ligue Montréal Jr
Montréal-Est 3, Lachine 8

Ligue Américaine
(Division Est)

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Voyageurs	6	1	3	36	18	15
Québec	7	4	1	49	45	15
Springfield	7	3	0	46	28	14
Providence	2	7	2	25	43	6

(Division Ouest)

Buffalo	7	4	2	39	27	14
Hershey	5	3	1	42	30	11
Cleveland	3	7	1	30	47	7
Baltimore	3	6	0	27	37	4
Rochester	1	5	2	23	43	4

Ligue Jr du Québec
(Division Est)

Sorel	9	2	0	71	44	18
Drummondville	8	4	0	65	50	16
Shawinigan	7	6	0	79	60	14
Québec	6	6	0	53	48	12
Sherbrooke	6	9	0	39	50	12

(Division Ouest)

Cornwall	8	5	0	61	47	16
St-Jérôme	6	6	2	61	77	14
Rosemont	5	5	1	50	45	11
Verdun	4	9	1	49	68	9
Laval	3	10	0	41	75	6

Ligue Jr de l'Ontario

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Toronto	8	2	1	63	47	17
Peterborough	7	2	1	55	39	15
Canadien Jr	7	3	0	60	39	14
Ottawa	5	4	4	56	56	14
Kitchener	4	6	0	40	43	8
Oshawa	2	6	3	41	59	7
London	2	4	3	38	46	7
Niagara Falls	3	8	1	41	66	7
Hamilton	1	6	3	46	56	5

Koenig remplace Anderson

ANAHEIM, Calif. (UPI) — Fred Koenig, 38 ans, a été nommé membre du personnel d'instructeurs des Angels de la Californie, comme remplaçant de George "Sparky" Anderson. On sait qu'Anderson a été nommé gérant des Reds de Cincinnati. Koening est gérant de club de ligue mineure depuis sept ans.

Les instructeurs des Mets réengagés

NEW YORK (PC) — Les Mets de New York ont fait savoir hier que le personnel d'instructeurs, composé de Yogi Berra, Rube Walker, Eddie Yost et Joe Pignatano, avait été rengagé pour la saison prochaine, et que Donn Clendenon subirait une opération à un orteil.

Le directeur-gérant John Murphy a même révélé que les Mets avaient ajusté le contrat de deux ans de Clendenon à la suite de sa contribution aux succès de l'équipe. Clendenon a même été choisi le meilleur joueur dans la Série mondiale, en raison de ses trois circuits.

On sait que Clendenon était passé des Expos de Montréal aux Mets, lors d'un échange impliquant un total de cinq joueurs. Le contrat de Clendenon s'élevait à $50,000 avec les Expos, et les Mets l'auraient augmenté à $55,000 pour l'an prochain.

Inscrits ce soir

PREMIERE COURSE — TROT
NON-GAGNANTS DE $2,000 EN 1969
BOURSE: $1,400

7 Lewmar	M. Bouvrette	3-1
9 Miss Profit	M. Ricard	7-2
2 San Juan Freight	L. Turcotte	4-1
4 Wauhella	pas nommé	9-2
3 Merv Hanover	R. Coutu	5-1
8 Tasha Lind	B. Desjardins	5-1
1 Frosty Kid	Pas nommé	10-1
4 Trigger Tass	J. Smallwood	10-1
Todd Mite	B. Caldwell	

2E COURSE — AMBLE A
RECLAMER $2,500 — BOURSE: $1,300

1 Real Mac	A. Deguise	3-1
6 Meadow Whitey	R. Bouthillier	7-2
3 Ideal Direct	J. Foley	4-1
7 Houdalie	G. Bouvrette	9-2
8 Arawana Scott	R. Bruyère	5-1
2 Lou Adio	Art. Boucher	6-1
4 Dorothy Emlen	N. Masse	8-1
5 District Dale	R. Meilleur	8-1
Christian Abe	A. Bédard	

3E COURSE — AMBLE NON-GAGNANTS DU $7,000 (allocations)— BOURSE $2,600

8 Pop Art	R. White	3-1
1 Keystone Adage	C. Pelletier	7-2
2 Earlylakes John	E. Lake	4-1
3 King Tar	R. Bruyère	9-2
Kaboom	G. Lachance	5-1
4 Lively Pick	M. Picard	5-1
6 Hasty K	L. St-Jacques	6-1
Bordeview B. Lee	R. Barrieau	8-1

4E COURSE
TROT A RECLAMER $3,000-$3,500
BOURSE $1,500

2 Debbies Boy	P. Courteau	3-1
3 Fringe	C. Bourgeois	7-2
4 Champ Moray	A. Bédard	4-1
6 Blackshorn	A. Hanna	9-2
7 Chipper Dean	L. Turcotte	9-2
1 Rosedale S. Free	R. Bouthillier	6-1
5 Empalle	P. Masse	8-1
8 Uniform Joe	W. Bourgon	8-1

Eligible Robert Tilan
R. Meilleur

CINQUIEME COURSE
Amble non-gagnants de $2,500 à vie
BOURSE: $1,400

3 Petula Lobell	A. Deguise	3-1
5 Armbro Intrepid	R. White	7-2
8 Jay Tree	R. Barrieau	4-1
4 Alice Angus	W. Plourde	9-2
1 Yankee Gunner	A. Cormier	6-1
2 Ace Boon	P. Hebert	8-1
6 Gerry Larry	M. Bouvrette	10-1
7 Bon Bon	L. Turcotte	10-1

Eligible: Mystery Pistol
W. Doherty

SIXIEME COURSE
Amble — (A récl.: $3,500)
Allocations — Bourse: $1,500

4 Blaze Hootenanny	W. Bourgon	3-
2 Pee Wee Adios	G. Gendron	7-2
6 Ski Bum	M. Chartrand	4-1
7 Mars N	A. Hanna	9-2
1 Mr. Chokoyotte	Pas choisi	5-1
8 Doug Johnston C.	L. Bergeron	6-
3 A Little Scotch	Pas choisi	8-1
9 Nickleby	M. Turcotte	8-1

Eligible: Morry Dares
S. Grise

SEPTIEME COURSE
Trot — N. G. de $5,500 en 69
BOURSE: $2,100

3 Ralphus Mir	S. Grisé	3-1
4 Perfect Mir	C. Pelletier	7-2
6 Mr. Parish	S. Brisson	4-1
7 Emperor Mir	Pas choisi	9-2
1 Wana Steam	J. Hébert	5-1
2 Scotty Dear	V. Bourgon	5-1
5 Wyncrest Tom	G. Bardier	10-1
8 Stemain Mir	G. Lachance	10-1

HUITIEME COURSE
Amble — A récl.: $3,500
Bourse: $1,500

7 Tacloban	J. Foley	3-1
2 Saving Bonds	A. Lavallée	7-2
4 Steadfast Pick	M. Giguère	4-1
1 Shadydale Chant	R. Meilleur	9-2
5 Roland Duke	J. Joanisse	5-1
8 Gem Direct	M. Lefebvre	6-1
3 Chocolate Champ	S. Grisé	8-1
6 Flying King M.	R. Lapointe	8-1

Eligible: Angelic Wick
W. Bourgon

NEUVIEME COURSE
Amble — N. G. de $20,000 en 69
Bouse: $4,000

4 Liberace Hanover	G. Lachance	3-1
3 Gay Parader	C. Pelletier	7-2
5 Wyandot Chief	D. Pierce	4-1
2 Baron Adios	M. Munroe	9-2
1 Amortizer Direct	R. Barrieau	6-1

DIXIEME COURSE
Amble — N. G. de $4,500
Bourse: $1,900

5 Lively Stepper	C. Gagnon	9-5
4 Thorpes Victory	J. Hébert	2-1
2 Sir Chief	M. Turcotte	4-1
1 Lullathorpe	G. Gendron	6-1
3 Caroldon Intrepid	Pas choisi	5-1
7 Demonstration	Dr M. Ricard	10-1
8 Alex Hanover	C. Pelletier	15-1
6 Oxford Flyer	P. Hebert	20-1

Eligible: Victory Knightess
M. Bouvrette

CJFM
52 Minutes de musique en Stereophonie à chaque heure
95.9 au CADRAN

Ligue Nationale

Aujourd'hui
Minnesota à Canadien
Toronto à Los Angeles
New York à Chicago
St-Louis à Boston
Détroit à Pittsburgh

Demain
Canadien à Philadelphie
St-Louis à Détroit

Hier
Toronto 5, Oakland 2

Classement
(Division Est)

	J	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Boston	10	6	2	2	33	27	14
New York	11	6	3	2	32	32	14
Détroit	9	6	2	1	28	20	13
Canadien	**10**	**4**	**2**	**4**	**38**	**26**	**12**
Toronto	10	4	4	2	30	24	10
Chicago	9	2	6	1	17	26	5

(Division Ouest)

St-Louis	10	4	3	3	36	24	11
Oakland	10	4	5	1	21	31	9
Philadelphie	9	2	2	5	19	26	9
Minnesota	10	4	6	0	28	31	8
Pittsburgh	10	2	5	3	25	29	7
Los Angeles	8	2	6	0	15	26	4

Comparaison Est-Ouest

	J	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Dans l'Est							
Est	13	8	4	1	47	31	17
Ouest	13	4	8	1	31	47	9
Dans l'Ouest							
Est	15	7	3	5	38	36	19
Ouest	15	3	7	5	36	38	11
Total							
Est	28	15	7	6	85	67	36
Ouest	28	7	15	6	67	85	20

Fan club des Voyageurs

Les Voyageurs de Montréal de la ligue de hockey Américaine ont annoncé la formation d'un Fan Club Junior du vendredi soir.

Plusieurs prix et cadeaux seront offerts aux membres de ce fan club du vendredi soir au cours de la saison et des grands prix spéciaux seront attribués le soir de la dernière joute locale du vendredi, le 3 avril alors que les Kings de Springfield seront les visiteurs au Forum.

Les prix qui seront attribués le vendredi soir consistent en des voyages avec les Voyageurs — toutes dépenses payées — pour leurs joutes à l'extérieur, des bâtons de hockey autographiés par les joueurs de Voyageurs en plus il y aura également des cliniques de hockey dirigées par les joueurs des Voyageurs auxquelles les heureux gagnants seront invités à prendre part.

Toute personne, garçon ou fille ayant moins de 16 ans sont invités à se joindre au Fan Club junior du vendredi soir. Ils recevront une carte de membre pour chaque joute du vendredi soir auxquelles ils assisteront.

Le Fan Club junior du vendredi soir prendra effet dès cette semaine, vendredi le 7 novembre alors que les champions de la Coupe Calder les Bears de Hershey nous visiteront pour la première fois au Forum.

Au club Eureka

Le club de ski Eureka ouvre officiellement sa saison de ski par une gigantesque "Soirée Bavaroise" le 15 novembre prochain, en la Salle St-Clément, située au 1611 rue St-Clément, coin Adam.

Le tout commencera à 8 h. p.m. Entrée gratuite. Huit musiciens bavarois feront les frais de la soirée.

Pour informations : Ginette, 353-1225.

Chez nous c'est SKI-DOO

TOUS LES MODELES 1970 EN STOCK
Bon choix de SKI-DOO usagés
Gamme complète de vêtements pour SKI-DOO
Remorques — Traîneaux — Carrioles

- Vous êtes assurés de trouver chez nous un servce à votre mesure
- Nos mécaniciens ont été entraînés chez **BOMBARDIER**
- Nous sommes dépositaires des **SKI-DOO Bombardier** depuis 1961
- Inventaire complet de pièces

SPECIAL PIGEON
1 SKI-DOO
1 REMORQUE
2 paires de BOTTES ski-doo
2 paires de LUNETTES ski-doo
2 HABITS ski-doo
TAXE INCLUSE
Léger comptant requis
pour aussi peu que $34.87 par mois

SALLE DE MONTRE
Lundi à vendredi : 8 à 9 h. 30 p.m.
samedi : 8 à 5 h. p.m.
Une salle de montre unique : 15,000 p.c.

PIGEON
MARINE & SPORTS Inc.
"LA MAISON DU SERVICE"
6767 est, HENRI-BOURASSA
MONTREAL-NORD
Tél. : 325-1010

PIECES/SERVICE
Lundi à mercredi : 8 à 5.30 p.m.
Jeudi et vendredi : 8 à 9.30 p.m.
Samedi : 8 à 1.00 p.m.

téléphoto UPI

Réélu maire de Cleveland

M. Carl B. Stokes chante au milieu de ses partisans enthousiastes après avoir appris sa victoire sur le républicain Ralph Perk. M. Stokes, qui fut le premier Noir à être élu maire d'une grande ville américaine, a été réélu hier pour un deuxième mandat dans une lutte serrée.

Une victoire pour Nixon

Des républicains élus en Virginie et au New Jersey

d'après PC — PA — UPI

L'éclatante victoire des candidats républicains au poste de gouverneur des Etats de Virginie et du New Jersey constitue un triomphe personnel pour le président Nixon et un endossement non équivoque par les citoyens de ces deux Etats de sa politique "vietnamienne".

Le nouveau gouverneur de Virginie, M. A. Linwood Holton, est un ami personnel de Nixon et devient le premier gouverneur républicain dans cet Etat depuis 83 ans.

Au New Jersey, M. William Cahill, dont la candidature était chaudement soutenue par le président, a facilement battu aux urnes le gouverneur démocrate, M. Robert Meyner, mettant ainsi fin à un règne de 16 ans du parti démocrate.

La victoire d'hier donne 32 Etats au GOP (Grand Old Party) et réduit à 18 le nombre des postes de gouverneurs détenus par les démocrates.

Dans les élections à la mairie et aux fonctions de shérifs, la plus spectaculaire victoire a été remportée par le maire sortant John V. Lindsay, de New York. M. Lindsay, un républicain que son parti avait désavoué aux élections primaires de juin au profit du sénateur John Marchi, a aisément battu ce dernier et recueilli quelque 100,000 votes de plus que son plus proche rival Mario Procaccino.

Par ailleurs, Carl Stokes, le premier Noir à être élu maire d'une grande ville américaine, en l'occurrence Cleveland, a été réélu après une lutte serrée. On sait que la ville de Cleveland, en Ohio, compte 810,000 habitants dont 300,000 noirs. C'est grâce au vote massif des Noirs (97 p. 100 sont allés aux urnes) que Carl Stokes a pu remporter la victoire.

A Détroit, à l'issue d'une campagne où les deux candidats ont évité d'exploiter les questions raciales, le shérif du comté de Wayne, le Blanc Roman Gribbs, l'a emporté de justesse sur le candidat noir Richard Austin, vérificateur du comté.

A Pittsburgh, l'échevin démocrate Peter Flaherty a battu son adversaire républicain, John Tabor, par une forte marge.

A Louisville, au Kentucky, le candidat démocrate à la mairie, M. Frank Burke, a facilement eu raison de son adversaire républicain, M. John P. Sawyer.

Les démocrates ont également remporté la victoire dans la ville de Waterbury, au Connecticut, M. Edward Bergin succédant au maire sortant, le républicain, M. George Harlamon.

A Dayton, dans l'Ohio, le maire sortant, M. Davis Hall l'a emporté sur le candidat-ouvrier noir par une marge de 3 à un.

A Hartford, dans le Connecticut, Mme Anne Ucello, républicaine, a battu par une faible marge, son adversaire M. Joseph Adinolfi.

A Youngstown, dans l'Ohio, le républicain Jack Hunter, a remporté la victoire contre le maire sortant, le démocrate Anthony B. Flask.

Dans la petite localité de Glascow, au Kentucky, M. Luska Twyman est devenu le premier maire à accéder à cette fonction dans cet Etat.

A Buffalo, le maire sortant démocrate, Frank A. Sedista, a remporté une victoire facile contre ses deux adversaires, la républicaine Alfreda W. Slomonski et le Noir Ambrose I. Lane, qui se présentait sous les couleurs du parti indépendant de l'Unité.

Enfin à Albany, le maire sortant démocrate, Erastus Corning II, a été reconduit à son poste pour un huitième mandat de quatre ans, en battant au urnes le républicain, Albert Hartheimer.

Sévère avertissement d'Israël au Liban

TEL AVIV (AFP, UPI) — Le ministre israélien des Affaires étrangères, M. Abba Eban, a averti le Liban qu'il s'expose à subir des représailles de la part d'Israël s'il permet aux commandos arabes d'utiliser son territoire comme tremplin pour lancer leurs attaques.

"Si certaines organisations s'arrogent le droit d'attaquer Israël, Israël a le droit de répliquer de la façon qu'il juge la plus efficace", a dit M. Eban hier soir au cours d'une interview télévisée.

"Israël respecte l'indépendance et l'intégrité territoriale du Liban, ainsi que son droit de poursuivre sa vocation originale, a-t-il ajouté. Mais le Liban de son côté se doit de respecter l'intégrité territoriale d'Israël, en violation tant de la charte de l'ONU que de la résolution du Conseil de sécurité sur le cessez-le-feu entre Israël et ses voisins arabes".

Le ministre a ensuite vivement critiqué le rôle de l'URSS dans la crise libanaise et il a reproché à ce pays d'avoir apporté son soutien aux commandos.

Attaque égyptienne

Un commando égyptien a pris dans une embuscade une patrouille israélienne au nord de Port Tewfik, en face de Suez, tuant, selon les sources égyptiennes, un officier et huit hommes de troupe — et selon les informations reçues de Tel-Aviv, deux soldats israéliens, deux autres soldats ayant été seulement blessés et un cinquième étant porté disparu.

La patrouille égyptienne avait traversé le canal à El Shatt, à 3 heures 45 ce matin pour attaquer une unité israélienne comprenant, selon les informations cairotes, deux auto-mitrailleuses et un blindé. Tous les véhicules ont été détruits et le commando est retourné sain et sauf à sa base, précise-t-on au Caire, où l'on affirme que l'entreprise a été "la plus audacieuse jamais réalisée par les troupes spéciales".

C'est apparemment la première attaque de ce genre depuis celle du 21 octobre dernier, quand un commando égyptien traversa le canal au sud des Lacs Amers, anéantissant une position israélienne et tuant de nombreux soldats, selon le communiqué égyptien.

De Tel-Aviv, où l'on a confirmé l'embuscade tendue à une patrouille israélienne, on déclare ignorer encore les pertes subies par les Egyptiens dans cet engagement.

On signale qu'en même temps qu'il se déroulait, les forces égyptiennes avaient effectué un lourd tir de mortier sur le côté israélien du canal.

téléphoto UPI

M. William Cahill, élu gouverneur du New Jersey sous les couleurs du parti républicain, embrasse sa fille Patricia au cours d'un ralliement pour célébrer sa victoire.

Rappel possible de Cabot Lodge et du général Abrams

NEW YORK, (AFP) — Au cours de son journal parlé d'hier soir, le réseau de télévision américain "Columbia Broadcasting System" a annoncé la possibilité d'un remplacement du général Creighton Abrams, commandant des forces américaines au Vietnam, et, de M. Henry Cabot Lodge, chef de la délégation américaine aux négociations de Paris.

Le correspondant de "CBS" a fait état d'informations de bonne source provenant du Pentagone, selon lesquelles le général Ferdinand J. Chesarek, qui dirige actuellement la division du matériel de l'armée à Washington, succéderait au général Abrams. Bien que des officiers supérieurs du Pentagone aient nié la véracité de cette information, le correspondant du réseau de télévision souligne que la Maison Blanche n'en a pas fait autant.

Par ailleurs, M. Marvin Kalb, correspondant à Paris du même réseau, a annoncé, hier soir également, que M. Logde s'apprête à donner sa démission d'ici à huit semaines pour "des raisons personnelles" et en partie parce qu'il est découragé par l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations.

M. Kalb a ajouté que selon des sources gouvernementales, M. Lodge ne serait pas remplacé immédiatement. La délégation américaine pourrait, a-t-il dit, être dirigée par un diplomate de moindre rang afin d'exprimer les sentiments du gouvernement de Washington, à l'absence de progrès à la table de conférence.

Deux autres avions ont été détournés vers Cuba

Selon PA, AFP

Des pirates de l'air ont détourné sur Cuba hier deux aérobus latino-américains, mais ils n'ont pas eu la tâche facile; deux d'entre eux se sont mépris en prenant une autre île des Caraïbes pour Cuba, et cinq autres ont été aux prises avec un cas de maternité.

Pour leur part, les dirigeants dela Fédération internationale des associations de pilotes de ligne (IFALPA), réunis à Bogota, en assemblée régionale, envisagent une grève de 24 heures à l'échelle mondiale.

D'abord, un aérobus nicaraguayen BAC-111 des Lignes Lanica, transportant 32 personnes a été détourné par deux hommes armés, alors que l'appareil venait de quitter Managua pour Mexico. Le vol était parti de Miami.

Quelques heures plus tard, un Boeing-707 des Lignes brésiliennes Varig, ayant 101 personnes à son bord, a été dérouté par cinq jeunes personnes, dont une fille, alors qu'il se préparait à se poser à Santiago, au Chili.

Ce vol était parti de Paris et avait fait escale à Lisbonne, Rio de Janeiro et Buenos Aires.

Un porte-parole des Lignes Lanica, à Miami, a dit que le pilote de l'appareil nicaraguayen aavit atterri à l'île Grand Cayman, dans les Bahamas, et a tenté de convaincre les deux pirates de l'air qu'il s'agissait de Cuba.

Quand l'un des pirates est descendu de l'avion, il a été capturé par la police et désarmé. Cependant, il a aussitôt été relâché alors que son ami tenait un revolver à la gorge de l'hôtesse, et a donné en échange les 25 passagers pour le retour de son acolyte capturé. Ce dernier est remonté en vitesse à bord de l'appareil, qui, après avoir fait le plein de carburant est parti pour La Havane moins les passagers et deux des sept membres d'équipage. Il a atterri à Cuba à 2 h. 19 hier après-midi.

A Santiago, les autorités de l'aviation ont dit que le réacté brésilien détourné par quatre jeunes gens et une jeune fille, avait atterri à Santiago pour faire le plein de carburant. Les pirates de lair ont donné ordre aux 89 passagers et 12 membres d'équipage de demeurer à bord de l'appareil.

Cependant, une femme enceinte de sept mois a fait une crise, et plutôt que de se voir obligés de l'accoucher, les pirates de l'air lui ont permis ainsi qu'à son mari de quitter l'appareil.

L'appareil devait faire escale à Lima, au Pérou, et est attendu incessamment à la Havane.

Pour ce qui est de l'assemblée régionale des pilotes de ligne à Bogota, un porte-parole de l'IFALPA a annoncé que la prochaine assemblée, qui se tiendra à Londres, à la mi-décembre, sera consacrée à la "piraterie aérienne". La Fédération espère que d'ici là le Conseil de sécurité de l'ONU aura pris une décision en ce qui concerne ce grave problème. C'est de cette décision que dépendra la proclamation éventuelle de la grève des pilotes de ligne.

Le kidnapper d'Elbrick est abattu

SAO PAULO, Brésil (AFP) — Carlos Marighela, dirigeant communiste de tendance maoïste, et trois autres rebelles, dont une femme, ont été abattus hier soir par la police alors qu'ils résistaient à un ordre d'arrestation lancé contre eux. Au cours de l'échange de coups de feu, un policier a été tué et un officier des forces de sécurité blessé.

Le discours de Nixon est jugé encourageant du fait qu'il l'engage à un retrait du Vietnam

d'après PA, AFP, UPI, Reuter

Le discours que le président Nixon a prononcé lundi soir semble, à l'analyse, plus prometteur et plus encourageant qu'on ne l'a jugé à première vue. C'est ce qui ressort de l'examen du texte à Washington par des spécialistes qui croient comprendre que le président est désormais plus tenu que jamais à rappeler du Vietnam les troupes américaines de combat d'ici la fin de 1970.

Les observateurs, en effet, comparent le discours de lundi à des déclarations présidentielles faites en juin dernier et notent que, tout en refusant d'annoncer un calendrier pour le retrait des troupes, le président a avoué que l'entrainement des troupes sud-vietnamiennes était en progrès et que la diminution de l'activité des guérilleros sur les champs de bataille "a été plus grande que nous avions anticipé lorsque nous avons commencé" le programme de retrait.

"En conséquence, a dit M. Nixon lundi, notre calendrier de retrait est plus optimiste maintenant qu'il ne l'était à l'époque de nos premières évaluations en juin."

On sait qu'à une conférence de presse donnée le 19 juin dernier, le président Nixon avait dit: "J'aimerais que nous dépassions les espérances" du calendrier (de retrait des troupes) proposé par le secrétaire à la Défense de l'ancienne administration M. Clark M. Clifford. Ce dernier avait suggéré un retrait de 100,000 soldats du Vietnam à la fin de 1969 et le retrait de toutes les unités terrestres de combat à la fin de 1970.

Comme les paroles de Nixon n'exprimaient qu'un espoir dans le temps, elles apparaissent aujourd'hui comme un objectif. D'ailleurs, le sénateur Aiken, fustigeant le pessimisme de la plupart des sénateurs démocrates, appuie la décision de Nixon de ne pas rendre public son plan de retrait et se dit confiant qu'un nouveau retrait sera annoncé avant Noël. A Saigon, Cao Ky prédit que les Vietnamiens auront assumé la relève des unités américaines de combat d'ici à la fin de 1970.

Toutefois, on ne manque pas de noter par ailleurs que la "vietnamisation" des combats semble progresser plus à Washington qu'à Saigon. Quand le président en a fait allusion avec optimisme lundi, des militaires au Sud-Vietnam ont eu un grand éclat de rire.

Nouvelles réactions au discours

Les réactions pour et contre le discours de lundi continuent à être rendues publiques.

A Saigon, le président Thieu a cru devoir aujourd'hui condamner de nouveau toute solution de "neutralisme". "Je tiens, a-t-il dit, à avertir le peuple vietnamien de ne pas écouter (ceux qui favorisent des formules neutralistes), de ne pas adopter cette conception qui mènera notre nation à une coalition, et de cette vraie coalition à l'esclavage sous un régime communiste."

Entre-temps, on apprend que l'archevêque de Saigon et l'évêque de Hué ont l'intention de se rendre à Paris pour prendre contact avec les quatre délégations, et à cette fin, le "Conseil des religions du Vietnam" a adressé mercredi un télégramme aux autorités vaticanes leur demandant d'user de leur influence auprès des quatre délégations aux pourparlers de paix pour faciliter les contacts des deux prélats.

Les combats reprennent au Vietnam

SAIGON (UPI, AFP, PA) — La journée d'hier a été marquée par la reprise soudaine de violents combats au Sud-Vietnam et tout indique que cette vague d'assauts nord-vietnamiens et vietcong pourrait être le prélude de la nouvelle offensive communiste prévue pour le milieu de l'automne.

Selon les commandements américains et sud-vietnamiens, les Nord-Vietnamiens et les Vietcong ont eu 194 tués, tandis que les pertes américaines ont été de trois tués et 61 blessés. Les pertes sud-vietnamiennes ne sont pas mentionnées.

Les premiers coups de feu qui ont mis fin à une accalmie qui durait depuis deux mois ont été tirés lundi soir, quelques heures seulement avant le discours tant attendu du président Nixon sur la politique vietnamienne des Etats-Unis, discours dans lequel le président menaçait les communistes de représailles s'ils se lançaient dans une nouvelle escalade de la guerre.

Les troupes nord-vietnamiennes cantonnées le long de la frontière cambodgienne se sont lancées, dans la nuit de lundi à mardi, à l'assaut de quatre avant-postes d'infanterie américains au nord et au nord-ouest de Saïgon, mais elles ont été bloquées par les forces américaines.

Par ailleurs, un combat meurtrier, qui aurait fait 80 morts du côté nord-vietnamien et des dizaines de tués et de blessés dans les rangs sud-vietnamiens, s'est déroulé hier matin dans les secteur des camps des forces spéciales de Bu Prang et Duc Lap, indiquent ce matin des informations en provenance de Ban Me Thuot. La bataille se serait située à mi-distance des deux camps qui sont menacés, depuis une semaine, par deux régiments d'infanterie et des éléments d'un régiment d'artillerie nord-vietnamien. Le commandement sud-vietnamien à Saïgon se refuse toutefois à confirmer ces informations.

Pour sa part, le commandement américain fait état ce matin d'une embuscade tendue par des Vietcong entre Pleiku et Kontum et dans laquelle est tombé un convoi. Deux soldats américains ont été tués et quatre autres blessés. Plusieurs véhicules ont été endommagés. Un corps de Vietcong a été retrouvé sur les lieux de l'embuscade.

Au cours de la nuit, le Vietcong s'est livré à 12 bombardements de harcèlement. De leur côté, les "B-52" ont effectué sept missions, dont quatre dans la province de Phuoc Long et trois dans celle de Binh Long, le long de la frontière cambodgienne.

On signale enfin que de nouveaux éléments de la 312e division d'infanterie nord-vietnamienne s'infiltrent au Laos, apparemment pour renforcer les troupes communistes en vue d'une offensive dans les régions du centre et du nord-est du Laos. Les effectifs de cette division étaient estimés jusqu'ici à 10,000 hommes, en plus de 30,000 à 40,000 hommes de la 316e division nord-vietnamienne qui sont cantonnés au Laos.

économie & finance — la presse

La Chambre de Commerce du Canada appuie la lutte du fédéral contre l'inflation

par Rhéal BERCIER

La Chambre de commerce du Canada vient de prendre la décision, au cours d'une réunion extraordinaire de son exécutif, d'appuyer sans réserve les recommandations de la Commission des prix et des revenus et demandera à ses membres, dans les jours qui suivent, de limiter toutes dépenses inutiles et d'appuyer le gouvernement canadien dans sa lutte contre l'inflation.

L'organisme groupe plus de 800 Chambres de commerce et Boards of Trade répartis dans les dix provinces du Canada et les Territoires du Nord-Ouest. La Chambre bénéficie également de l'appui de plus de 2,600 entreprises et leurs filiales et de 30 associations nationales professionnelles.

Selon le président de la Chambre, M. J. Allyn Taylor, le problème primordial qui se pose aujourd'hui au Canada est celui de l'inflation. La plupart de nos préoccupations reposent sur ce problème ou en découlent, souligne-t-il.

Parmi ces préoccupations nationales, M. Taylor mentionne l'avènement d'un ordre social équitable, de bonnes relations entre le gouvernement fédéral et les provinces, l'expansion de notre commerce extérieur, une productivité suffisante, de bonnes relations patronales-ouvrières et enfin la paix et la prospérité pour le Canada.

M. J.-A. Taylor

Les principes en cause

Le monde des affaires, estime-t-il, a un rôle à jouer dans la lutte menée contre l'inflation et pourrait considérer les principes suivants comme lignes directrices pour 1970: maintenir les prix et n'envisager des augmentations de prix que lorsque l'accroissement des coûts rendent celles-ci obligatoires; contenir les hausses de salaires dans certaines limites de façon à éviter une nouvelle inflation; reconsidérer les dépenses en biens d'équipement tout en tenant compte de la nécessité de développer les possibilités d'emploi en 1970; s'efforcer de prendre de nouvelles mesures susceptibles de favoriser l'amélioration de la productivité ; limiter les emprunts, notamment à l'étranger et enfin s'efforcer de prendre de nouvelles mesures de nature à encourager l'épargne privée et à réduire le crédit à la consommation.

M. Taylor fait également appel aux syndicats afin que ceux-ci donnent leur adhésion aux principes selon lesquels il ne serait pas donné suite aux revendications de salaires ne correspondant pas à une augmentation de la productivité.

Il est dans l'intérêt de tous les Canadiens, déclare-t-il, que l'inflation soit terrassée, que tous ceux qui ont des responsabilités dans le domaine économique apportent leurs concours dans la lutte contre l'inflation.

Dans cette perspective, enchaîne-t-il, la Chambre de commerce du Canada fera tout son possible pour appuyer la Commission des prix et des revenus dans ses efforts soutenus pour encourager aussi bien le secteur public que le secteur privé à adopter des mesures spéciales et volontairement consenties dans le but de combattre l'inflation.

L'organisme dont M. Taylor est le président estime également que la Commission des prix et des revenus devrait entreprendre un programme d'information auprès du public afin de sensibiliser la population aux méfaits de l'inflation et les façons de freiner la spirale inflationniste. La Chambre de commerce du Canada s'engage à apporter son concours en vue d'un tel programme, conclut-il.

A la Caisse populaire Sacré-Coeur de Montréal il n'est jamais trop tôt pour apprendre à épargner. A l'occasion du cinquantenaire, les enfants du quartier ont été conviés à une fête et ont pu se familiariser avec leur caisse. A l'arrière-plan, le nouveau sigle de la Caisse.

Fondation pour l'éducation coopérative

A l'occasion de son cinquantenaire, la Caisse Populaire Sacré-Coeur de Montréal a organité plusieurs célébrations auxquelles ont été conviés les sociétaires. De plus, le président de la Caisse, M. Gérard Beaudry, a annoncé la création d'une Fondation s'élevant à 50,000 visant à promouvoir l'éducation coopérative au sein de ses membres.

Les enfants des écoles ont été particulièrement invités à célébrer. Une fête organisée à leur intention. Dimanche soir dernier, une activité culturelle était au programme. Un spectacle a réuni Pauline Julien, Georges Dor, Claude St-Denis et Raymond Lévesque.

Toujours dans le cadre de la célébration du cinquantenaire, une exposition a été très habilement dressée grâce au concours de M. Jacques Toupin, dans le sous-sol de la caisse. Le public pourra y observer durant les trois prochains mois quelques scènes illustrant l'évolution des modes de vie de la famille canadienne-française depuis la période suivant la première Grande Guerre, allant jusqu'à la vision futuriste de notre société projetée en l'an 2000.

La Chambre provinciale :

Les trois responsables doivent combattre dans leur sphère respective

La Chambre de commerce de la province de Québec fait appel à une plus grande collaboration des législateurs des employeurs et des travailleurs afin que ceux-ci combattent, dans le sphère d'activité respective, le déséquilibre économique que nous amène l'inflation.

La Chambre appuie également la formule de restriction volontaire des prix et des revenus.

Dans une communication remise à LA PRESSE, la Chambre, par la voix de son président, M. Claude Genest, déclare que si une seule de

M. C. Genest

trois composantes de notre système socio-économique ne collaborent pas dans cette lutte contre l'inflation, le Canada se retrouvera devant un déséquilibre plus grave que celui qui prévaut aujourd'hui.

"Abdiquer devant nos responsabilités individuelles, c'est contribuer à un climat qui conduit vers la détérioration de notre système..."

Administration plus efficace

Si l'on désire que la population participe à enrayer l'inflation, souligne-t-il, l'Etat doit cependant donner l'exemple en essayant de rendre l'administration publique plus efficace. Dans le domaine des négociations dans le secteur public, enchaîne-t-il, les gouvernements doivent reprendre l'initiative sur le plan social. Ils doivent également rendre leurs dépenses plus productives possibles.

Pour leur part, les syndicats doivent reconnaître que l'augmentation des salaires ne doit pas être plus forte que l'amélioration de la productivité des entreprises. "Le chantage politique qui anime certains syndicats qui transigent avec nos gouvernements ne peut être que néfaste à l'établissement d'un sain climat social au Québec".

Les causes de l'inflation

Parmi les différents facteurs qui sont causes d'inflation, M. Genest souligne, entre autres, l'accroissement des dépenses gouvernementales, le loyer de l'argent, les demandes de salaires trop élevées, la hausse non nécessaire des prix de produits, les honorairrs professionnels gonflés et l'abus du crédit à la consommation.

Actuellement, souligne-t-il, les salaires augmentent à un rythme de 8 pour cent par année et les prix à moins de 5 pour cent.

"En dix ans, le salaire horaire dans l'industrie manufacturière a augmenté de 48 pour cent tandis que l'indice canadien des prix à la consommation n'a augmenté que de 26 pour cent. Il existe, en ce moment, un écart inflationniste trop grand pour que l'essor normal de l'économie puisse l'absorber."

Avec la collaboration de tous les citoyens, précise-t-il il est encore possible d'entrevoir un avenir intéressant pour notre pays, c'est-à-dire une stabilité raisonnable des prix, une croissance économique continue et un haut niveau d'emploi.

Ne rien faire, c'est empirer la situation, conclut le président de la Chambre de commerce de la province de Québec.

La Chambre métropolitaine :

Les gouvernements tirent avantage de l'inflation

Les gouvernements provinciaux et fédéral sont les grands bénéficiaires de l'inflation, déclare le président de la Chambre de commerce du district de Montréal.

Selon M. Roger Beauchemin, sans changer quoi que ce soit aux taux d'impôt sur le revenu, sans imposer aucune nouvelle taxe, les revenus de ces gouvernements s'accroissent, grâce à l'inflation.

En guise d'exemple, le nouveau président de la Chambre fait observer que sur une augmentation de 7 p. cent sur un salaire annuel de $7,000, les gouvernements obtiennent une augmentation de 16⅔ p. cent de leurs revenus et le contribuable seulement 5.7 p. cent. Dans ce cas, il suppose une exemption fiscale de $3,000.

Il ne faudra pas être surpris si cette année les revenus des gouvernements sont plus élevés que prévus, grâce à l'inflation".

Au sujet de l'inflation, M. Beauchemin estime que le problème est plus sérieux pour le Canada que pour les Etats-Unis et que tout indique qu'elle est loin d'être vaincue.

L'inflation, dit-il, est néfaste pour le gagne-petit et pour la personne à revenu fixe, tel le pensionné.

"Ils sont les premiers touchés, mais rapidement tout le reste de la population est entraîné dans cette spirale, et l'économie du pays qui permet ou occasionne un tel état de fait est rapidement sapée à la base, surtout s'il doit exporter beaucoup . . .".

Selon lui, c'est le cas du Canada qui exporte 18 p. cent de son produit national brut et qui doit maintenir ou augmenter ce chiffre pour équilibrer sa balance des paiements.

L'inflation accumulée au cours des années a tellement augmenté le coût de vie, que la plupart de nos lois et mesures sociales sont désuètes, faussées ou devenues dans bien des cas ridicules et honteuses, déclare-t-il.

Ainsi, fait-il observer, alors qu'il était raisonnable, dans les années 30, de donner une exemption d'impôt basée sur $1,000 pour un célibataire et $2,000 pour une personne mariée, il est presque révoltant qu'aujourd'hui ce même minimum prévu et qu'un couple avec un revenu de $300 par mois ait à payer un impôt annuel de la moitié du revenu d'un mois.

M. R. Beauchemin

De même pour l'allocation familiale. "Elle n'apporte pas aujourd'hui la contribution au budget familial que la mesure prévoyait lors de son adoption. Dans 20 ans, que vaudra la sécurité à la vieillesse que nous pays de 4 pour cent du revenu imposable aujourd'hui ?".

M. Beauchemin espère que le Livre blanc sur la fiscalité que doit présenter le 7 novembre prochain, le ministre des Finances, M. Edgar Benson, apportera dans ce contexte un renouveau intéressant.

Cinquantenaire de la Caisse populaire Sacré-Coeur

La présence qu'elle s'assure dans les foyers et auprès des travailleurs explique sa popularité

par Francine CHAREST

Depuis le début du siècle, les Caisses populaires ont surgi un peu partout au Québec et ont réussi à se tailler une place enviable dans l'économie de la province. Les quelque 1,300 coopératives d'épargne et de crédit qu'elles représentent font aujourd'hui concurrence aux banques et sociétés de crédit.

Les statistiques d'ensemble recouvrent une réalité économique particulière: 2,600,000 membres, soit 44 p. cent de la population du Québec participent à un actif de $2 milliards, soit 18 p. cent des épargnes totales. Les Caisses populaires ont, bien souvent, grandi grâce à la modeste participation des économiquement faibles.

Elles se distinguent des institutions bancaires par la formule de coopération qui les anime, mais aussi par le rôle social qu'elles jouent dans les groupes où elles recrutent leurs sociétaires.

A l'échelle locale, la Caisse populaire Sacré-Coeur de Montréal, une des plus anciennes, fournit un exemple étonnant de ce que la coopération peut réussir dans un milieu défavorisé.

Implantée en 1919, elle célèbre cette année son cinquantenaire. Après des débuts lents et laborieux qui se sont prolongés pendant une vingtaine d'années, les dirigeants de la caisse ont mis sur pied une formule capable de répondre aux besoins particuliers du secteur qu'elle desservait.

"Ce qui fait la popularité de cette caisse, c'est la présence qu'elle s'assure dans les foyers, dans le milieu du travail et dans les secteurs d'activités", nous dit M. Marcel Caron, gérant de la caisse depuis 1939.

La caisse connaît bien ses membres

Sise au coeur du quartier centre-sud, la Caisse populaire Sacré-Coeur connaît bien les problèmes qui affectent la population de son territoire immédiat, limité par les rues Papineau, Sherbrooke, Amherst et Ste-Catherine.

Comparativement au reste de la ville de Montréal, ce territoire compte: la plus grande concentration de familles à cause du nombre de taudis; le plus bas pourcentage de revenus; le degré de scolarité le plus faible; le plus fort pourcentage d'assistés sociaux.

Le relevé sociologique qu'a fait la Caisse démontre que 5 p. cent des maisons devraient être démolies, que 12 p. cent des immeubles nécessitent des réparations majeures, et que 30 p. cent des logements n'ont pas de baignoire ni de douche.

Face à ces conditions déplorables, la Caisse s'est fixée comme objectif l'amélioration du milieu de vie de ses membres. Encore, à sa dernière assemblée générale elle adoptait une résolution affectant une somme d'un demi-million de dollars, sous forme de prêts consentis aux propriétaires pour l'amélioration des immeubles du secteur.

Eviter les requins de la finance

Les dossiers de la Caisse révèlent que depuis 50 ans, plus de 13 millions de dollars ont été prêtés à huit mille membres. "Ces chiffres ont une certaine éloquence quand on songe qu'un nombre imposant de sociétaires ont évité l'ignominie de se faire exploiter par les requins de la finance", souligne M. Caron.

Soucieuse d'avoir une action efficace et de bien répondre aux aspirations de ses membres, la caisse tient à jour un fichier complet de tous les épargnants.

Il ressort des compilations que 32 p. cent des 8,000 membres sont des journaliers, 20 p. cent des gens de métiers, 13 p. cent, des ménagères et rentiers. La balance se répartit entre les étudiants, les fonctionnaires, les professionnels, les infirmières et les techniciens.

Les revenus moyens par famille s'établissent entre $3,000 et $3,100 annuellement.

Une caisse vraiment . . . populaire

En dépit de la faiblesse des ressources, les quelque 8,000 membres de la caisse avaient réussi à accumuler en 1969 près de $6,500,000, portant l'actif total à $8,100,000.

Ces résultats n'ont pas été obtenus sans peine. Les dirigeants de la caisse ont du faire preuve de beaucoup d'initiatives et d'imagination pour recruter leurs membres, les inciter à l'épargne et rendre la caisse vraiment . . . populaire.

Déjà en 1926, on intéresse les élèves des écoles à l'épargne scolaire sous forme de livrets de timbres-primes. A la suite des années de crise économique, l'institution connaissait de graves ennuis et le bien-fondé de son existence était remis en question.

Sous l'impulsion de nouveaux dirigeants, de nombreuses réformes sont adoptées. On entreprend une intense campagne de recrutement allant jusqu'à la sollicitation des dépôts à domicile. Création de syndicats d'épargne, de caisses d'établissement, de caisses de Noël et de rencontres d'information contribuent à l'intégration de l'institution dans le quartier.

Les résultats se font sentir, la caisse prend rapidement de l'expansion. Actuellement, les dépôts d'épargne de la Caisse populaire Sacré-Coeur atteignent un montant équivalent à l'ensemble des dépôts de toutes les succursales de banques à charte établies dans le secteur.

La clef de son succès

La clef de son succès, c'est l'intégration à son milieu. La caisse ne cesse de multiplier ses activités et ses services. Les organisations dont elle prend charge sont pensées en fonction de l'intérêt de la majorité des sociétaires.

La caisse réussit tout de même à faire quelques placements, contribuant aux coopératives d'habitation, au fonds de réserve de la Société d'assurance des caisses populaires et investissant dans le capital-actions de la Société générale de financement.

Au chapitre du crédit, la caisse trace à chaque année, un tableau sur la motivation des emprunts personnels obtenus auprès de la commission de crédit. Les derniers chiffres compilés (1969) révèlent que 34.73 p. cent du crédit accordé est destiné à l'achat d'automobiles, 17.22 p. cent au remboursement d'autres emprunts contractés dans des compagnies de finance, et 12.64 p. cent à des améliorations d'immeubles.

L'institution a pu acquérir, rue Ontario, un immeuble qui comprend une résidence funéraire et 17 logements en plus du local de la caisse.

Voulant aider ses membres, la caisse a mis sur pied un comité d'éducation qui réunit chaque mois une centaine de sociétaires désireux de s'informer sur les problèmes d'ordre économique et social qui les préoccupent.

L'ACC réclame des usines de traitement des eaux usées

A la suite de sa journée d'information sur les détergents et la pollution, l'Association des consommateurs du Canada, section du Québec, adjure le gouvernement du Québec et tous les gouvernements municipaux de prendre immédiatement les dispositions nécessaires à l'installation d'usines de traitement pour les eaux usées requises pour sauver nos rivières et nos lacs.

Présentement, tous les détergents tout-usage vendus sur le marché contiennent des phosphates comme agent actif de nettoyage. Il a été prouvé que les phosphates ont causé 50% de la pollution de l'eau des Grands Lacs. L'Association des consommateurs prie donc instamment les manufacturiers de détergents d'accélérer la recherche en vue de trouver pour leurs produits un agent de nettoyage qui remplacerait les phosphates et ne causerait pas la pollution de l'eau.

L'Association des consommateurs condamne énergiquement la publicité dégradante, puérile, de mauvais goût et sans valeur d'information qu'un trop de manufacturiers, y compris ceux des détergents, utilisent pour vendre leurs produits.

McINTYRE
PORCUPINE MINES LIMITED
NOMINATION

W. P. HAMMOND

M. J. K. Godin, président et administrateur en chef de McIntyre Porcupine Mines Limited, annonce la nomination de M. W. Paul Hammond au poste de vice-président, Exploration, où il assumera ses nouvelles fonctions immédiatement. M. Hammond, au service de la compagnie depuis 1945, était jusqu'à récemment directeur d'exploration.

Fin de la grève à Algoma Steel

SAULT-STE-MARIE, Ont. (PC) — Par 2,587 voix contre 2,319 et 30 bulletins nuls, les travailleurs membres de la loge 2251 des Métallurgistes unis d'Amérique ont voté hier soir la fin de la grève qui les opposait, depuis le 28 octobre, à l'Algoma Steel Corp.

NOMINATIONS A L'INTERNATIONAL FUEL INC.

M. Albert PRIEUR

M. Michel LEMIEUX

En accord avec la politique de la compagnie de fournir du service et des conseils techniques de premier choix dans le domaine du chauffage aux commerces et aux particuliers, M. Ralph Nitkin, président de International Fuel Inc., annonce les récentes nominations suivantes.

M. Albert Prieur au poste de gérant au service d'huile; M. Michel Lemieux au poste de gérant adjoint des ventes. Les deux, antérieurement administrateurs d'importantes compagnies d'huile, apportent à leurs postes beaucoup de connaissances dans le domaine des ventes et du service aux clients, tant particuliers que maisons de commerce, et donneront une grande expansion au service des relations avec les clients.

SACHS MOTORS CORPORATION, LTEE
NOMINATIONS

M. Herbert Frank

M. Horst Kempter

M. John L. St. Georges

M. Erich Kronauer, président de SACHS MOTORS CORPORATION, LTEE, annonce les nominations suivantes : M. Herbert Frank au poste de vice-président, Génie ; M. Horst Kempter au poste de vice-président commercial ; M. J. L. St.Georges au poste de directeur des ventes.

TORONTO

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
MINES					
Acme Gas	200	17	17	17	+ 1
Advocate	100	250	250	250	
Agnico	200	121	121	121	— 4
Akaitcho	500	70	70	70	
Allied Mng	2524	127	124	125	— 2
A Lard	87605	74	64	74	+ 4
Ang Ruyn	9300	100	96	100	+ 4
Ang U Dev	500	82	82	82	— 2
Argosy	2100	64	64	64	
Armore	2200	16	16	16	
Arcadia	2000	8	8	8	+ ½
Asoc Porc	3000	28	28	28	+ 2
Atl C Cop	5769	55	55	55	
Aunor	1220	300	290	290	—15
Avoca M	1700	150	145	150	
Bankeno	1240	540	520	540	+15
Barex	2200	50	50	50	
B-Dell	2200	18	18	18	
Belcher	6500	60	58	60	+ 7
Bellefere	3000	15½	15	15	
Bethlm	5940	$17½	17	17⅜	— ⅛
Big-Rama	1000	25	25	25	
Brancorne	1350	375	370	375	+ 5
Broul Reef	4000	39	38	38	— 1
Brunswk	2500	765	760	765	+ 5
Bunker H	5500	10	9½	9½	— 1
Cadac	129600	16	13	16	+2½
Cam Mine	7553	40	38	38	— 2
Camflo	8500	370	350	360	—15
Camindx	2100	25	25	25	
Can Chib	2310	$11⅞	11⅜	11¾	
Camp RL	2100	$20	20	20	
C Tung	900	120	115	120	+ 2
C Jamieso	2600	140	137	140	
Cdn Keely	2000	5	4½	5	
C Lencourt	500	14½	14½	14½	
C Mal	16000	34	32	32½	+ ½
Candore	500	13½	13½	13½	— ½
Canwer	1150	420	400	410	
Captain	1000	11½	11½	11½	— ½
Cassiar	2310	$16½	16¼	16½	— ½
Cent Pat	3000	254	240	250	
Chemaloy	300	290	286	286	— 9
Chesterville	4000	23	23	23	
Chimo	1100	136	136	136	— 1
Coch Will	2100	80	80	80	+ 4
Coin Lake	4000	22	21	21	— ½
Combe Met	2611	16	15½	16	
Conigas	1000	41	41	41	
Conigo	500	28	28	28	
Con Pardy	100	310	310	310	— 5
C Marben	1500	280	250	280	+10
C Morisn	7400	530	510	525	+25
Con Negus	2000	16	16	16	— ½
Con Nichol	2000	15	15	15	— 1
C Rambler	2100	99	99	99	
C Red Pop	2000	10½	10½	10½	
Conwest	4650	$10⅞	10⅜	10⅜	— ⅜
Cop Fields	3800	164	160	160	— 6
Cop Man	1000	13	13	13	— 1
Coulee	7000	33	31	33	+ 1
Craigmt	835	$13¼	13	13	— ⅛
Cstand	780	21	21	21	— 1
Crowbank	3000	18	18	18	
D'Arq	15000	29½	26	28	—1½
Deer Horn	500	14	14	14	
Delhi Pac	2000	16	16	16	
Discovry	1317	150	140	150	
Dicknsn	474	255	245	255	+10
Denison	906	$48½	48	48	
D'Eldo	37400	86	82	86	
D Explo	17900	160	150	155	— 3
Dome	575	$50¼	50	50	— ⅛
Donalda	7000	29	27½	27½	—1½
Dunrele	2000	31	31	31	+ 1
Dynasty	1170	$16	16	16	
East Sull	3940	700	680	700	+10
Eridako	650	$14½	14¼	14½	+ ⅜
Fairwest	1050	12½	12½	12½	— ½
F Mar	140	166	166	166	— 3
F Nel Uran	600	103	100	103	+ 3
Fort Reinc	2700	82	81	81	— 1
Frobex	400	140	140	140	+ 4
Gal Mesct	1900	258	250	250	— 5
Giant k	225	$10	10	10	
Goldray	1300	190	185	185	— 5
Goldrim	1000	38	38	38	+ 4
Gordrm	2400	485	475	475	—10
Grandroy	4500	49	45	45	— 2
Granduc	870	910	900	900	— 5
Granisle	22625	$15½	14½	15½	+1¼
Gulch	2500	20	18	18	+ 2
Gunnar	1660	145	141	145	
Hdway	14000	12½	11½	12½	+ ½
High-Bl	1000	470	460	470	+10
Hollinger	410	$29¼	29	29	— 1
Hudsn Bay	637	$86½	85½	86	— ½
Hydra Ex	5040	24	24	24	
IHall e	715	400	390	400	+15
Int Mogul	2524	$17⅜	16½	17⅛	+ 1/4
Iron Bay T	1200	365	355	355	—15
Isa	53000	240	225	231	— 9
Jelex	3100	38	37½	38	+ ½
Joliet	6000	32½	32	32½	— ½
Joutel	20066	175	170	173	— 2
Jowsey	2133	58	58	58	
Kam Kotia	1250	345	330	320	—20
Kenn Hold	2500	56	55	56	
Kerr Add	4512	$14½	14⅛	14⅜	+ ⅛
K Anacon	2840	57	55	57	— 1
Kid Coper	4000	31	30½	31	— 1
Kirk Min	236	8	8	8	
Kirk Twns	4500	38	35½	36	— 2
Lab Min	325	330	29½	29½	— 3½
L Duf	98021	$14½	13⅛	14⅜	+ ⅜
L Osu	1500	15	15	15	
L Shore	125	415	415	415	—10
Leitch	2500	238	230	236	— 3
Liberian	220	$13⅜	13⅜	13⅜	
Lit Lac	230	265	240	265	
Louvi	10000	25	22	22	— 3
Lytton M	2650	345	335	335	— 5
Lytton r	272233	1½	½	½	
Macassa	245	160	160	160	
Madeline	2765	530	510	515	—15
Madsen	210	150	150	150	— 5
Malartic	100	110	110	110	
Man Bar	7900	100	95	99	+ 7
Martin	3000	23½	23½	23½	— ½
Matat	19000	18	17	17½	— ½
Matt	43598	$25½	24½	25¼	— ½
Maybrn	75000	20	15	19	+ 3
Mc Adam	4700	78	75	75	— 3
Mc Intyre	315	$137	137	137	— 1
McWat	15000	58	55	58	+ 1
Merrill	300	385	370	370	—20
Merrill	10500	47	45½	45½	—1½
Mic-Ore	1099	15	15	15	+ ½
Moneta P	1000	85	85	85	
Mt Wrt	311160	48	36	37	— 5
Multi-Mi	2100	98	96	96	— 4
New Ath	2125	30	30	30	+ 2
New Bid	525	5½	5½	5½	
New Cal	1100	34	34	34	— ½
Newconx	1200	690	680	680	—10
N Goldvue	2500	7	6½	6½	
N Harri	6125	11	9½	11	+ 1
N Imperal	6800	315	300	315	+19
Newlund	3500	23	20	23	+ 1
N Mylama	3000	10	10	10	
N Que Ragl	2500	$15⅞	15½	15⅞	
N Senator	2800	23½	23	23	— 1
Nick Rim	5500	14	13	13	— 1
Noble M	4000	225	217	219	+ 3
Norgold	4000	7	7	7	
Norlex	93580	56	52	55	— 1
Northcal	6500	13	12	12½	— 1
N Cold	25000	210	176	195	+16
Northgat	3025	$15¾	15½	15¾	
N Rank	1500	42	42	42	— 2
N Rock	1000	61	61	61	— 4
N Beauc	1000	40	40	40	— 7
Nudul	1000	12½	12½	12½	+ ½
Obaska	3800	13	12½	13	
Ogemska	5270	$12⅜	12	12¼	+ ¼
Ochan	1400	390	385	390	+ 5
Osisko	1000	43	43	43	
Pamour	100	237	237	237	— 5
Param	11000	7½	7½	7½	— ½
Patino	4682	$48¾	47¾	48	— ¼
Pee Exp	10600	95	90	91	— 4
Pick Crow	783	40	40	40	
Pine Point	719	$38	37½	38	+ ¾
Placer	730	$44½	44	44	
Prado Exp	200	350	350	350	—10
Preston	308	$12⅜	12	12	— ½
Pure Silv	8400	325	305	320	+10
Pyramid	1000	53	52	53	— 2
Que Man	1000	26	26	26	+ 1
Que Mattgml	1100	120	118	120	+ 2
Que Sturg	1000	19	19	19	— 3
Radiore	4500	50	49	49½	— ½
Rayrock	1150	187	182	187	+ 3
Rio Algom	2343	$20¾	19⅞	20	— ¾
Rio Alg c w	25	600	600	600	
Rix Athab	1000	20	20	20	— 1
Roman	1950	$13¾	13¼	13¼	
Ryanor	5579	15½	15½	15½	— ½
St Fabien	3000	28	28	28	
Satellite	4500	24	23	23	
Sherr	24555	$16⅜	16	16	— ⅜
Silvrfids	800	280	280	280	— 5
Sil Mill	12352	10	10	10	
Silvmg	7200	34	32½	32½	— 2
Silco	9135	315	290	315	+25
Silnrck	200	300	300	300	
Sheep R	1000	445	440	440	
Sud Cont	1500	36	36	36	— 1
Sullivan	1614	735	725	735	+10
Sunburst	1000	7½	7½	7½	— ½
Teck Cor A	3920	795	775	775	— 5
Teck Cor B	1540	680	670	670	—15
Texmont	4800	57	55	57	+ 1
Texore	1500	22	22	22	— ½
Texsol	11060	60	50	50	— 8
Tombill	5900	134	120	134	+ 4
Torbrit	700	69	69	69	
Towag	6000	32	31	32	— 1
Tribag	8550	136	130	131	— 5
Trin Chib	3000	25	25	25	— 1
U Mining	1000	29	29	29	—2½
U sbestos	217	520	520	520	
Un Keno	1000	745	705	705	+ 5
Upp Can	250	220	220	220	— 2
Urban Q	500	12½	12½	12½	
Vespar	1000	52	52	52	+ 2
West Mine	7450	340	325	340	— 5
Whico	14500	37	35	37	
Willroy	2100	90	90	90	
Windfall	2000	17½	17½	17½	+1½
Win-Eld	6000	12½	12½	12½	+ ½
Wr Harg	1200	210	200	210	
Yk Bear	300	780	775	775	— 5
Yukon C	4560	210	200	210	+ 2
Zulapa	12500	13½	13	13	— ½
PETROLES					
Aminex	1500	460	450	450	—10
Am Leduc	3500	16	15	16	+ 1
A Quasar P	500	191	190	190	— 1
Asamera	500	$20½	19⅞	20½	+ ¼
Banff	1350	$11	10⅞	11	— ⅜
Bralsa	1200	365	360	360	—15
Calvert	2300	27	26½	26½	—1½
CS Pete	1100	540	530	530	—20
CS Pete w	400	335	315	335	—15
C Homestd	200	$15	15	15	+ ¾
C Li Pete	1136	100	100	100	
Cdn Sup O	1410	$32¾	32	32⅞	+ ¼
Cdn Tricnt	310	$10⅜	10½	10⅜	— ⅜
Cent Del	1500	$11¼	10⅞	11¼	+ ½
Charter Oil	2200	940	930	940	+10
Chieftan D	3910	850	805	830	—20
Clark Can	1450	260	250	250	—15

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
C East Cr	800	350	340	340	
Dynam	15771	199	190	195	— 2
Ensign Oil	2800	385	375	380	— 5
French Pt	2075	725	705	710	— 5
Gr Plains	185	$24½	24½	24½	— ½
Gt COilsds	245	575	560	575	
Int Helium	2450	63	60	61	— 3
Mill City	8920	225	215	225	
Nat Pete	1650	430	415	415	—25
N Cont	500	170	168	168	— 2
N Dav	17500	13	12½	13	+ ½
NDav r	221000	½	½	½	
Northld	3100	63	61	61	— 4
Numac	505	695	675	675	—20
Okalta	1000	30	30	30	— 1
Permo	23200	102	99	100	
Peruv	1000	52	52	52	— 3
Petrol	2300	140	140	140	
Pinnacle P	4450	150	146	146	— 5
Place G	3675	164	158	158	— 2
Ponder	1500	73	73	73	— 5
Ranger	700	$12	11⅝	11⅝	— ⅛
Scurry Rn	400	$23⅜	23¼	23¼	— ½
Spooner	4620	405	385	385	—15
Triad Oil	5900	425	420	425	
U Canso w	100	330	330	330	+ 5
Ulster P	10600	208	190	191	—14
Vando	18100	17½	17	17½	+ ½
Wespac	5560	30	30	30	— 2
Wcoast P	500	$10¾	10¾	10¾	— ⅜
W Decalta	1760	785	770	770	—10
W Decit w	1600	455	440	440	—15
Wilshire	100	$10	10	10	—3½
INDUSTRIELLES					
Abel Black	100	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Abitibi	50455	$11¾	11⅛	11⅜	+ ⅛
Abitbi 7½p	100	$51	51	51	— ½
Acklands	703	$11⅛	11	11	— ⅛
Acres Ltd	700	$17⅞	17¾	17⅞	
A.G.F.M	250	$13	13	13	
Agra Vegt	1200	$8¼	8	8⅛	— ⅛
Agratec I	1000	$11¾	11	11¾	— ¼
Aimco Ind	750	$14	13¾	14	+ ⅜
Alta Gas T	2890	$43⅜	43	43	— ¼
Alta Gas p	83	$75	75	75	— ¼
Alta G D p	30	$120	120	120	
Alta Nat	230	$22¼	22¼	22¼	
Algo Cent	1400	$7⅜	7⅛	7⅛	— ¼
Algoma St	2448	$16	15¾	15¾	— ⅛
Alcn Al	14956	$30	29⅛	29¼	—1⅛
Alcan pr	795	$34	33½	33½	— ½
Allarco Dv	350	$8½	8⅜	8⅜	— ⅜
Almin 2p	75	$34⅜	34⅜	34⅜	— ⅜
Anglo-cn	220	$6⅜	6¼	6¼	— ¼
Ang CT 4½	75	$29½	29½	29½	
Ang CT 265	50	$34	34	34	— ¼
Ang CT 290	45	$37	37	37	— ½
Aquitaine	2820	$17⅛	16⅞	17	
Argus	250	$19¾	19¾	19¾	
Argus B pr	190	$34½	34	34	— 1
Argus C pr	303	$12⅜	12⅜	12⅜	
Asbestos	546	$25	24¾	24¾	— ¼
Atco Ind	625	$14½	14⅜	14½	+ ¼
Atl Sugar	6130	$7	6¾	7	+ ¼
Atl Sug A	100	$14½	14½	14½	
Atl Sug w	2700	240	225	240	+15
auto Elec	263	$8¾	7⅝	75	
Auto Hard	400	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
BACM Ind	400	$22½	22	22½	+ ½
BahC D	14100	43	40	43	+ 1
Bk Mtl	14171	$15¾	15¼	15¾	+ ⅜
Bank N S	2360	$23⅞	23¾	23¾	+ ⅛
Bartaco	5200	$12½	12½	12½	— ⅛
Beatty	600	$16½	16½	16½	+ 1
Beaver L	245	$15⅜	15⅛	15⅜	
Beaver A	125	$14½	144	14½	— ½
Becker B p	260	$10¼	10	10	
Belding L	600	$8½	8	8	—1½
Beldng w	1675	290	280	280	—10
Bell Canad	9346	$42⅜	42	42¼	
Block Bros	2425	$6¾	6⅝	6¾	
Bombrdier	888	$19	18⅜	18⅜	— ⅛
Bow Valy	200	$16¼	16¼	16¼	— ⅛
Bow Vlly w	250	$12½	12½	12½	
Bow-m pr	210	$37½	37½	37½	
Bramalea	1835	$6⅛	6	6	— ⅛
Brascan	2153	$16¾	16¼	16¾	— ⅛
Brdg Tank	100	250	250	250	+25
BC Sugar	420	$16⅝	16⅝	16⅝	— ⅜
BC Sugar p	250	$15	15	15	
BC Phone	141	$69½	68½	68½	— 1
BCPh 6 pr	66	$80	80	80	— 1
BCPh 4¾ p	210	$61¼	61¼	61¼	
BCPh 4½ p	90	$59	59	59	
BCPh 4⅜ p	25	$57	57	57	+ 1
BCPh 1956	210	$61	61	61	
BCPh 4.84	250	$15½	15½	15½	
Brinco	3865	$5⅝	5⅛	5¼	
Burns Fds	200	$24	24	24	— ¼
Burrard	350	$10¾	10¼	10¼	— ½
Cad Dev	3203	$7⅛	6¾	7⅛	+ ⅛
Cad Dev b p	200	$7¼	7¼	7¼	— ⅛
CAE Ind	825	$7¼	7⅛	7⅛	
Calgary P	600	$25⅛	24¾	25⅛	— ⅛
Calvrt Dle	3100	82	82	82	
Cambridg	200	$7½	7½	7½	+ ½
Campeau	1850	$6½	6⅜	6½	+ ¼
CD Sugar	75	$35½	35¼	35¼	— ¼
Cygnus B	350	$7⅜	7¼	7⅜	+ ¼
Cygnus A	5070	$8¼	7⅛	8¼	+ ⅜
Debbid B p	150	$80	80	80	
Distl Seag	3130	$5⅝	5¼	5⅜	— ¼
Dome Pete	9 4	$66	64	64	— 3
D Bridge	500	$13¼	13¼	13¼	
D Citrus	150	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
D Fdry	10566	$23	22	23	+ ⅜
Dom Glass	600	$19⅛	19	19	
D Lime w	300	115	115	115	
D Scottish	26	$17	17	17	
Dom Store	1175	$13⅜	13⅛	13¼	
Domtar	4975	$14⅛	13⅞	14⅛	+ ¼
D Textile	725	$12½	12¾	12¾	— ⅛
Donlee M	200	$14½	14½	14½	
Douglas L	300	290	290	290	
Dupont	2930	$25	24½	24½	— ½
Dylex Div	130	$12	12	12	+ ½
Dylex D A	150	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ¼
Eddy Mtch	120	$27	27	27	+1½
E-L Fin	300	$11¼	11	11¼	+ ¼
E-L Fin w	650	490	480	480	—15
Electro ltd	935	$33¾	33	33⅛	— ⅞
Electro p	25	$66	66	66	
Emco	100	$13¾	13¾	13¾	
Erie D	800	$11	10½	11	+ ¾
Erie D A	250	$10¾	10¾	10¾	
Exquisite	100	$6¼	6¼	6¼	
Exquite w	1000	7	7	7	
Falcon	2147	$145⅛	142½	142½	—2½
Fam Play	590	$13¼	13⅛	13¼	
Fa Play w	1200	230	225	225	+ 5
Fed Farm	See list below.				
Fed Grain	345	$6⅜	6⅛	6⅜	+ ⅛
Fibre	400	$5⅞	5½	5⅞	— ⅛
Finning T	800	$13¾	13⅜	13¾	+ ⅛
Feet Mfg	1975	150	135	135	
Ford Cnda	1080	$66½	65	66¼	— ¾
F Seasons	260	$11½	11½	11½	
Fraser	500	$25¼	25¼	25¼	— ⅜
Galt Mt Irn	240	$10¼	9	10¼	
Gen Baker	100	$5½	5½	5½	+ ½
Gen Distrb	1155	$16⅜	16	16	
GMC	423	$8½	81	81½	+ ½
G Stl Ware	100	$15¼	15¼	15¼	— ¼
G Stl Wre p	210	568	68	68	
Genstar L	1300	$12⅜	12½	12½	— ⅛
Gnstar L w	300	60	460	460	— 5
Gesco Dis	100	$9	9	9	— ¼
Gdn Mang	3475	$13¾	13	13¾	+ ¾
Glendale	475	$9	8⅞	8⅞	+ ⅛
Godyear p	238	$32¼	31¾	32¼	
G Mckay A	250	$5½	5½	5½	

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

	Ind.	Aur.	Mét.	Pét.
Var. 4 nov.	—0.09	—0.28	—0.11	+1.05
Clôture 4 nov.	181.65	130.54	114.11	181.54
Haut — 1969	198.77	276.96	122.54	310.73
Bas — 1969	164.25	159.92	97.85	189.73

du parquet de la bourse

Recul et reprise rapide de la tendance

La tendance était plutôt indéfinie hier en clôture à la **Bourse de Montréal** à la suite d'une reprise qui a suivi le recul assez net qui avait été enregistré en matinée. Dans l'ensemble, les cours ont clôturé étroitement en hausse par rapport à la veille à l'issue d'une séance passablement active. L'indice combiné des industrielles, des services publics et des banques s'inscrit à 175.21 en hausse de 0.14.

Parmi les titres les plus activement traités, Abitibi à 11¾, Campeau à 6½ et la Banque de Montréal à 15⅝ s'élèvent de ¼ chacun, Atlantic Sugar de ⅜ à 7 et Alcan baisse de 1⅛ à 29¼.

Ailleurs sur la liste, parmi les principaux écarts, Dome Pete perd 4¼ à 63¾ et Falconbridge 2¼ à 142½. Walker-Gooderham gagne 1 point à 46. Mackinnon à 19¾ et Southam à 58¾ progressent de ¾ chacun de même que Noranda à 33½. Cominco et Dofasco gagnent ½ point chacun tandis que Calgary Power, Asbestos, Du Pont et Rio Algoma se replient de ½.

A la Bourse Canadienne aux industrielles, Crawford Allied gagne 35 cents à 4.50 et Lemtex baisse de 70 cents à 75 cents. Aux minières, Fano perd .03 à 29 cents et Capri .04 à 63 cents. Interprovincial Dredging gagne .02½ à 7 et Canadore .04 à 42 cents.

x x x

A **Toronto,** les pertes étaient la moitié moins nombreuses en clôture à la suite d'une reprise partielle mais dans l'ensemble le marché termine néanmoins en baisse modérée, sauf aux pétroles de l'Ouest, dont l'indice enregistre un gain de 1.05. L'indice-clé, celui des industrielles, clôture en baisse étroite de 0.09 à 181.65.

Parmi les écarts les plus sensibles, Dome Pete recule de 3 points à 64, Falconbridge de 2½ à 142½, Belding Corticelli de 1½ à 8, Alcan de 1⅛ à 29¼ et Electrohome de ⅞ à 33⅛. Chez les gagnants, Home "A" hausse de 4 points à 39½, Home "B" de 1½ à 33½, Granisle Copper de 1¼ à 15½. Walker et Southam progressent de 1 point à 56 et 58¾ respectivement.

x x x

WALL STREET — Après avoir enregistré une forte baisse à l'ouverture, les opérateurs ayant été déçus par l'absence de nouvelles décisions dans le discours du président Nixon sur le Vietnam, la cote a refait pratiquement entièrement le terrain perdu. Plusieurs investisseurs institutionnels se sont portés acheteurs après la baisse initiale, entrainant une nette reprise, et finalement la cote a clôturé aux alentours de ses niveaux précédents, le nombre des baisses l'emportant à peine sur celui des hausses.

En clôture, le Dow Jones industriel s'inscrit à 853.48 en baisse de 1.06 et l'indice général de la Bourse recule de 0.05 à 54.46.

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
AbbotL 1.10	42	71	70	70⅝	+ ½
Addres 1.40	58	74⅜	74¼	74½	— ¾
Admiri	129	18⅛	17	18	+ ½
Alcan 1.20	394	27⅜	26¾	27	— ⅜
AllegC .10g	148	16¼	15½	16⅛	+ ⅜
AllegL 2.40	20	41¾	41⅛	41¾	— ⅜
Alld C 1.20	143	30¼	29¾	29¾	— ½
Alld Su .60	27	15	14¾	14⅞	
A IisChalm	62	28⅛	27½	28⅛	+ ⅜
AHess .07g	179	38½	37⅞	38⅛	— ⅜
AAirlin .80	302	35½	34⅛	35¼	+ ¼
AmBrand 2	109	38⅛	37⅞	38⅛	— ¼
ABC 1.60	89	62⅜	61½	62⅜	— ⅜
AmCan 2.20	169	48¼	47½	48	+ ¼
ACyan 1.25	328	30⅛	29½	29⅞	— ¼
AmEIP 1.64	215	32¾	32	32½	+ ⅛
AHome 1.40	106	66	65	66	+ ⅛
AHosp .22	228	39¼	38⅝	39¼	+ ½
AmFdy .90	90	23⅛	22⅞	23	
AmMot	311	11¾	11	11¾	+ ¼
AmPhot .12	553	12¾	11¼	12⅝	+ ⅜
AmStd 1	153	34⅞	34	34⅛	+ ⅛
AT T 2.40	702	51⅜	50⅞	50⅞	— ⅜
AmZinc	6	23⅞	23⅜	23⅜	+ ½
Anacond 1.90	341	30	29¼	29⅞	+ ⅛
Arlans .20	26	29¾	29	29½	— ⅜
Armco 1.60	124	30⅛	29¾	30	
ArmC .80	86	38½	37⅜	37¾	+ ¾
ArmRub 1.60	5	39⅞	39¾	39⅞	+ ¼
AtlRich 2	407	100½	98¼	99½	
Avco 1.20	79	27½	27¼	27½	— ¼
avon 1.80	28	170½	168¾	170½	+ 1½
Babck 1.36	106	23	22⅜	22¾	— ¼
Bathi	70	25	23½	25	+ ¾
Baxter .10	157	30	28¾	30	+ ⅛
Beckmn .50	76	60¾	58½	60⅜	+ 1⅜
BeechAir .75b	19	20	19½	19¾	— ⅛
BellH .60	45	63½	62¼	63¼	
Bndix 1.60	224	40⅛	39½	39¾	—1⅜
BnP 1.60	56	55⅞	55½	55½	— ⅛
BethSt 1.80	121	30	29⅝	29⅝	— ⅛
BlackD 1.20	33	71⅞	70¼	71⅞	+ 1½
BlissL 1	17	28⅜	28	28	— ⅛
Boing 1.20	297	31⅞	31⅛	31⅜	— ¼
Bordn 1.20	131	24⅝	24¼	24⅜	
Borg 1.25	32	30	29¾	30	+ ⅛
BristMy 1.20	133	71⅜	70¼	71	— ¼
Brown	34	13¼	13	13	— ¼
Brnswk .10g	139	19¾	18⅞	19¼	— ⅛
Bucy 1.20	18	20¾	20¼	20¾	— ½
Budd .80	50	17	16¾	16⅞	— ⅛
Buiova .60	186	39¾	39¼	39½	— ½
Burlin 1.40	87	38	37

téléphoto PA

Une journaliste blanche vit six mois l'expérience de la négritude

WASHINGTON (A F P) — "Passer la ligne", c'est-à-dire pour un Noir américain doté d'une peau relativement claire se dire Blanc et vivre en tant que tel, est une opération fréquente aux Etats-Unis. Par contre, la démarche contraire, être Blanc et se faire passer pour Noir, n'avait jusqu'à présent été entreprise que par une seule personne, le journaliste John Howard Griffin qui en 1959 s'était artificiellement noirci la peau, avait voyagé ainsi dans le Sud où une ségrégation rigoureuse et officielle régnait encore et avait raconté les avanies subies dans le livre "Black Like Me". Rançon de son courage, M. Griffin avait contracté un cancer du pancréas dû aux produits chimiques absorbés pour activer la production de mélanine dans son organisme et foncer ainsi sa peau.

C'est maintenant au tour d'une jeune femme, journaliste également, Grace Haskell, de publier "Soul Sister", ouvrage dans lequel elle relate comment, après avoir elle aussi noirci sa peau à l'aide de produits chimiques, elle a vécu six mois la condition d'une Noire américaine à Harlem d'abord puis dans le Mississippi.

Grace Haskell a commencé par vivre trois mois à "Harlem où elle fut employée aux écritures dans un hôpital à un salaire de misère et où, entre autres, un interne blanc refusa de soigner son pied infecté en lui déclarant "vous autres devriez vous laver plus souvent". Elle passa ensuite trois autres mois dans le Mississippi, travaillant comme domestique. Elle raconte avoir fréquemment dû repousser les avances de Blancs qui considéraient cela comme leur droit le plus imprescriptible tout en proclamant que les Noires étaient laides et méprisables. Elle dit aussi que dans maints endroits, la ségrégation dans les lieux publics règne encore sinon de droit du moins de fait et déclare enfin avoit été arrêtée pour avoir troublé l'ordre public parce qu'elle insistait pour utiliser un téléphone dans une gare d'autobus.

Grace Haskell qui travailla en 1965 à 1968 dans les services de presse de la Maison Blanche, s'intéressait depuis longtemps à la condition des Noirs en Amérique mais ce n'est que l'année dernière, après avoir lu le livre de M. Griffin, qu'elle décida de suivre son exemple.

ACHETER CHEZ
ROLAND GAGNÉ
c'est s'assurer d'une
SATISFACTION ABSOLUE!

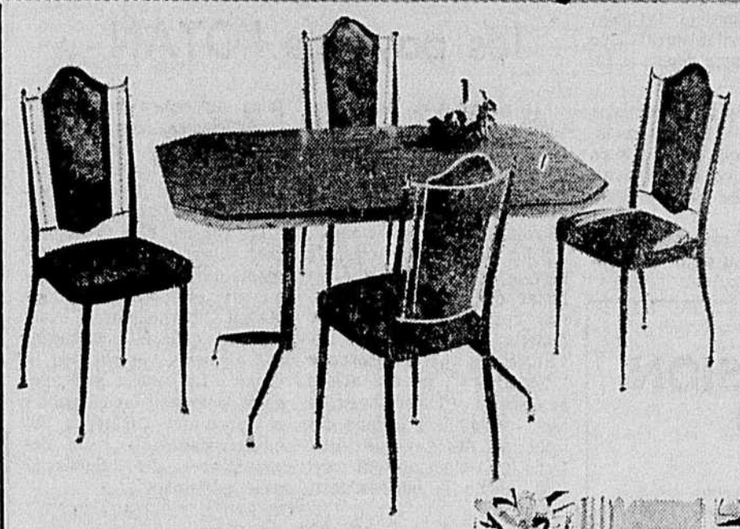

ELEGANT MOBILIER DE CUISINE

Beau mobilier d'inspiration espagnole. Table au fini pacane. Chaises à contours noirs, tissu à motif "automne".

SPECIAL ROLAND GAGNE $139

ENSEMBLE DAVENPORT 3 PIECES

Un mobilier des plus pratiques comprenant un confortable canapé-lit et deux fauteuils assortis. Appuie bras et pieds en bois massif au fini soigné. Un des fauteuils est pivotant.

PRIX ROLAND GAGNE $129

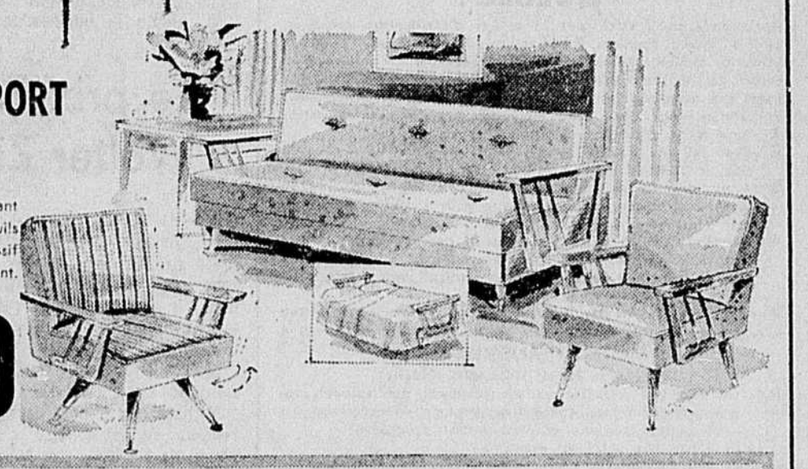

VISITEZ NOTRE TOUT NOUVEAU
DÉPARTEMENT DE TAPIS
Plus de 200 échantillons de tapis à votre disposition

vente*
TUXEDO
fait-sur-mesure

$117

* 3 jours seulement

1969

Novembre						
Dim.	Lun.	Mar.	Merc.	Jeu.	Vend.	Sam.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23 30	24	25	26	27	28	29

A temps pour la saison des Fêtes qui approche. Choisissez-le en worsted anglais et mohair ou en fin barathea.

Ouvrez un compte courant Harry Gold

harry Gold
'the tailored man'

474, ouest Ste-Catherine et centre commercial Rockland

GRAND SPÉCIAL de la SEMAINE

le RICHE TAPIS VELOURS ACCLAIM

avec une toison acrylique* approuvée Bigelow 100%

ACRILAN Monsanto

Pratique... facile d'entretien... un jeu à nettoyer... et il dure et dure encore.

SPECIAL ROLAND GAGNE $9.95 comprenant pose et épais sous-tapis

C'est un tapis très très épais... Une texture très moelleuse sous vos pas... le genre que vous n'espériez jamais acquérir. Tapis d'une élégance discrète, d'une souplesse incomparable. Ses couleurs sont aussi attrayantes... claires ou foncées, estompées ou vives. Maintenant vous pouvez égayer vos pièces de couleurs riches... rehausser tout mobilier décoratif allant de l'américain antique au français d'époque.

l'homme qui achète vos vieux meubles, ROLAND GAGNÉ

235-251 est, BEAUBIEN — 273-8831 — 3960 est, BELANGER

940 AUTOS À VENDRE

CHEVROLET 1969

IMPALA, 4 PORTES, TOIT RIGIDE, 8 CYLINDRES, VITRES ELECTRIQUES, ROUES RALLY, PNEUS LARGES, FREINS A DISQUE, 8,000 MILLES, ETC, A QUI LA CHANCE ? 727-3503.

ARGENT A PRETER

Aux 21 ans et plus. Pour acheter auto application au téléphone, réponse 1 heure, demandez M. Grenon, local 27, 527-8861.

THUNDERBIRD 1968, hardtop 2 portes, Landau, tout équipée, 18,000 milles, en excellent état, mérite d'être vue, accepterais échange, 747-1615.

THUNDERBIRD 67, tout équipée, 29,000 milles, accepterais finance. Particulier, 666-8348.

THUNDERBIRD 1961, comme neuve, 823-3043, demandez Julien.

TORINO, 1970, $3180, léger comptant, S'adresser: Charles Martel, 379-5778, 659-1932.

TOYOTA Crown 1968, excellent état, peu de parcours, bleue, intérieur noir. 489-5394.

TRIUMPH 1963, très propre, 255-1848.

VALIANT 1965, automatique, vitesse plancher, sièges baquets, prix raisonnable, femme propriétaire, 669-2090, après 4 heures.

VALIANT 1966, V-220, 2 portières, 6, automatique, radio, 27,000 milles, $1,050. 381-8480.

VALIANT 1965, V-8, 273, 4 portes, sedan. Demander Jeannot, 334-6979, avant 2 heures.

VALIANT, V-200, 1966, 2 portes, automatique, radio. Excellente condition. 384-6342.

VALIANT 1963, excellent état, $450, prendrais Renault, Volkswagen, dame, 525-9325.

1965 VALIANT, 2 portes, en parfaite condition, garantie 12 mois. Termes faciles. 523-1122.

VALIANT 1965, très propre, bas millage, automatique, radio, $675, 4699, 5e, Rosemont, 522-4468.

VAUXHALL Victor 1968, sedan, automatique, parfaite, bas millage. 738-1143.

VENTE spéciale, Volkswagen 1969, bas millage, garantie complète, à partir de $1,450. Informations, 342-0990, Jacques Charlebois.

VIVA 1967, Deluxe, 2 portes, excellente condition, valant $695, avant le 6 novembre, 663-2120.

VRAIES AUBAINES

Convertible V-8, Meteor S-33, 1966, tous servos, $1,000.
Rambler, V-8, Classic, 770, 1965, station-wagon, tous servos, $510.
Ces deux voitures sont irréprochables.
Ford 1964, custom, 500, $110.
376-6080 — 376-6081
DEMANDEZ M. GENTIL

VOLKSWAGEN, radio AM-FM, parfaite condition, 523-1122.

940 AUTOS À VENDRE

CHEVROLET 1969

IMPALA, 2 PORTES, TOIT RIGIDE, TOUT EQUIPEE, TRES BAS MILLAGE, BALANCE DE GARANTIE, VOITURE NEUVE. 334-0403.

PETITE BOMBE

Chevrolet 1967, Belair, 327-300, 3 vitesses synchronisées. Aubaine, 336-0264.

1966, VOLKSWAGEN de luxe, comme neuve, en parfaite condition. Termes faciles. 523-1122.

1964 VOLKSWAGEN, Karmann Ghia, bons pneus neige, $125, Soirée, 625-6730.

VOLKSWAGEN de Luxe, 1968, radio, pneus neige, excellent état, 331-6099.

VOLKSWAGEN 1969, automatique, équipement complet, $1,800, 279-2825. Après 4 h.

VOLKSWAGEN 1964, modèle 1300, radio, chaufferette gaz, comme neuve, 376-5853.

VOLKSWAGEN 1964, 31,000 originale, radio, chaufferette à gaz, carrosserie, moteur en très bonne condition, pas de rouille, bons pneus, très propre, doit vendre cause maladie, $465. Particulier, 277-7279.

VOLKSWAGEN 1966, 36,000 milles, particulier, jour 343-6328, soir 486-6560.

VOLKSWAGEN 1966, bonne condition, pneus à neige, $425, 256-0267.

VOLKSWAGEN 1968, 1500, radio, $950, 331-8309.

VOLKSWAGEN 1960, avec moteur de 1965, idéal Dune Buggy, $200, après 6 heures. 387-8772.

VOLKSWAGEN 1966, Bus, très beau, radio, $1,050, 721-2788.

VOLKSWAGEN fastback 1968, tout équipée, très propre, bas millage, 274-5476.

VOLKSWAGEN 1966, de luxe, $700, 352-0366.

VOLKSWAGEN 1967, DE LUXE, RADIO, EXCELLENT ETAT, 486-0829.

VOLKSWAGEN 1963, de luxe, chaufferette gaz, très propre, $400, 276-8433.

VOLKSWAGEN 1969, très propre, bas millage, $1400, 274-5476.

VOLKSWAGEN 1969 Custom, particulier, $1,625. Excellent état. Chaufferette au gaz, 288-9436.

VOLKSWAGEN 1969 de luxe, tout équipée, bas millage, $1750, 274-5471.

VOLKSWAGEN 1965, radio, très propre, aucun complant, finance, 645-7487.

VOLKSWAGEN deluxe, 1964, tout équipés, 376-8578.

VOLKSWAGEN 1966, comme neuve, soir 522-7148.

1967 VOLVO, modèle 1800S, 12,000 milles, 1 propriétaire, comme neuve, 342-0990, Jacques Charlebois.

VOLVO 1967, S122, excellente condition, très faciles. M. Lachance, 735-4693.

VOLVO P1800S, 1965, roues magnésium, très bon état, 274-7952, demandez Guy Gingras après 5 heures.

VOLVO 144, 1967, automatique, 18,000 milles, excellent état, à prix réduit, 669-4086.

Etes-vous observateur ?

SOLUTION:

1—Une bande noire indiquée sur la visière de casquette.
2—Base du cou du détenu indiquée.
3—Manche non indiquée sur son poignet gauche.
4—Oreiller de la couchette plus court.
5—A gauche sous la couchette, un joint de pierre non indiqué.
6—Fenêtre modifiée en haut derrière les barreaux.
7—Serrure de porte plus grande.
8—Ferme-porte automatique incomplet à gauche.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'YAMASKA

La Commission Scolaire Régionale de l'Yamaska recevra jusqu'à 5 heures (heure normale de l'est) le 26 novembre 1969, au 1525, Girouard, Saint-Hyacinthe, des offres sous enveloppes scellées pour la fourniture de

ELECTRICITE "EQUIPEMENT"

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le "Bordereau de soumission" préparé à cette fin par la commission scolaire auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la commission scolaire, et tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire Régionale de l'Yamaska.

Les soumissionnaires pourront se procurer plans, devis, cahiers de charges et autres documents à compter de 9 heures le 6 novembre 1969, auprès de l'acheteur de la Commission Scolaire, Monsieur C.-P. Fournier au 1525, rue Girouard, Saint-Hyacinthe.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public qui aura lieu à 8:30 heures (heure normale de l'est) le 26 novembre 1969, à l'Ecole Secondaire Fadette, 2250, rue Maillhot, Saint-Hyacinthe.

La commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Le secrétaire-trésorier
JEAN MATHON

Le 3 novembre 1969

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'un contrat signé le 12 septembre 1968 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de Lennox Hat Mfg. Co. Limited furent vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce fut enregistré le 29 octobre 1968 au Bureau d'Enregistrement, Division d'Enregistrement de Montréal, Province de Québec, sous le numéro 2099051. Daté à Montréal, Qué., le 23 octobre 1969. Banque Canadienne Impériale de Commerce.

HERBERT HERSH GIDALEWICZ

AVIS est par les présentes donné que HERBERT HERSH GIDALEWICZ, comptable domicilié et demeurant au 4635, avenue Clanranald, app. 111, dans les cité et district de Montréal, s'adressera au Secrétaire provincial de la province de Québec en vue d'obtenir une ordonnance changeant son nom en celui de HERBERT HERSH DAVIS, selon les dispositions de la Loi pour les changements de noms, 13-14 Elizabeth II, chapitre 77, ledit changement devant aussi s'étendre à son épouse née Sandra Roberta Herman, de la même adresse.

Montréal, le 7 octobre 1969.

Le procureur du requérant,
DAVID M. LACK, C.R.

VILLE DE WINDSOR — COMTE DE RICHMOND, QUE.

APPEL D'OFFRES

La Municipalité de WINDSOR, comté de Richmond, Qué. recevra des soumissions cachetées dans des enveloppes portant la mention : "Soumission pour la construction de logements à loyers modiques". Elles seront adressées ou livrées aux soins de monsieur Joseph Plante, greffier jusqu'à 7.30 P.M. à l'Hôtel de Ville de Windsor, le lundi 24 novembre 1969, pour être ouvertes le soir même à 7.30 P.M. lors d'une assemblée du Conseil municipal.

Les travaux comprendront la contsruction de trente-six (36) unités de logements réparties en un bloc d'appartements, deux quadruplex et trois unités de maisons en rangées, le tout pour être érigé sur des lots situés dans le prolongement de la rue Walopekah, dans la ville de Windsor.

On pourra obtenir les documents de soumissions, soit, les plans, devis, formules de soumissions en s'adressant à l'Hôtel de ville de Windsor, au bureau de greffier, ou au bureau des Architectes Larose, Larose, Laliberté et Petrucci, 1255 boul. Laird, Ville Mont-Royal, Qué., le 6 nov. 1969. Un dépôt sous forme de chèque visé, fait à l'ordre des architectes, au montant de $100.00 sera exigé. Ce dépôt sera remis aux soumissionnaires sur retour des plans et devis complets et en bon ordre dans les huit (8) jours qui suivront l'ouverture des soumissions, à défaut de ce faire, le dépôt sera confisqué pour défrayer le remplacement desdits documents.

Toute soumission devra être accompagnée d'une Caution de Garantie sous forme de chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Windsor et égale à 10% du montant global de la soumission, ou d'une Caution de Soumission émise par une compagnie reconnue de fiducie ou d'assurance, assortie d'une lettre d'intention de la dite compagnie garante à l'effet que dans l'alternative où la soumission présentée serait acceptée, celle-ci s'engage à remplacer ce cautionnement de soumission par deux certificats de garantie équivalents à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat, couvrant l'exécution complète du contrat (Performance Bond) et le paiement des gages et matériaux (Labor & Material Bond).

Les soumissions pour les ouvrages de Plomberie, Chauffage et Electricité seront reçues au Bureau des Soumissions Déposées du Québec, 78 rue Peel, Sherbrooke, Qué., jusqu'à 2.00 P.M., le jeudi 20 novembre 1969.

Les documents de soumissions pourront être consultés aux endroits suivants:

Bureau des Soumissions Déposées des Cantons de l'Est,
Sherbrooke, Qué.
Bureau des Soumissions Déposées du Québec,
4970, Chemin de la Savanne,
Montréal, Qué.
Au bureau du Greffier de la Ville de Windsor,
Au bureau des Architectes,
1255 boul. Laird, Ville Mont-Royal, Qué.

La Municipalité de la Ville de Windsor ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

JOSEPH PLANTE
GREFFIER
VILLE DE WINDSOR

IMMEUBLE
TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Ahuntsic — 9412, rue Basile-Routhier. Lot No 270-136, cad. Paroisse Saint-Laurent, terrain 2,430 p.c. Latour, P. à DiBuono, G. et al., $12,000 — 2159839.

Ahuntsic — 8995, rue Basile-Routhier. Lot No ptie 271-402, cadastre Paroisse Saint-Laurent, terrain 2,187 p.c. Proulx, A. à Latour, P., $16,500 — 2159840.

COMMISSION SCOLAIRE DE BROSSARD

APPEL D'OFFRES

CONSTRUCTION D'UNE ECOLE ELEMENTAIRE AVEC MATERNELLES

ERRATA

Le soussigné donne avis par la présente que les soumissions pour les fins de construction d'une école élémentaire de 24 classes et 3 classes dites maternelles dans le Domaine Champlain, seront ouvertes le 19 novembre 1969 à 18:30 et non à 20 heures.

ROLAND HOUDE,
Secrétaire-trésorier

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

Prenez avis que la compagnie LA BRASSERIE DES SOURCES INC., demandera au secrétaire de la province la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, ce 18 juillet 1969.
Claude GRIGNON,
Avocat

CANADA

MINISTERE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS
Ottawa (Ontario)

DES SOUMISSIONS CACHETEES, A PRIX FORFAITAIRE, adressées au CHEF, SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT, MINISTERE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS, EDIFICE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS, RUE WELLINGTON, OTTAWA 4 (ONTARIO), seront acceptées jusqu'à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), le 25 novembre 1969, en vue d'agrandir et de moderniser la pharmacie et la centrale de stérilisation et de distribution de l'hôpital Reine-Marie pour anciens combattants, à Montréal (Québec).

On peut se procurer les plans et devis, ainsi que les formules de soumission et une enveloppe pour le renvoi de ces documents, chez L'AGENT DE L'APPROVISIONNEMENT DE L'HOPITAL REINE-MARIE POUR ANCIENS COMBATTANTS, AU 4565, CHEMIN DE LA REINE-MARIE, MONTREAL (QUEBEC), sur dépôt d'un chèque visé de $25, à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé au retour des plans, etc., avant le 15 décembre 1969.

Les plans, devis et formules de soumissions seront exposés à compter du 3 novembre 1969, jusqu'à 3 h de l'après-midi (h.n.e.), le 25 novembre 1969 inclusivement, à l'adresse suivante :

Association de la construction de Montréal
4970, place de la Savane
Montréal 9 (Québec)

Le Ministère se réserve le droit de refuser toutes les soumissions.

Publication autorisée par l'honorable Jean-Eudes Dubé ministre des Affaires des Anciens Combattants
D. L. Hillock, chef
Service de l'approvisionnement

Le 29 octobre 1969.

VILLE DE LONGUEUIL PROVINCE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC

La Ville de Longueuil, comté de Chambly, recevra des soumissions cachetées dans des enveloppes portant la mention : "Soumission pour la construction de logements à loyers modiques". Elles seront adressées ou livrées aux soins de M. Robert Bolteau, Greffier, jusqu'à 4:00 p.m., le mercredi, 26 novembre 1969, pour être ouvertes le soir même à 8:00 p.m. au cours d'une assemblée du Conseil municipal.

Les travaux comprendront la construction de trente-six (36) unités de logements réparties en six triplex jumelés, le tout pour être érigé sur des lots situés du côté ouest de l'avenue de Roussillon à Longueuil.

On pourra obtenir les documents de soumissions, soit les plans et devis ainsi que les formules de soumission en s'adressant au bureau de l'architecte, Larose, Larose, Laliberté et Pétrucci, suite 280, à 1255, boul. Laird, Ville Mont-Royal, Qué., entre 9:00 a.m. et 5:00 p.m., à partir du 6 novembre 1969. Un dépôt de garantie sous forme de chèque visé au montant de $100.00 fait à l'ordre des architectes sera exigé. Ce dépôt sera remis seulement aux soumissionnaires qui retourneront les plans et devis complets et en bon ordre dans les huit (8) jours qui suivront l'ouverture des soumissions, à défaut de ce faire, le dépôt sera confisqué pour défrayer le coût de remplacement des documents fournis.

Toute soumission devra être accompagnée d'une Caution de Garantie sous forme de chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Longueuil et égal à 10% du montant global de la soumission, ou d'une Caution de Soumission émise par une compagnie de Fiducie ou d'Assurance reconnue, assortie d'une lettre d'intention de ladite compagnie garante à l'effet que celle-ci s'engage dans l'alternative où telle soumission serait retenue, de remplacer ladite Caution de Soumission par une double caution de garantie égale à cinquante pour cent (50%) du montant global du contrat, soit une Caution de Garantie d'Exécution (Performance Bond) et d'une Caution de Paiement des Gages et Matériaux (Labor and Material Bond).

Les soumissionnaires pour les ouvrages de plomberie et d'électricité devront remettre leurs soumissions au Bureau des Soumissions Déposées du Québec jusqu'à 2:00 p.m., le lundi 24 novembre 1969.

Les soumissionnaires pourront consulter les plans et devis au bureau de l'Architecte, ou au Bureau des Soumissions Déposées du Québec à 4970, chemin de la Savane, Montréal.

La Ville de Longueuil s'engage à accepter ni la plus haute ni la plus basse ni aucune soumission.

Donné en la Ville de Longueuil, ce troisième jour de novembre mil neuf cent soixante-neuf.

ROBERT BOITEAU,
Greffier

Ahuntsic — Rue Clark (vacant). Lot No ptie 262-622, cad. Paroisse Sault-au-Récollet, terrain 744 p.c. Hydro-Québec à Dagenais, R., $1,200 — 2159902.

Hochelaga — 2009-11, rue Valois. Lot No ptie 183, cad. Village Hochelaga, terrain 1,114 p.c. Tremblay, H. à Delorme, O., $19,000 — 2159985.

Saint-Antoine — 1250, rue Fort.Lot No 1653-2-M et N., quartier Saint-Antoine, terrain 5,524 p.c. Levy, S. à Twelve-Fifty Fort Holding Corp., $277,321 — 2159999.

Dorion — 6833, rue Chabot. Lot No 486-127, cad. Paroisse Sault-au-Récollet, terrain 7,373 p.c. Di Gibolomo, G. et al à D'Addoria, M. et al., $13,500 — 2160015.

Montréal-Nord — 11,928, rue Salk. Lot No 29-541 et ptie 590 et 542. Cad. Paroisse Sault-au-Récollet, terrain 7,708 p.c. Ratelle, C.-D. à Rowat, C., $22,500 — 2160018.

Rosemont — 6775, 29e Avenue. Lot No 191-997, cad. Village Visitation, terrain 3,280 p.c. Lefebvre, R. à Lauzon, F., $16,500 — 2160134.

Montréal-Nord — 11,016-018, rue L'Archevêque. Lot No 45-1150 et 1151. Cad. Paroisse Sault-au-Récollet, terrain 4,250 p.c. Desrochers, N. à Frasca, G. et al., $22,000 — 2160162.

Saint-Léonard — 5670-72, boul des Grandes-Prairies. Lot No ptie 397-436-2, cad. Paroisse Sault-au-Récollet, terrain 3,825 p.c. Lévesque, J. à Lévesque, A., $15,755 — 2160163.

H.-Lafontaine — 1101-03, 51e Avenue. Lot No 210-143 et 144, cad. Paroisse Pte-aux-Trembles, terrain 4,600 p.c. Levasseur, R. et al à Directeur des Anciens Combattants, $13,123 — 2160287.

Montréal-Nord — 10,825, boul. Saint-Vital. Lot No 82-207 et 208, cad. Paroisse Sault-au-Récollet, terrain 4,500 p.c. Beaudoin, E., Veuve à Beaudoin, R., $5,000 — 2160291.

Montréal - Nord — 11,936, avenue Hénault. Lot No 37-63. Cad. Paroisse Sault-au-Récollet, terrain 2,100 p.c. Marcheterre, A. et al à Ouellet, J.-J.-B.-é., Veuve, $7,000 — 2160350.

Montréal-Nord — 10,361-363, rue Garon. Lot No ptes 61-624 et 625, cad. Paroisse Sault-au-Récollet, terrain 3,564 p.c. Girard, Y. à Girard, R., $15,301 — 2160419.

Montréal-Nord — 6311-13, rue Marie-Victorin. Lot No 11-213, cad. Paroisse Sault-au-Récollet, terrain 3,420 p.c. M. Turcot Const. Ltée à Infantino, L. et al., $31,150 — 2160428.

Ville Lachine — 885, 46e Avenue. Lot No 899-744, cad. Paroisse de Lachine, terrain 5,000 p.c. Ferguson, J.-B., Veuve à De Angelis, A. et al., $16,500 — 2160454.

Ville Pointe-Claire — 106, rue Chartrand. Lot No ptie 136-102, cad. Paroisse Pointe-Claire, terrain 7,400 p.c. Lunny, K. U., ép., à McIntyre, D.A. et al., $19,000 — 2160455.

Pierrefonds — 587, chemin Rive-Boisée. Lot No 151-81 et 151-82-1, cad. Paroisse Sainte-Geneviève, terrain 28,440 p.c. Stevens L. W. et al à Klotz, N. et al., $19,000 — 2160456.

Pierrefonds — (Vacant). Lot No 136-101-2, cad. Paroisse Sainte-Geneviève, terrain 15,000 p.c. Nadon, A. à Savoie, R., $5,000 — 2160485.

Roxboro — 14, 14e Rue. Lot No 327-149, cad. Paroisse Sainte-Geneviève, terrain 7,500 p.c. Wilkie, J. à Legaré, J., $18,500 — 2160486.

Montréal-Nord — 5561, rue William-Allen. Lot No 28-66 et ptie 27-23, cad. Paroisse Sault-au-Récollet, terrain 3,600 p.c. Saunders, W. A. et al à Fournier, J.-L., $17,000 — 2160492.

Pierrefonds — Vacant. Lot No ptie 117, cad. Village Sainte-Geneviève, terrain 23,000 p.c. Martin, D. à Rodrigue, G., $38,067 — 2160498.

Bordeaux — 11,920, rue du Bois-de-Boulogne. Lot No 301-169, cad. Par. Sault-au-Récollet, terrain 5,050 p.c. Campeau, J.-P. Veuve à Laquerre, L., ép., $16,000 — 2160553.

Saint-Louis — 5579 à 85, boul. Saint-Laurent. Lot No 10-360 et 361, cad. Village Saint-Louis, terrain 5,500 p.c. Archambault, J. et al à Archambault, E., $102,000 — 2160623.

Villeray — 7968, de la Naudière. Lot No 486-59, cad. Paroisse Sault-au-Récollet, terrain 4,400 p.c. Leblanc, A., Veuve à Fortin, J.-P., $18,000 — 2160640.

Ville Saint-Laurent — 3030, chemin Somerset. Lot No ptes 82-89 et 90, cad. Paroisse Saint-Laurent, terrain 12,920 p.c. Mousseau, P., Veuve à Leduc, M., $27,000 — 2160682.

Villeray — 7975, rue des Erables. Lot No 477-939 et ptie 938, cad. Paroisse Sault-au-Récollet, terrain 2,190 p.c. Archambault, M. à Borg, A., $22,000 — 2160701.

Hôpitaux: aucune précision syndicale

par Pierre VENNAT

Pendant que les négociations dans le domaine hospitalier se continuent toujours, à un rythme intense selon les porte-parole syndicaux, les employés d'hôpitaux s'impatientent.

Hier soir, répondant à l'invitation du Conseil central de Montréal, quelque 3,00 d'entre eux se sont rendus au Centre Paul-Sauvé, pour en revenir "gros Jean comme devant", le président de la Fédération nationale des services, M. Norbert Rodrigue, leur disant que "d'ici quelques heures, d'ici deux ou trois jours au plus tard", on pourrait leur donner des renseignements concrets au sujet des négociations au sommet reprises dans la nuit de vendredi à samedi, mais que pour l'instant la chose était impossible.

Ce qui, évidemment, a fortement déçu un bon nombre de syndiqués.

Un porte-parole de la CSN a bien voulu dire privément aux journalistes que "ça progresse" mais le président de la Fédération des services a déclaré que "nous ne sommes pas à un point où il nous est permis de donner les précisions nécessaires", tout en admettant qu'il trouvait normal que les syndiqués et les journalistes "se posent un certain nombre de questions, qu'ils cherchent à savoir ce qui se passe".

Pour ne pas répondre, M. Rodrigue a expliqué que les négociateurs sont à examiner toute la nouvelle offre patronale, que "nous ne savons pas de façon concrète encore ce que ça donne et ne pouvons donner de détails".

Devant l'impatience de certains syndiqués, dont certains ont même reproché aux dirigeants syndicaux de n'avoir pas donné suite immédiatement au vote de grève de vendredi, plusieurs observateurs ont toutefois l'impression que la comité syndical de négociation, à moins d'obtenir un compromis vraiment satisfaisant, aura sans doute des difficultés à le faire adopter en assemblée générale.

"Nous nous ferons un devoir de vous donner des précisions pour que vous soyez informés sur ce qui se passe dans les négociations, dès que ce sera possible", de renchérir M. Rodrigue qui a ajouté, "nous sommes à réévaluer l'offre patronale, nous cherchons à en faire l'évaluation pour que demain nous sachions de façon formelle. Pour le moment, je ne puis vous donner de chiffres. Nous sommes à évaluer cette offre-là avec nos techniciens".

Il ne faudrait pas conclure toutefois que la lutte est terminée.

M. Rodrigue a déclaré qu'il va falloir, avant longtemps, que les salariés prennent les moyens pour connaître les budgets des hôpitaux, ce qui leur aurait été refusé.

Il a dénoncé la politique des sous-contrats "pour les patroneux et les chums".

Bien qu'ayant demandé à ses membres de susendre, our le moment, les manifestations qui ont eu lieu dans différents hôpitaux, M. Rodrigue a déclaré que "s'il le faut nous montrerons au gouvernement que nous pouvons nous faire payer sans avoir besoin de sortir sur le trottoir", pendant que M. Michel Chartrand, président du Conseil central de Montréal disait que "tous les mécanismes sont prêts pour continuer les actions qui ont paralysé les hôpitaux, sans que la grève soit nécessaire".

M. Rodrigue a également dénoncé les "smarts" du Conseil du patronat, déclarant : "qu'ils nous trouvent une formule autre que les manifestations pour obtenir ce qu'on nous refuse".

Quant à M. Chartrand, il a déclaré que les employés d'hôpitaux demandent la même chose que le reste du secteur public. "Ils sont depuis toujours les plus mal payés. Ils ont été plus que patients".

En temps et lieu, de dire M. Rodrigue, on donnera des directives aux syndicats.

"Dans notre esprit, ça ne sera pas long avant qu'on vous dise si c'est raisonnable ou non. Aussitôt qu'on se sera fait une idée, on vous donnera des directives."

Certains syndiqués auraient voulu ces directives dès hier soir.

Un syndiqué a même demandé un vote de la salle sur une grève immédiate mais M. Michel Chartrand s'y est opposé, alléguant qu'on n'allait sûrement pas prendre un vote avec moins de 10% des effectifs du secteur hospitalier de présent.

M. Chartrand s'est d'ailleurs déclaré contre une grève dans les hôpitaux, si possible, car il est convaincu que si celle-ci survenait, le gouvernement passerait une législation spéciale pour forcer les employés à rentrer au travail.

"Si vous pouvez passer à travers sans faire la grève, tant mieux pour vous autres."

Enfin, rapprochement inusité après les événements de ces derniers jours sur le plan linguistique, M. Chartrand a publiquement louangé le président de la CSN, M. Marcel Pepin, pour les efforts qu'il mène au sommet depuis la fin de semaine dans le but d'accélérer le règlement du conflit.

On a conclu par ces paroles de M. Rodrigue : "On ne s'entendra pas sur une chose sans s'entendre sur une autre. Tout est relié à une entente globale" et un appel de M. Chartrand aux médecins qui "au lieu de défendre les patients des hôpitaux défendent leur porte-feuille".

Campagne dite "d'amitié" de l'Association pour les déficients mentaux

L'Association pour les déficients mentaux dans le Québec poursuit une campagne dite d'amitié. L'organisme espère accroître le nombre des adhérents, dévoués au bien-être des personnes atteintes de débilité mentale.

La déficience mentale, selon l'Association, n'est pas une maladie, mais plutôt une détérioration des cellules. Le malaise touche environ trois pour cent de la population, c'est-à-dire qu'au nombre des naissances à tous les ans, 5,000 enfants en seraient atteints. Ainsi, le Québec compte 150,000 déficients mentaux.

On peut devenir un "ami" du déficient mental en joignant les rangs de l'Association. Ses membres accomplissent un travail difficile et patient dans le but d'aider les débiles mentaux à se rendre utiles. Tout contributeur, ou parrain, peut participer à cette tâche humanitaire.

L'Association possède des filiales dans la plupart des régions et des milieux urbains à travers le Québec. Elle s'occupe des cas de déficience, placés dans des écoles, dans des ateliers dits protégés et dans des maisons d'entraînement. Elle étend son assistance même à domicile.

Un détenteur d'une carte de membre contribuera à une meilleure préparation ce ses enfants. Il importe que la population connaisse les besoins du déficient, ainsi que les efforts quotidiens accomplis en faveur de son bien-être.

Mme Louis Desmarais est la présidente du comité de la campagne "Devenez un ami du déficient mental" à l'école François-Michelle, une des filiales de l'Association. Mme Robert Langevin l'assiste. Fondé le 5 septembre l'an passé, le Centre François-Michelle offre des services correctifs et éducatifs à des enfants exceptionnels, qui ont besoin d'une assistance psycho-pédagogique. Présentement, à la Boutique Soleil, au 430 rue du Bonsecours, Vieux Montréal, l'Atelier d'artisant François-Michelle fait une exposition-vente de broderies, de tapisseries et de pièces de tissage, créées par ces jeunes artisans, anciens du Centre François-Michelle.

Une tâche de patience, mais bien réconfortante, l'enseignement dispensé à des enfants souffrant de déficience mentale.

Québec a le taux de mortalité due au cancer le plus élevé du Canada

Le taux de la mortalité due au cancer est au Québec le plus élevé parmi toutes les provinces, cependant que cette même province est la seule à n'avoir pas légiféré sur le sujet, à n'avoir pas mis sur pied d'organisation aux fins de dépistage et traitement, alors que c'eût été son devoir. Ce sont de telles considérations qui ont en fin de compte motivé la décision de tenir les 13, 14 et 15 novembre un colloque sur le cancer au Québec, sur les conditions où se déroule dans la province le "fait cancer" avec toutes ses incidences et sur les mesures qu'il pourrait convenir d'adopter.

Le colloque se déroulera à l'auditorium de l'Institut de diagnostic et de recherches cliniques, avenue des Pins. Sous les auspices de la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal, du ministère de la Santé de la Province de Québec ainsi que de la Société canadienne du Cancer, il est sous la présidence d'honneur du Dr Louis Charles Simard, directeur de l'Institut du Cancer de Montréal.

Une idée maitresse caractérise chaque journée du colloque. Le jeudi 13 sera consacré à l'épidémiologie et au dépistage du cancer au Québec. A la conférence de presse, tenue hier après-midi au Club Renaissance, où l'on annonçait le colloque, l'importance d'un diagnostic précoce fut dûment soulignée. On fit remarquer que grâce notamment à la mammographie, un cancer du sein diagnostiqué avant même qu'on puisse repérer rien de suspect au toucher pouvait aboutir non seulement à la survie de la patiente, mais même à sa guérison radicale. De même, le test de Papanicoulaou, dont l'administration ne cause aucun trauma, en permettant un diagnostic extrêmement précoce du cancer du col utérin grâce à l'examen des secrétions prélevées, assure un taux de 99 pour 100 de guérison en pareil cas, tandis que pour des patientes chez qui le mal n'est décelé que plus tard, jusqu'à quinze ans après son amorce, le taux de guérison n'est que de 12 à 15 pour 100.

En ces conditions, on ne pouvait que souligner l'importance d'une généralisation du dépistage au Québec, oeuvre qui reste à faire.

Il y a au Québec 50 unités sanitaires où l'on vaccine, etc., ce qui est fort bien, mais on n'y fait pas de dépistage du cancer, deuxième en importance des causes de décès. Il y a lieu de faire ce qui se fait en Europe et ailleurs en Amérique du Nord pour le dépistage du cancer, ce qui s'est fait au Québec même pour celui de la tuberculose. On manque de personnel qualifié pour l'examen cytologique, mais on a commencé à prendre des mesures, telle la création d'un cours de cytotechnologie à l'Université de Montréal, d'une durée de 18 mois : la première promotion a entrepris ces études en septembre dernier.

Au colloque, le Dr A. J. Phillips, statisticien et adjoint au directeur de l'Institut national du cancer, traitera de l'épidémiologie du cancer au Québec; le Dr René Vauclair, président du Comité du cours de cytologie au département de pathologie de l'Université de Montréal, parlera de la cytologie au Québec, cependant que le Dr Jacques Létourneau, de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, dira ce qui, en matière de centres de détection du cancer, existe au Québec et hors du Québec.

Le Dr Eugene Thiessen, chef de la clinique de cancer du sein à l'Institut de médecine préventive (clinique Strang) de New York, traitera du rôle et de l'organisation des centres de dépistage du cancer.

Le 14 novembre sera consacré à l'exposé des divers traitements qu'un patient cancéreux, fût-il incurable, peut actuellement recevoir au Québec, ainsi qu'à l'examen des changements qu'il pourrait y avoir lieu d'apporter à la situation existante. Le Dr Denis Charette, de l'hôpital Notre-Dame, traitera de l'aspect chirurgical du cancer, le Dr Raymond Simard, du même hôpital, des cancers d'ordre gynécologique et obstétrical, le Dr Bernard Hazel, de l'hôpital Maisonneuve, de l'interniste face au cancer, le Dr Gloria Jeliu, de l'hôpital Sainte-Justine, du cancer chez l'enfant, et le Dr Pierre Audet-Lapointe, de l'hôpital Notre-Dame, des cancéreux chroniques au Québec et des aspects socio-économiques de leur situation. Le Dr W. G. Cosbie, vice-président de l'Ontario Cancer Treatment and Research Foundation, traitera du rôle de cet organisme.

Le 15 novembre, il sera question de l'enseignement sur le cancer et du financement des mesures d'enseignements, de diagnostic, de traitement, etc. du cancer au Québec. Le Dr Roger Daoust, directeur des Laboratoires de Recherche à l'Institut du cancer, traitera de l'état de la recherche fondamentale sur le cancer au Québec; le Dr Ian Henderson, de l'université McGill, de la recherche clinique sur le cancer au Québec; M. Guy Angers, directeur général de la division du Québec de la Société canadienne du cancer, de la vincibilité du cancer; le Dr Yvan Méthot, chef du Service de radiocontre le cancer Georges-François-Leclerc, de Dijon, parlera de l'enseignement de l'oncologie.

L'un des organisateurs du colloque estime qu'un facteur important dans l'insuffisance des mesures au Québec contre le cancer tient à l'ignorance de la ppulation sur le sujet, liée à celle qui prévaut chez les gens qui travaillent dans les moyens de communication de masse.

On a ainsi fait remarquer que le cancer tue trois fois plus de gens que ne le font les accidents et, pourtant, quel espace ne réserve-t-on pas dans les journaux aux accidents ?

Le colloque comportera traduction simultanée de toutes les conférences.

En outre, le comité d'enseignement médical de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec accorde aux omnipraticiens qui seront présents à ce colloque un crédit de 24 heures.

Ville de Montréal
ENCAN PUBLIC
200 BICYCLETTES ET TRICYCLES

FOURRIERE MUNICIPALE, 9634 AVENUE PAPINEAU
SAMEDI, 8 NOVEMBRE 1969, A 10:00 HEURES

VISITE : le jour de l'encan, de 8:30 à 10:00 heures
PAIEMENT : argent comptant et immédiatement après la vente
INFORMATION : tél. 872-4770, Emile Guertin, surintendant
SERVICE DES ACHATS ET MAGASINS, DIVISION DE LA RECUPERATION

Hôtel de ville
Montréal, le 5 novembre 1969

Le Greffier de la Ville
MARC BOYER, C.R.

N.B. — AUTRES ENCANS : —
Véhicules et lots divers, le 5 novembre, à 10:00 heures, 969 est, rue de Louvain.
Véhicules, le 12 novembre, à 10:00 heures, 1700 est, rue Sauvé.

Le bill 62: onze commissions scolaires sur l'île de Montréal sans distinction de langue et de religion

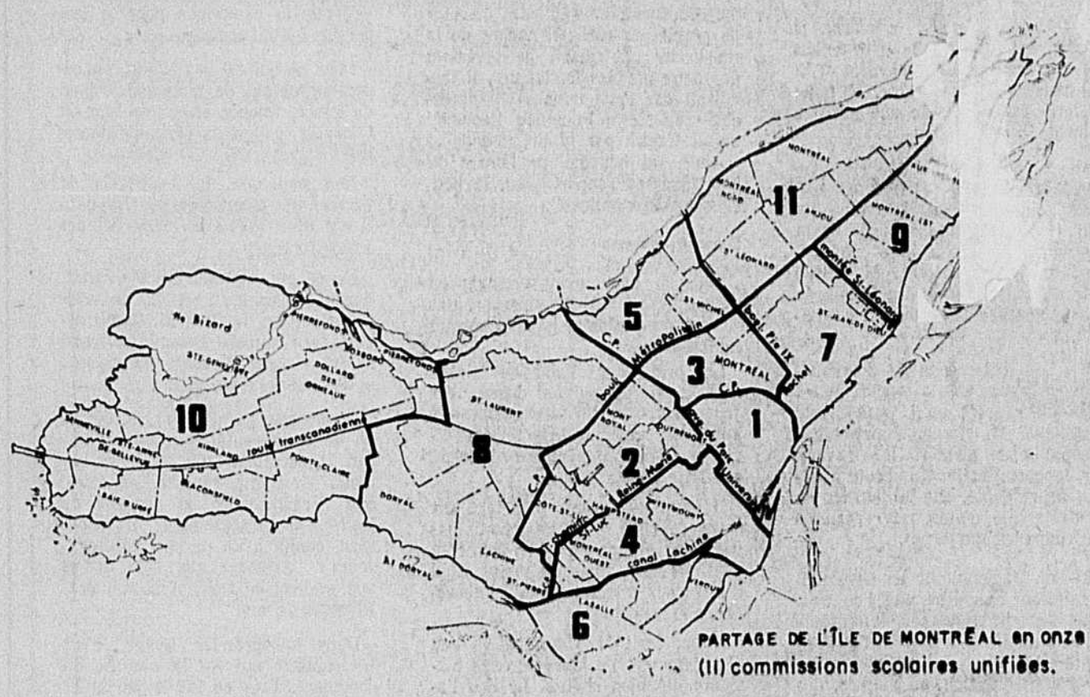

PARTAGE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL en onze (11) commissions scolaires unifiées.

scolaires de l'île de Montréal. L'île sera divisée, en faisant abstraction des frontières municipales et scolaires actuelles, en 11 nouvelles municipalités scolaires. Ces nouvelles municipalités scolaires compteront en général des populations d'importance égale, qui fourniront aux nouvelles commissions scolaires une "clientèle" moyenne de 40,000 à 45,000 élèves. Chaque commission scolaire servira à la fois la population anglophone et la population francophone de son territoire et offrira un enseignement catholique, un enseignement protestant et un enseignement ni catholique ni protestant.

par Lysiane GAGNON

Le ministre de l'Education a déposé hier à l'Assemblée nationale un projet de loi sur la restructuration scolaire de l'île de Montréal.

Ce projet de loi, qui porte le numéro 62, réorganise complètement le réseau des commissions scolaires dans l'île, selon le principe mis de l'avant en 1966 par la Commission Parent : les nouvelles commissions scolaires, au nombre de 11, seront du type "unique", c'est-à-dire que chacune d'elles devra desservir aussi bien la population anglophone que la population francophone, quelles que soient les options religieuses.

C'est donc dire que le gouvernement a écarté l'idée de la division linguistique prônée en 1968 par le rapport Pagé, division selon laquelle on aurait établi deux réseaux de commissions scolaires, les unes anglaises, les autres françaises.

Ainsi, le territoire de l'île, actuellement divisé en 42 commissions scolaires (dont deux "géantes", la CECM et le PSBGM), se trouverait au 1er juillet 1971 complètement réaménagé, constitué de 11 commissions scolaires chapeautées par un Conseil scolaire à l'échelle de l'île.

Il s'agit pour l'instant de ce que le ministre de l'Education a qualifié hier en Chambre d'"un document de travail" : en effet, le projet de loi sera référé à la Commission parlementaire de l'Education; il ne sera vraisemblablement pas adopté au cours de la présente session, et devrait revenir en Chambre, peut-être amendé, à la deuxième session, qui débute d'ordinaire en février. M. Cardinal a indiqué que les modalités d'application du projet de loi restent sujettes à discussion à la commission parlementaire et en co-

Voir COMMISSIONS, page 6

• *Réforme du régime de la taxe scolaire* — page 61

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, mercredi 5 novembre 1969, 85e année, no 257, 126 pages, 10 cahiers. 10¢

Montréal: les débardeurs quittent le travail pour tenir une assemblée

Les débardeurs de Montréal ont quitté temporairement le travail ce matin, pour assister à une réunion à l'aréna Paul Sauvé.

Les autorités du port ont nié, de leur côté, qu'il y ait grève ou simplement arrêt de travail.

Cependant, des représentants d'entreprises de transbordement ont reconnu qu'il y avait arrêt temporaire de travail, à la suite d'une entente entre les compagnies de transport maritime et l'Association internationale des débardeurs.

Les débardeurs se sont réunis à l'aréna Paul Sauvé et devaient réintégrer le travail au début de l'après-midi.

Un certain malaise s'est répandu dans le port de Montréal, au cours du dernier mois, à la suite, dit-on, d'une dispute entre syndicats, mais le calme était revenu par la suite.

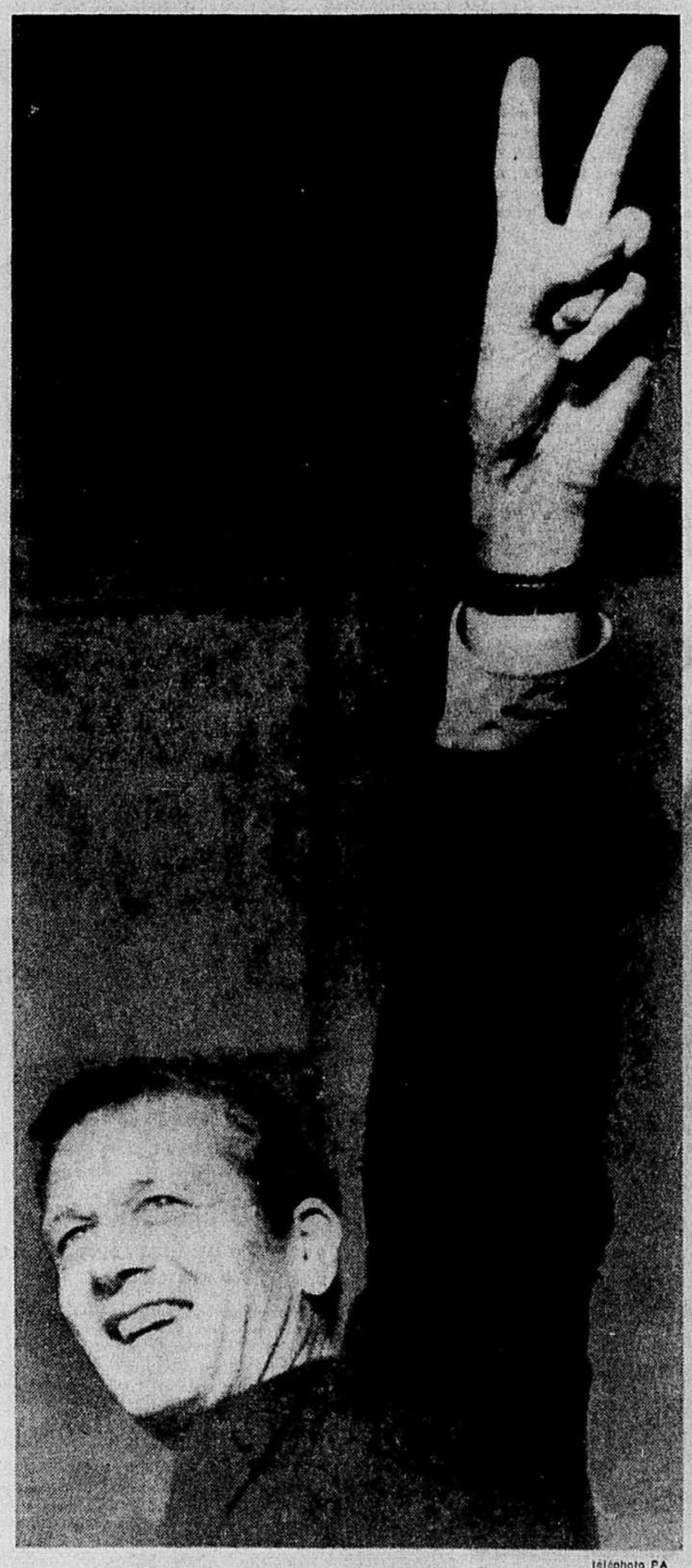

Les électeurs de New York lui ont donné la victoire

télephoto PA

Le maire John Lindsay est réélu à New York

NEW YORK (UPI, AFP) — Le maire John V. Lindsay, a été réélu hier maire de New York, à titre de libéral et d'indépendant, défaisant facilement ses deux adversaires républicain et démocrate.

M. Lindsay a obtenu 42 pour cent du vote contre 35 à M. Procaccino et 23 à M. Marchi.

Il a battu son plus proche rival, Mario Procaccino, par 159,976 voix.

Le décompte final — mais non officiel — des résultats du vote est en effet le suivant :

Lindsay (libéral indépendant) 981,000 voix
Procaccino (démocrate) 821,924 voix
Marchi (républicain) 545,066 voix
Storey (communiste) 4,067 voix

Le vote a été considérable dans la grande métropole américaine.

Le poste de maire de la plus grande ville des Etats-Unis était en jeu, mais cette élection revêtait des caractéristiques inusitées cette année. En effet, le maire sortant, M. Lindsay qui fut élu sous l'étiquette républicaine en 1965 a été répudié par son parti aux élections primaires en juin. Les électeurs lui ont préféré M. John Marchi, républicain-conservateur et membre du sénat de l'Etat de New York. Le candidat démocrate, M. Mario Procaccino, exerce actuellement les fonctions de contrôleur des finances dans l'administration Lindsay.

La défaite subie par M. Lindsay aux élections primaires fut humiliante, certes, et il dut se présenter sous l'étiquette du parti libéral, organisation dont l'influence se limite uniquement à l'Etat de New York et plus encore à la ville de New York.

Pendant la campagne, il a joui de l'appui de personnalité non seulement r[illegible]icaines qui ne partageaient pas

Voir MAIRE, page 6

• *Les élections aux USA : un gain pour Nixon* — page 77

Par 89 voix contre 5

Le bill 63 voté en 2e lecture

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — C'est dans la tension, les attaques violentes, les dissensions, voire même les insultes que l'Assemblée nationale a voté hier soir, à 89 contre 5, le principe du bill 63 destiné à "promouvoir l'enseignement de la langue française au Québec".

L'Opposition libérale a voté en bloc pour la deuxième lecture du bill mais formulant toujours de fortes critiques sur le refus du gouvernement d'élaborer une politique linguistique plus vaste consacrant la priorité du français. Le combat que mèneront les libéraux lors de l'étude en comité au cours des prochains jours promet d'être ardu et peut retarder l'adoption finale à la semaine prochaine ou même plus tard.

Deux députés UN, l'un d'eux secrétaire parlementaire, ont définitivement compromis leur carrière politique au sein de leur parti. Ce sont MM. Antonio Flamand et Jérôme Proulx qui, à la suite de deux discours à forte saveur nationaliste à la chambre, se sont ouvertement prononcés contre le bill et ont par la suite voté contre.

Cependant que M. Bellemare, au cours d'une intervention subséquente, qualifiait à mots couverts ces deux députés de cas "psychiatriques", le premier ministre et chef du parti, M. Jean-Jacques Bertrand, a déclaré aux journalistes, dans le couloir:

"Ils ont voté contre. Le caucus en décidera. Personnellement je leur avais dit qu'ils avaient le droit de s'abstenir mais que s'ils votaient contre le bill, le parti ne tolérerait pas ce geste étant donné qu'il s'agit d'une politique gouvernementale".

Deux autres députés UN opposés aux principes du bill 63, MM. Denis Bousquet et Fernand Grenier, ont préféré utiliser la porte que leur avait ouverte M. Bertrand : ils se sont tout bonnement éclipsés au moment du vote.

Il y avait par ailleurs dix autres absences à la Chambre mais la plupart étaient motivées. Un seul ministre, M. Marcel Masse, manquait à l'appel mais il était retenu à Montréal, en compagnie du député UN Jean Cournoyer, en raison des négociations dans le secteur des hôpitaux.

Autre absence remarquée, celle du leader de l'Opposition, M. Pierre Laporte. Il s'est absenté de la Chambre vers six heures mais a déclaré qu'il avait pris ailleurs certains engagements importants et que, de toute façon, s'il avait été présent à l'Assemblée nationale hier soir, il aurait voté en faveur du principe du bill.

Du côté ministériel, la seule autre absence, en plus de celle nommément mentionnée, était celle de M. Hubert Murray, député de Terrebonne. Plusieurs observateurs ont remarqué qu'il semblait avoir certaines réticences à l'égard du bill 63.

En définitive, cinq députés se sont carrément levés pour voter contre le projet de loi: MM. Flamand et Proulx, M. René Lévesque, chef du Parti québécois, M. Yves Michaud, député libéral de Gouin qui a démissionné de son caucus il y a quelques jours, et M. Gaston Tremblay, représentant créditiste à l'Assemblée nationale.

Mais, n'eut été la promesse de M. Jean-Jacques Bertrand au début de la journée d'apporter au bill 63 certains amendements (d'allure encore plutôt vague) lors de l'étude en comité, plusieurs autres députés, selon des informations sûres, auraient voté contre le principe du projet de loi en deuxième lecture, tant du côté UN que du côté libéral.

La lutte parlementaire, au cours des prochains jours, s'annonce plutôt confuse. M. Flamand, qui s'est prononcé

Voir BILL, page 6

Les amendements Bertrand ne modifient pas les principes

— page 27

AUJOURD'HUI

• Acquittement de la Cie A. N. Miller — page 11

• Hôpitaux: pas de précision syndicale — page 98

• Les Alouettes sur la sellette — pages 72 et 73

La société québécoise donne des signes de faiblesse — *Gérard Filion*

par Jean FOREST

"Les Québécois prendront leur place dans tous les milieux par leur travail et leur compétence; personne ne s'inclinera devant eux parce qu'ils sont de langue française, qu'ils sont bilingues, qu'ils crient fort ou qu'ils cassent des vitres. Nous n'accepterons par de nous effacer pour de semblables motifs. Alors ne demandons pas aux autres de consentir à des bassesses contre lesquelles nous serions les premiers à nous révolter."

C'est par ces mots que M. Gérard Filion, président de Marine Industrie, a conclu hier la partie "méchante" de son allocution devant les membres de la Chambre de commerce du district de Montréal.

Invité comme conférencier au déjeuner-causerie hebdomadaire de la Chambre, l'ancien éditorialiste du Devoir a brossé, dans son style imagé, un sombre tableau de la situation au Québec et proposé les moyens de l'éclaircir.

Reconnaissant que la société québécoise "laisse percevoir les signes de faiblesse qui précèdent généralement les périodes troublées" M. Filion attribue cette décadence à trois signes évidents : l'affaiblissement des pouvoirs publics, la démission morale des hommes en place, l'émiettement des partis et les difficultés financières.

La dégradation de la situation de l'économie québécoise, affirme M. Filion, se traduit par un taux d'investissements moins élevé qu'en Ontario, un produit brut par tête plus bas et un écart des gains qui va s'élargissant.

Après avoir constaté qu'il nous faut,

Voir SOCIETE en page 6

• *Texte intégral de la causerie de Gérard Filion* — page 5

Admission de la Chine à l'ONU: le Canada s'abstiendra de voter

OTTAWA (PC) — Le Canada se propose de s'abstenir de nouveau, cette année, sur la question de l'admission de la Chine populaire aux Nations unies, a-t-on appris aujourd'hui.

On s'attend que le scrutin sur la résolution de l'Albanie demandant l'admission de Pékin et l'expulsion de la Chine nationaliste (Formose) ait lieu vendredi à l'Assemblée générale de l'ONU, à New York.

Jusqu'ici, le gouvernement canadien a soigneusement évité de dire officiellement quelle sera l'attitude de sa délégation aux Nations unies sur cette question.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a déclaré à plusieurs reprises que la position du Canada sera conforme à l'état des négociations que le gouvernement poursuit à Stockholm, Suède, au sujet de la reconnaissance de la Chine populaire.

Ces pourparlers entre diplomates chinois et canadiens, en vue de l'établissement éventuel de relations diplomatiques entre les deux pays, sont engagés depuis plus de huit mois.

sommaire

Annonces classées / 86 à 98
Arts et Spectacles / 46-47-54
Bandes dessinées / 102
Cinéma / 47
Courrier "Que faire ?" / 43
Décès, naissances, etc. / 99
Editorial / 4
Finance / 78 à 80
Horoscope / 38
Informations étrangères / 77-81-82-85
Informations nationales / 2-51
Les secrets de polichinelle / 41
Loisirs et récréation / 102
Mots croisés / 91
"Mot-mystère" / 103
Radio et télévision / 60
Science / 85-101-106
Sports / 68 à 75
Transactions immobilières / 98
Tribunaux / 11 à 13
Vie féminine / 35 à 45
Vie sociale / 37
Votre médecin / 40

Météo : quelques périodes de temps clair, Min. 40° Max. 55° • Détails page 6.

la presse

MONTREAL, MERCREDI 5 NOVEMBRE 1969 — 85e ANNEE — No 257 REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272 /3

Protestations contre des agissements de la police de Québec

Le journal LA PRESSE et le Syndicat des journalistes de Montréal, section "La Presse", ont fait parvenir hier au maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, des messages protestant énergiquement contre le comportement de certains policiers de la Sûreté municipale de Québec envers deux représentants du quotidien montréalais, MM. Jean-Paul Charbonneau, journaliste, et Pierre McCann, photographe, lors de la manifestation de vendredi dernier.

Des policiers ont assailli et roué de coups ces deux personnes, alors qu'elles étaient clairement identifiées comme étant des représentants de LA PRESSE.

Voici le texte de ces messages:

"Le 4 novembre 1969

"Monsieur Gilles Lamontagne
"Maire,
"Hôtel de Ville,
"Québec, P. Qué.
"Monsieur le Maire,

"Suite aux événements malheureux qui se sont déroulés dans votre ville, vendredi soir dernier, dans le cadre des manifestations contre le projet de loi 63, permettez-nous de faire quelques remarques dans l'intérêt du bien commun.

"Nous comprenons bien que la police a le devoir d'assurer la sécurité de la population, de maintenir l'ordre et de protéger la propriété. Nous concevons également qu'au moment des affrontements entre policiers et manifestants récalcitrants, il peut y avoir échange de mots et de coups, mais nous ne pouvons que déplorer que des journalistes et photographes observateurs en soient les victimes.

"Nos journalistes et photographes, en service commandé, avaient le devoir de se trouver sur place en vue de renseigner le public. Nous savons que cela comporte des risques, mais la police doit reconnaître les obligations des journalistes et devrait faciliter leur travail plutôt que de les empêcher de l'exercer.

"Nos représentants, Jean-Paul Charbonneau, journaliste et Pierre McCann, photographe, étaient identifiés comme tels par un casque protecteur portant le logo de LA PRESSE et par des appareils-photos. Ils ont été bousculés et roués de coups par des policiers municipaux au moment où ils accomplissaient leur travail.

"Au nom du droit du public à l'information, de LA PRESSE et de ses journalistes, nous protestons énergiquement contre les sévices subis par nos employés dans l'exercice légitime de leurs fonctions.

"Nous voulons croire, Monsieur le Maire, que ces renseignements et ces plaintes vous seront utiles en vue de prendre les mesures propres à éviter la répétition de tels gestes qui ne peuvent en définitive que porter atteinte à la liberté de l'information et au respect qui devrait entourer le travail difficile des policiers.

"Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

"Le directeur de l'information,

Pierre Lafrance

"c.c. Monsieur J.-Alphonse Matte
Commissaire du Service de la police de Québec
Monsieur Rémi Paul
Ministère de la Justice, Québec"

x x x

"Montréal, le 4 novembre 1969

"Monsieur Gilles Lamontagne,
"Maire de Québec
"Hôtel-de-Ville
"Québec
"Monsieur le Maire,

"Au nom de la section du journal "La Presse" du Syndicat des journalistes de Montréal, je tiens à protester énergiquement contre le comportement de certains membres de la Sûreté municipale de Québec qui, n'écoutant que leurs nerfs, ont cru utile et séant de s'en prendre à deux membres de notre Syndicat, MM. Jean-Paul Charbonneau et Pierre McCann, lors de la manifestation qui s'est déroulée dans notre ville vendredi soir dernier le 31 octobre. MM. Charbonneau et McCann avaient été délégués officiellement par "La Presse" pour couvrir l'événement.

"La conduite desdits membres de la Sûreté municipale nous paraît non seulement injustifiable, puisque MM. Charbonneau et McCann étaient clairement identifiés comme représentants autorisés du journal "La Presse", mais encore proprement inqualifiable et indigne de personnes civilisées et surtout préposées au maintien de l'ordre.

"Nous osons croire, monsieur le Maire, que vous prendrez les mesures qui s'imposent en pareilles circonstances, et par égard pour la liberté de l'information dont vous fûtes naguère l'un des plus ardents défenseurs et par souci du bon renom de la ville dont vous êtes le premier magistrat.

"Veuillez agréer, monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

"Martial Dassylva,
président de la section "La Presse" du Syndicat des journalistes de Montréal".

Québec veut "rapatrier" les bureaux du bien-être social de la ville de Montréal

de notre bureau de Québec

QUEBEC —Le ministère de la Famille et du Bien-être social projette de rapatrier sous sa juridiction les bureaux du Service de bien-être social de la ville de Montréal, mais il est peu probable que ce projet se réalise à court terme.

C'est ce qu'a révélé, hier, le ministre de la Santé et de la Famille et du Bien-être social, M. Jean-Paul Cloutier, en réponse à des questions du député libéral indépendant de Gouin, M. Yves Michaud.

M. Cloutier a rappelé qu'il est dans la politique du ministère de la Famille et du Bien-être social de reprendre l'administration de toutes les lois sociales et de la future Loi d'aide sociale.

"En ce qui concerne le service municipal de la ville de Montréal, a précisé M. Cloutier, on comprendra qu'il s'agit d'un service très important par le nombre d'employés et par l'importance de la clientèle desservie.

"Je ne crois pas qu'il soit possible à très court terme d'absorber ce service."

M. Cloutier a ajouté cependant qu'il a déjà eu des discussions avec les fonctionnaires supérieurs de la ville de Montréal et qu'il aura de nouvelles rencontres pour coordonner davantage les efforts des deux gouvernements de façon à ce que le développement des services de la ville de Montréal se fasse parallèlement à celui des services de la province.

"Si nous apportons des améliorations du côté de l'informatique, a précisé M. Cloutier, nous voulons évidemment que la ville de Montréal apporte, en même temps, les mêmes améliorations."

Le député libéral indépendant de Gouin a également demandé à M. Cloutier de confirmer certaines informations selon lesquelles il y aurait "une avalanche" de coupures dans les prestations et les allocations de sécurité sociale.

Le ministre a rappelé que son ministère a déjà commencé il y a plusieurs mois une vérification des allocations versées par son ministère par suite de la découverte de certaines fraudes.

M. Cloutier a dit que cette opération est toujours en marche, mais qu'il ignore si celle-ci est responsable des nombreuses coupures.

"Il est possible que cette situation provienne de cette opération, a dit M. Cloutier. Si c'est le cas, cela vient de l'application plus rigoureuse des lois décrites à la suite de certains abus intolérables."

M. Cloutier a enfin déclaré que si certaines personnes se croient lésées elles peuvent toujours en appeler des décisions rendues par le ministère ou par le service de la ville de Montréal.

M. Cloutier a également fait savoir que plusieurs députés lui ont fait parvenir des lettres de personnes se plaignant d'une réduction dans les allocations.

"Dans certains cas, a dit M. Cloutier, il s'est avéré que nous devions recommander le maintien de l'allocation originale."

A Montréal

M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, a déclaré, sans plus, que "le gouvernement provincial a déjà envisagé cette possibilité depuis quelques années" mais que, personnellement, il n'en a pas entendu parler depuis.

Pour sa part, M. Jean Séguin, directeur du service municipal du bien-être social, a dit ne pas avoir de commentaires à formuler.

Quant à M. Jean DesTrois Maisons, président du Syndicat national des fonctionnaires municipaux de Montréal, il se dit en faveur du statu quo.

"La façon actuelle de procéder donne un meilleur service aux assistés sociaux", ajoute le président du SNFMM.

M. DesTroisMaisons a également souligné: "Les employés actuels du service municipal du bien-être social ne veulent pas aller travailler au service de la province".

Toronto: tarif réduit pour le transport des personnes âgées

TORONTO (PC) — Un projet de loi visant à permettre aux personnes âgées de voyager à moitié prix dans les véhicules de transport en commun du Toronto Métropolitain a été présenté hier à l'assemblée législative de l'Ontario.

Le ministre des Affaires municipales, M. Darcy McKeough, a dit que le projet de loi permettra au Conseil métropolitain de verser des subsides à la Commission de transport de Toronto en compensation des tarifs réduits pour les personnes âgées de plus de 65 ans.

On se souvient qu'à Montréal un groupe de personnes âgées avait fait l'an dernier plusieurs démarches auprès des autorités municipales pour obtenir un privilège semblable.

Postes: désaccord entre les dirigeants des deux syndicats concernés

par Pierre VENNAT

La petite guerre est prise entre certains dirigeants de l'Union des facteurs du Canada et de l'Union des employés des postes du Canada au sujet de la possibilité d'une grève des postes cet hiver.

M. Maurice Brière, président de l'Union des facteurs du Canada s'en est pris au président montréalais de l'Union des employés des postes, M. Marcel Perreault, disant qu'il n'avait pas le droit de parler au nom des postiers du Canada en déclarant que s'ils devaient se mettre en grève, ils devaient le faire cet hiver ou au plus tard le printemps prochain.

M. Brière, attaquant toujours M. Perreault, a déclaré que "ce n'est pas le temps de parler de grève quand nos représentants dûment mandatés sont à négocier un contrat collectif à l'échelle nationale".

Ce à quoi M. Perreault réplique que jamais il n'a déclaré parler au nom des postiers de tout le pays, qu'en parlant de grève possible et même probable, il ne faisait que traduire la pensée des membres qui l'ont réélu à l'unanimité président pour les trois prochaines années et que de toute façon l'idée de grève avait été lancée à Toronto lors du congrès de la Fédération des travailleurs de l'Ontario qui vient de se terminer.

M. Perreault a ajouté que "tout ce que je peux dire, c'est que je n'attaquerai jamais mes confrères facteurs, malgré des déclarations de leurs dirigeants qui feraient bien mieux de se taire que de dire des stupidités".

M. Perreault a réaffirmé que les postiers montréalais veulent "savoir" et qu'à cet effet, à l'unanimité, ils viennent d'adopter une résolution réclamant une assemblée monstre où les négociateurs à Ottawa devront venir leur donner des éclaircissements.

De plus, ils réclament la traduction simultanée aux négociations qui ne se dérouleraient qu'en anglais, puisque le gouvernement, l'employeur en cette affaire, préconise une politique de bilinguisme.

téléphoto UPI

Le président du comité parlementaire chargé d'enquêter sur les activités de la Compagnie des Jeunes Canadiens, M. Pierre Debane (à droite), a ordonné hier aux photographes de quitter les lieux où s'est déroulée la première séance de l'enquête sur la CJC. A sa droite, on reconnaît l'avocat montréalais Claude-Armand Sheppard, conseiller juridique du comité, et trois membres de la CJC qui devaient témoigner.

L'impatience gronde chez les enseignants des centres d'apprentissage

par Pierre VENNAT

Alors que le conflit des enseignants vient de se régler, l'impatience gronde dans les 23 centres d'apprentissage du Québec qui dépendent toujours, non du ministère de l'Education mais bien de celui du Travail.

Le Front commun des employés des centres d'apprentissage de la province de Québec, groupant les représentants de l'Association professionnelle des enseignants des centres d'apprentissage, les syndicats tant CSN que FTQ de ces centres, en un mot tous les employés, de la secrétaire au professeur spécialisé, vient d'envoyer un télégramme ce matin, signé par M. Robert Francoeur, sommant le ministère du Travail de reprendre les négociations interrompues depuis le 14 mai.

Le Front commun se plaint que "depuis cette date, le ministère du Travail, qui devait présenter un projet de convention collective, ne l'a pas fait, pour des raisons plus ou moins valables".

Certaines des conventions couvrant quelques centres sont expirées, selon un porte-parole syndical, depuis 17 mois.

200 employés des centres d'apprentissage, lesquels sont au nombre de 23 au Québec et emploient quelque 500 syndiqués, sont cantonnés dans la région de Montréal.

Si les négociations ne reprennent pas à la suite de l'ultimatum, la partie syndicale songe à d'autres moyens de pression pour accélérer le processus de négociation.

Il n'y a toutefois pas menace de grève pour le moment, nous a assuré le porte-parole syndical, malgré une impatience très vive. Mais on demanderait la conciliation.

Le problème provient du fait que le conciliateur est nommé par le ministère du Travail et que c'est justement avec ce ministère que les employés des centres d'apprentissage ont des problèmes.

La crise de l'éducation est terminée, du moins officiellement. Celle des centres d'apprentissage commence.

Le président de la CJC déclare ne connaître aucune donnée appuyant les accusations de subversion

OTTAWA (PC, UPI) — M. Jack Johnson, président du conseil permanent de la Compagnie des Jeunes Canadiens, a déclaré hier à la commission des Communes qui enquête sur l'organisme qu'il dirige, qu'il ne connaissait aucune donnée à l'appui d'accusations de subversion contre la CJC.

Le témoignage de M. Johnson survient au début de l'enquête que la commission parlementaire sur la radiodiffusion, les films et l'assistance aux arts, entreprend sur la CJC à la suite des accusations de subversion émises par M. Lucien Saulnier, président du Comité exécutif de la ville de Montréal.

M. Jean Roy, vice-président de la CJC, a déclaré à la commission qu'à sa connaissance, la CJC n'a pas été en cause dans l'émeute survenue le 7 octobre à l'occasion de la grève de 16 heures alors tenue par les policiers de Montréal.

M. Johnson, cependant, a dit qu'après une enquête menée au sein de la CJC, un travailleur de celle-ci, "qui courait avec le Front de libération populaire", groupement séparatiste, avait donné sa démission de la Compagnie.

Par ailleurs, des extensions de six mois chacune apportées aux contrats de deux membres de la CJC ont été annulées et deux volontaires à l'entraînement ne seront pas gardés par la Compagnie, d'ajouter M. Johnson.

Il a précisé que la CJC avait commencé immédiatement une enquête sur les projets de la Compagnie à Montréal, après que l'activité de la CJC eut été mise en cause par des autorités. On émit une directive interdisant aux volontaires de participer à toute activité politique partisane.

Le président de la CJC a déclaré que celle-ci traiterait "de bonne foi" avec quiconque émettrait des accusations contre elle "malgré que cela soit difficile quand les gens se refusent à spécifier leurs accusations".

Il se référait à l'accusation globale émise par M. Saulnier après l'émeute de Montréal et au fait qu'aucune donnée n'a été rendue publique au sujet des accusations de subversion.

La commission a commencé ses travaux orageusement, alors que certains députés, tout comme les principaux témoins, étaient dans la confusion quant au mandat de la commission. M. Johnson a dit qu'il s'attendait à ce que la commission étudie les accusations portées contre la CJC. En fait, la commission a commencé par interroger MM. Johnson et Roy, au sujet du passé, du financement et de la structure de la CJC.

Lors d'une séance préliminaire tenue hier matin, la commission a décidé d'engager l'avocat montréalais Claude-Armand Sheppard, à $250 par jour, avec journée de 7 heures, plus $25 par heure de surtemps, plus ses frais, pour aider son enquête. Elle a aussi décidé que des sous-commissions examineraient l'activité de la CJC en divers coins du pays, pour évaluer la nature et la valeur de la Compagnie.

M. Johnson, qui n'a pris la direction administrative de la Compagnie qu'il y a un mois, a déclaré que la commission trouverait nombre de projets de la CJC qui ont été des échecs, mais qu'elle en trouverait aussi qui avaient eu et continuaient à avoir de bons résultats. Il a souligné que la CJC s'était principalement occupée de rendre des groupes défavorisés conscients de moyens par lesquels ils pourraient faire connaître leurs vues, et à les aider quant aux moyens d'améliorer leur sort.

La commission a rejeté une suggestion de citer comme témoin l'ancien premier ministre Pearson.

M. Johnson a commencé son témoignage en déclarant que la CJC espérait un "financement substantiellement accru" aussitôt que la politique d'austérité actuelle du gouvernement fédéral prendrait fin, et qu'elle espérait doubler le nombre de ses volontaires en le portant à 1,000.

Il a admis que la Compagnie avait eu une "carrière orageuse, inégale", et attribué cela à "une absence de pouvoir et une remise à plus tard de problèmes pressants".

M. Roy, de son côté, a déclaré qu'avant la directive émise le 19 octobre, on n'avait guère porté d'attention à l'idéologie ou au passé: on avait pour principal souci de savoir si un volontaire était efficace dans le développement communautaire.

Le conseil de Longueuil appuie M. Lucien Saulnier

Les membres du conseil municipal de Longueuil ont décidé unanimement d'appuyer "officiellement le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, dans sa demande au premier ministre du Canada, M. Pierre-Elliot Trudeau, de tenir une enquête sur les activités de la Compagnie des jeunes Canadiens et de ses membres".

M. Saulnier vient de recevoir une lettre de la part de M. Robert Boiteau, greffier de Longueuil, qui lui communique la résolution votée par le conseil de cette ville, résolution dont M. Marcel Robidas (devenu maire de Longueuil samedi dernier) s'est fait le parrain, avec l'appui du conseiller Fernand Bouffard.

Le texte déclare notamment que des faits troublants et controversés entourent les activités de certains comités et les agissements de membres de la section québécoise de la Compagnie des jeunes Canadiens.

C'est aussi après avoir "considéré" des propos de M. Saulnier, soit "les allégations et les questions soulevées" par ce dernier, que le conseil de Longueuil a résolu d'appuyer la demande d'une enquête.

PHARMACIE MONTREAL JEAN-P. DUQUET L. PH.
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde
916 EST, rue STE-CATHERINE 845-7251

ANALYSES COMPLÈTES DES URINES $3
GROSSESSE Résultat 2 heures après réception du spécimen De 9 hres A.M. à 3 hres P.M. Dimanche excepté Positivité après 8 à 10 jours de retard. $8

PRISES DE SANG
Dépistage du diabète (par le sang ou les urines)

LE PLUS GRAND FOURNISSEUR DE SANDWICHES
POUR TOUS GENRES DE RÉUNIONS
Sandwiches préparés de main de maître en diverses formes attrayantes — triangles, roues à fuseaux, rubans doubles, etc. — et tous amplement garnis de tranches de jambon et de dinde, de salade de poulet et de salade d'oeufs.

Livraison partout à Montréal
48 sandwiches cocktails, c'est suffisant pour 6 à 8 personnes: $3.25
PEGROID LTÉE
Fraîcheur et qualité font notre renommée
4075, rue SAINT-DENIS 844-3901

Changez d'allure...
Changez de chaussures
Nouvelles formes
Nouvelles couleurs-mode
Nouvelles idées audacieuses
pour plaire à tous les goûts

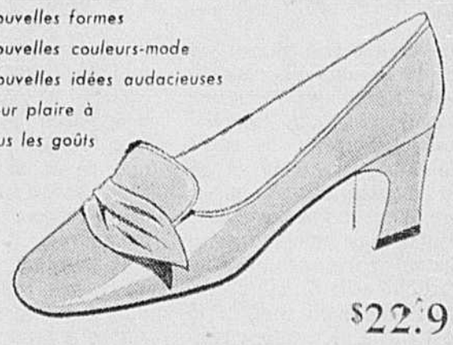

$22.95
BOTTILLONS faits de "CORFAM"
Doublure en laine
Créations Pierre Chantal — Paris
Couleurs: noir, vison, gris, beige. — $22.95
CHOIX DE SACS A MAIN POUR S'HARMONISER A VOS SOULIERS
A deux pas de la sortie du métro Jean-Talon ou Mont-Royal
Louis Deslauriers Ltée — 6914, rue Saint-Hubert
H. Giroux et Fils Inc. — 1500 est, rue Mont-Royal
4029 est, rue Ontario

200 changements de zonage en deux ans à Saint-Léonard

par Claude MASSON

Si Anjou a établi un "record" en ne modifiant que 76 fois en 14 ans son règlement de zonage, selon ce qui a été dit à la commission d'enquête sur cette ville, Saint-Léonard a probablement établi un "record" dans l'autre sens en effectuant quelque 200 changements de zonage, en deux ans exactement, depuis l'élection de la nouvelle administration Ouellet-Barone le 5 novembre 1967.

Ces deux municipalités de l'est de la métropole sont d'importance semblable.

A la presque totalité des assemblées de conseil qui ont eu lieu à Saint-Léonard depuis 24 mois, les édiles ont été appelés à étudier ou à approuver des changements de zonage.

Le journal local "l'Entente" écrit dans sa dernière livraison : "Nous nous réveillerons avec des secteurs dans notre cité qui pourraient ressembler comme deux gouttes d'eau à ce que tous peuvent voir dans l'ancienne cité de Saint-Michel".

Au cours d'une récente assemblée, à la suite d'une longue intervention du conseiller Roger Prud'homme, le maire Léo Ouellet a accepté l'idée de procéder prochainement à une revision complète du règlement général de zonage de la municipalité. Le conseiller Prud'homme avait souligné alors que les multiples changements de zonage survenus récemment l'obligent à manifester sa désapprobation. Il a dit que si les choses devaient continuer ainsi, il devrait s'opposer systématiquement aux changements.

"Je suis entièrement d'accord avec vous", devait conclure le maire Ouellet, ajoutant qu'il était favorable à l'idée d'embaucher des spécialistes dont la mission sera de refaire entièrement le règlement de façon à éviter les nombreuses modifications soumises régulièrement au conseil.

Il faut rappeler que tout changement de zonage est d'abord soumis à la Commission d'urbanisme présidée par le conseiller municipal Mario Barone, constructeur à Saint-Léonard.

Une exception

Si tant de changements de zonage ont été effectués en deux ans, il semble curieux qu'au moins un d'entre eux n'ait pas reçu l'approbation du conseil après avoir traîné durant... deux ans et demi.

Il s'agit d'une demande soumise par la Société d'Expansion de l'Est qui désire ériger un centre commercial. Des échanges de terrains avec la ville entrent en ligne de compte. Légalement, la municipalité n'est pas obligée d'effectuer la modification réclamée mais vu le total de 200 changements effectués, plusieurs citoyens s'interrogent sur le pourquoi du refus du conseil dans ce cas.

A la dernière assemblée, deux membres de l'opposition ont proposé que le changement demandé soit effectué, jugeant qu'un tel centre commercial rapporterait des montants importants en taxes à la ville. L'équipe Ouellet-Barone a défait cette proposition.

Ceux qui suivent de près la vie municipale à Saint-Léonard se demandent si des intérêts autres que ceux de la ville entrent en jeu dans ce cas. La réponse n'a pas encore été fournie au public.

Le ministère des Affaires municipales, pour sa part, a décidé de confier le dossier à un de ses inspecteurs-vérificateurs afin de tirer cette affaire au clair.

Croix-Rouge en faillite ?

LAGOS (Nigeria) (AFP) — La Croix-Rouge nigériane qui doit secourir des centaines de milliers de victimes de la guerre et des inondations, est terriblement à court d'argent et a décidé de s'endetter afin d'éviter que les sinistrés ne soient décimés par la famine, a annoncé hier soir un porte-parole de la Croix-Rouge.

Par décision du gouvernement de Lagos, la Croix-Rouge nigériane est à présent responsable des secours à apporter aux victimes de la guerre nigériano-biafraise, responsabilité qui incombait auparavant à la Croix-Rouge internationale.

Le gouvernement fédéral, a ajouté le porte-parole, avait promis une aide substantielle mais celle-ci n'a pas encore été fournie.

Explosion à Belfast

BELFAST, (AFP) — Une charge de plastic a explosé tôt ce matin à l'intérieur des installations de l'usine à gaz de Belfast, provoquant l'incendie d'un réservoir. Le sinistre a été rapidement maîtrisé par les pompiers et les dégâts sont peu importants.

La charge, de faible importance, était placée sur l'une des canalisations menant à un réservoir, précise-t-on au siège de la police. L'attentat, ajoute-t-on de source bien informée, ne paraît pas être l'oeuvre d'un expert. Aucune surveillance militaire ou policière n'était exercée aux alentours ou à l'intérieur de l'usine.

le TEMPS qu'il fera

Percées de soleil

Le ciel sera généralement nuageux aujourd'hui et demain, mais, contrairement aux jours précédents, le soleil brillera occasionnellement.

La température, elle, ne changera pas beaucoup, avec un maximum de 50 degrés et un minimum probable, la nuit prochaine, de 40 degrés. Les vents seront légers.

Par ailleurs, selon un sommaire climatologique préparé par les météorologistes de Dorval, le mois dernier a été le mois d'octobre le plus ensoleillé depuis les derniers six ans.

Mais il faut aller 17 ans en arrière pour retrouver un mois d'octobre plus froid que celui de cette année. En fait, seulement deux dixième mois ont été plus froids, soit en 1952 et en 1945. La température la plus basse a été enregistrée le 23 et elle n'a manqué que par un dixième de degré d'égaliser le record de 21.7 degrés établi en 1959.

MAXIMUM AUJOURD'HUI : 50
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE : 40

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Dorval :

Régions de Montréal, d'Abitibi, de Pontiac-Témiscamingue, d'Ottawa et des Laurentides : Nuageux avec périodes ensoleillées aujourd'hui et jeudi. Peu de changements dans la température. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Val d'Or, Rouyn-Noranda et Témiscamingue, 45 et 30 degrés ; à Montréal, 50 et 40 ; à Ottawa, 50 et 35 et à Sainte-Agathe, 45 et 32.

Régions des Cantons de l'Est, de Québec, du Saint-Maurice et du Lac Saint-Jean : généralement nuageux aujourd'hui avec pluie légère ou bruine ce matin. Jeudi nuageux, avec périodes ensoleillées. Peu de changement dans la température. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Québec, Sherbrooke, La Tuque et Chicoutimi, 50 et 35.

Régions de Baie-Comeau, de Rimouski, de Gaspé et de Sept-Iles : généralement nuageux avec pluie et bruine aujourd'hui. Jeudi généralement nuageux avec averses en matinée. Peu de changement dans la température. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Baie-Comeau, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Gaspé et Sept-Iles, 50 et 40.

FETE : sainte Bertille

COMMISSIONS

SUITE DE LA PAGE 1

cent des personnes interrogées étaient indécises.

Cette victoire de M. Lindsay lui ouvre naturellement la voie à de plus hautes fonctions politiques après son mandat de quatre ans comme maire, fonction qu'il a qualifiée lui-même de deuxième par ordre d'importance aux Etats-Unis, après la présidence, en raison de la tâche ardue qu'elle exige.

mité plénier, mais que "le gouvernement tient à un certain nombre de principes qui sont derrière ce projet de loi".

En voici les grandes lignes :

- L'enseignement dispensé par chacune des 11 commissions scolaires sera catholique, protestant ou "autre que catholique ou protestant" : c'est dire que les commissions scolaires pourront prévoir, outre l'enseignement catholique ou protestant, des écoles ou des classes neutres, ou, par exemple, judaïques, orthodoxes, etc.
- Les deux-tiers des commissaires seront élus au suffrage universel (tous les citoyens canadiens de plus de 18 ans domiciliés dans la municipalité scolaire concernée auront droit de vote), pour un mandat de quatre ans; le tiers des commissaires sera élu par les collèges électoraux formés par les comités d'école.
- Ces comités d'école, composés de quatre à huit parents (selon le nombre d'élèves) élus par les parents des élèves de l'école, du directeur et d'un délégué du personnel enseignant, auront pour fonction "d'encourager les parents à collaborer à l'amélioration des services scolaires, de veiller à la qualité de l'enseignement et de faire à la direction de la commission scolaire ou de l'école toute recommandation qu'ils jugeraient pertinente relativement à la vie scolaire.
- Le Conseil scolaire, composé de 15 membres (dont un commissaire de chacune des 11 commissions scolaires de l'île) nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil sur la recommandation du ministre, aura pour fonctions principales de prélever les taxes requises, de pourvoir au financement, à la planification et à la coordination des services scolaires, d'assumer la responsabilité de l'implantation des équipements scolaires et d'acquérir les immeubles requis.
- Enfin, le projet de loi prévoit de nouvelles dispositions en matière de taxation scolaire : les immeubles ne seront plus inscrits sur une liste catholique, une liste protestante ou neutre, mais feront désormais partie d'une catégorie groupant les immeubles qui sont la propriété de particuliers ou d'une autre catégorie groupant ceux qui sont la propriété de corporations. De plus, tout immeuble appartenant à un particulier et évalué à plus de $100,000 fera l'objet d'une surtaxe pour la partie qui excède ce montant. Les taxes seront prélevées par les corporations municipales et remises au Conseil scolaire. Les rôles d'évaluation servant à l'imposition seront uniformisés pour toute l'île selon les facteurs de correction qui sont actuellement en vigueur.

Le projet de loi prévoit en annexe des dispositions transitoires qui faciliteront le changement de régime prévu pour juillet 1971. Dès l'entrée en vigueur de la loi, le Conseil scolaire, composé de 13 membres (dont cinq choisis à la CECM, deux au PSBGM, deux dans les autres commissions scolaires protestantes), aura pour tâche de procéder à l'inventaire des ressources, de faciliter l'intégration du personnel en place dans les diverses commissions scolaires au sein de nouvelles structures, de préparer les budgets pour l'année scolaire 1971-72 en collaboration avec les commissions scolaires existantes, etc.

BILL

SUITE DE LA PAGE 1

contre le projet de loi en affirmant que, tel que présenté en deuxième lecture, il constituait une mesure de plus vers l'anglicisation du Québec, a déclaré qu'il pourrait modifier son attitude si les amendements promis par M. Bertrand le satisfaisaient.

M. Proulx avait rédigé un discours nettement dirigé contre son gouvernement. Après les promesses de M. Bertrand d'apporter certains amendements qui rendraient la loi plus sévère à l'endroit des immigrants et l'élargiraient au point d'inclure des mesures concernant la langue de travail, le député de St-Jean a adouci son texte.

Il a finalement appuyé son gouvernement. Mais, quelques instants plus tard, il revenait sur sa décision, s'opposait au projet de loi en affirmant qu'il avait "bafouillé" à la suite de certaines "pressions". Il faut dire que le député démissionnaire de Gouin, M. Michaud, n'avait pas hésité à qualifier de vive voix à la Chambre le premier geste du député de St-Jean de "couillonnerie".

De son côté, M. Michaud, appuyé par M. René Lévesque, dès l'adoption du projet de loi en deuxième lecture, a aussitôt commencé d'organiser le combat en comité plénier, suggérant que le bill 63 soit référé à la Commission parlementaire de la constitution.

Par diverses tactiques procédurales, le gouvernement fit renverser une première motion du député de Gouin. On vit même le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, déclarer au gouvernement que l'Opposition voterait en faveur de la recevabilité de la motion. Refusant le bras tendu par l'Opposition officielle, M. Michaud soumis une seconde motion du même type. A dix heures hier soir le débat procédural n'étant pas terminé, le président de la Chambre décida de prendre l'affaire en délibéré.

Parmi les interventions les plus remarquées, hier, lors des discussions au niveau du principe du projet de loi, on note celles de M. Maurice Bellemare, ministre du Travail, de M. Jean-Paul Lefebvre, député de Ahuntsic, et de M. Pierre Laporte.

M. Bellemare, affirmant que le projet de loi répondait au voeu réel de la population et non à une minorité "d'activistes", s'en est pris, avec une violence verbale peu commune, à MM. Michel Chartrand, Pierre Bourgault, François-Albert Angers et René Lévesque, les mettant tous dans le même sac et les accusant en des mots à peine couverts, de mener le Québec au bord de la guerre civile en surchauffant le peuple et surtout les jeunes.

C'est également M. Bellemare qui, faisant une allusion claire à MM. Proulx et Flamand, a déclaré que son parti aurait davantage "besoin d'un psychiatre" que d'un vétérinaire (il y en a un, c'est le député Philippe Demers).

Quant à M. Jean-Paul Lefebvre, tout en votant pour le principe du bill, il a, comme ses confrères libéraux, déclaré que le gouvernement commettait une grave erreur en refusant de modifier le bill 63 pour que, dès maintenant, il constitue vraiment la base d'une politique linguistique valable pour le Québec.

M. Lefebvre s'en est pris par ailleurs au chef du Parti québécois, M. René Lévesque, qu'il a accusé de faire du terrorisme intellectuel en utilisant des chiffres inexacts et alarmistes sur l'avenir démographique de la population française à Montréal. Il a accusé également le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, de faire tout autant du terrorisme intellectuel en comparant le Parti québécois au Parti national-socialiste d'Hitler.

Enfin, avant de quitter l'Assemblée nationale, M. Pierre Laporte a tenté de préciser l'attitude de l'Opposition sur le bill 63 en affirmant qu'elle tenait mordicus à ce qu'il contienne des mesures qui assurent non seulement les droits des anglophones mais également les droits de la majorité francophone. Sur ce point, M. Laporte a laissé entendre que le Parti libéral avait déjà fait l'objet de pressions de la part de milieux anglophones pour qu'il ne s'oppose pas plus longtemps au projet de loi. L'Opposition, toutefois, selon M. Laporte, ne tient nullement à manquer l'occasion du bill 63 pour y inclure certaines garanties pour la langue française.

Parlant ensuite des amendements promis et quelque peu expliqués par M. Bertrand, le leader de l'Opposition a carrément accusé le parti ministériel d'avoir volé l'idée contenue dans certains amendements que se proposaient de soumettre les libéraux en comité, amendements qui devaient surtout porter sur le rôle de l'Office de la langue française dans la promotion du français comme langue de travail.

SOCIETE

SUITE DE LA PAGE 1

pour corriger la situation, "plus de leadership, plus d'hommes de bon sens" et une société plus dynamique appuyée par des hommes d'affaires plus entreprenants, M. Filion a proposé sept moyens précis :

—équilibre du budget de toutes les administrations publiques afin de dégager les millions à des fins productives;
—emploi maximal de nos institutions: Caisse de dépôt, SGF, Caisses populaires, société d'assurance, etc.;
—politique agressive de regroupement des entreprises;
—préparation (à Toronto, New York ou ailleurs) d'administrateurs et de techniciens des grandes affaires;
—investissements dans l'activité économique et ralentissement du développement des bénéfices sociaux;
—cesser de penser que le profit est immoral et l'enrichissement scandaleux;
—diriger les jeunes vers les fonctions économiques en plafonnant, si nécessaire, l'admission des candidats aux disciplines non productives.

MAIRE

SUITE DE LA PAGE 1

l'avis des électeurs émis le 17 juin dernier mais aussi d'éminents démocrates.

Ces appuis démontrent les divisions profondes qui se sont produites au sein des deux grands partis à New York. La campagne électorale a d'abord été très défavorable à M. Lindsay, mais il a su regagner sa popularité d'il y a quatre ans notamment en reconnaissant les erreurs qu'il commit pendant les trois premières années de son mandat: grève des employés du métro, grève des membres du corps enseignant, grève des éboueurs etc.

Les derniers sondages d'opinion du "Daily News" avant le scrutin ont donné 46 pour cent des voix à M. Lindsay, 27 pour cent à M. Procaccino et 23 pour cent à M. Marchi. Deux pour

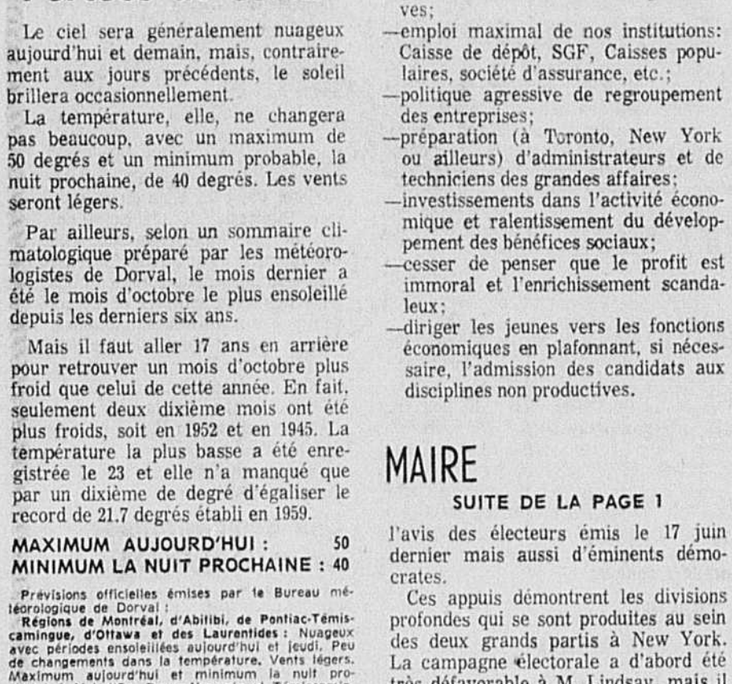

CBS

Bois et Matériaux de Construction

AUX PRIX de "CASH & CARRY"

- Un centre complet de materiaux pour améliorer votre maison.
- Le stock de panneaux de contre-plaqué le plus vaste et le plus varié de la région montréalaise.
- Produits de premier choix, marques réputées.
- Des prix toujours imbattables.
- Notre principe: profits modestes, mais gros volume. Grâce à lui, votre budget pour améliorations ira loin.

3 MAGASINS POUR VOUS SERVIR

Nous restons ouverts même quand les autres ferment

Même si vous n'êtes pas le genre d'homme-à-tout-faire, il y a probablement des douzaines de travaux autour de la maison que vous pourriez faire vous-même en quelques heures. Par exemple, installer des étagères; remplacer des portes, construire des placards d'entreposage — plus ce travail de peinture que vous avez toujours promis d'entreprendre. Achetez dès maintenant ce dont vous avez besoin chez CBS et réalisez de vraies économies.

Pendant que vous y êtes — informez-vous comment notre nouveau Plan foncier peut vous aider pour effectuer les gros travaux. Jusqu'à $2500. Pas de comptant. Absolument aucun versement pour six mois.

ALLONT

TRADERS PLAN FONCIER

VENTE MARI BRICOLEUR

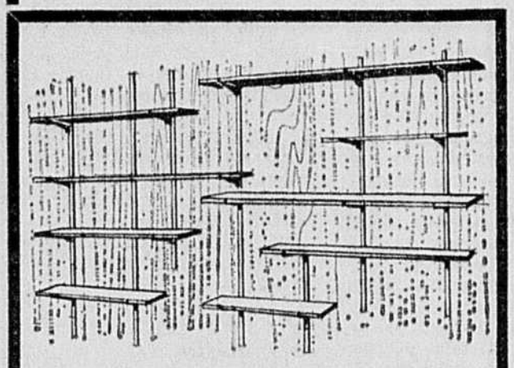

ETAGERES PRE-COUPEES

Véritable bois de meuble s'adapte à tout décor

	Noyer	Teck
8" x 24"	3.32	3.48
10" x 24"	3.63	3.99
12" x 24"	4.14	4.58
8" x 36"	4.35	4.73
10" x 36"	4.94	5.45
12" x 36"	5.73	6.32
8" x 48"	5.45	6.03
10" x 48"	6.39	6.98
12" x 48"	7.26	7.98

BIBLIOTHÈQUES

NON FINIES EN PIN NOUEUX

Sablées, prêtes à peindre ou vernir

A. 3 tablettes, largeur 25", profondeur 10", hauteur 35". $9.95
B. 3 tablettes, largeur 35", profondeur 10", hauteur 35". $10.95
C. 3 tablettes, largeur 45", profondeur 10", hauteur 35". $11.95

PORTES PERSIENNES

Quincaillerie incluse

Pin
24" x 80" 4 17.93
30" x 80" 18.85
32" x 80" 20.06
36" x 80" 20.06

Acajou
24" x 80" 18.14
30" x 80" 19.94
32" x 80" 22.13
36" x 80" 22.13

Bas Plein Panneau
Quincaillerie extra
12" x 80" 7.71
15" x 80" 8.60
16" x 80" 8.90
18" x 80" 9.60

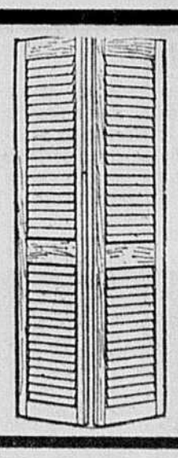

BOIS

PIN		EPINETTE	
1" x 2"	.05 pi. lin.	1" x 2"	.02½ pi. lin.
1" x 3"	.07 pi. lin.	1" x 3"	.03½ pi. lin.
1" x 4"	.09 pi. lin.	1" x 4"	.05 pi. lin.
1" x 5"	.11 pi. lin.	1" x 6"	.08 pi. lin.
1" x 6"	.14 pi. lin.	2" x 2"	.05 pi. lin.
1" x 8"	.18 pi. lin.	2" x 3"	.06 pi. lin.
1" x 10"	.25 pi. lin.	2" x 4"	.08 pi. lin.
1" x 12"	.28 pi. lin.	2" x 6"	.14 pi. lin.
2" x 2"	.10 pi. lin.	2" x 8"	.22 pi. lin.
2" x 3"	.14 pi. lin.	2" x 10"	.26 pi. lin.
2" x 4"	.18 pi. lin.		
2" x 6"	.26 pi. lin.		
2" x 8"	.36 pi. lin.		
2" x 10"	.45 pi. lin.		
2" x 12"	.52 pi. lin.		

PORTES d'intérieur

Lauan — Peint ou teint
24" x 80" 6.55
26" x 80" 6.85
28" x 80" 7.15
30" x 80" 7.55
32" x 80" 7.80
34" x 80" 8.05

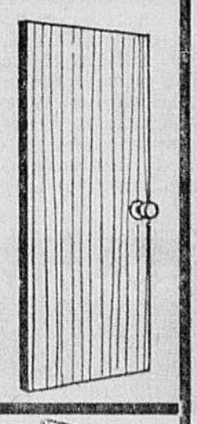

CONTRE-PLAQUE

Pin de Colombie fini 1 côté, panneaux 4' x 8'

Le matériau moderne aux mille et un usages, à l'intérieur ou l'extérieur. Simplifie vos projets de rénovations.

¼" $4.80
⅜" $6.40
½" $7.30
⅝" $8.50
¾" $9.98

Coupons selon vos spécifications. Coupes droite seulement.

PEINTURES GRAND "M"

Garanties sans condition

3 gals. $10.00 un gal. $3.75

FUSIL A BROCHER ARROW T-50

Un outil très utile, à multiples usages.

Rég. 14.95 SPECIAL 11.95

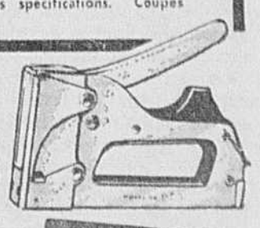

CBS

OUEST/DORVAL 2235, boul. Hymus (Route Transcanadienne, sortie 16, sud) 331-9424
SUD/GREENFIELD PARK 879, boul. Taschereau 866-7931
NORD/CHOMEDEY, LAVAL 1125, boul. Saint-Martin 667-2320
HEURES D'AFFAIRES LUN., MAR., MER. — 8 h à 19 h; JEU., VEN. — 8 h à 21 h; SAMEDI — 8 h à 17 h

ACHETEZ À CRÉDIT!

CHARGEX

OUI, NOUS LIVRONS

Pour un prix nominal, nous vous apporterons les marchandises chez vous.

MONTREAL, MERCREDI 5 NOVEMBRE 1969 — 85e ANNEE — No 257

Bill 63: les amendements Bertrand ne changent rien

Claude BEAUCHAMP
de notre bureau de Québec

QUEBEC — En donnant ouverture, hier, à certaines possibilités d'amendements au projet de loi 63, le premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, a donné l'impression à plusieurs députés de reculer, de retraiter sur ses positions antérieures.

Mais il n'est pas sûr que cette hypothèse soit la bonne.

Elle est partagée, en tout cas, par plusieurs députés libéraux qui nous ont affirmé, hier soir, que leur attitude en deuxième lecture face au projet de loi aurait été fort différente sans la promesse formelle du premier ministre, à la reprise du débat sur cette question, au début de l'après-midi, d'apporter des amendements au bill 63.

Au moins un député libéral, à notre connaissance, avait tout prêt un discours, qu'il n'a finalement pas prononcé, dans lequel il se désolidarisait de la ligne de son parti obligeant de voter pour le bill 63 en principe.

Le chef de l'Opposition lui-même, M. Jean Lesage, devait avouer en Chambre que le geste du premier ministre "va certainement faciliter le débat de deuxième lecture", laissant par là percer l'existence des récalcitrants au sein de sa formation politique, qui a déjà perdu un député, M. Yves Michaud.

Ces députés libéraux "rassurés", de même que certains de leurs collègues de l'Union nationale, fondent leur opinion (voulant que M. Bertrand soit prêt à reculer lors de l'étude en comite plénier et lors du débat en troisième lecture) sur le fait que le premier ministre a répété à plusieurs reprises, au cours des deux dernières semaines, qu'il n'accepterait pas d'amendements au projet de loi tel que proposé.

Par contre, des propos tenus à l'Assemblée nationale par M. Bertrand, il faut retenir que les amendements que semble avoir en tête le premier ministre ne modifient en rien les principes du projet de loi 63. M. Bertrand l'a personnellement souligné à des députés qui l'interrogeaient.

Les amendements que suggérerait le gouvernement en comité plénier, jeudi prochain, présenteraient la nature suivante :

— l'article 3 du bill 63 précisera que les immigrants seront "incités" non seulement, selon la rédaction actuelle, à apprendre le français dès leur arrivée mais encore à envoyer leurs enfants à l'école française. Ce ne serait donc pas une modification essentielle puisque la liberté absolue de l'immigrant demeure.

— un autre article serait ajouté au projet de loi pour élargir le rôle dévolu à l'Office de la langue française pour que du "bon langage et du vocabulaire" l'action de cet organisme serve à "favoriser l'établissement de la langue française comme langue d'usage dans les entreprises publiques et privées, au Québec, et conseiller le gouvernement sur toutes mesures législatives et administratives qui pourraient être adoptées pour y parvenir et élaborer même, avec ces entreprises, des programmes pour établir la langue française comme langue d'usage et pour assurer à leurs dirigeants et leurs employés une connaissance d'usage de la langue".

Il est trop tôt pour savoir si un amendement de cette nature sera suffisant pour satisfaire l'Opposition libérale qui a pris comme position officielle au niveau du débat en principe de faire inclure dans le projet de loi le principe de "la priorité de la langue française".

En outre, la question reste ouverte à savoir si les députés libéraux attirés surtout par le problème du français comme langue de travail trouveront appaisement à leur inquiétude dans un tel amendement qui aura, en fait, pour effet de modifier la loi du ministère des Affaires culturelles.

Moments dramatiques

L'imprécision des intentions du gouvernement a d'ailleurs été la cause directe de moments dramatiques hier à l'Assemblée nationale.

Les journalistes sont d'abord restés estomaqués quand le député de St-Jean, M. Jérôme Proulx, qui leur avait dit à 3.00 heures précises qu'il voterait contre le bill, a lu, vers 4.00 heures, son discours en le mettant au passé et en donnant finalement son accord au projet de loi parce que le gouvernement "avait répondu à l'attente de ceux qui cherchaient des modifications au projet de loi".

Les courriéristes parlementaires furent davantage éberlués quand, vers 5:30 heures sur une question de privilège, le député unioniste affirmait en Chambre qu'il voterait contre le projet de loi, ce qu'il a effectivement fait.

En proie à une très vive émotion, M. Proulx devait expliquer par la suite aux journalistes qu'il a réalisé s'être "fait avoir" par les paroles du premier ministre en Chambre et que plutôt que poser un geste contraire à sa conscience, il a préféré avouer son erreur et revenir à sa position initiale quitte à soulever les taquineries à son endroit.

Le député de St-Jean a également fait état de "pressions" qui auraient été exercées sur lui, sur le parquet de la Chambre, quelques minutes avant qu'il ne prononce son discours.

Buts de M. Bertrand

Le premier ministre visait manifestement un certain effet en ouvrant la porte, dès la reprise du débat en deuxième lecture, à des amendements au bill 63.

Voulait-il tenter un dernier effort pour ramener au bercail les députés UN récalcitrants ? C'est possible et s'il l'a voulu, il a raté son but car outre M. Proulx, M. Antonio Flamand, député de Rouyn-Noranda, a voté et parlé contre le bill 63 tandis que MM. Denis Bousquet et Fernand Grenier s'abstenaient comme prévu de voter en s'abstenant ce que leur a permis de faire M. Bertrand.

Ce qui est certain, par contre, c'est que M. Bertrand a voulu s'assurer l'appui indéfectible, pour le vote en deuxième lecture, de l'Opposition libérale.

En laissant entrevoir des amendements, M. Bertrand voulait surtout éviter qu'une abstention trop massive de voter de la part des députés libéraux compromette dangereusement l'image qu'il veut donner d'une Assemblée nationale en grande partie favorable à son projet de loi.

D'ailleurs, un des amendements esquissés par le premier ministre semble devoir être une copie presque fidèle d'un texte d'amendement déjà préparé par le député libéral d'Outremont, M. Jérôme Choquette, qui avait l'intention de la soumettre au vote en comité plénier.

Les échanges d'information, incidemment, se font rapides, ces temps-ci, d'un côte à l'autre de la Chambre.

Toutefois, on ne saurait conclure des événements d'hier, dont toutes les conséquences politiques à moyen et à long termes demeurent difficiles à prévoir, que le projet de loi 63 passera rapidement le stage de l'étude en comité plénier et l'étape fibale de la troisième lecture.

Car de nombreux libéraux maintiennent leurs rétiscences devant le projet de loi et il faut s'attendre à ce que l'Opposition présente de nombreux amendements en comité plénier.

D'autre part, et c'est là l'important, il reste à savoir si le projet de loi tel qu'amendé donnera satisfaction aux plus "nationalistes" des députés qui n'ont pas voté contre jusqu'à maintenant parce qu'ils étaient prêts, pour reprendre une expression lancée par le député libéral de Fabre, M. Gilles Houde, à "prendre une dernière chance".

En particulier, on peut se demander si le député UN de St-Hyacinthe, M. Denis Bousquet, pourra continuer à retrancher son opposition aux principes mêmes du projet de loi 63 derrière une absence au moment des votes.

Certains postes des douanes exemptés de la Loi des langues

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral vient d'exempter certains postes des douanes ainsi que certains services du Canadien National, une société d'Etat, de la Loi des langues officielles qui est entrée en vigueur le 7 septembre.

Cette mesure législative, adoptée lors de la dernière session, fait du français et de l'anglais les langues officielles de l'administration fédérale et exige que les services fédéraux soient offerts dans les deux langues là où la présence d'une minorité de langue française ou de langue anglaise l'exige.

Les exemptions, autorisées par le cabinet, viennent d'être publiées dans la Gazette du Canada.

Boisvert & Barbeau
OPTOMETRISTES
G. BOISVERT, o.d. C. BARBEAU, o.d.
EDIFICE DUPUIS FRERES LTEE
865 est, rue Sainte-Catherine
842-5151, poste 533
Troisième étage

Le mouvement de protestation contre le bill 63 s'effrite

par Louis-Bernard ROBITAILLE

Le mouvement de protestation contre le bill 63 a continué de régresser, hier, en milieu étudiant, où la confusion a duré pendant toute la journée.

Des deux manifestations prévues, l'une sur l'école James-Laing, à Saint-Henri, l'autre devant la Place de la Bourse, aucune n'a réuni suffisamment de participants: elles ont avorté toutes les deux. (Le "spectacle" organisé par un groupe d'étudiants de Sciences sociales de l'Université de Montréal a cependant eu lieu vers midi à la Place Ville-Marie: pour tourner en dérision le processus d'anglicisation inévitable, selon eux, avec l'adoption du bill 63).

En ce qui concerne les grèves de cours, même le centre de coordination des étudiants, installé au pavillon Lafontaine de l'Université du Québec, se trouvait dans l'impossibilité de fournir des renseignements précis. En gros, la situation se présentait de la façon suivante :

• Secteur secondaire: l'agitation s'est poursuivie dans certaines écoles du centre-est, où les directions ont commencé, semble-t-il, à prendre des mesures disciplinaires ("répressives", disent les étudiants) pour mettre fin au "va et vient".

• Secteur CEGEP: deux institutions, les CEGEP du Vieux-Montréal et de Rosemont étaient encore paralysés hier, mais les étudiants devaient tenir aujourd'hui des assemblées pour décider de la conduite à tenir pour les jours à venir;

• Université du Québec: les étudiants ont décidé hier, par un vote serré (298 contre 240), de poursuivre le débrayage; mais il n'était pas certain que le mot d'ordre soit suivi, les professeurs ayant annoncé qu'ils reprenaient les cours dès ce matin. (Le recteur, M. Léo Dorais, a par ailleurs demandé, au cours d'une conférence de presse, aux étudiants et aux professeurs de reprendre les cours; tout en reconnaissant le droit à la dissidence, le recteur a dit craindre qu'un mouvement "jugé extrême vers la gauche" pourrait amener certaines réactions "de droite" de la part des autorités. Il a évoqué, à titre d'hypothèse, la possibilité d'un lock-out.)

• Université de Montréal: les étudiants de la faculté de Droit ont décidé de débrayer pour une période de temps indéfinie, tandis que les étudiants de Lettres et Sciences sociales organisent un teach-in pour demain soir.

Pour l'immense majorité des étudiants, le temps de l'action directe et des manifestations est donc terminé — du moins en ce qui concerne le bill 63, et dans l'ensemble, ils attendront, semble-t-il, des directives du Front du Québec français, ou un rebondissement du conflit, pour agir.

L'accalmie pourrait cependant n'être que temporaire. Les groupements politiques les plus radicaux (FLP, MSP, Ligue socialiste ouvrière, Comité Vallières-Gagnon) n'ont pas cessé, en effet, depuis trois semaines, de préparer la manifestation qui doit aboutir vendredi soir devant le Palais de Justice.

Certains responsables de "L'Opération libérale nationale" en particulier MM. Stanley Gray et Jacques Larue-Langlois, accompagnés de l'avocat de Pierre Vallières et Charles Gagnon, Me Robert Lemieux, ont visité les universités francophones et la plupart des CEGEP de la province.

Un journal de huit pages, a été tiré à 50,000 exemplaires et distribué parmi les étudiants et en milieu ouvrier.

Les manifestants, qui doivent partir vendredi soir du parc Lafontaine et se rendre au Palais de Justice en empruntant la rue Amherst, réclameront la libération de Vallières et Gagnon (ainsi que des autres "prisonniers politiques"), la démission du ministre de la Justice, M. Rémi Paul, et la proclamation de l'unilinguisme.

S'adressant hier après-midi à quelque 200 étudiants du CEGEP Maisonneuve, M. Jacques Larue-Langlois a précisé que ce troisième objectif, qui avait été abandonné en cours de route, a été finalement repris depuis que la CSN avait confirmé son opposition au bill 63.

Les mouvements responsables de la manifestation, qui avaient commencé à se dissocier de la LIS (à qui ils reprochent de réduire la question du bill 63 à un problème purement linguistique), comptent entrainer dans leur mouvement d'opposition un certain nombre de travailleurs. Il est clair cependant que la majorité des manifestants seront des étudiants.

Combien seront-ils ? il est difficile de dire si cette manifestation bénéficiera du mouvement d'opposition de la semaine dernière, ou si elle sera desservie par une certaine lassitude des étudiants. Chose certaine, les responsables de cette manifestation ont eu le temps de rejoindre un grand nombre d'étudiants, et il sera intéressant de voir combien de manifestants il est possible de réunir sur une question qui n'est plus de caractère national, mais presqu'exclusivement politique.

La calculatrice électronique Victor série 1400 vous procure le tableau complet.

Voyez-la maintenant.

Nous avons fabriqué la nouvelle calculatrice électronique 1400 pour être vue et non entendue. Elle a de gros chiffres nets; nous pensons qu'ils sont plus nets que toute autre calculatrice. Et vous verrez les problèmes ainsi que les réponses. Une exclusivité Victor.
Vous verrez la seule calculatrice qui établit automatiquement un facteur constant en multiplication et en division.
Vous aurez aussi un registre d'accumulation, une section-mémoire séparée, une capacité de 14 chiffres, un système souple de décimales et l'arrondissement automatique.
Voyez le tableau complet sur la 1400. Consultez le représentant Victor de votre localité. Il se fera un plaisir de vous montrer la "Vision Victor" sur le grand écran.

VICTOR
VICTOR COMPTOMETER LIMITED, GALT, ONT.

Voyez Victor au Canadian National Business Show, Place Bonaventure, du 10 au 13 novembre.

Si vous avez besoin d'une calculatrice plus élaborée, voyez la calculatrice électronique imprimante Victor 1500.

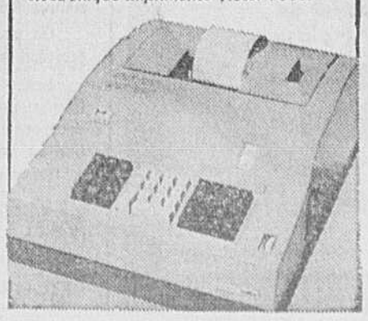

messieurs... de la tenue

Choix incomparable — Service impeccable

A Complet en tissu Worsted, 100% laine, coupe élégante à devant croisé, taille légèrement ceintrée. Rayures sobres, tons sur tons en bleu marine clair ou gris moyen. Tailles : courte, moyenne ou élancée. 36-46. 89.95

B Complet en tissu worsted, 100% laine. Veston à deux boutons, veste et pantalon coupés à la dernière mode. Rayures discrètes en bleu marine, gris ou brun. Tailles : courte, moyenne ou élancée. 36-46. 89.95

Léger supplément : 48-52

NOTRE COLLECTION DE COMPLETS ET VESTONS PRÊTS À PORTER COMPREND DES MODÈLES À DEVANT DROIT 2, 3 ET 4 BOUTONS, OU CROISÉS 2 x 2 ou 2 x 3 BOUTONS. CONFECTIONNÉS PAR DES FABRICANTS DE RENOMMÉE COMME PROGRESS BRAND, SREEDMAN, SAVILLE ROW, HYDE PARK ET AUTRES . . . COMPLETS DE 69.95 À 145.00. VESTONS SPORT DE 29.95 À 75.00.

AJUSTEMENT RAPIDE ET GRATUIT

Bovet

VÊTEMENTS POUR HOMMES ET GARCONS

CENTRES D'ACHATS

GALERIES D'ANJOU 353-6310 — ROCKLAND 735-5441 — DOMAINE 254-3543

Pour hommes de forte taille ou très grands 2567 est, rue Ontario — 527-3601 (vis-à-vis métro Frontenac)

NOUS HONORONS LA CARTE CHARGEX

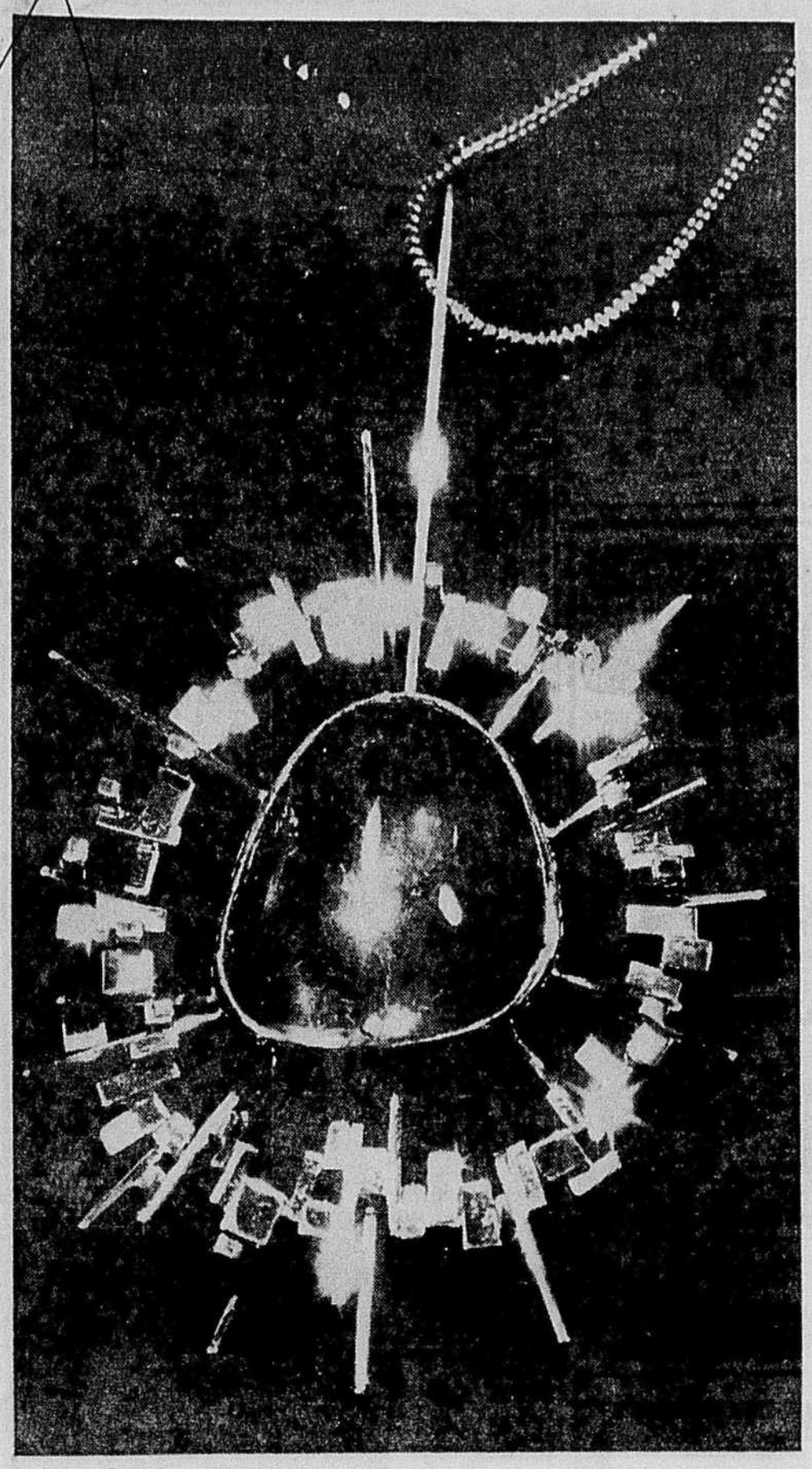

Gehrig expose à Londres

Hans Gehrig expose ses bijoux, à Londres jusqu'au 12 novembre. Aujourd'hui on offrira au Prince de Galles, une paire de boutons de manchettes qu'il a spécialement créés pour lui. Le joaillier préfère travailler les pierres précieuses et affectionne particulièrement l'émeraude et le saphir. Considéré comme très avant-gardiste, il dessine des formes architecturales. C'est sa première exposition internationale. L'ambre est merveilleusement bien entouré d'or blanc et jaune. Ce pendantif est actuellement exposé à Londres.

Que faut-il pour être mère?

CHARLESTON (PA) — Une Américaine, célibataire et confinée à la chaise roulante, a adopté un enfant et elle a fait des démarches pour en avopr un autre.

Juanita Cotton, de Charleston, West Virginia, dit qu'il n'est pas difficile de jouer le rôle de mère adoptive, mais ce qui n'est pas facile, c'est de le devenir.

Cette femme de race noire, âgée de 41 ans, qui donne des cours de dessin, a déclaré qu'elle avait fait l'objet de différents préjugés sur le plan racial, religieux et professionnel.

"La plupart des choses que je ne suis pas censée faire, sont justement celles que j'ai accomplies toute ma vie", a-t-elle ajouté.

La Children's Home Society avait autorisé Miss Cotton à adopter Yvonne Marie, maintenant âgée de deux ans, en mars 1968.

Il est question de lui confier un deuxième enfant de race noire.

marché ACTION market

"PRIX MYSTERE" 6 NOV.

IVORY LIQUIDE 24 oz 59¢

TIDE "XK" Boite "King" $1.49 ch.

CAMPEURS!

DIRECTEMENT DE L'USINE

Quantité limitée de tentes-roulottes familiales Hawaiian et Safari à prix grandement réduits.

Livraison **immédiate** ou entreposage gratuit jusqu'au printemps. Tous les modèles en montre à notre salle d'exposition intérieure. Venez en voir la construction.

(Le camper, avec cuisine intérieure/extérieure)

TELEPHONE : 695-3801

Vagabond Sales Reg'd

820, rue Ellingham, Pointe-Claire
(Près centre commercial Fairview)

Profitez de ces offres avant que les augmentations de prix n'entrent en vigueur.

EN SEMAINE : 8 A.M. A 9 P.M.
LE SAMEDI : 9 A.M. A 5 P.M.

TAPIS ET FAUTEUILS NETTOYES 50% DE RABAIS

Sur un deuxième tapis et fauteuils GRATUIT

Traitement contre les mites
Pour plus d'informations
274-3022

DOUBLEZ VOTRE CHARME!

Permanente au prix spécial
Renfrew comprend charme instantané, grâce au rinçage colorant
FANCI-FULL®
de Roux
Cette semaine seulement
$15
Ordinairement $25

Des doigts habiles façonneront cette permanente selon la dernière mode en coiffure. Puis, pour couronner le tout... le merveilleux Fanci-Full®, rinçage colorant instantané qui est également conditionneur et fixatif! La coupe de cheveux : $5
Téléphonez pour un rendez-vous ou venez nous voir... au plus vite!

Salon de beauté, au sixième

HOLT RENFREW
Sherbrooke et de la Montagne

salon FANTASIA

Symbole d'élégance professionnelle
Uniformes MODERNE ORIGINAL

Au salon Fantasia vous serez assuré de la qualité et d'un service des plus courtois. Venez voir notre élégant assortiment d'uniformes et d'accessoires.

MODELE GRAND CHIC

Elégant modèle à manches longues bouffantes fermées par un poignet ajusté. Taille semi-cintrée et encolure dégagée très seyante. Deux larges poches pratiques. **Tailles : 4 à 20. Style 6923** : Tissu 100% Fortrel texturisé. Marine, lilas, corail, blanc. **$24.00**

Pour celles qui aiment un petit air frais et net avec une touche de fantaisie, ce joli modèle à col Claudine et manche courte. Taille semi-ajustée, empiècement dans la jupe. **Tailles : 4 à 20. Style 6942** : Tissu 100% Fortrel texturisé. Blanc, rose, brun. **$24.00**

A N'IMPORTE LEQUEL DE NOS 3 SALONS
Pour un temps limité seulement
CE COUPON VAUT avec l'achat de tout uniforme $1.00

salon FANTASIA

1130 Sherbrooke ouest
Entre Peel et Drummond
845-9621
Station Métro Peel

811 Ste-Catherine est
Angle St-Hubert
Station Métro Berri
845-6232

3979 rue Wellington
Entre Hickson et
av. de l'Eglise
766-9319

Aussi uniformes professionnels pour hommes : Blanc et de couleur

Vêtements de base de qualité Chaussures professionnelles. Tous modèles et grandeurs.

TOUTE MARCHANDISE DE QUALITE SOUS UN MEME TOIT
Y COMPRIS LINGERIE DE FANTAISIE
COMMANDES POSTALES ET TELEPHONIQUES BIENVENUES
Stationnement facile près des magasins

Draperies Stores Carpettes

Lecompte DRAPERIES-DECORATION

Rideaux Tergal Couvre-lits

C'est chez Lecompte que vous trouverez la
Grande nouveauté de la saison!

DRAPERIES LARGES SANS COUTURE

Ce nouveau procédé dans le tissage des tissus à tentures vous permet d'obtenir des draperies aussi larges que vous les désirez SANS COUTURE. Fin coton "toile à voile" 106" de largeur, 8 superbes patrons. le panneau de 25" 5.49

DRAPERIES toutes faites

pour appareiller le couvre-lit ci-dessous. 144" de largeur par 95" de hauteur. Plis français, crochets compris. 39.95

MEME TISSU 45" de largeur, la verge 1.98

CONFECTION GRATUITE

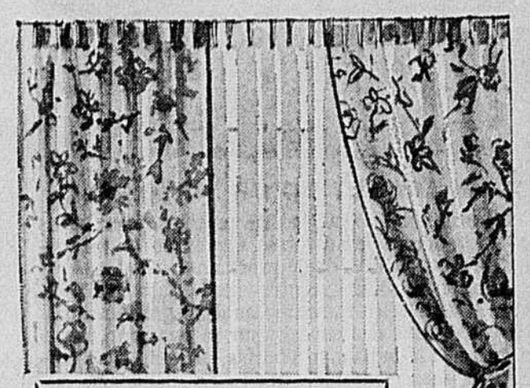

SPÉCIAL cette semaine
COUVRE-LITS "GILDA"

Tissu piqué au beau fini satiné; gai dessin fleuri aux brillantes couleurs. Style jeté, pour lit simple ou double.

Prix ord. 23.95
SPECIAL LECOMPTE 19.95

NOUVEAU SERVICE Lecompte

Couvre-lits faits sur mesures, de n'importe quel tissu en magasin — 5 styles différents.

AUX PRIX DE LA MANUFACTURE

GRATIS COUSSIN de 2.25 à 2.95 DONNE

avec tout achat global de 15.00 et plus, ou un crédit de 2.25 sur l'achat d'un coussin plus cher.

Rideaux de douche

Venez voir les 9 nouveaux patrons qui viennent d'arriver. Aussi rideaux de fenêtre de salle de bain et de magnifiques ensembles.

3.95 à 49.90

Nouveaux patrons d'ensembles de
Rideaux de cuisine

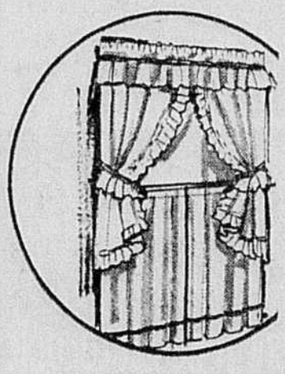

Ensembles 11 pièces
(Fenêtre et porte)

Fine marquisette de térylène, Dacron ou Tergal. Tout blanc ou avec fine garniture de couleur; aussi fond de couleur avec légers motifs fleuris. Lavables et d'entretien facile. 8 patrons au choix.

9.95 à 23.95

Ensembles "café"

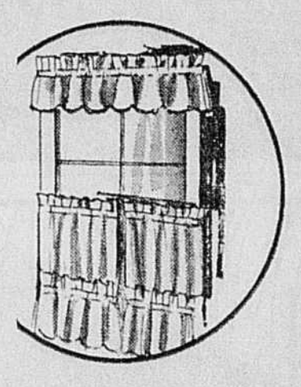

Dacron blanc avec garniture de couleur ou fond de couleur avec légers motifs fleuris. Tissu "Dobby cloth" jolis imprimés sur fond blanc. Hopsacking, imprimés fleuris très "mod" 7 patrons différents.

4.25 à 8.95

CONFECTION GRATUITE

Evitez la ruée de la dernière heure et l'épuisement des stocks

Commandez vos tentures maintenant

Souvenez-vous que la CONFECTION est GRATUITE avec les tissus Lecompte d'au moins 1.98 la verge et d'une hauteur minimum de 54".

STORES

de première qualité et de marques renommées. Fini toile ou vinyle; blanc. Ces stores sont tous lavables, opaques et isolants. Offerts chez Lecompte

A PRIX POPULAIRES

Service à domicile sans frais additionnels

Les décorateurs Lecompte se feront un plaisir d'aller vous soumettre des échantillons.

COMPOSEZ 384-3600

PLAN "mise de côté"

Un léger acompte vous assurera contre l'épuisement des stocks. Profitez de cet avantage et venez faire votre choix dès maintenant chez Lecompte.

- Plan "mise de côté"
- Mesurage et installation par des experts
- Estimation gratuite
- Livraison gratuite
- Stationnement gratuit

CHARGEX

6595, rue ST-HUBERT (Entre Beaubien et St-Zotique) 271-4735
6602, rue ST-HUBERT (Entre Beaubien et St-Zotique) 273-2808

Lecompte DRAPERIES-DECORATION
E. LECOMPTE DRAPERIES LTEE

1651, rue MONT-ROYAL (coin Marquette) 524-1184
4028, rue ONTARIO (près Pie-IX) 522-1174

CENTRE D'ACHATS PLACE LONGUEUIL 679-4850

OUVERTS LE SOIR les jeudis et vendredis jusqu'à 9 h. 30
LONGUEUIL tous les soirs jusqu'à 10 h.

Le prochain congrès de l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences

La contestation, oui, mais appuyée sur la réflexion et la compétence

La contestation, oui; mais à condition qu'elle soit réfléchie, qu'elle s'appuie sur la compétence. Car, la contestation seule ne sauve jamais rien !

Ce sera, en quelque sorte, le leitmotiv du 37e congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, qui se tiendra vendredi et samedi, à l'université de Montréal.

A ces assises qui regroupent les hommes de sciences francophones du Canada, on fera cette année l'inventaire de toutes nos ressources intellectuelles et scientifiques afin de donner à l'ACFAS une orientation nouvelle, selon les désirs exprimés par les participants aux congrès des dernières années.

Le vice-président de l'ACFAS, M. Lionel Boulet, a précisé au cours d'une conférence de presse, qu'on avait modifié à cette fin les formules de travail du congrès et de l'association, mais que les formules qui seront utilisées dans les prochains jours ne sauraient être considérées comme définitives.

L'ACFAS est le seul organisme du genre au pays, permettant, à l'occasion d'un congrès, à tous les scientifiques quelleque soit leur discipline, de présenter les résultats de leurs travaux. L'orientation nouvelle qu'on veut donner à l'association veut multiplier les rencontres au cours de l'année et permettre l'organisation de colloques scientifiques à thèmes orientés et multidisciplinaires dans la mesure du possible.

Comme exemples de cette orientation nouvelle, on mentionne les rencontres au cours des derniers mois en diverses universités sur l'eau et la pollution, sur le LSD, sur l'enseignement secondaire. On est déjà à préparer un colloque sur les techniques de communication, colloque qui pourra se tenir simultanément en plusieurs centres de l'université du Québec, grâce à ces mêmes techniques.

Pour les assises des 7 et 8 novembre, le conseil d'administration de l'ACFAS a regroupé les diverses disciplines en 10 groupes, ce qui fait contraste avec les 33 groupes des années précédentes.

La rencontre principale aura lieu vendredi après-midi, alors qu'on fera un tour d'horizon des relations entre le monde universitaire, industriel et gouvernemental. "L'ACFAS veut établir un dialogue constant entre ces grands secteurs de l'activité humaine", dit M. Boulet.

Quant aux colloques que l'ACFAS compte organiser ou aider à organiser à l'avenir, M. Boulet précise: "Nous voulons que ces colloques soient vraiment l'expression de la maturité québécoise et canadienne francophone en matière scientifique: c'est-à-dire, l'expression de la connaissance et de la compétence de nos chercheurs.

"S'il est bon de mettre en question nos connaissances et nos valeurs et même de les contester, cette prise de conscience doit s'appuyer sur la compétence. La contestation seule ne sauve jamais rien".

Une mère retire ses deux filles d'un high school

FONTANA, Californie (UPI) — Une femme de 41 ans, mère de sept enfants, a décidé de retirer deux de ses filles de la Fontana High School et de leur faire l'école elle-même parce que "l'école est infestée de pilules, de violence, de problèmes raciaux et d'éducation sexuelle qui ferait frémir l'homme de la rue". Mme Owen Temple a fait connaître sa décision aux autorités de l'école déclarant qu'une lettre de six pages contenant ses accusations avait été adressée au Conseil d'administration du district.

Dans sa lettre, Mme Temple dit qu'elle a retiré sa fille, Deborah, 17 ans, et Cynthia, 16 ans, à cause du milieu et "parce qu'elle craignait pour leur sécurité et leur bien-être.

La police a laissé deviner qu'il existait des problèmes à cette école. Des porte-paroles ont fait savoir que des arrestations avaient été effectuées pour violation aux lois concernant les narcotiques, près du campus, mais pas dans l'école même. Mme Temple a déclaré que ses filles sont effrayées par le milieu scolaire. "Elles ont peur d'aller dans la salle de repos, seules.

marché ACTION market

GRATUIT!

Confection sur mesure miracle

Chez Montréal Draperies, la plus grande chaîne de magasins de draperies au Canada.

3 JOURS SEULEMENT LES 6, 7, 8 NOVEMBRE

LA CONFECTION SUR MESURE GRATUITE DE VOS DRAPERIES

PEU IMPORTE LE TISSU, LES DIMENSIONS, LE PRIX ! Nous avons pour vous le plus grand choix de draperies et rideaux au pays. C'est le moment d'en profiter et de réaliser de réelles économies.

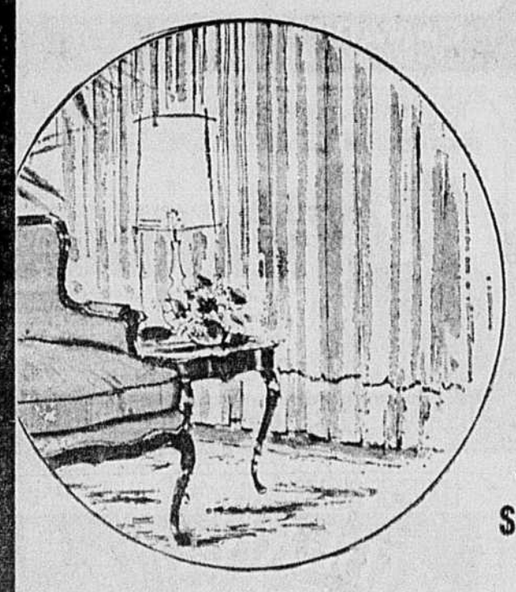

Légers, SANS COUTURES, complètement lavables

RIDEAUX en TERGAL

Elégants, sans coutures, d'entretien facile, mur à mur, pleine longueur avec bord de 11" à feston brodé "CORNELLI".

- se lavent facilement
- sèchent rapidement
- aucun repassage
- ne s'étirent pas
- ne ternissent pas
- CROCHETS GRATUITS

48" x 95"	96" x 95"	144" x 95"
Val. $23.98	Val. $49.98	Val. $69.98
$13.98 paire	$27.98 paire	$39.98 paire

COUVRE-LITS avec frange, style Espagnol

Rarement offert à un prix aussi bas, ce couvre-lit de style Espagnol sera le point de mire de n'importe quelle chambre. Ce couvre-lit tissé, fabriqué d'un tissu "jacquard", possède une frange de 8" nouée à la main : disponible en noir/rouge, or/or, or/paon et melon/brun.

GRANDEUR LIT SIMPLE OU DOUBLE $39.98 ch.

GRANDEUR LIT KING OU QUEEN $59.98 ch.

SERVICE GRATUIT D'ACHAT A DOMICILE

Laissez nos représentants professionnels vous aider à rendre votre maison plus attrayante. Ce service est ABSOLUMENT GRATUIT. De chez vous, choisissez parmi la plus vaste sélection de draperies et couvre-lits, partout au Canada. Pour un rendez-vous qui vous convient, jour ou soir.

APPELEZ 381-8841

Nous nous spécialisons dans les installations institutionnelles, résidentielles et industrielles.

24 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

MONTREAL Draperies MONTREAL

La plus grande chaine de magasins de draperies au Canada

- 4335, RUE WELLINGTON Verdun, entre Rielle et Gordon
- 6675, RUE SAINT-HUBERT Entre Beaubien et Saint-Zotique
- PLAZA COTE-DES-NEIGES
- LES GALERIES D'ANJOU
- CENTRE D'ACHATS BOUL. PIE-IX
- 1209 EST, RUE STE-CATHERINE 2 rues à l'est d'Amherst
- 537 OUEST, RUE STE-CATHERINE près Morgan
- PLACE LONGUEUIL
- CENTRE D'ACHATS WEST ISLAND
- PLAZA ALEXIS-NIHON

OUVERT TOUS LES JEUDI ET VENDREDI SOIRS

SERVICE GRATUIT D'ACHAT A DOMICILE 381-8841

CHARGEX

MONTREAL • QUEBEC • SHERBROKKE • TROIS-RIVIERES • CHICOUTIMI • OTTAWA • TORONTO

Selon une étude du Congrès du travail du Canada

Le revenu minimum vital d'une famille urbaine doit être de $11,000

TORONTO (PCf) — Une famille de quatre membres qui vit dans une ville canadienne doit être assurée d'un revenu brut annuel de $11,000 à $17,000 pour "joindre les deux bouts", affirme une étude entreprise par le Congrès du travail du Canada.

Le document indique que les "familles économes" qui vivent dans les villes plus petites peuvent survivre avec $11,000, mais que "le salaire net des pères de famille qui vivent dans les régions métropolitaines doit atteindre près de $12,468, ce qui signifie un revenu brut de plus de $17 000."

La famille moyenne canadienne est, selon le CTC, constitué du père, de la mère, d'un fils de 13 ans et d'une fillette de huit ans.

L'étude a également permis de démontrer que:

— la famille canadienne moyenne gagne $15,000 brut par année pour un revenu net de $10,368;

— presque toutes les familles canadiennes vivent au-dessus de leurs moyens;

— "le niveau de pauvreté dans . . . une ville ontarienne devrait être située dans la couche salariale de $7,000 à $8,000", alors que le gouvernement le fixe en-dessous de $3,000 à $5,000;

— le revenu annuel moyen d'un ouvrier de l'industrie manufacturière est de $5,723;

— la famille moyenne dépense mensuellement $245 pour le logement, le chauffage, les assurances et l'entretien; $180 pour la nourriture, $160 pour le transport, comprenant les paiements sur une automobile qui n'est probablement pas neuve et $20 pour les loisirs. Elle consacre annuellement $192 aux vacances.

M. Roy LaBerge, directeur de la revue Canadian Labor, qui a publié l'étude, a déclaré:

"Si les dépenses sont évaluées avec exactitude, un grand nombre de travailleurs urbains comptent sur deux sources de revenu ou davantage et provenant soit du travail de leur femme ou d'une seconde occupation."

Selon lui, le nombre de mères de familles qui occupent un emploi est de une sur trois. En 1941, une femme mariée sur vingt travaillait à l'extérieur.

La défense résistera à toute tentative d'extradition de Minichiello

ROME (UPI) — Les procureurs italiens de la défense combattront toute tentative de déporter Rafaele Minichiello aux Etats-Unis et projettent de réclamer un examen psychiatrique du "marine" américain qui a détourné à la pointe d'une arme un biréacteur commercial américain, révèlent aujourd'hui des sources légales.

La requête d'examen devait servir de tremplin pour un allégué de la défense voulant que Minichiello souffrait d'aliénation mentale quand il a détourné un appareil Trans World survolant la Californie et l'a forcé de le transporter sur une distance de 6,700 milles jusqu'à son pays natal.

Le vétéran du Vietnam âgé de 20 ans et venant de Seattle, Wash., a été capturé samedi par la police italienne dans les collines au sud de Rome et de la sorte s'est terminée sa fugue au-dessus de deux continents et d'un océan.

Son vieux père, Luigi, qui vit dans le sud de l'Italie, a désigné les avocats Mario Siniscalchi, de Naples, et Nicola Lombardi, de Rome, pour défendre son fils. Ces derniers s'attendent de voir pour la première fois aujourd'hui Minichiello détenu à Rome. Aucun n'a pu être rejoint mardi mais leur stratégie a été décrite brièvement par des sources légales.

Les Etats-Unis ont demandé samedi dernier que Minichiello soit remis entre leurs mains en vertu d'un mandat d'arrestation. Il pourrait être condamné à mort s'il était trouvé coupable de piraterie aérienne aux Etats-Unis.

Le procureur adjoint de la poursuite, Massimi Carli, a toutefois déposé dimanche et lundi un total de huit accusations contre Minichiello qui pourraient entraîner un total de 30 années d'emprisonnement.

Des experts légaux ont déclaré que le fait de porter des accusations éliminait la possibilité que Minichiello soit remis entre les mains des autorités américaines. Elles ont précisé qu'il ne pouvait leur être remis qu'après des démarches formelles d'extradition.

Carli a dit lundi qu'il etait assuré que Minichiello subirait d'abord son procès en Italie. Un porte-parole de l'ambassade américaine a dit mardi qu'aucun avis formel de cela n'avait été reçu à ce jour de la part du gouvernement italien.

Vol d'obligations : suspect détenu

Un jeune homme de 20 ans est détenu à la suite de la découverte, hier après-midi, d'environ $125,000 d'obligations municipales volées au printemps dernier. La découverte a été faite dans un casier de consigne de la Gare Centrale, boulevard Dorchester.

Les obligations retrouvées avaient été volées au début de l'après-midi du vendredi 9 mai dernier, à la station de métro Sherbrooke, sur la personne d'un messager d'une compagnie de courtage de l'ouest de la métropole.

Ces obligations émises par la municipalité de Sainte-Agathe, dans les Laurentides, sont payables au porteur.

Les sergents-détectives Pierre Boudreau et Camille Fauchon, respectivement de la Sûreté des postes no 16 et 14, poursuivent leur enquête dans le but d'appréhender d'autres personnes en marge de cette découverte.

Maire réélu à Lachenaie

M. Joseph-Edouard Sarrazin a été réélu maire de Lachenaie pour un troisième mandat consécutif tandis que les conseillers élus sont MM. Raoul Mathieu, Eugène Latour, Marcel Desroches, Florent Barbe, Raoul Venne et Mathieu Mathieu.

Woodhouse
LES PLUS GRANDS DÉTAILLANTS D'AMEUBLEMENT AU CANADA
établis en 1911

VENTE

A. MOBILIER TRADITIONNEL
Très joli mobilier revêtu d'un magnifique velours que vous pouvez choisir dans un éventail de couleurs. Les dossiers sont munis de coussins semi-attachés et capitonnés. Un volant orne le bas de ces meubles. Le sofa à 3 coussins, la causeuse et le fauteuil assorti forment un ensemble ravissant !

EN SPÉCIAL $269 SEULEMENT $12 par MOIS

B. Jolie causeuse — Causeuse de même description également disponible à un prix spécial. EN SPÉCIAL $199 — $8 par mois

C. Fauteuil assorti — Fauteuil de même description également disponible à un prix spécial. EN SPÉCIAL $129 — $6 par mois

ACHETEZ DÈS MAINTENANT, ET PROFITEZ DE CES BAS PRIX SPÉCIAUX

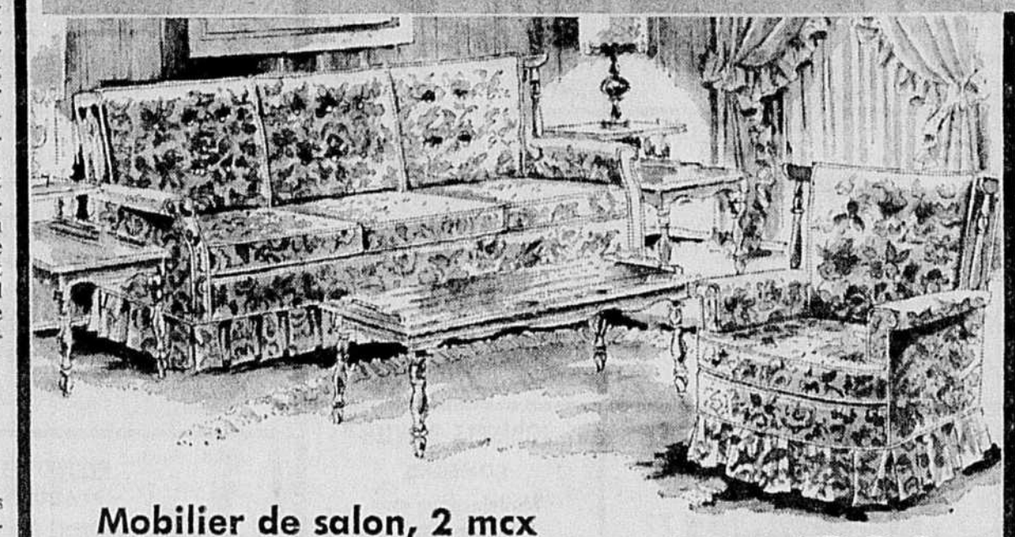

Mobilier de salon, 2 mcx de style colonial
Sofa à haut dossier massif et berceuse pivotante assortie. Les accoudoirs sont ornés de bois apparent fini noyer. Joli volant au bas. Tissu : toile cotonnée avec imprimés multicolores. RÉG. 339.95
EN SPÉCIAL $289 — Seulement $12 par mois

KROEHLER — FAUTEUIL ASSORTI 79.95
Sofa-lit à double usage
Un attrayant sofa avec dossier capitonné qui cache sous son siège un confortable matelas muni de 252 ressorts spiraux. Il est revêtu d'un tissu durable avec couleur au choix. RÉG. 229.95
EN SPÉCIAL $189 — Seulement $8 par mois

Fauteuil inclinable
Dossier capitonné à boutons, revêtu de vinyle expansible. Choix de couleurs. RÉG. 89.95
EN SPÉCIAL $68

Bibliothèque à portes vitrées
Portes vitrées coulissantes. Fini noyer. 16" x 32" x 33". RÉG. 27.95
EN SPÉCIAL 19.88

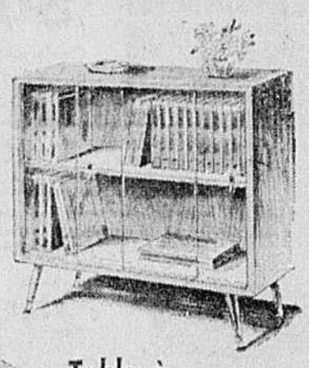

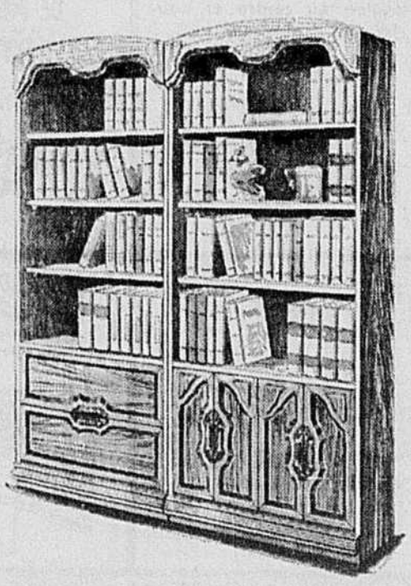

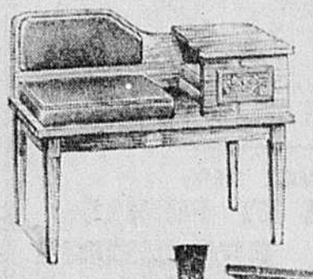

Table à téléphone
Fabriquée en bois franc. Siège et dossier coussinés. RÉG. 39.95
EN SPÉCIAL 29.88

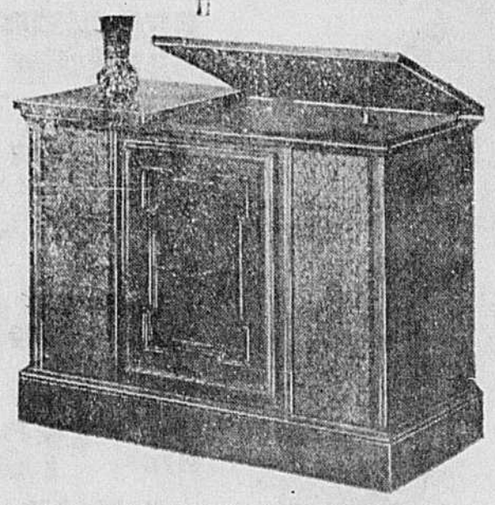

Bibliothèque avec tiroirs — Attrayant meuble muni de quatre rayons et 2 tiroirs. RÉG. 159.95 — EN SPÉCIAL $129
Bibliothèque avec portes — Pièce décorative. Quatre rayons et 2 armoires. Fini chêne. RÉG. 179.95 — EN SPÉCIAL $149

Radio-phono AM/FM/Stéréo — EN SPÉCIAL $229
Elégant cabinet de contre-plaqué noyer. Système sonore de 4 haut-parleurs. Table tournante BSR-UA15, aiguille de diamant. RÉG. 259.95
$10 par mois

Woodhouse
OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 H. A.M. A 6 H. P.M. JEU. ET VEN. JUSQU'A 9 H. P.M.
SAMEDI JUSQU'A 6 H. P.M.
915 est, rue Ste-Catherine — Tél.: 845-9261

LES MAGASINS DOMINION LE CROIENT:

Québec

50e année de service

DOMINION

"Dominion vend des produits du Québec partout au Canada!

Notre garantie

Toutes les marchandises vendues au Dominion sont garanties sans condition pour vous donner

100% DE SATISFACTION

C'EST SURTOUT À CAUSE DE LA

VIANDE

LES MEILLEURS DU QUEBEC

FESSE de PORC
AVEC LA COUENNE
SELECTIONNEE DE JEUNES PORCS COMPLETE OU MOITIE — 73¢ lb

LONGES DE PORC — Env. 3¼ lb — lb 79¢
SAVOUREUX — BOUT DU FILET

COTES LEVEES DE PORC — lb 89¢
GENRE TEXAS — POUR UN VRAI REGAL

COTELETTES DE PORC — Env. 3 lb — lb 89¢
TRANCHEES — BOUT DES COTES

COTELETTES DE PORC — lb $1.09
COUPE DU CENTRE — CHARNUES, DELICIEUSES

POULET FRAIS 2 à 3 LIVRES — La livre 39¢
CATEGORIE 'A' EVISCERES PRETS A ROTIR

SAUCISSES FUMEES Pqt 1 lb 59¢ — HYGRADE ou SWIFT' PREMIUM
BIFTECK DE PALETTE Lb 79¢ — EPAIS ET JUTEUX
JAMBON CUIT Pqt 6 oz 69¢ — TRANCHE ESSEX
HAMBURG FRAIS Lb 59¢ — A CHAQUE HEURE — BOEUF DE MARQUE ROUGE
FOIE DE POULET Lb 33¢ — DE HAUTE QUALITE
FOIE DE PORC Lb 39¢ — TRANCHE

POULETS A ROTIR — lb 45¢
CATEGORIE "A" CRYOVAC — DODUS 3-4 LB

BACON SANS COUENNE — Pqt 1 lb 83¢
TRANCHE — TRAITE AU SUCRE MAPLE LEAF

ROTI POT-AU-FEU — lb 89¢
ROULE, DESOSSE "COUNTRY CLUB"

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS!

PAMPLEMOUSSES
BLANCS — SANS PEPINS — JUTEUX
NOUVELLE RECOLTE DE LA FLORIDE
GROSSEUR 48
8 pour 69¢

POMMES Cortland — sac 5 lb 49¢
DU QUEBEC — DE FANTAISIE — JUTEUSES, CROUSTILLANTES

POIRES ANJOU — lb 29¢
EXTRA DE FANTAISIE — DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE — SUCREES — JUTEUSES

POMMES de TERRE — Sac 10 lb 32¢
DE TABLE TOUT USAGE — DU NOUVEAU-BRUNSWICK — CATEGORIE No 1 DU CANADA

NAVETS DOUX MOYENS La livre 7¢
DU QUEBEC, CATEGORIE CANADA No 1

BANANES IMPORTEES lb 12¢
GROSSES, ECONOMIQUES

PAPIER TOILETTE — Paquet 2 roul. 33¢
BOUTIQUE- COULEURS VARIEES

DETERSIF LIQUIDE — 2 cont. 24 oz 69¢
MIR — FABRIQUE AU CANADA

NETTOYEUR VIG — 2 paquets 20 oz 59¢
POUR MURS ET PLANCHERS

ALIMENTS POUR CHATS — Bte 15 oz 20¢
PUSS-N-BOOTS (BTE 8 OZ 12¢)

ALIMENTS POUR CHIENS — 2¢ de rabais Bte 15 oz 13¢
PEP — POULET, BOEUF, FOIE

THON EN FLOCONS — Boîte 6 oz 37¢
BYE THE SEA — THON SOLIDE BTE 7 OZ 41¢

THE EN SACS — Paquet de 60 79¢
RED ROSE ORANGE PEKOE

CAFE MOULU — Sac 1 lb 83¢
RED ROSE —MOUTURE REG. OU SILEX

CAFE INSTANTANE — Pot 4 oz 99¢
TASTER'S CHOICE — SECHE A FROID 8 OZ $1.79

COCKTAIL DE FRUITS — Boîte 14 oz 32¢
DE CHOIX AYLMER

HUILE VEGETALE — Bout. 16 oz 39¢
MONARCH

GRUAU — Paquet 10 oz 40¢
QUAKER PRET A SERVIR — SUCRE ET EPICE

SPÉCIAUX D'ALIMENTS CONGELÉS!

GATEAU CAFE 14 oz ch. 69¢
pommes danoise Sara Lee

FRAISES Paquet 15 oz 47¢
tranchées Domino

HARICOTS Verts Pqt 10 oz 37¢
entiers Domino

BROCOLI Paquet 10 oz 25¢
haché Domino

POISSON et FRITES Pqt 16 oz 65¢
Aiglefin Highliner

À NOTRE RAYON DE BOULANGERIE!

BOUCLES de NOEL 99¢
assorties — Sac de 36

PAPIER EMBALLAGE Roul. 15' 79¢
de Noël — pratique

HUILE à MOTEUR 2 btes 1 pin. 71¢
grades assorties Dominion

SACS à REBUTS Pqt de 10 69¢
par Union Carbide

CHAISES PLIANTES ch. $3.99
en bois franc importé. Ens. de 4 $15.55

ECONOMISEZ SUR ARTICLES POUR LA MAISON!

POUDRE pour BEBES rég. 79¢ Bte 9 oz 49¢
Z.B.T. Format hôpital

CREME-RINCE 12 oz 66¢
ou Shampooing Suave — 3 variétés

SHAMPOOING Bout. 4 oz 52¢
Silvikrin — Prix normal 65¢

KLEENEX Boîte de 400 32¢
Tissus faciaux blancs ou pastels

ESSUIE-TOUT Paquet 2 roul. 58¢
Kleenex. Un produit du Québec

sait faire

achetez du Québec d'abord!

SOUPE AUX LEGUMES OU **aux POIS** — BAS PRIX ! Bte 28 oz — **23¢**
HABITANT — UN PRODUIT DE QUALITE DU QUEBEC

CONFITURES VACHON Pot 24 oz — **59¢**
FRAISES OU FRAMBOISES avec pectine

BEURRE DE CARAMEL 2 cont. 14 oz — **49¢**
VACHON — UN PRODUIT DU QUEBEC

MELANGE A SOUPE pqt 7 oz — **19¢**
AUX LEGUMES ST-ARNAUD du Qué.

SAUCE SOYA Bout. 5 oz — **20¢**
AHUNTSIC—UN PRODUIT DU QUEBEC

FEVES GERMEES Bte 28 oz — **26¢**
AHUNTSIC

GINGER ALE 2 cartons 6/10 oz — $1 (Plus dépôt)
Orange Crush, Vee de Vee Gurd

BEURRE 1 lb — **67¢**
de fabrique, 1re qualité, CARNATION

BREUVAGES DE FRUITS Bte 48 oz — **36¢**
ASSORTIS ALLEN — DU QUEBEC

JUS DE POMME Bte 48 oz — **33¢**
VITAMINE, CONCENTRE ALLEN

CIRE A PLANCHERS Cont. 16 oz — **83¢**
LIQUIDE MIRAGE — DU QUEBEC

MÉLASSE de FANTAISIE — BAS PRIX ! Cont. 26 oz — **28¢**
DES BARBADES GRANDMA — Emquetée au Québec (40 oz 41¢)

DOMINION EST UN ACHETEUR IMPORTANT DE PRODUITS ET DE SERVICES DU QUÉBEC

Les magasins Dominion, à titre de distributeurs de produits alimentaires forment un vaste débouché pour les services et produits du Québec au-delà des frontières de la province et de ses 100 marchés alimentaires dans cette région.

Grâce à son réseau national de 385 magasins de Terre-Neuve jusqu'aux Prairies, un volume considérable annuel de produits alimentaires populaires, cultivés, traités ou fabriqués au Québec se retrouvent sur les tables de clients dans tout le Canada.

En plus d'établir ce lien vital entre les produits du Québec et le reste du Canada, les 100 marchés que Dominion administre au Québec, constituent par eux-mêmes une contribution importante au progrès économique du Québec. Les domaines suivants sont des exemples du rôle que jouent les magasins Dominion sur le plan commercial au Québec:

DES MILLIONS POUR LES SERVICES — Les propriétaires, les services publics, le transport, les journaux et d'autres services profitent de placements continus et considérables dans un très grand nombre de localités de la province.

2992 EMPLOIS SONT CRÉÉS — A part des emplois suscités dans plusieurs industries par les achats volumineux du Dominion au Québec, l'évolution de la compagnie a créé environ 2128 emplois à plein temps et 864 emplois temporaires dans les magasins, bureaux et centres de distribution. Dominion paie en salaire par année au Québec, $13,553,533.

EXPANSION CONTINUE PRÉVUE — Le programme de développement de Dominion dans la province de Québec a résulté en un placement de plusieurs millions de dollars en terrains, édifices, approvisionnement et équipement, et d'autres agrandissements sont prévus ce qui fera bénéficier l'économie du Québec.

ANNONCEUR IMPORTANT — Dans la presse quotidienne, aux poste locaux de radio et de télévision, de même que dans les magazines, des placements de plus en plus considérables sont faits par Dominion dans la conduite de ses affaires. D'autre part, l'impression de circulaires et d'autres formes de pièces publicitaires imprimées dans la province augmente encore notre contribution à l'économie du Québec.

Dominion se joint avec beaucoup de fierté aux autres marchands alimentaires du Québec pour mettre en vedette durant ce mois de mars cette campagne très louable. Nous saluons les cultivateurs, les traitants de produits alimentaires et les manufacturiers du Québec et nous continuerons de faire notre part comme distributeurs des produits du Québec — non seulement dans la province elle-même, mais aussi dans les autres provinces.

MAGASINEZ EN TOUTE CONFIANCE AU DOMINION

FRAIS CUIT CHAQUE JOUR...
Le Fournil

PAIN DE GATEAU AUX **ANANAS** OU **DATTES** ET **ORANGE**
VRAIMENT DELICIEUX **39¢**

Fraîcheur...qualité et variété!

BARRES AUX FRUITS Paquet de 16 — **43¢**
GENRE MAISON — DELICIEUSES

960 Ch. Herron, Dorval — 6825 Côte-des-Neiges — 4265 e., Jean-Talon — 875 Labelle, Chomedey, 7200 boul. Taschereau, Brossard — 10350 Lajeunesse — 1255 Shevchenko, LaSalle — Galeries d'Anjou et 5634 e. Henri-Bourassa.

INGREDIENTS A PATISSERIE

SHORTENING VEGETAL Pqt 1 lb — **37¢**
CRISCO 2¢ DE RABAIS

FARINE TOUT USAGE Sac 7 lb — **69¢**
DOMINION

NOIX DE GRENOBLE Pqt 4 oz — **41¢**
EN MOITIES — WASCO — DE QUALITE

CERISES AU MARASQUIN Pot 12 oz — **57¢**
ROUGES, CORONATION

DATTES DENOYAUTEES lb — **29¢**
WASCO SAIR — EN PAQUET

Richmello **SACHETS DE THÉ** *en gaze* — $1.09

ORANGE PEKOE — PAQUET DE 100

EPARGNEZ AVEC LES MARQUES DU DOMINION

CÂTEAU aux FRUITS 1 lb 69¢
RICHMELLO — MORCEAU OU TRANCHE
REMPLI DE FRUITS ET DE NOIX

GATEAU des ANGES léger Richmello — 16 oz ch. — **49¢**

BEIGNES à la GELEE savoureux Richmello — Paquet de 6 — **34¢**

TARTES au SUCRE délicieuses Richmello — 2 tartes 20 oz — **75¢**

PAIN de BLE entier ou concassé Richmello — 2 pains 24 oz — **45¢**

★ TOUT EST GARANTI !

Participez au grand **CONCOURS D'OUVERTURE** festival de joie à votre **NOUVEAU DOMINION**
5900 rue de SALABERRY
CARTIERVILLE

GAGNEZ UN DES SIX
Télécouleurs G.E. 15" portatifs

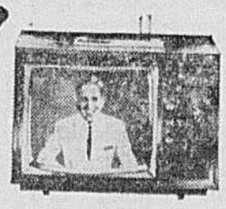

- ORCHIDEES GRATUITES POUR LES DAMES
- BONBONS GRATUITS POUR LES PETITS
- SACS A MAGASINAGE GRATUITS!
- PLUSIEURS OFFRES ACHETEZ-EN UN OBTENEZ-EN UN GRATUIT!

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture samedi le 8 novembre à tous les marchés Dominion de l'Ile de Montréal, St-Lambert, Brossard, Boucherville, Ile des Soeurs, Repentigny, Joliette, Beloeil, St-Jean, St-Vincent-de-Paul, Duvernay et Chomedey dans Laval, St-Eustache, St-Jérôme, Lachute, Ste-Adèle et Ste-Agathe.

DOMINION STORES LIMITED

DOMINION

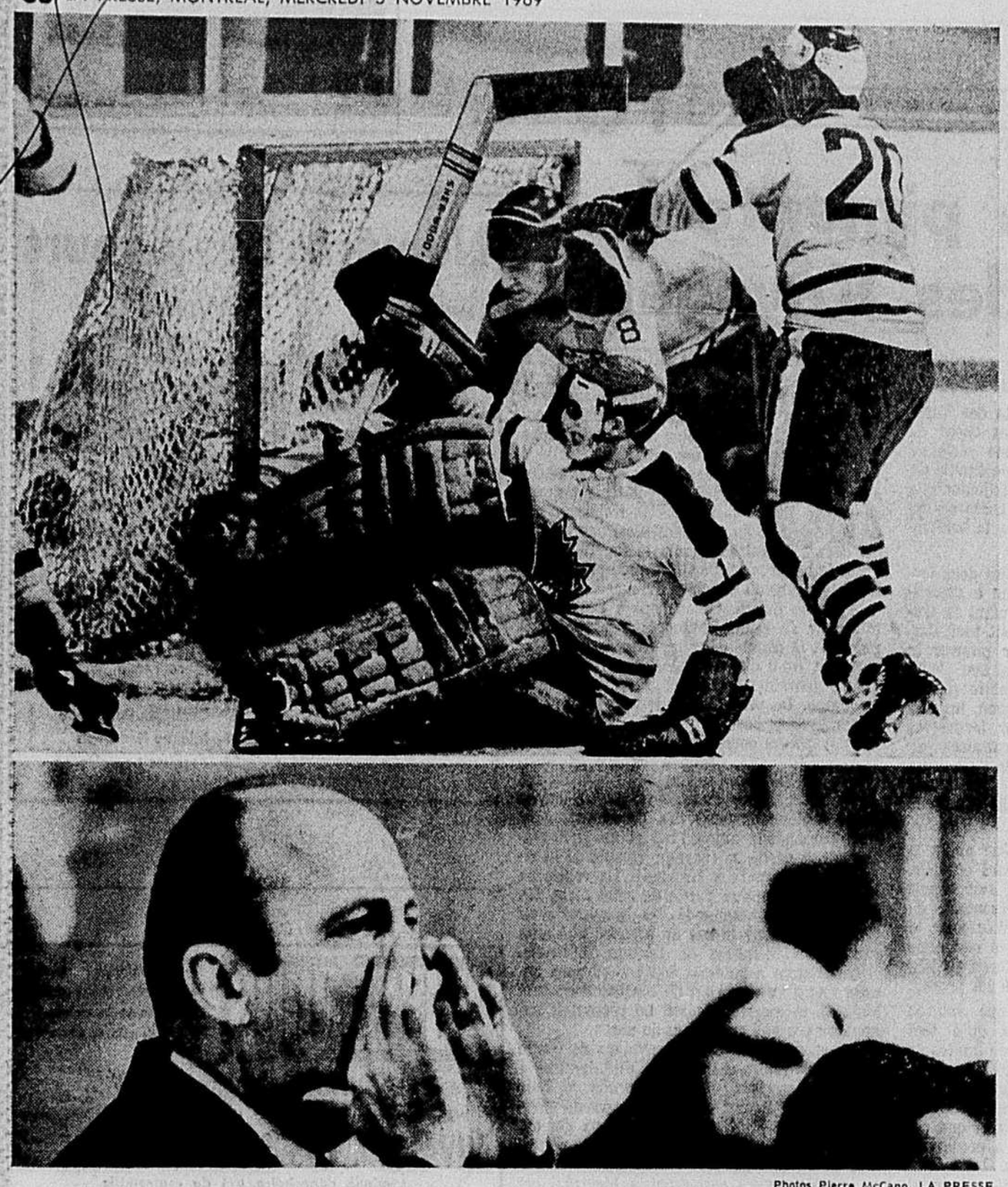

Photos Pierre McCann, LA PRESSE

Les Leafs de Verdun complètement débordés

Pete Singleton a repris ses Leafs en main, mais ce ne fut pas sa soirée. Les Bruins de Shawinigan ont continuellement débordé le Verdun, comme l'indique la photo du haut ainsi que le pointage de 7 -2.

Les parents du jeune Bouchard déménagent en Ontario pour lui permettre de jouer à London

par François BELIVEAU

Ce que les parents peuvent faire, pour le bonheur de leurs enfants, sort souvent de l'ordinaire!

Il y en a qui sont prêts à tous les sacrifices, même s'ils sont dans l'erreur!

Daniel Bouchard, un adolescent qui a remporté d'éclatants succès à la fin de la saison dernière, comme gardien de but des Eperviers de Sorel, est un de ces enfants choyés.

C'est lui que l'on a surnommé le "Bill Durnan" moderne. lorsqu'il a fait face à plus de 60 lancers du Canadien junior, au Forum, pour malgré tout permettre au Sorel de l'emporter 5-3, en finale de l'Est du Canada, l'an dernier.

Ce fut la seule victoire des Eperviers dans cette série, mais elle avait permis au jeune Bouchard d'acquérir une grande renommée. Par la suite, à cause "d'ententes spéciales" dont les véritables dessous n'ont pas encore été tirés complètement au clair, entre des équipes de l'Ontario et le président sortant de charge des Eperviers, son avenir devait prendre une nouvelle orientation.

Bouchard, Pierre Guité, John Stewart et Glen Irwin, qui avaient largement contribué aux succès des Eperviers, la saison dernière, figuraient maintenant dans les projets de certaines équipes de la ligue Junior de l'Ontario. Et quand la ligue de l'Ontario voit des joueurs qui lui tente, au Québec, rarement a-t-on vu les Québécois résister au dépouillement, surtout que l'Association canadienne du hockey amateur (ACHA), presque invariablement, vote en faveur des Ontariens pour trancher la plupart de ces "cas".

Guité, un adolescent de 17 ans, évolue maintenant avec les Black Hawks de St. Catharines, tout comme Marcel Dionne, de Drummondville, qui avait tenté les Hawks, au début de la saison 1968.

Le jeune Guité s'est fait payer un voyage en Floride par les dirigeants des Hawks, et ... hop, c'était dans le sac.

Glen Irwin, blessé au début de l'entraînement avec une équipe ontarienne, n'a pas encore joué, tandis que John Stewart n'est pas encore libre d'évoluer où il le désire, certains papiers n'étant pas très clairs.

Aucun de ces joueurs, il faut le souligner, n'a obtenu sa libération officielle des Eperviers, qui tentent et ont tenté, par tous les moyens, de les conserver.

Bouchard, pour sa part, représentait une "marchandise" de classe, tellement que les Knights de London ont offert $5,000 et leur meilleur compteur, Bob Roselle, à l'équipe de Sorel, pour l'obtenir. Mais de tels échanges interprovinciaux sont interdits, et les Eperviers n'étaient pas intéressés.

Les Knights ne se sont pas arrêtés là. Comme les autres équipes ontariennes, ils ont tout tenté pour obtenir les services du jeune homme. Celui-ci, impressioné par l'intense publicité faite autour des équipes de l'Ontario, plus particulièrement autour du Canadien junior, qui fait partie de ce même circuit, a finalement pris la décision de jouer avec le London.

Afin de contourner le règlement, on a donc "suggéré" aux parents de Bouchard de déménager à London, et on a même trouvé un travail au père, Marcel Bouchard, dans cette ville ontarienne.

Le jeune Bouchard, simple substitut des Bruins de Shawinigan qui ne faisait rien qui vaille, il y a quelques années, a donc entraîné sa famille dans l'aventure, convaincu que la ligue ontarienne est de beaucoup supérieure à celle du Québec.

Son père a quitté sa résidence, au 133 rue Châtel à LaSalle, son emploi à la brasserie Labatt, et il a quitté le Québec pour la province voisine. Il a même présenté à des officiels de l'AHAQ le bail d'un an qu'il a signé pour son logement à London, ainsi que le reçu du premier mois de location.

Ces preuves, normalement, sont suffisantes pour forcer l'Association canadienne à permettre au jeune Bouchard d'évoluer en Ontario, surtout qu'en plus d'être devenu ontarien, il y poursuit des études.

Riposte de Robert Le Bel

Afin de pallier le retour éventuel des parents du gardien de but Daniel Bouchard au Québec, le président Robert Le Bel, de la ligue Junior du Québec, a déclaré, dans une lettre qu'il a fait parvenir à l'OAHA, à l'ACHA et à l'AHAQ, que si jamais ils quittaient London pour revenir s'installer à Montréal, il entamerait des procédures contres eux.

Dans les circonstances, Robert Le Bel semble ne pas douter que le jeune Bouchard obtiendra sa libération, puisque selon le règlement du hockey mineur, il peut s'aligner avec une équipe de la province où ses parents habitent.

Le passage de la famille Bouchard à London, malgré un emploi à la Nylon Brothers, n'est-il que temporaire, simplement afin de permettre à Daniel d'obtenir sa libération?

On se demande également, chez les Eperviers de Sorel, si les parents de Daniel Bouchard ont eux-mêmes fait face aux dépenses qu'entraînent un nouveau logis et de tels déplacements pour aider la cause de leur fils, ou si c'est la direction des Knights de London qui acquitterait les factures.

"Nous aurions conservé Bouchard, Guité, Stewart et Irwin à Sorel, déclare le gérant-général Mario Deguise, des Eperviers, et nous aurions été de taille avec n'importe quelle équipe de l'Ontario. Mais nos meilleurs joueurs se laissent "enfler la tête et émigrent cer la ligue au détriment de la nôtre. dans la province voisine pour y renfor- Ils croient qu'ils y ont de meilleures chances de se préparer à faire carrière dans le hockey à cause de ce calibre qu'ils détruisent ici".

Les acheteurs du Québec ont dépensé $87,600 à Harrisburg

par Gérard CHAMPAGNE
envoyé spécial de LA PRESSE

HARRISBURG, Penn. — Les grands noms du monde des courses sous harnais — Hervé Filion, Billy Haughton, Stanley Dancer, Jacques Larente — de même que plusieurs millionnaires sont arrivés à l'encan de Harrisburg, hier, mais ils n'ont pas encore daigné délier les cordons de leur bourse.

Par contre, tandis que les têtes d'affiche échangeaient des poignées de mains avec des amis ou des admirateurs, les propriétaires de chevaux du Québec, presque laissés dans l'ombre, ont décidé d'un commun accord de se lancer dans la danse des dollars.

Les Québécois ont versé la somme de $87,600 pour l'acquisition de 16 coursiers, soit une moyenne de $5,475 par cheval. Il faut s'empresser d'ajouter que les Québécois ont aussi souvent mêlé les cartes et ont donné la chair de poule à plusieurs enchérisseurs venus de tous les coins de l'Amérique.

Ainsi, lorsque Sunny Spec, un trotteur de deux ans, a été mis en vente dès le début de l'encan, Gérard Lapointe, de Québec, a arrêté de faire des enchères à $20,000. Lapointe et Frank Lucich, un millionnaire de la Californie, se sont livrés une lutte fort corsée. Lucich a finalement obtenu le trotteur, pour la somme de $22,000.

Des types comme Gilles Lachance et Claude St-Jacques ont également fait des enchères sur les chevaux Landis Hanover et Callao, finalement vendus respectivement pour $19,000 et $20,000.

Lachance a fait la plus importante acquisition de la journée parmi les Québécois. Placé aux côtés de ses amis, Fernand Lussier et Armand Leroux, Lachance a monté les enchères et a finalement acheté le cheval Armbro Harold pour la somme de $19,000. Ce cheval canadien a gagné la somme de $22,000 cette année, et à l'âge de cinq ans, il a déjà rapporté une somme de $80,000 à son ex-propriétaire.

Lachance prétend que son trotteur, qui a une marque de 2:03.2 peut négocier facilement le premier et le dernier quarts de mille en 29 secondes.

C'est un rejeton de Hickory Smoke et Armbro Audrey.

Lachance, qui a gagné six courses lors du dernier week-end à Blue Bonnets, a également acheté l'ambleur Bye Y-All, qui a récemment abaissé sa marque à 2:02.3 à la piste Liberty Bell. Lachance pense pouvoir inscrire ce nouveau coursier à Blue Bonnets dimanche.

Les gens de la ville de Québec sont heureux de l'acquisition de Sales Pitch, ambleur de quatre ans qui leur a coûté $16,000. Claude St-Jacques a choisi ce cheval, pour l'écurie de M. Paul Murdauch.

Larouche et Lapointe, de Québec, ont joué un vilain tour au confrère Roland Sabourin, en achetant ce coursier au nom du journaliste sportif de Québec. Sabourin a connu une forte émotion en lisant sur le rapport des ventes que son nom apparaissait comme propriétaire du cheval Sales Pitch.

Le sportsman Gérard Bouvrette, de St-Jérôme, a de nouveau été très actif, comme à chaque encan d'ailleurs, Bouvrette, qui avait acheté deux chevaux la veille, s'est porté acquéreur de sept coursiers hier. Il a crevé le coeur de deux conducteurs. Il a déçu Gilles Lachance, qui était près à payer $4,000 pour Mr Speedster. Bouvrette l'a acheté pour $4,700.

Yvon Gamache a fait les premières enchères sur le cheval Voltaire Hanover, mais Bouvrette a finalement acheté ce coursier pour $6,000.

"Gérard sait que j'aimerais obtenir ce coursier et me le vendra probablement d'ici quelques jours", a dit Gamache.

Benoit Côté, Hervé Filion et Jacques Larente n'ont pas encore participé aux enchères. Ils visitent les écuries et font l'inspection des poulains. Roger White et Réal Bardier sont arrivés hier soir.

Plusieurs Québécois prétendent que les prix des chevaux sont très élevés cette année. Incapables de trouver un bon coursier pour un prix raisonnable, Larry Di Bernardo, de la ferme Del Rosa, Yvon Gamache, Benoit Côté et Filion tenteront probablement leur chance avec les poulains aujourd'hui et demain.

Hervé Filion serait à Blue Bonnets dimanche

de notre envoyé spécial

HARRISBURG — Hervé Filion a changé d'avis. A la suite d'une mésentente avec la direction de Blue Bonnets, Hervé ne voulait pas se rendre à Montréal ou y envoyer des chevaux. Le champion mondial de l'an dernier, avec 407 victoires, aurait voulu que son frère Yves s'occupe de ses chevaux à BB. Mais la direction ne voulait pas.

"J'ai été traité de façon merveilleuse, l'an dernier, à Montréal, je vais appeler le vice-président exécutif Raymond Lemay et je vais chercher à m'entendre", a dit Hervé au représentant de LA PRESSE. "Vous savez, a-t-il enchaîné, j'ai travaillé très fort, l'an dernier, pour atteindre ce total de 407 victoires. Je croyais que personne ne parviendrait à faire mieux avant plusieurs années. Or je suis maintenant rendu à 334 victoires cette année et je n'ai pas travaillé aussi fort. Si je m'en donne sérieusement la peine, je peux améliorer ce record de 407 victoires. J'en ai encore pour une quinzaine de jours à piloter en matinée et en soirée. Si j'ajoute les dimanches à Blue Bonnets et le dernier mois de l'année, je pourrai faire mieux que l'an passé."

Hervé Filion

Hervé s'était fixé un objectif d'un million de dollars en gains cette année. Il ne lui manque que $10,000. "Je pense que j'atteindrai ce premier objectif samedi", a dit Filion.

S'il s'entend avec Raymond Lemay aujourd'hui, Hervé sera à Montréal, dimanche. Car il doit inscrire ses chevaux aujourd'hui à Montréal pour pouvoir participer au programme de dimanche. Hervé est une figure très populaire à Montréal, où il a établi son record en décembre dernier. Il se pourrait fort bien qu'il répète son exploit à Blue Bonnets encore cette année.

Une part de $30,000.00

HARRISBURG — (De notre envoyé spécial) — Selon Alain Veilleux, entraîneur et pilote bien connu de Drummondville, son père Gérard Veilleux aurait acheté une part au montant de $30,000 pour faire partie du syndicat ayant fait l'acquisition du fameux ambleur Overcall.

Gérard Veilleux, qui s'occupe également d'élevage, aurait droit, comme membre du syndicat, de croiser deux de ses juments au fameux ambleur qui vient de gagner 18 ou 19 courses d'affilée. Overcall est âgé de 6 ans et il a gagné $168,250 en bourses l'an dernier.

Il appartenait à madame Helen R. Buck, de Far Hills, au New Jersey, avant d'être syndiqué par le groupe auquel appartient Gérard Veilleux. Voici la liste des principaux chevaux achetés par les Québécois, au cours de la journée d'hier, la deuxième de l'encan, ici, à Harrisburg:

Armbro Harold, Gilles Lachance, Montréal: $19,000; Sales Pitch, Paul Mudock, Québec: $16,000; Bye Y' Hall, Gilles Lachance, Montréal: $8,500; Mix And Mingle, Laurent Lafontaine, Trois-Rivières : $6,000; Voltaire Hanover, Gérard Bouvrette, St-Jérôme: $6,000.

Mr Speedster, Gérard Bouvrette, St-Jérôme: $4,700; Great Uncle, Gérard Bouvrette, St-Jérôme: $4,500; Mission Hanover, Charles Poulin, Montréal: $4,200; Juanita's Knight, Gérard Bouvrette, St-Jérôme: $4,200; Peppy Nancy, Frank Cowley, Shawville: $3,700; Duane Again, Maurice Boivin et Yvon Catellier, Alma: $3,500.

Allwood Rhoda, Paul Mailhot, Trois-Rivières: $2,200; King Maynard, Roland Morency, Québec: $1,600; Delmer Hanover, Gérard Bouvrette, St-Jérôme: $1,500; Bacardi, Gérard Bouvrette, St-Jérôme: $1,000; Brown Flute, Gérard Bouvrette, St-Jérôme: $1,000.

MIROIR DES SPORTS

PAR GERARD CHAMPAGNE

Jacques Larente préfère perdre $1,500 qu'un bon cheval de courses

HARRISBURG — La journée avait très mal débuté pour le conducteur Jacques Larente. Il avait perdu la somme de $1,500 en rachetant un des chevaux de son écurie — Good Luck Boy — peu de temps avant que le marteau du crieur ne tomba sur la table pour céder automatiquement son ambleur favori pour une somme presque dérisoire.

Pourtant quand nous avons rencontré Larente, quelques minutes plus tard, il était très affable, très heureux de rencontrer des Montréalais.

"Je ne suis pas venu à cet encan dans le but de présenter un cadeau à des spéculateurs. Quand j'ai constaté que les enchères avaient mal débuté, je me suis rapproché de l'enceinte et lorsque les enchères se sont arrêtées à $14,500, j'ai décidé d'offrir $15,000 et de racheter mon cheval. Je devrai payer une commission de $1,500 aux organisateurs de l'encan, mais je garderai Good Luck Boy, un cheval sain, âgé de trois ans, qui a gagné plus de $13,000 en bourses cette année.

"Il est parfois difficile de comprendre les hommes de chevaux. La plupart viennent ici et sont prêts à débourser entre $30,000 et $50,000 pour un poulain de 18 mois qui n'ira probablement jamais aux courses, et ils font la grimace devant un cheval du calibre de Good Luck Boy. Cet ambleur détient un record 2:01.2 à l'âge de deux ans. Cette année, il a gagné une course en 2:03. sur la piste d'un demi-mille, à Brandywine, et il a découpé le mille en 2:02.3 à Blue Bonnets. L'an prochain, plus robuste, il pourra prendre part à un plus grand nombre de courses," a dit Larente.

Nous répétons, Larente parlait sans amertume. "Je ne blâme personne. Je suis venu ici pour acheter des poulains. Les propriétaires que je représente sont prêts à verser la somme de $100,000 pour un bon poulain. Lors de l'encan de Lexington, au Kentucky, récemment, j'ai fait des enchères jusqu'à $100,000 pour le frère de Speedy Scott. C'est Billy Haughton qui a finalement acheté ce poulain, pour la somme de $110,00."

Après avoir consulté le catalogue des ventes, Larente est d'avis que le cheval qui commandera la plus forte somme, lors de cet encan, sera fort probablement Froehlich Hanover, le frère de Romulus Hanover. Ce poulain sera mis en vente demain.

Larente est intéressé à ce poulain et il offrira jusqu'à $100,000. Il sait cependant que Billy Haughton et Stanley Dancer se livreront bataille, et il est à prévoir que le prix d'achat dépassera très probablement $150,000.

Larente se rendra à Ponpano Beach, en Floride, dans une quinzaine de jours. "J'entraînerai une trentaine de poulains. C'est un travail que j'adore. Entraîner des poulains, c'est un peu jouer le rôle d'éducateur avec les enfants," dit-il.

"Il faut s'armer de patience. Certains jours, un poulain se comportera parfaitement. Il obéira rapidement. Il travaillera avec ardeur. Le lendemain, ce même poulain se comportera comme un mauvais écolier. Il sera têtu, trottera sur la piste en se tournant la tête de tous les côtés. Il n'est pas question de sortir le fouet. C'est le temps de retourner le poulain à l'écurie et de lui accorder un repos de deux ou trois jours. C'est en travaillant avec des poulains qu'un conducteur peut se créer une réputation enviable ou bien se placer la corde au cou. L'an dernier, nous avions huit poulains de 18 mois. Et seulement deux d'entre eux ont participé à des courses cette année. C'est une bonne moyenne. Quand vous préparez trois poulains sur dix pour la compétition dans une même année, c'est un succès fantastique. Les experts tels Billy Haughton et Stanley Dancer vous diront la même chose," explique Larente.

Jacques Larente

Larente qui est classé parmi les dix meilleurs conducteurs de courses sous harnais, aux Etats-Unis, prétend que l'année 1969 n'a pas été formidable pour son écurie. "C'est un peu ce qui se produit pour certaines écuries, dont celle de Del Miller. Certains de nos chevaux ont été atteints d'un virus tandis que de vieux coursiers ont déçappointé. J'ai gagné un peu plus de $400,000 en bourses avec une écurie de 43 chevaux. J'espère connaître beaucoup plus de succès l'an prochain. Nous possédons un cheval prometteur du nom de Citation Pick, qui a gagné $22,000 avant d'être atteint par le virus. Il est guéri. Il a gagné ses quatre dernières courses. Je fonde également beaucoup d'espoir sur Good Luck Boy, justement le favori de notre écurie, que j'ai failli perdre pour la somme de $15,000 aujourd'hui", a dit Larente.

téléphoto PC

Bobby Hull n'a pas encore mis fin à sa retraite. Avant de rencontrer la direction des Black Hawks, hier à Chicago, Hull a bien pris soin de terminer une annonce commerciale, dans un poste de radio de Toronto. On ne prévoit pas que le meilleur compteur de buts de la ligue Nationale, l'an dernier, en vienne à une entente avant la fin de semaine.

télépholo UPI

Réélu maire de Cleveland

M. Carl B. Stokes chante au milieu de ses partisans enthousiastes après avoir appris sa victoire sur le républicain Ralph Perk. M. Stokes, qui fut le premier Noir à être élu maire d'une grande ville américaine, a été réélu hier pour un deuxième mandat dans une lutte serrée.

Une victoire pour Nixon

Des républicains élus en Virginie et au New Jersey

d'après PC — PA — UPI

L'éclatante victoire des candidats républicains au poste de gouverneur des Etats de Virginie et du New Jersey constitue un triomphe personnel pour le président Nixon et un endossement non équivoque par les citoyens de ces deux Etats de sa politique "vietnamienne".

Le nouveau gouverneur de Virginie, M. A. Linwood Holton, est un ami personnel de Nixon et devient le premier gouverneur républicain dans cet Etat depuis 83 ans.

Au New Jersey, M. William Cahill, dont la candidature était chaudement soutenue par le président, a facilement battu aux urnes le gouverneur démocrate, M. Robert Meyner, mettant ainsi fin à un règne de 16 ans du parti démocrate.

La victoire d'hier donne 32 Etats au GOP (Grand Old Party) et réduit à 18 le nombre des postes de gouverneurs détenus par les démocrates.

Pour sa part, le président Nixon s'est dit satisfait des victoires républicaines en Virginie et au New Jersey. Dans cet Etat tout articulièrement, a-t-il dit, la victoire est "très rassurante" parce que la politique vietnamienne du gouvernement était l'un des enjeux.

Dans les élections à la mairie et aux fonctions de shérifs, la plus spectaculaire victoire a été remportée par le maire sortant John V. Lindsay, de New York. M. Lindsay, un républicain que son parti avait désavoué aux élections primaires de juin au profit du sénateur John Marchi, a aisément battu ce dernier et recueilli quelque 100,000 votes de plus que son plus proche rival Mario Procaccino.

Par ailleurs, Carl Stokes, le premier Noir à être élu maire d'une grande ville américaine, en l'occurrence Cleveland, a été réélu après une lutte serrée. On sait que la ville de Cleveland, en Ohio, compte 810,000 habitants dont 300,000 noirs. C'est grâce au vote massif des Noirs (97 p. 100 sont allés aux urnes) que Carl Stokes a pu remporter la victoire.

A Détroit, à l'issue d'une campagne où les deux candidats ont évité d'exploiter les questions raciales, le shérif du comté de Wayne, le Blanc Roman Gribbs, l'a emporté de justesse sur le candidat noir Richard Austin, vérificateur du comté.

A Pittsburgh, l'échevin démocrate Peter Flaherty a battu son adversaire républicain, John Tabor, par une forte marge.

A Louisville, au Kentucky, le candidat démocrate à la mairie, M. Frank Burke, a facilement eu raison de son adversaire républicain, M. John P. Sawyer.

Les démocrates ont également remporté la victoire dans la ville de Waterbury, au Connecticut, M. Edward Bergin succédant au maire sortant, le républicain, M. George Harlamon.

A Dayton, dans l'Ohio, le maire sortant, M. Davis Hall l'a emporté sur le candidat-ouvrier noir par une marge de 3 à un.

A Hartford, dans le Connecticut, Mme Anne Ucello, républicaine, a battu par une faible marge, son adversaire M. Joseph Adinolfi.

A Youngstown, dans l'Ohio, le républicain Jack Hunter, a remporté la victoire contre le maire sortant, le démocrate Anthony B. Flask.

Dans la petite localité de Glascow, au Kentucky, M. Luska Twyman est devenu le premier maire à accéder à cette fonction dans cet Etat.

A Buffalo, le maire sortant démocrate, Frank A. Sedista, a remporté une victoire facile contre ses deux adversaires, la républicaine Alfreda W. Slomonski et le Noir Ambrose I. Lane, qui se présentait sous les couleurs du parti indépendant de l'Unité.

Enfin à Albany, le maire sortant démocrate, Erastus Corning II, a été reconduit à son poste pour un huitième mandat de quatre ans, en battant au urnes le républicain, Albert Hartheimer.

Israël menace le Liban de représailles et l'Egypte parle de guerre "active"

D'après UPI-PA-Reuter-AFP

Le jeu devient de plus en plus serré et difficile sur l'échiquier du Moyen-Orient.

Quelques heures à peine après que le ministre israélien Abba Eban eut servi un sévère avertissement au Liban, le menaçant de représailles s'il permettait aux guérilleros palestiniens d'utiliser son territoire comme tremplin pour ses attaques, au Caire, un porte-parole du gouvernement égyptien, Esmat Abdel Meguid déclarait: "Nous nous considérons en état de guerre active avec Israël. Cette guerre continuera jusqu'à l'évacuation par les forces israéliennes de tous les territoires arabes occupés depuis le 5 juin 1967".

Simultanément, comme pour créer une éclaircie dans le ciel assombri de cette région du monde, l'organe officieux de la RAU, "Al Ahram" annonçait que les Etats-Unis avait proposé à l'Egypte un nouveau plan de paix pour le Moyen-Orient.

Selon le quotidien cairote, les détails du plan américain auraient été révélés à l'ambassadeur égyptien à Washington par le secrétaire d'Etat adjoint, M. Joseph Sisco.

Ce plan fera l'objet de discussion lors de la rencontre qui doit avoir lieu aujourd'hui à Washington entre M. Sisco et l'ambassadeur soviétique aux USA, M. Anatole Dobrynine.

"Al Ahram" souligne également que le président Nasser s'est entretenu hier avec Yasser Arafat, le leader de l'OLP, "du rôle de la résistance palestinienne contre l'ennemi israélien".

Arafat, pour sa part, a fait savoir que des représentants des guérilleros palestiniens rencontreront le président Charles Hélou du Liban, dans les jours prochains "afin de mettre au point les détails devant régir les relations entre les guérilleros et les autorités libanaises".

Attaque égyptienne

Un commando égyptien a pris dans une embuscade une patrouille israélienne au nord de Port Tewfik, en face de Suez, tuant, selon les sources égyptiennes, un officier et huit hommes de troupe — et selon les informations reçues de Tel-Aviv, deux soldats israéliens, deux autres soldats ayant été seulement blessés et un cinquième étant porté disparu.

La patrouille égyptienne avait traversé le canal à El Shatt, à 3 heures 45 ce matin pour attaquer une unité israélienne comprenant, selon les informations cairotes, deux auto-mitrailleuses et un blindé. Tous les véhicules ont été détruits et le commando est retourné sain et sauf à sa base, précise-t-on au Caire, où l'on affirme que l'entreprise a été "la plus audacieuse jamais réalisée par les troupes spéciales".

C'est apparemment la première attaque de ce genre depuis celle du 21 octobre dernier, quand un commando égyptien traversa le canal au sud des Lacs Amers, anéantissant une position israélienne et tuant de nombreux soldats, selon le communiqué égyptien.

De Tel-Aviv, où l'on a confirmé l'embuscade tendue à une patrouille israélienne, on déclare ignorer encore les pertes subies par les Egyptiens dans cet engagement.

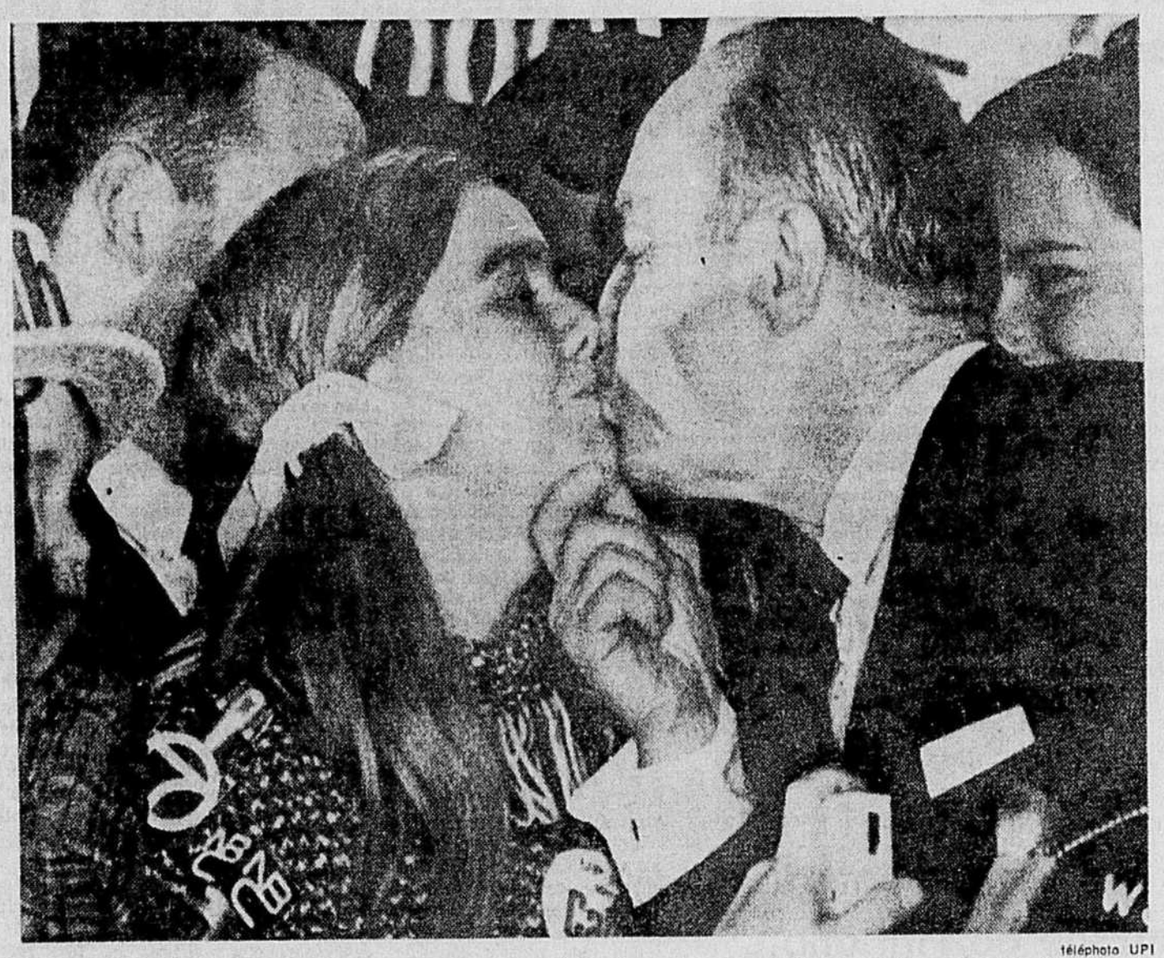

télépholo UPI

M. William Cahill, élu gouverneur du New Jersey sous les couleurs du parti républicain, embrasse sa fille Patricia au cours d'un ralliement pour célébrer sa victoire.

Rappel possible de Cabot Lodge et du général Abrams

NEW YORK, (AFP) — Au cours de son journal parlé d'hier soir, le réseau de télévision américain "Columbia Broadcasting System" a annoncé la possibilité d'un remplacement du général Creighton Abrams, commandant des forces américaines au Vietnam, et, de M. Henry Cabot Lodge, chef de la délégation américaine aux négociations de Paris.

Le correspondant de "CBS" a fait état d'informations de bonne source provenant du Pentagone, selon lesquelles le général Ferdinand J. Chesarek, qui dirige actuellement la division du matériel de l'armée à Washington, succéderait au général Abrams. Bien que des officiers supérieurs du Pentagone aient nié la véracité de cette information, le correspondant du réseau de télévision souligne que la Maison Blanche n'en a pas fait autant.

Par ailleurs, M. Marvin Kalb, correspondant à Paris du même réseau, a annoncé, hier soir également, que M. Logde s'apprête à donner sa démission d'ici à huit semaines pour "des raisons personnelles" et en partie parce qu'il est découragé par l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations.

M. Kalb a ajouté que, selon des sources gouvernementales, M. Lodge ne serait pas remplacé immédiatement. La délégation américaine pourrait, a-t-il dit, être dirigée par un diplomate de moindre rang afin d'exprimer les sentiments du gouvernement de Washington, en l'absence de progrès à la table de conférence.

Le discours de Nixon est jugé encourageant du fait qu'il l'engage à un retrait du Vietnam

d'après PA, AFP, UPI, Reuter

Le discours que le président Nixon a prononcé lundi soir semble, à l'analyse, plus prometteur et plus encourageant qu'on ne l'a jugé à première vue. C'est ce qui ressort de l'examen du texte à Washington par des spécialistes qui croient comprendre que le président est désormais plus tenu que jamais à rappeler du Vietnam les troupes américaines de combat d'ici la fin de 1970.

Les observateurs, en effet, comparent le discours de lundi à des déclarations présidentielles faites en juin dernier et notent que, tout en refusant d'annoncer un calendrier pour le retrait des troupes, le président a avoué que l'entraînement des troupes sud-vietnamiennes était en progrès et que la diminution de l'activité des guérilleros sur les champs de bataille "a été plus grande que nous avions anticipé lorsque nous avons commencé" le programme de retrait.

"En conséquence, a dit M. Nixon lundi, notre calendrier de retrait est plus optimiste maintenant qu'il ne l'était à l'époque de nos premières évaluations en juin."

On sait qu'à une conférence de presse donnée le 19 juin dernier, le président Nixon avait dit: "J'aimerais que nous dépassions les espérances" du calendrier (de retrait des troupes) proposé par le secrétaire à la Défense de l'ancienne administration M. Clark M. Clifford. Ce dernier avait suggéré un retrait de 100,000 soldats du Vietnam à la fin de 1969 et le retrait de toutes les unités terrestres de combat à la fin de 1970.

Comme les paroles de Nixon n'exprimaient qu'un espoir dans le temps, elles apparaissent aujourd'hui comme un objectif. D'ailleurs, le sénateur Aiken, fustigeant le pessimisme de la plupart des sénateurs démocrates, appuie la décision de Nixon de ne pas rendre public son plan de retrait et se dit confiant qu'un nouveau retrait sera annoncé avant Noël. A Saigon, Cao Ky prédit que les Vietnamiens auront assumé la relève des unités américaines de combat d'ici à la fin de 1970.

Toutefois, on ne manque pas de noter par ailleurs que la "vietnamisation" des combats semble progresser plus à Washington qu'à Saigon. Quand le président en a fait allusion avec optimisme lundi, des militaires au Sud-Vietnam ont eu un grand éclat de rire.

Nouvelles réactions au discours

Les réactions pour et contre le discours de lundi continuent à être rendues publiques.

A Saigon, le président Thieu a cru devoir aujourd'hui condamner de nouveau toute solution de "neutralisme". "Je tiens, a-t-il dit, à avertir le peuple vietnamien de ne pas écouter (ceux qui favorisent des formules neutralistes), de ne pas adopter cette conception qui mènera notre nation à une coalition, et de cette vraie coalition à alition, et de cette vraie coaliton à l'esclavage sous un régime communiste."

Entre-temps, on apprend que l'archevêque de Saigon et l'évêque de Hué ont l'intention de se rendre à Paris pour prendre contact avec les quatre délégations, et à cette fin, le "Conseil des religions du Vietnam" a adressé mercredi un télégramme aux autorités vaticanes leur demandant d'user de leur influence auprès des quatre délégations aux pourparlers de paix pour faciliter les contacts des deux prélats.

Les réactions contraires au discours continuent à aller bon train. Le sénateur Edward Kennedy a dit au Sénat: "Il y a peu d'espoir que le lourd fardeau du Vietnam soit écarté des Etats-Unis dans un proche avenir."

Le secrétaire général des Nations dit qu'il en appellera des affirmations du président Nixon par l'entremise d'une nouvelle séries d'audiences de la Commission sénatoriale qu'il préside et qui débutera probablement le 17 novembre. Tout semble indiquer que le secrétaire d'Etat William Rogers et le secrétaire à la Défense Melvin Laird seront appelés à témoigner.

Le sénateur Fullbright, de son côté, unies, U Thant, se refuse pour sa part à tout commentaire. Ce silence fait contraste avec ses remarques récentes exprimant l'avis que les chances de paix au Vietnam étaient meilleures qu'elles ne furent jamais.

Deux autres avions ont été détournés vers Cuba

Selon PA, AFP

Des pirates de l'air ont détourné sur Cuba hier deux aérobus latino-américains, mais ils n'ont pas eu la tâche facile; deux d'entre eux se sont mépris en prenant une autre île des Caraïbes pour Cuba, et cinq autres ont été aux prises avec un cas de maternité.

Pour leur part, les dirigeants dela Fédération internationale des associations de pilotes de ligne (IFALPA), réunis à Bogota, en assemblée régionale, envisagent une grève de 24 heures à l'échelle mondiale.

D'abord, un aérobus nicaraguayen BAC-111 des Lignes Lanica, transportant 32 personnes a été détourné par deux hommes armés, alors que l'appareil venait de quitter Managua pour Mexico. Le vol était parti de Miami.

Quelques heures plus tard, un Boeing-707 des Lignes brésiliennes Varig, ayant 101 personnes à son bord, a été dérouté par cinq jeunes personnes, dont une fille, alors qu'il se préparait à se poser à Santiago, au Chili.

Ce vol était parti de Paris et avait fait escale à Lisbonne, Rio de Janeiro et Buenos Aires.

Un porte-parole des Lignes Lanica, à Miami, a dit que le pilote de l'appareil nicaraguayen aavit atterri à l'île Grand Cayman, dans les Bahamas, et a tenté de convaincre les deux pirates de l'air qu'il s'agissait de Cuba.

Quand l'un des pirates est descendu de l'avion, il a été capturé par la police et désarmé. Cependant, il a aussitôt été relâché alors que son ami tenait un revolver à la gorge de l'hôtesse, et a donné en échange les 25 passagers pour le retour de son acolyte capturé. Ce dernier est remonté en vitesse à bord de l'appareil, qui, après avoir fait le plein de carburant est parti pour La Havane moins les passagers et deux des sept membres d'équipage. Il a atterri à Cuba à 2 h. 19 hier après-midi.

A Santiago, les autorités de l'aviation ont dit que le réacté brésilien détourné par quatre jeunes gens et une jeune fille, avait atterri à Santiago pour faire le plein de carburant. Les pirates de lair ont donné ordre aux 89 passagers et 12 membres d'équipage de demeurer à bord de l'appareil.

Cependant, une femme enceinte de sept mois a fait une crise, et plutôt que de se voir obligés de l'accoucher, les pirates de l'air lui ont permis ainsi qu'à son mari de quitter l'appareil.

L'appareil devait faire escale à Lima, au Pérou, et est attendu incessamment à la Havane.

Pour ce qui est de l'assemblée régionale des pilotes de ligne à Bogota, un porte-parole de l'IFALPA a annoncé que la prochaine assemblée, qui se tiendra à Londres, à la mi-décembre, sera consacrée à la "piraterie aérienne". La Fédération espère que d'ici là le Conseil de sécurité de l'ONU aura pris une décision en ce qui concerne ce grave problème. C'est de cette décision que dépendra la proclamation éventuelle de la grève des pilotes de ligne.

La police chasse des manifestants à Cambridge

CAMBRIDGE, Mass. (UPI, PA) — Des policiers casqués et armés de matraques ont dispersé entre 300 et 500 manifestants antiguerre qui avaient dressé une ligne de piquets sur le campus du Massachusetts Institute of Technology (MIT) aujourd'hui.

Plusieurs personnes, y compris deux policiers, ont été blessés. Environ 200 policiers, certains armés de fusils, ont marché sur les manifestants devant le Laboratoire d'instrumentation chargé d'exécuter des plans de recherche en rapport avec la guerre.

La manifestation a été organisée par la Coalition d'action de novembre — prête-nom d'un organisme qui groupe plusieurs organisations de radicaux. Personne n'a été arrêté.

Des journalistes ont noté qu'environ une demi-douzaine d'accrochages se sont produits entre policiers et manifestants. Les officiers chargés de divers pelotons ont dirigé de près leurs hommes. A un moment donné, on a pu voir un sergent empêcher un officier de matraquer un manifestant.

Les forces de l'ordre ont coincé les manifestants sur deux fronts et n'ont rompu les rangs que très rarement malgré les sarcasmes provocateurs des manifestants.

Plusieurs officiers avaient des masques à gaz mais ils n'eurent pas à s'en servir. Quelques policiers tenaient des chiens en laisse.

Les manifestants avaient dressé leur ligne de piquets à 7 h. ce matin et ils empêchèrent les employés du Laboratoire de se rendre à leur travail.

Les piqueteurs virevoltaient en trottinant et en arabesque avant que la police ne s'amène. Ils scandaient à l'unisson:

"Blow, blow, blow it up", ainsi que "Ho, Ho, Ho Chi Minh, the NFL is bound to win." (Traduction libre: Ho, Ho, Ho Chi Minh, le FNL est sûr de gagner.)

Quelques manifestants brandissaient le drapeau du Front national de libération (Vietcong).

La Chambre de Commerce du Canada appuie la lutte du fédéral contre l'inflation

par Rhéal BERCIER

La Chambre de commerce du Canada vient de prendre la décision, au cours d'une réunion extraordinaire de son exécutif, d'appuyer sans réserve les recommandations de la Commission des prix et des revenus et demandera à ses membres, dans les jours qui suivent, de limiter toutes dépenses inutiles et d'appuyer le gouvernement canadien dans sa lutte contre l'inflation.

L'organisme groupe plus de 800 Chambres de commerce et Boards of Trade répartis dans les dix provinces du Canada et les Territoires du Nord-Ouest. La Chambre bénéficie également de l'appui de plus de 2,600 entreprises et leurs filiales et de 30 associations nationales professionnelles.

Selon le président de la Chambre, M. J. Allyn Taylor, le problème primordial qui se pose aujourd'hui au Canada est celui de l'inflation. La plupart de nos préoccupations reposent sur ce problème ou en découlent, souligne-t-il.

M. J.-A. Taylor

Parmi ces préoccupations nationales, M. Taylor mentionne l'avènement d'un ordre social équitable, de bonnes relations entre le gouvernement fédéral et les provinces, l'expansion de notre commerce extérieur, une productivité suffisante, de bonnes relations patronales-ouvrières et enfin la paix et la prospérité pour le Canada.

Les principes en cause

Le monde des affaires, estime-t-il, a un rôle à jouer dans la lutte menée contre l'inflation et pourrait considérer les principes suivants comme lignes directrices pour 1970: maintenir les prix et n'envisager des augmentations de prix que lorsque l'accroissement des coûts rendent celles-ci obligatoires; contenir les hausses de salaires dans certaines limites de façon à éviter une nouvelle inflation; reconsidérer les dépenses en biens d'équipement tout en tenant compte de la nécessité de développer les possibilités d'emploi en 1970; s'efforcer de prendre de nouvelles mesures susceptibles de favoriser l'amélioration de la productivité; limiter les emprunts, notamment à l'étranger et enfin s'efforcer de prendre de nouvelles mesures de nature à encourager l'épargne privée et à réduire le crédit à la consommation.

M. Taylor fait également appel aux syndicats afin que ceux-ci donnent leur adhésion aux principes selon lesquels il ne serait pas donné suite aux revendications de salaires ne correspondant pas à une augmentation de la productivité.

Il est dans l'intérêt de tous les Canadiens, déclare-t-il, que l'inflation soit terrassée, que tous ceux qui ont des responsabilités dans le domaine économique apportent leurs concours dans la lutte contre l'inflation.

Dans cette perspective, enchaîne-t-il, la Chambre de commerce du Canada fera tout son possible pour appuyer la Commission des prix et des revenus dans ses efforts soutenus pour encourager aussi bien le secteur public que le secteur privé à adopter des mesures spéciales et volontairement consenties dans le but de combattre l'inflation.

L'organisme dont M. Taylor est le président estime également que la Commission des prix et des revenus devrait entreprendre un programme d'information auprès du public afin de sensibiliser la population aux méfaits de l'inflation et les façons de freiner la spirale inflationniste. La Chambre de commerce du Canada s'engage à apporter son concours en vue d'un tel programme, conclut-il.

A la Caisse populaire Sacré-Coeur de Montréal il n'est jamais trop tôt pour apprendre à épargner. A l'occasion du cinquantenaire, les enfants du quartier ont été conviés à une fête et ont pu se familiariser avec leur caisse "pop". A l'arrière-plan, le nouveau sigle de la Caisse.

Fondation pour l'éducation coopérative

A l'occasion de son cinquantenaire, la Caisse Populaire Sacré-Coeur de Montréal a organité plusieurs célébrations auxquelles ont été conviés les sociétaires. De plus, le président de la Caisse, M. Gérard Beaudry, a annoncé la création d'une Fondation s'élevant à 50,000 visant à promouvoir l'éducation coopérative au sein de ses membres.

Les enfants des écoles ont été particulièrement invités à célébrer. Une fête organisée à leur intention. Dimanche soir dernier, une activité culturelle était au programme. Un spectacle a réuni Pauline Julien, Georges Dor, Claude St-Denis et Raymond Lévesque.

Toujours dans le cadre de la célébration du cinquantenaire, une exposition a été très habilement dressée grâce au concours de M. Jacques Toupin, dans le sous-sol de la caisse. Le public pourra y observer durant les trois prochains mois quelques scènes illustrant l'évolution des modes de vie de la famille canadienne-française depuis la période suivant la première Grande Guerre, allant jusqu'à la vision futuriste de notre société projetée en l'an 2000.

La Chambre provinciale :

Les trois responsables doivent combattre dans leur sphère respective

La Chambre de commerce de la province de Québec fait appel à une plus grande collaboration des législateurs des employeurs et des travailleurs afin que ceux-ci combattent, dans le sphère d'activité respective, le déséquilibre économique que nous amène l'inflation.

La Chambre appuie également la formule de restriction volontaire des prix et des revenus.

Dans une communication remise à LA PRESSE, la Chambre, par la voix de son président, M. Claude Genest, déclare que si une seule de

M. C. Genest

trois composantes de notre système socio-économique ne collaborent pas dans cette lutte contre l'inflation, le Canada se retrouvera devant un déséquilibre plus grave que celui qui prévaut aujourd'hui.

"Abdiquer devant nos responsabilités individuelles, c'est contribuer à un climat qui conduit vers la détérioration de notre système..."

Administration plus efficace

Si l'on désire que la population participe à enrayer l'inflation, souligne-t-il, l'Etat doit cependant donner l'exemple en essayant de rendre l'administration publique plus efficace. Dans le domaine des négociations dans le secteur public, enchaîne-t-il, les gouvernements doivent reprendre l'initiative sur le plan social. Ils doivent également rendre leurs dépenses plus productives possibles.

Pour leur part, les syndicats doivent reconnaître que l'augmentation des salaires ne doit pas être plus forte que l'amélioration de la productivité des entreprises. "Le chantage politique qui anime certains syndicats qui transigent avec nos gouvernements ne peut être que néfaste à l'établissement d'un sain climat social au Québec".

Les causes de l'inflation

Parmi les différents facteurs qui sont causes d'inflation, M. Genest souligne, entre autres, l'accroissement des dépenses gouvernementales, le loyer de l'argent, les demandes de salaires trop élevées, la hausse non nécessaire des prix de produits, les honorairrs professionnels gonflés et l'abus du crédit à la consommation.

Actuellement, souligne-t-il, les salaires augmentent à un rythme de 8 pour cent par année et les prix à moins de 5 pour cent.

"En dix ans, le salaire horaire dans l'industrie manufacturière a augmenté de 48 pour cent tandis que l'indice canadien des prix à la consommation n'a augmenté que de 26 pour cent. Il existe, en ce moment, un écart inflationniste trop grand pour que l'essor normal de l'économie puisse l'absorber."

Avec la collaboration de tous les citoyens, précise-t-il il est encore possible d'entrevoir un avenir intéressant pour notre pays, c'est-à-dire une stabilité raisonnable des prix, une croissance économique continue et un haut niveau d'emploi.

Ne rien faire, c'est empirer la situation, conclut le président de la Chambre de commerce de la province de Québec.

La Chambre métropolitaine :

Les gouvernements tirent avantage de l'inflation

Les gouvernements provinciaux et fédéral sont les grands bénéficiaires de l'inflation, déclare le président de la Chambre de commerce du district de Montréal.

Selon M. Roger Beauchemin, sans changer quoi que ce soit aux taux d'impôt sur le revenu, sans imposer aucune nouvelle taxe, les revenus de ces gouvernements s'accroissent, grâce à l'inflation.

En guise d'exemple, le nouveau président de la Chambre fait observer que sur une augmentation de 7 p. cent sur un salaire annuel de $7,000, les gouvernements obtiennent une augmentation de 16⅔ p. cent de leurs revenus et le contribuable, seulement 5.7 p. cent. Dans ce cas, il suppose une exemption fiscale de $3,000.

Il ne faudra pas être surpris si cette année les revenus des gouvernements sont plus élevés que prévus, grâce à l'inflation".

Au sujet de l'inflation, M. Beauchemin estime que le problème est plus sérieux pour le Canada que pour les Etats-Unis et que tout indique qu'elle est loin d'être vaincue.

L'inflation, dit-il, est néfaste pour le gagne-petit et pour la personne à revenu fixe, tel le pensionné.

"Ils sont les premiers touchés, mais rapidement tout le reste de la population est entraîné dans cette spirale, et l'économie du pays qui permet ou occasionne un tel état de fait est rapidement sapée à la base, surtout s'il doit exporter beaucoup...".

Selon lui, c'est le cas du Canada qui exporte 18 p. cent de son produit national brut et qui doit maintenir ou augmenter ce chiffre pour équilibrer sa balance des paiements.

L'inflation accumulée au cours des années a tellement augmenté le coût de vie, que la plupart de nos lois et mesures sociales sont désuètes, faussées ou devenues dans bien des cas ridicules et honteuses, déclare-t-il.

Ainsi, fait-il observer, alors qu'il était raisonnable, dans les années 30, de donner une exemption d'impôt basée sur $1,000 pour un célibataire et $2,000 pour une personne mariée, il est presque révoltant qu'aujourd'hui ce même minimum prévale et qu'un couple avec un revenu de $300 par mois ait à payer un impôt annuel de la moitié du revenu d'un mois.

M. R. Beauchemin

De même pour l'allocation familiale. "Elle n'apporte pas aujourd'hui la contribution au budget familial que la mesure prévoyait lors de son adoption. Dans 20 ans, que vaudra la sécurité à la vieillesse que nous pays de 4 pour cent du revenu imposable aujourd'hui ?".

M. Beauchemin espère que le Livre blanc sur la fiscalité que doit présenter le 7 novembre prochain, le ministre des Finances, M. Edgar Benson, apportera dans ce contexte un renouveau intéressant.

L'ACC réclame des usines de traitement des eaux usées

A la suite de sa journée d'information sur les détergents et la pollution, l'Association des consommateurs du Canada, section du Québec, adjure le gouvernement du Québec et tous les gouvernements municipaux de prendre immédiatement les dispositions nécessaires à l'installation d'usines de traitement pour les eaux usées requises pour sauver nos rivières et nos lacs.

Présentement, tous les détergents tout-usage vendus sur le marché contiennent des phosphates comme agent actif de nettoyage. Il a été prouvé que les phosphates ont causé 50% de la pollution de l'eau des Grands Lacs. L'Association des consommateurs prie donc instamment les manufacturiers de détergents d'accélérer la recherche en vue de trouver pour leurs produits un agent de nettoyage qui remplacerait les phosphates et ne causerait pas la pollution de l'eau.

L'Association des consommateurs condamne énergiquement la publicité dégradante, puérile, de mauvais goût et sans valeur d'information que trop de manufacturiers, y compris ceux des détergents, utilisent pour vendre leurs produits.

Cinquantenaire de la Caisse populaire Sacré-Coeur

La présence qu'elle s'assure dans les foyers et auprès des travailleurs explique sa popularité

par Francine CHAREST

Depuis le début du siècle, les Caisses populaires ont surgi un peu partout au Québec et ont réussi à se tailler une place enviable dans l'économie de la province. Les quelque 1,300 coopératives d'épargne et de crédit qu'elles représentent font aujourd'hui concurrence aux banques et sociétés de crédit.

Les statistiques d'ensemble recouvrent une réalité économique particulière: 2,600,000 membres, soit 44 p. cent de la population du Québec participent à un actif de $2 milliards, soit 18 p. cent des épargnes totales. Les Caisses populaires ont, bien souvent, grandi grâce à la modeste participation des économiquement faibles.

Elles se distinguent des institutions bancaires par la formule de coopération qui les anime, mais aussi par le rôle social qu'elles jouent dans les groupes où elles recrutent leurs sociétaires.

A l'échelle locale, la Caisse populaire Sacré-Coeur de Montréal, une des plus anciennes, fournit un exemple étonnant de ce que la coopération peut réussir dans un milieu défavorisé.

Implantée en 1919, elle célèbre cette année son cinquantenaire. Après des débuts lents et laborieux qui se sont prolongés pendant une vingtaine d'années, les dirigeants de la caisse ont mis sur pied une formule capable de répondre aux besoins particuliers du secteur qu'elle desservait.

"Ce qui fait la popularité de cette caisse, c'est la présence qu'elle s'assure dans les foyers, dans le milieu du travail et dans les secteurs d'activités", nous dit M. Marcel Caron, gérant de la caisse depuis 1939.

La caisse connait bien ses membres

Sise au coeur du quartier centre-sud, la Caisse populaire Sacré-Coeur connait bien les problèmes qui affectent la population de son territoire immédiat, limité par les rues Papineau, Sherbrooke, Amherst et Ste-Catherine.

Comparativement au reste de la ville de Montréal, ce territoire compte: la plus grande concentration de familles à cause du nombre de taudis; le plus bas pourcentage de revenus; le degré de scolarité le plus faible; le plus fort pourcentage d'assistés sociaux.

Le relevé sociologique qu'a fait la Caisse démontre que 5 p. cent des maisons devraient être démolies, que 12 p. cent des immeubles nécessitent des réparations majeures, et que 30 p. cent des logements n'ont pas de baignoire ni de douche.

Face à ces conditions déplorables, la Caisse s'est fixée comme objectif l'amélioration du milieu de vie de ses membres. Encore, à sa dernière assemblée générale elle adoptait une résolution affectant une somme d'un demi-million de dollars, sous forme de prêts consentis aux propriétaires pour l'amélioration des immeubles du secteur.

Eviter les requins de la finance

Les dossiers de la Caisse révèlent que depuis 50 ans, plus de 13 millions de dollars ont été prêtés à huit mille membres. "Ces chiffres ont une certaine éloquence quand on songe qu'un nombre imposant de sociétaires ont évité l'ignominie de se faire exploiter par les requins de la finance", souligne M. Caron.

Soucieuse d'avoir une action efficace et de bien répondre aux aspirations de ses membres, la caisse tient à jour un fichier complet de tous les épargnants.

Il ressort des compilations que 32 p. cent des 8,000 membres sont des journaliers, 20 p. cent des gens de métiers, 13 p. cent, des ménagères et rentiers. La balance se répartit entre les étudiants, les fonctionnaires, les professionnels, les infirmières et les techniciens.

Les revenus moyens par famille s'établissent entre $3,000 et $3,100 annuellement.

Une caisse vraiment ... populaire

En dépit de la faiblesse des ressources, les quelque 8,000 membres de la caisse avaient réussi à accumuler en 1969 près de $6,500,000, portant l'actif total à $8,100,000.

Ces résultats n'ont pas été obtenus sans peine. Les dirigeants de la caisse ont du faire preuve de beaucoup d'initiatives et d'imagination pour recruter leurs membres, les inciter à l'épargne et rendre la caisse vraiment ... populaire.

Déjà en 1926, on intéresse les élèves des écoles à l'épargne scolaire sous forme de livrets de timbres-primes. A la suite des années de crise économique, l'institution connaissait de graves ennuis et le bien-fondé de son existence était remis en question.

Sous l'impulsion de nouveaux dirigeants, de nombreuses réformes sont adoptées. On entreprend une intense campagne de recrutement allant jusqu'à la sollicitation des dépôts à domicile. Création de syndicats d'épargne, de caisses d'établissement, de caisses de Noël et de rencontres d'information contribuent à l'intégration de l'institution dans le quartier.

Les résultats se font sentir, la caisse prend rapidement de l'expansion. Actuellement, les dépôts d'épargne de la Caisse populaire Sacré-Coeur atteignent un montant équivalent à l'ensemble des dépôts de toutes les succursales de banques à charte établies dans le secteur.

La clef de son succès

La clef de son succès, c'est l'intégration à son milieu. La caisse ne cesse de multiplier ses activités et ses services. Les organisations dont elle prend charge sont pensées en fonction de l'intérêt de la majorité des sociétaires.

La caisse réussit tout de même à faire quelques placements, contribuant aux coopératives d'habitation, au fonds de réserve de la Société d'assurance des caisses populaires et investissant dans le capital-actions de la Société générale de financement.

Au chapitre du crédit, la caisse trace à chaque année, un tableau sur la motivation des emprunts personnels obtenus auprès de la commission de crédit. Les derniers chiffres compilés (1969) révèlent que 34.73 p. cent du crédit accordé est destiné à l'achat d'automobiles, 17.22 p. cent au remboursement d'autres emprunts contractés dans des compagnies de finance, et 12.64 p. cent à des améliorations d'immeubles.

L'institution a pu acquérir, rue Ontario, un immeuble qui comprend une résidence funéraire et 17 logements en plus du local de la caisse.

Voulant aider ses membres, la caisse a mis sur pied un comité d'éducation qui réunit chaque mois une centaine de sociétaires désireux de s'informer sur les problèmes d'ordre économique et social qui les préoccupent.

Fin de la grève à Algoma Steel

SAULT-STE-MARIE, Ont. (PC) — Par 2,587 voix contre 2,319 et 30 bulletins nuls, les travailleurs membres de la loge 2251 des Métallurgistes unis d'Amérique ont voté hier soir la fin de la grève qui les opposait, depuis le 28 octobre, à l'Algoma Steel Corp.

McINTYRE
PORCUPINE MINES LIMITED
NOMINATION

W. P. HAMMOND

M. J. K. Godin, président et administrateur en chef de McIntyre Porcupine Mines Limited, annonce la nomination de M. W. Paul Hammond au poste de vice-président, Exploration, où il assumera ses nouvelles fonctions immédiatement. M. Hammond, au service de la compagnie depuis 1965, était jusqu'à récemment directeur d'exploration.

NOMINATIONS A L'INTERNATIONAL FUEL INC.

M. Albert PRIEUR

M. Michel LEMIEUX

En accord avec la politique de la compagnie de fournir du service et des conseils techniques de premier choix dans le domaine du chauffage aux commerces et aux particuliers, M. Ralph Nitkin, président de International Fuel Inc., annonce les récentes nominations suivantes.

M. Albert Prieur au poste de gérant au service d'huile; M. Michel Lemieux au poste de gérant adjoint des ventes. Les deux, antérieurement administrateurs d'importantes compagnies d'huile, apportent à leurs postes beaucoup de connaissances dans le domaine des ventes et du service aux clients, tant particuliers que maisons de commerce, et donneront une grande expansion au service des relations avec les clients.

SACHS MOTORS CORPORATION, LTEE
NOMINATIONS

M. Herbert Frank

M. Horst Kempter

M. John L. St. Georges

M. Erich Kronauer, président de SACHS MOTORS CORPORATION, LTEE, annonce les nominations suivantes : M. Herbert Frank au poste de vice-président, Génie ; M. Horst Kempter au poste de vice-président commercial ; M. J. L. St.Georges au poste de directeur des ventes.

Colloque sur les relations industrielles à l'U. de M.

La définition légale du salarié au Québec devrait être assouplie

par Pierre VENNAT

"Si un jour le législateur entend rafraichir la Loi des décrets de conventions collectives, on pourrait profiter de l'occasion pour faciliter la négociation par secteur industriel et régional."

Cette idée, avancée par le professeur Fernand Morin, de la faculté de Droit de l'Université Laval, vise à l'adoption d'une approche "souple et réaliste" de la définition du salarié dans le Code du travail du Québec.

M. Morin, conférencier invité au premier colloque des relations industrielles de l'Université de Montréal, croit que si on l'adoptait, une grande partie de la population active pourrait dorénavant se prévaloir des mesures prévues au Code du travail pour l'auto-défense collective d'intérêts communs.

"A titre d'exemple, pensons aux chauffeurs de taxi, aux camionneurs, aux voyageurs de commerce, et dans plusieurs cas, aux travailleurs que l'on a qualifiés d'artisans et de travailleurs indépendants. Ainsi, tous ces travailleurs pourraient bénéficier des dispositions du Code du travail et leur association pourrait être accréditée."

Le pluralisme syndical

Devant un auditoire qui comprenait plusieurs syndicalistes, M. Morin n'a pas hésité, au nom de la liberté du travailleur, d'être représenté par le syndicat de son choix, à préconiser un assouplissement des procédures d'accréditation, sans aller jusqu'à prêcher un véritable pluralisme syndical, quasi impossible dans le contexte américain au sein d'une même unité de négociation.

On sait que depuis le 2 août 1969, seule la convention collective d'un syndicat accrédité à une valeur légale au sens du Code du travail.

"Par l'accréditation, fait remarquer M. Morin, le syndicat majoritaire double sa force représentative et l'employeur doit négocier avec lui. En conférant un tel statut à un seul syndicat, ne prive-t-on pas de toute action utile les autres syndicats? Le droit d'adhérer à un syndicat de son choix ne devient-il pas illusoire si les autres syndicats sont privés de toute action utile?

"L'opération, particulièrement la détermination de l'unité de négociation, ne se fait-elle pas souvent en laissant pour compte plusieurs salariés de la même entreprise? Dans quelle mesure certains salariés sont-il en fait privés de négocier collectivement leurs conditions de travail en raison de notre système rigide d'accréditation?"

Le professeur Morin croit que l'Etat devrait se départir de la règle "trop rigide" de la majorité absolue comme seul critère positif de détermination du syndicat représentatif.

"Un syndicat groupant 35 p. 100 des salariés ne pourrait-il pas exiger la tenue d'un vote? Cet assouplissement éviterait au commissaire-enquêteur de la Commission des relations de travail du Québec la tentation d'écarter de l'unité de négociation de petits groupes de salariés dans le but de pouvoir accorder l'accréditation."

Les cadres

M. Morin préconise également que les cadres d'une entreprise, actuellement exclus des unités de négociation, puissent, en tant que salariés-cadres, se syndiquer.

Selon lui, les exclusions des unités générales de négociation ne devraient pas avoir pour effet de priver des cadres, qui ne sont que des salariés, du droit d'association.

Selon son approche, il deviendrait possible de constituer des unités de négociation pour les salariés-cadres: il suffirait qu'à l'intérieur du groupe de salariés en cause il n'y ait pas de salariés représentant l'employeur dans ses relations avec ces mêmes salariés-cadres.

"Par une approche civiliste de la définition du salarié et en excluant certains petits groupes de salariés de l'unité de négociation pour satisfaire au critère de la majorité absolue, on a, à toute fin pratique, privé un grand nombre de salariés de l'exercice de droits établis au Code du travail.

"Les tribunaux n'ont pas encore abordé de front cette question. La détermination de l'unité de négociation appropriée fut toujours reconnue être la compétence exclusive de la CRT. Cependant, conclut-il, à quelques reprises certains juges ont compris que des salariés étaient, en raison de l'approche de la CRT, privés de l'exercice de droits établis au Code du travail. Ayant saisi cette implication, ils enregistrèrent leur dissidence."

L'exposé de M. Morin fut suivi de discussions et ce premier colloque, initiative du Département de relations industrielles de l'Université de Montréal, doit être suivi d'au moins deux autres dans un avenir rapproché, soit le 4 décembre et le 15 janvier.

La région de Ste-Scholastique rêve de la transformation industrielle qui l'attend

Lorsque les maires des 43 municipalités des comtés d'Argenteuil et de Deux-Montagnes ont fait l'unanimité sur le choix de Sainte-Scholastique comme emplacement du futur aéroport international de Montréal, a révélé hier M. Pierre M. Arsenault, ing. p., ils ont pensé que ce vaste projet allait enfin apporter d'importants progrès économiques pour leur région.

Certes, un aéroport peut susciter de nombreux inconvénients à la région où elle est située. Il peut créer du bruit dans une localité jusqu'à là sereine, il peut exiger des déplacements de localités existantes et perturber les communautés déjà établies, mais en revanche il peut créer un important besoin de main-d'oeuvre et susciter l'établissement de nouvelles industries.

La région choisie est en proie à une dépression économique et l'on estime que la création d'un aéroport va enfin apporter les changements que la population souhaitait, c'est-à-dire la transformation de ce territoire essentiellement agricole en région proprement industrielle.

M. Arsenault a travaillé sans relâche pour le compte de la commission intermunicipale qui a été créée pour recommander la région choisie, et il en a tiré une leçon profitable sur le plan des réussites économiques : c'est le front commun créé autour du projet qui, selon lui, a fait pencher la balance sur cette région jusque-là défavorisée.

L'ingénieur croit que l'unanimité réalisée alors par cette équipe de premiers magistrats devrait servir de guide à toute région qui aspire à sortir de la stagnation économique.

M. Arsenault a fait ces révélations hier midi aux membres du club Rotary de Montréal.

La Société pour l'expansion des exportations élargira les marchés de nos produits

Toute transaction effectuée par une maison d'exportation canadienne pouvant être financièrement avantageuse pour le Canada ou la firme elle-même peut être couverte par le régime d'assurance qu'offre la nouvelle Société pour l'expansion des exportations. Tel est un des avantages primordiaux offerts par la nouvelle société comparativement à la Société d'assurance des crédits à l'exportation, qui ne pouvait assurer que dans les cas où existait déjà un contrat de vente, a déclaré M. T. Chase-Casgrain, vice-président de la Société pour l'expansion des exportations.

M. Chase-Casgrain était présent hier à une conférence qui s'est tenue à Montréal dans le cadre d'une série de séances d'information données à travers le Canada sur les services qu'offre la Société pour l'expansion des exportations, qui a remplacé le 1er octobre dernier la Société d'assurance des crédits à l'exportation.

"Par exemple, a dit le vice-président, nous pourrions, en vertu des nouveaux règlements, assurer un exportateur canadien qui s'occuperait de la vente de produits australiens à l'Angleterre, chose qui n'était pas possible auparavant."

La SEE jouit par rapport à l'ancienne société d'une nouvelle indépendance, a des pouvoirs plus étendus et plus de ressources financières. Un capital accru de $50 millions (augmentation de $30 millions par rapport à celui de la SACE) permet à la SEE de fournir aux exportateurs plus de services afin d'assurer, garantir et financer les exportations canadiennes.

La responsabilité maximum à laquelle la SEE peut s'exposer touchant l'assurance et les garanties, est de $1 milliard, ceci comprenant $500 millions que le gouvernement peut autoriser.

La SEE peut aussi mettre à la disposition des exportateurs canadiens $800 millions de ressources financières pour l'exportation de biens d'équipement canadiens, soit $300 millions de plus que la SACE.

Pour la première fois, les investissements canadiens dans des pays en voie de développement peuvent être assurés contre des risques non-commerciaux tels que l'exportation ou des restrictions empêchant de rapatrier des capitaux ou des revenus.

M. Chase-Casgrain a, en outre, souligné que les prêts à long terme qui devaient auparavant être autorisés par le cabinet relèvent désormais de décisions du bureau de direction de la nouvelle société.

Le vice-président s'est dit d'avis que les programmes d'aide et d'assurance nouvellement mis de l'avant contribueront à augmenter considérablement les exportations des sociétés canadiennes en même temps qu'elles permettront d'accroitre le nombre des firmes d'exportation assurées.

"Déjà, a-t-il dit, le nombre des assurés avait doublé au cours des cinq dernières années." Bien que 70 p. 100 des exportations sont destinées aux Etats-Unis, la distribution des exportations assurées se répartit comme suit: le tiers est destiné aux pays du Commonwealth, le tiers en Amérique latine et le tiers dans le reste du monde.

Au cours de la conférence d'information que la SEE a donnée conjointement avec l'Association des banquiers canadiens, les dirigeants de la SEE ont invités les exportateurs présents à leur soumettre les problèmes qu'ils rencontraient et ont fourni des explications sur les dispositions de la nouvelle société.

Pour améliorer l'efficacité gouvernementale en Ontario

TORONTO (PC) — Un comité spécial pour reviser les méthodes et les procédures gouvernementales et recommander des moyens d'augmenter la productivité et l'efficacité a été annoncé cette semaine à la législature ontarienne.

Le trésorier Charles McNaughton a déclaré que le comité, dont les membres ont été choisis au cours des derniers huit mois, "étudieront en profondeur et dans son entier la structure et l'administration du gouvernement de l'Ontario".

Le comité aura également autorité sur les comités d'étude qui pourront travailler à tous les paliers du gouvernement.

Le président de ce nouveau comité est John B. Cronyn, directeur et vice-président pour la John Labatt Ltd, de London.

M. MacNaughton a été critiqué par le chef libéral, M. Robert Nixon, pour le long délai qu'il a mis à former son comité, qui avait été annoncé en premier lieu en février dernier.

Ottawa pourrait augmenter le salaire minimum

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral du Travail, M. Bryce Mackasey, a laissé entendre aux Communes que le gouvernement Trudeau présenterait sous peu une législation pour hausser le salaire minimum, qui est présentement de $1.25 dans les entreprises relevant du Code du travail fédéral.

En réponse à M. George Hees, PC-Prince Edward-Hastings, M. Mackasey a déclaré que son ministère est à compléter une étude sur ce sujet et qu'il pourrait bien y avoir une législation par la suite.

Peu après la conférence des ministres du Travail, M. Mackasey s'était montré favorable à une telle augmentation. Il avait lui-même suggéré le chiffre de $1.50 ou $1.75 pour le salaire minimum futur.

Selon les observateurs, le gouvernement Trudeau serait cependant en proie à l'hésitation sur cette question.

Les bénéfices marginaux accusent une hausse plus rapide que les salaires

NEW YORK (PA) — Une des tendances les plus constantes actuellement dans le tableau de l'emploi aux Etats-Unis, tendance aussi constante d'ailleurs que celle de la hausse des salaires, c'est l'accroissement des bénéfices marginaux. Il se pourrait même, quelque jour, si la tendance persiste, que le terme "marginal" devienne anachronique.

Dans la période comprise entre 1929 et 1967, les bénéfices marginaux ont connu une hausse moyenne de 9.6 p. 100 par année. Les salaires, d'autre part, se sont accrus au taux de 3.9 p. 100 par année.

Les compagnies américaines dépensent maintenant plus de $100,000,000,000 chaque année en plans de pension, congés de maladie, payes de vacances et autres : soit, un montant égal à environ 12.5 p. 100 du produit national brut, qui est la valeur totale de tous les biens et services produits par la nation.

Encore faut-il dire, d'après l'étude faite par un organisme non-lucratif, l'Institute for the Future, que les Etats-Unis n'ont jamais été à l'avant-garde dans l'établissement des programmes de bénéfices sociaux.

En fait, dans tous les cas étudiés par l'IFF, les Etats-Unis ne se sont jamais classés dans les huit premiers pays à adopter de telles mesures. Parmi les 24 pays en liste, ils furent, par exemple, les derniers à adopter l'assurance pour la maladie et la maternité.

L'étude de l'IFF conclut qu'une masse de nouveaux bénéfices devraient faire leur percée, au cours des années 70, dans plusieurs pays industrialisés, et que certains deviendront la règle plutôt que l'exception dans les dix premières années de leur adoption.

Parmi ces bénéfices devant apparaître dans la décennie 70, citons : le revenu annuel minimum garanti par le gouvernement, l'emploi assuré, des primes de maternité pour les mères célibataires et des suppléments au plan de pension.

L'Institut croit, en définitive, que les tendances nouvelles sont à l'oeuvre actuellement sur le marché du travail et que l'une des plus fortes, parmi celles-ci, est l'opinion de plus en plus répandue parmi les travailleurs que les avantages ne sont pas des cadeaux ou des récompenses, mais des droits.

NOMINATION CHEZ INGERSOLL-RAND

M. ROSS A. TAIT

M. R. D. Wendeborn, président de la Canadian Ingersoll-Rand Company Limited, de Montréal, annonce la nomination de M. Ross A. Tait au poste de directeur général de la mise en marché de tous les produits de cette compagnie. Cette nomination entre en vigueur le 1er novembre de cette année.

Natif de Montréal, M. Tait obtint un diplôme d'ingénieur chimiste de l'université McGill en 1949.

M. Tait travailla d'abord pendant 2 ans pour la société Air Liquide Canada.

Il entra ensuite au service de Sherbrooke Machineries, la division canadienne de la compagnie Improved Machinery, une filiale de la compagnie Ingersoll-Rand. Il y occupa plusieurs fonctions qui le menèrent au poste de directeur des ventes.

Avant sa nomination, M. Tait occupait le poste de directeur général du service de la mise en marché, division des pâtes et papiers, de la Canadian Ingersoll-Rand. —

NOMINATION IMPERIAL TOBACCO

Ronald F. FINDLAY, C.A.

Monsieur Ronald F. FINDLAY dont la nomination au poste de contrôleur général a été annoncée récemment par M. Paul Paré, président de l'Imperial Tobacco du Canada Limitée. M. Findlay est un diplômé (B. Comm.) de l'Université McGill et membre de l'Institut des comptables agréés. —

NOMINATION CHEZ IRON ORE

H. E. FARNAM

M. W. J. Bennett, président de Iron Ore Company of Canada, annonce la nomination de M. H. E. Farnam au poste de vice-président, exploitation.

Depuis qu'il s'est joint à la compagnie en 1954, M. Farnam a détenu plusieurs postes de cadres et lors de sa nomination, il était gérant général de la compagnie. —

Accord de coopération technique aéronautique

Les compagnies Air France, Sabena (Belgique), Lufthansa (République fédérale allemande) et Alitalia (Italie) viennent de signer un accord de coopération technique au sein du groupe Atlas, spécialement créé à cet effet.

En vertu de cet accord concernant l'entretien des superjets Boeing 747, Air France revisera les cellules de tous les appareils de ce type acquis par les quate pays; Lufthansa, les moteurs, SABENA ET Alitalia, les équipements.

ATLAS CONSTRUCTION CO. LIMITED

JOHN H. PINCOTT, C.A.

ALBERT V. HUDON, M.B.A.

Lors d'une récente assemblée des directeurs d'Atlas Construction Co. Limited, M. John H. Pincott a été nommé Vice-Président et Trésorier, alors que M. Albert V. Hudon a été nommé Secrétaire. —

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Atlantic Sugar Refin. (priv.)	$1.25	tr.	15-12-69	1-12-69
Atlantic Sugar Refin. (A)	$0.30	tr.	2- 1-70	19-12-69
Atlantic Sugar Refin. (ord.)	$0.06¼	tr.	2- 1-70	19-12-69
Belgium Standard (priv.)	$0.25	tr.	31-12-69	15-12-69
Bow Valley Industries	$0.05	sa.	29-11-69	12-11-69
Canadian Gridoil (6% priv.)	$0.75	—	1-12-69	14-11-69
Copp Clark	$0.07½	—	1-12-69	17-11-69
Dom. Foundries & Steel (ord.)	$0.20	tr.	1- 1-70	9-12-69
Dom. Foundries & Steel (A priv.)	$1.19	tr.	1- 2-70	8- 1-70
Donohue Brothers (ord.)	$0.10	tr.	1-12-69	14-11-69
Donohue Brothers (6¼ pr./1967)	$0.39.0625	tr.	2- 2-70	14- 1-70
East Sullivan Mines	$0.12½	tr.	22-12-69	1-12-69
Electrohome Ltd.	$0.20	sa.	30-11-69	15-11-69
General Motors Corp. (div. fin année)	$1.50	—	10-12-69	13-11-69
Hallnor Mines (x)	$0.04	tr.	1-12-69	14-11-69
Hudson Bay Mining	$0.85	tr.	8-12-69	11-11-69
Hudson Bay Mining	$1.00	boni	8-12-69	11-11-69
International Nickel (en $ amér.)	$0.30	tr.	20-12-69	20-11-69
Ingersoll Mach. & Tool	$0.12½	tr.	2- 1-70	19-12-69
Investors Overseas Service	$0.35	tr.	20- 1-70	29-12-69
Kelsey-Hayes Canada	$0.12½	tr.	1-12-69	14-11-69
Kerr-Addison Mines	$0.14	tr.	18-12-69	28-11-69
MacLaren Power & Paper (A&B)	$0.30	tr.	25-12-69	14-11-69
MacMillan Bloedel	$0.25	tr.	15-12-69	14-11-69
North Cdn Oils (priv.)	$1.37	sa.	1-12-69	14-11-69
Patino Mining	$0.15+05	sa.	15-12-69	21-11-69
Preston Mines	$0.14	sa.	31-12-69	8-12-69
Phillips Cables	$0.07	tr.	1- 1-70	19-12-69
Rio Algom Mines	$0.20	sa.	30-12-69	9-12-69
Rio Algom Mines (priv.)	$1.45	tr.	1- 1-70	11-12-69
Scott-LaSalle	$0.05	tr.	1-12-69	14-11-69
Silverwood Dairies (A&B)	$0.20	tr.	2- 1-70	28-11-69
Sullivan Mining Group	$0.12½	tr.	22-12-69	1-12-69
Thomson Paper Box	$0.05	tr.	1-12-69	19-11-69

(x) Plus un boni de 6 cents qui est réduit de 3 cents.

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA			
6¾%, 1er oct	1970	98¾	99¼
5, 1er juil	1970	97¾	98¼
6, 1er avril	1971	97¼	97¾
4¼, 1er sept	1972	91¼	91¾
7¼, 1er avril	1972	98¾	99¼
7, 1er avril	1973	96½	97½
7, 1er avril	1973	96¾	97¼
6¼, 1er dec	1973	93¾	94¼
7¼, 1er avril	1974	97¾	98¾
5½, 1er oct	1975	87½	88½
3¼, 1er juin	1976	77¼	78¼
5½, 1er aout	1980	83¼	84¼
4½, 1er sept	1983	72	73
5¼, 1er mai	1990	72¾	73¾
5¾, 1er sept	1992	78¼	79¼
6½, 1er oct	1995	85½	86½
CN, 4 1er fev	1981	69¼	70¾
CN, 5½ 15 dec	1971	94¼	95
cn, 5¾ 1er jan	1985	80¼	82¼
cn, 5 1er oct	1987	72¼	73¾
Perpetuel 3	—	41	44

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
AMFC,7¾ 15 mars	1990-93	87	89
BC El,6½ 1er av	1990	79½	81½
M.Hy 7¼ 1er aout	1989-93	87	89
NB 7¾, 2 juil	1988	90½	92½
Nfld, 7½ 15 fev	1988	85½	87½
NE 7½ 15 juin	1988	90½	92½
Ont Hy 7¾ 18 ju	1989-94	92½	94½
P.E. I 7½, 4 jan	1988	87	89
Que 7½ 15 janv	1985-88	86½	88½
MUNICIPALITES			
Mont , 1er jan	1988	81¼	82¼
Tor Met 7¼ 1er mai	1988	84½	85½
INDUSTRIELLES			
Abitibi 7¼	1987	84	86
Alum of Can 4½	1973	86	88
Bq N.E.	1987	84	86
BA Oil 7⅜	1988	86	88
Can Cement 3¼	1975	78	80
C P R 5	1983	70	72
Domtar 6¾	1987	79	81
Eaton 5¾	1985	73	74
GMA 6½	1987	78	80
I Oil 8½ 15 aout	1989	99½	100½
Ind Acc 6¾	1984	77	79
Ind Acc 6¾	1984	78	80
Nornda7½ 1er oct	1988	86	88
Roym 7½ 1er nov	1973	93	95
Roym 7¾ 1er nov	1978	92	94
Roy Nat 6¼	1971	79	81
Simpsons 4¾	1973	89	—
St Law Corp 5	1978	—	80
Triad 4¾	1973	90	—
Weston G 6¾	1987	79	81
SERVICES PUBLICS			
Alberta Gas 5¾	1985	74	76
Angl Ca Tel 6	1983	82	—
BC Tel 6¾	1989	79	81
Bell Tel 5¾	1984	74	76
Bell Tel 8	1977	98¼	98¾
Bell Tel 6¾	1992	79	81
Cala Pow 7½	1988	86½	88½
Can Elec ½	1972	87½	89½
Consum Gas 5	1978	78⅛	—
Consum Gas 6½	1979	84	86
Marit Elec 7¾	1987	87¼	89¼
Nfld Land p 7¾	1988	87	89
North C Gas —	1989	87	89
Q Nat G7	1990	81	83
North Tel 5¾		73¾	75¾
Q Tel 7	1989	78	—
TC Pipeline 5.85	1987	73	75
CONVERTIBLES			
TC Pipeline 5	1989	95	97
W Coast 5½ Ex-c	1988	92	94

denrées agricoles

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points 64 ; 93 points 65. Prix de vente de la Commission canadienne du lait: 65.

Fromage: livré à Montréal, arrivages courants. Québécois coloré, 47¾; blanc, 47½.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs: 20 à 22; procédé par rouleau, No 1 en sacs 19 à 19½, autres catégories pour nourrissage 16¼ à 17.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage 14 à 14½; poudre de lait 3½ à 4 cents.

Pommes de terre: prix de gros: Québec, nouvelles 1.20 à 1.30 les 50 livres, .30 à .32 les 10 livres; N.-B. $1.25 à $1.30 les 50 livres, .30 à .32 les 10 lbs; I.P.E. 1.50 à 1.55 les 50 lbs, .38 à .41 les 10 lbs.

Prix des oeufs, en cartons d'une douzaine: extra A-gros 63.8, A-gros 66.5, A-moyens 60.8, A-petits 39.0.

Devises étrangères

Afrique du Sud	Rand	1.51
Allemagne	Mark	.2918
Angleterre	Livre	2.5797
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.2039
Autriche	Schilling	.0418
Belgique	Franc	.0217
Brésil	Cruzeiro	.2582
Chili	Escudo	.1076
Danemark	Couronne	.1434
Espagne	Peseta	.0156
France	Franc	.1931
Hollande	Florin	.2987
Italie	Lire	.001720
Japon	Yen	.003014
Mexique	Peso	.0862
Etats-Unis	Dollar	1.07 21/32
Norvège	Couronne	.1506
Nouvelle Zélande	Dollar	1.2080
Pérou	Sol	.0248
Suède	Couronne	.2085
Suisse	Franc	.2486
Tchécoslovaquie	Couronne	.1507
Venezuela	Bolivar	.2401

titres au comptoir

Source : Bongard Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	12	15
Aconic	1	3
Advance R. .	6	8
Albatross	5	15
Alscope	1 15	1 35
Amal. Mng	5	15
Amer. Chib.	4	7
Americ	5	15
Amigo	20	40
Bald. Mtn.	2	5
Barrington	75	85
Beacon	10	12
Beira	10	20
Beauport Hldg.	12	17
Black Cricket	25	40
Boma Chib.	5	15
Brace Mac	8	10
Brosnan Cdn.	27	32
Bruce P	1	2
Cambridge	6	9
Caprive	22	24
Carmount	37	40
Chesbar	3¼	4
Clearwater	18	22
Cons. Shunsby	9	12
Copper AM	45	60
Creswell	60	80
Chromex	60	70
Cuvier	4	7
De Jour	35	45
Delesseps	55	65
Dom. Jubilee	50	70
Doral	1 25	1 50
Ducros	55	65
Dubisson	4	7
Expo Ungava	55	65
Fundy	22	26
Gaspe Copper	49	52
Gaspex	20	30
Gt LaNckl	6	6½
Gold Hawk	42	47
Hairen	21	24
Hanson	35	40
Hucamp	90	1 00
Independent	2	4
Indian Mt.	1 20	1 40
Joburke	3	5
Kardar Cnd.	1 20	1 40
Juma	5	7
Kelly D	2	5
Kewagama	6	9
Lynx Cde	70	80
Kukatush	1 75	2 25
Lke Beaver House	11	14
Leeds Mtls.	10	15
Lun Exho	30	35
Magoma	18	21
Madex	10	20
Matt Berry	33	37
Midland Nckl.	47	52
Mija	34	38
Mogar	17	20
Molybia	10	15
Murky Fault	1 10	1 20
Naganta	25	50
Natl. Mal.	1 15	1 25
Nemrod	30	40
New Ass Dv	20	22
New Baska	10	20
New Hosco	1.25	1.35
New Insco	10	15
New Lorie	9	11
New Miller Pl	7	9
New Pascalis	35	50
Nickel Offsets	26	30
Nordic I	1 90	2 10
North Bord	20	25
North Ex	58	63
North Shore	25	30
Nouvelle	20	—
Pacific Nickel	30	40
Pango	2 50	2 75
Radio-Hill	40	50
Ram Pete	2 00	2 20
Rand Mal.	3	5
Renzy	1 05	1 15
September Mt.	15	25
Sarimco	6	9
Stump	15	20
Sogepet	1 05	1 15
Sturdy ML	45	55
Superior Acid	70	80
Spanish R	22	27
Silver Eureka	1 00	2 00
Tagami	14	16
Talisman	45	50
Tara	1 00	1 10
Universal	37	40
Valdex	73	78
Voyageur	5 25	5 50
Wee Gee	70	90
Westville	1 90	2 10
Westville	5	10
Yellow Rex	28	32
Young Dave	17	20

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Klopen and Co.

A.G.F.	3.75	3.85
Aquacare	4½	5
Bque d'Economie Que.	5½	6½

cote des grains

MARCHE A TERME

WINNIPEG

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
LIN				
Dec.	2.83¼	2.83⅜	2.79½	2.81⅜
Mai	2.89½	2.89¾	2.85⅞	2.88½
Juil.	2.86⅜	2.86¾	2.84⅞	2.86
GRAINE COLZA				
Nov.	2.72½	2.74¼	2.71⅜	2.73¼
Jan.	2.71¼	2.72⅜	2.68¾	2.72⅜
Mars	2.61¼	2.62¼	2.59⅞	2.62¼
Mai	2.55½	2.56½	2.53⅞	2.56
AVOINE				
Dec.	70⅞	71	70⅞	71
Mai	70⅞	71⅛	70⅞	71⅛
Juil.	—	—	—	71¼
ORGE				
Dec.	1.03¼	—	—	1.03¼
Mai	1.03⅝	1.03⅝	1.03⅝	1.03⅝
Juil.	—	—	—	1.04¼
SEIGLE				
Dec.	—	—	—	1.16
Mai	1.21⅝	1.21⅝	1.21½	1.21½
Juil.	—	—	—	1.21⅛

MARCHE AU COMPTANT

AVOINE: 2 cw 71; ex 3 cw 68½; 3 cw et ex 1 four. 67½; 1 four. 66; 2 four. 59; 3 four. 56; four. melangee 36.

ORGE: 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.01⅞; 2 cw 2-rang et 3 cw 6-rang 99⅝; 3 cw 2-rang et 1 four. 99½; 2 four. 97¼; 3 four. 91¼.

SEIGLE: 1 et 2 cw 1.14½; 3 cw 1.09¾; 4 cw 89½; ergote 88; sur voie 1.14⅝.

LIN: 1 cw 3.26¾; 2 cw 3.21¾; 3 cw 2.81¾; sur voie 2.91¾.

GRAINE COLZA: No 1 Canadienne 2.73¾; No 2 Canadienne 2.58¾.

CHICAGO

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
BLE				
Dec.	1.35½	1.35⅝	1.35⅛	1.35½
Mars	1.38¾	1.38¾	1.38½	1.39¼
Mai	1.39¾	1.39⅞	1.39⅝	1.39¾
Juil.	1.35¼	1.35⅜	1.35	1.35⅛
Sept.	—	—	—	1.37¾
MAIS				
Dec.	1.18	1.18¼	1.17¾	1.17⅞
Mars	1.23	1.23⅛	1.22⅝	1.22⅝
Mai	1.26½	1.26½	1.26	1.26⅛
Juil.	1.28½	1.28½	1.28	1.28
Sept.	1.25¼	1.25¼	1.24¾	1.24⅞
AVOINE				
Dec.	61⅛	61⅛	60¾	60¾
Mars	65⅜	65½	65⅛	65¼
Mai	67⅞	8	67⅜	68
Juil.	67½	67½	67½	67½
Sept.	67⅞	68½	67⅞	68½
SEIGLE				
Dec.	1.13⅜	1.14	1.13⅜	1.13¾
Mars	1.17¾	1.17¾	1.17¼	1.17¼
Mai	1.21	1.21	1.20¾	1.21
Juil.	—	—	—	1.19¾
FEVES SOYA				
Nov.	2.43	2.43½	2.42⅝	2.42⅞
Jan.	2.50	2.50	2.48¾	2.48⅞
Mars	2.55	2.55⅛	2.54⅜	2.54⅜
Mai	2.58½	2.58⅝	2.57¾	2.57¾
Juil.	2.60⅜	2.60½	2.595	2.59¾
Aout	2.56¼	2.56⅞	2.56¼	2.56¼
Sept.	2.47¼	2.47¾	2.47¼	2.47½

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Abbey Nth Am Fund	1.18	1.18
Adanac	2.57	2.81
A.G.F. Special	3.91	——
All Cdn Com	8.15	8.91
All Cdn Div	9.72	10.62
All Cdn Ven	4.46	4.87
American Growth	6.75	7.42
Andreae Equity	4.04	4.42
Associate Investors	5.42	5.47
Beacon Growth	6.43	7.02
Beaubran	42.76	46.43
Canada Growth	6.99	7.68
Canagex	10.36	10.69
Cdn Channing Ven	6.76	7.41
Cdn Gas Energy	13.53	14.83
Cdn Investment Fund	4.39	4.82
Cdn Scudder Fund	20.71	20.71
Cdn Sec Growth	5.07	5.56
Cdn S.A. Gold Fund	4.55	4.97
Cdn Trusteed	4.70	5.14
Champion Mutual	7.77	8.50
xChase Fund	12.15	13.28
Canafund	61.35	64.42
Capital Growth	9.01	9.74
Collective Mutual	7.56	8.30
Commonwealth Intl	13.66	14.97
Commonwealth Intl Lev	4.17	4.57
xCompetitive Capital	8.88	9.73
Corporate Investors	6.06	6.63
Corporate Invest Stock Fd	6.23	6.81
xDividend Shares	3.77	4.13
Dominion Compound	4.91	5.34
xDreyfus	13.71	15.02
Entarea Investment	6.07	6.63
Executive Fund of Cdn	7.81	8.20
Exec Inv Intl Ltd	5.90	6.19
Federated Financial	5.22	5.74
Federated Growth	6.00	6.59
xFidelity Trend	27.18	29.70
First Participating	19.77	21.61
Fonds Collectif A	6.83	7.47
Fonds Collectif B	4.97	5.13
Fonds Collectif C	9.80	10.71
Fonds Desjardins A	4.57	——

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Acme Gas	2060	17	17	17	
Advocate	300	250	250	250	
Agnico	350	125	121	121	
Akaitcho	z100	72	72	72	
Am Larder	9000	74	73	74	
Ang Ruyn	7600	101	100	100	
Ang U Dev	2000	80	80	80	— 2
Avoca M	1300	160	155	160	+10
Bankeno	520	550	550	550	+10
Belcher	5000	54	53	53	— 7
Bethlm	180	$17¼	17¼	17¼	— ⅛
Bralorne	600	375	375	375	
Bunker H	3000	9½	9	9½	
Cadlac	49716	22	19	20	+ 4
Camflo	1300	360	350	350	—10
Camindx	z200	21	21	21	
Cam Chib	1900	$11⅞	11½	11¾	
C Tung	300	120	120	120	
C Jamieso	100	140	140	140	
Candore	2000	13	13	13	— ½
Can-fer	600	425	420	425	+15
Captain	2500	11	10	10	—1½
Cassiar	120	$16½	16½	16½	
Chemaloy	500	291	291	291	+ 5
Chesvi	12200	24	24	24	+ 1
Chib Kay	500	16	16	16	— 3
Chib M	z300	80	80	80	
C Callinan	2000	9	9	9	— ½
C Morisn	1850	525	520	525	
Con Negus	2000	15½	15½	15½	— ½
C Rambler	500	99	99	99	+ 1
C Red Pop	2000	11	11	11	+ ½
Conwest	100	$10⅝	10⅜	10⅝	
Cop Fields	1300	157	153	157	— 3
Cop Man	1000	13	13	13	
Coulee	1000	32	32	32	— 1
Craigmt	1475	$13¼	13½	13¼	+ ¼
D'Aragon	2500	29	28½	28½	+ ½
D'Eldona	3600	88	86	87	+ 1
Denison	430	$48¼	48¼	48¼	+ ¼
Dicknsn	100	250	250	250	— 5
Discovry	400	150	145	145	— 5
Dome	z30	$51	51	51	
D Explor	3100	156	151	151	— 4
Dynasty	z50	$15¾	15⅜	15⅜	
East Mal	1100	210	210	210	
East Sull	1545	695	690	695	— 5
Endako	250	$14¼	14⅛	14⅛	— ⅜
Farwest	z10	8½	8½	8½	
F Orenada	z117	19	19	19	
Gnt Masct	550	255	252	255	+ 3
Gortdrm	750	480	480	480	+ 5
Grandroy	500	45	45	45	
Granduc	100	900	900	900	
Granisle	1620	$16	15½	16	+ ½
Green Pnt	1000	18	18	18	
Gunnar	690	149	145	145	
Hollinger	z5	$29	29	29	
Huds Bay	305	$86½	86	86	
Int Mogul	950	$18	17⅝	18	+ ⅜
Irish Cop	2000	15	15	15	— ½
Iso	1500	230	230	230	— ½
Jorex Ltd	600	158	158	158	+ 2
Joutel	2500	175	174	174	+ 1
Kerr Add	210	$14⅜	14⅜	14⅜	
L Dufault	9740	$14½	14¼	14½	+ ⅛
L Osu	500	15	15	15	
Louvicrt	500	25	25	25	+ 3
Lytton M	2605	335	330	330	— 5
Madeline	682	530	520	530	+15
Man Bar	z122	93	93	93	
Match	2000	21	17½	17½	
Mattgmi	2715	$25¼	24¼	25¼	+ ⅛
Maybrn	50000	21½	19½	21½	+2½
McWat	1500	58	57	58	
Mentor	z300	76	76	76	
Mt Wrt	60600	36	34	36	— 1
Multi-Mi	z100	99	99	99	
Newconx	900	695	685	690	+10
N Goldvue	1000	6½	6½	6½	
N Imperal	200	315	310	310	— 5
Newlund	9900	25	24½	25	+ 2
N Mylama	3000	10	10	10	
N Que Ragl	120	$15⅜	15⅜	15⅜	— ¼
Noble M	100	225	225	225	+ 6
Norlex	1000	54	54	54	— 1
Northcal	500	12	12	12	— ½
N Canada	500	71	71	71	+ 1
N Coldstm	2300	198	195	195	
Northgat	600	$15⅞	15¾	15⅞	+ ⅛
Obaska	1000	13	13	13	
Opemska	1970	$12⅜	12⅛	12⅜	+ ⅛
Osisko	1000	46	45	46	+ 3
Pamour	400	240	240	240	+ 3
Patino	2511	$48	48	48	
Pine Point	277	$38¼	38	38¼	+ ¼
Placer	825	$44¼	44	44¼	+ ¼
Pure Silv	1000	325	325	325	+ 5
Pyramid	z25	48	48	48	
Que Man	500	28½	28½	28½	+2½
Q Mattgmi	1500	116	116	116	— 4
Reeves	z25	300	300	300	
Rio Algom	232	$19¾	19¾	19¾	— ¼
Rio 580 pr	200	$81	81	81	— 1
Roman	500	$13⅛	13⅛	13⅛	— ⅛
Ryanor	z100	13½	13½	13½	
Satellite	z187	21	19	21	
Sherr	11875	$16⅜	16⅛	16¼	+ ⅛
Sil Miller	1000	10½	10½	10½	+ ½
Sisco	1100	320	320	320	+ 5
Steep R	500	435	435	435	— 5
Sud Cont	1000	35	35	35	— 1
Sullivan	z70	740	715	740	
Sunburst	1000	7½	7½	7½	
Teck Cor A	803	790	765	790	+15
Texmont	1500	57	56	56	— 1
Torbrit	4000	70	70	70	+ 1
Towag	1000	32	32	32	
Tribag	1800	140	135	140	+ 9
Trin Chib	z200	22	22	22	
Upp Can	100	225	225	225	+ 5
West Mine	3000	345	340	345	+ 5
Win-Eld	1000	12½	12½	12½	
Yukon C	400	210	210	210	
Zenmac	1000	13	13	13	+ 1
Zulapa	6000	13	13	13	

PETROLES

Alminex	400	460	455	455	+ 5
Am Leduc	500	15	15	15	— 1
A Quasar P	200	190	190	190	
Asamera	440	$21¾	21⅜	21¾	+1¼
Banff	100	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅜
Bralsa	500	375	370	375	+15
CS Pete	100	530	530	530	
C Gridoil	200	$11¼	11¼	11¼	— ¾
C Homestd	106	$14½	14½	14½	— ½
Cdn Sup O	z90	$33¼	32	32	
Cent Del	260	$11¼	11¼	11¼	
Charter Oil	450	935	930	935	— 5
Clark Can	200	250	250	250	
Dynamic	1800	196	191	195	
French Pt	2150	740	735	735	+25
NDav r	15000	½	½	½	
Palliser	600	285	285	285	—90
Permo	1300	100	99	100	
Petrol	300	140	140	140	
Spooner	250	400	400	400	+15
Triad Oil	2000	425	420	425	
Ulster Pet	700	195	191	195	+ 4
Wcoast P	200	$10½	10½	10½	— ¼
W Decalta	1500	795	780	790	+20
W Decit w	200	450	445	450	+10

INDUSTRIELLES

Abel Black	300	$5⅜	5⅜	5⅜	
Abitibi	25429	$12	11⅝	11⅞	+ ¼
Acklands	200	$11	11	11	
Acres Ltd	500	$18	18	18	+ ⅛
Agra Vegt	600	$8⅛	8⅛	8⅛	
Agratec I	6900	$12	12	12	+ ¼
Aimco Ind	300	$14⅛	14	14	
Alta Gas T	z20	$43	43	43	
Algma	11630	$15¾	14¾	15	— ⅛
Alcan	3485	$29½	29⅜	29½	+ ¼
Allarco Dv	z20	$8⅛	8⅛	8⅛	
Ang CT 4½	75	$29½	29½	29½	
Ang CT 315	100	$41	41	41	
Aquitaine	z100	$17	16⅛	16¾	
Asbestos	25	$25	25	25	+ ¼
Atco Ind	z10	$14⅛	14⅛	14⅛	
Atl Sugar	2340	$7¼	7	7⅛	+ ⅛
Atl Sugw	250	245	245	245	+ 5
Auto Hard	1200	$10	10	10	+ ⅛
BahC D	10650	45	43	45	+ 2
Bank Mtl	862	$15¾	15⅛	15¾	
Bank N S	z130	$24½	23½	24	
Beaver L	175	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅛
Bell Canad	2195	$42⅛	42	42	— ⅛
Block Bros	1200	$7	6⅞	7	+ ⅛
Bombrdier	450	$18⅞	18½	18½	— ⅛
Bow Valy	1000	$16½	16½	16½	+ ¼
Bramalea	300	$6	6	6	
Brascan	z70	$16⅝	16½	16⅝	
BC Forest	60	$32½	32½	32½	
BC Pack B	z10	$16¼	16¼	16¼	
BCPn 4¼ p	50	$61¼	61¼	61¼	— ½
BCPn 5¼ p	z5	$72½	72½	72½	
Brinco	700	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Burrard	500	$10¾	10¾	10¾	+ ½
Cad Dev	220	$7	7	7	— ⅛
Calgry P p	50	$70	70	70	— 5
Calvrt Die	500	82	82	82	
Cambridg	500	$7½	7½	7½	
Campeau	z25	$6½	6½	6½	
CD Sugar	50	$35½	35½	35½	+ ¼
Can B'read	600	$15½	15½	15½	— ⅛
Can Cem	25	$29⅛	29⅛	29⅛	— ¼
Can Malt	500	$21¼	21¼	21¼	+ ¼
C Packrs	3550	$18⅛	18	18	— ⅛
Can Perm	1500	$11½	11⅜	11⅜	
CSL	500	$27½	27½	27½	— ½
Cdn Brew	290	$8⅞	8⅞	8⅞	
CB Alum A	600	$21⅞	21¾	21⅞	
Cdn Can A	130	$6⅜	6⅜	6⅜	
C Chem w	4350	75	75	75	+ 5
Cdn Equty	z50	$8⅜	8⅜	8⅜	
CG Invest	25	$64	64	64	+ ½
C Hydro	z50	$15¾	15¾	15¾	
C Imp Bank	3760	$21	20⅞	20⅞	
C Ind Gas	818	$8⅜	8⅜	8⅜	
C Ind Gas p	100	$20 K	¼ 2⅝	20	5 - 1
CIL	115	$13⅛	13⅛	13⅛	
C Intrurb p	100	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅛
C Marconi	600	$5	5	5	— ⅛
CP Inve pr	845	$32	31⅝	32	+ ⅛
CP Inve w	5635	600	790	800	+15
CPR	350	$73½	73	73	
Cdn Tire A	50	$64½	64½	64½	— ½
C Utilties	150	$38¾	38¾	38¾	— ¼
C Util w	z10	$10¼	10¼	10¼	
C Westing	100	$12¼	12¼	12¼	
Canron	100	$16¾	16¾	16¾	
Capit Div	1900	400	390	395	
Cassidy L	100	465	465	465	—10
CDRH Ltd	100	$10	10	10	+ ⅛
Clairton	200	170	170	170	+10
Cominco	950	$30	29⅞	30	
C Holiday I	z30	$14½	14½	14½	
C Savings	100	$11	11	11	+ ½
Con Bath	275	$24⅛	24⅛	24⅛	
Con Bldg	600	210	200	210	+10
Con Disirb	z20	$15⅞	15¾	15¾	
Cons Ga	1820	$16	15⅞	16	+ ¼
Corby vt	50	$26½	26½	26½	+ ⅛
Coronatn	400	170	165	170	
Corontn p	100	200	200	200	+ 5
Crain R L	z50	$17½	17½	17½	
Crestbrk	200	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Cygnus A	1310	$8¼	8	8⅛	— ⅛
Cygnus B	750	$8⅛	8	8⅛	+ ½
Dale-R pr	z25	$6⅝	6⅝	6⅝	
Distl Seag	320	$54⅜	54½	54⅜	— ⅛
Dome Pete	220	$64	64	64	
D Bridge	z61	$13⅜	13⅜	13⅜	
Dofasco	475	$23	23	23	
D Glass pr	200	$19	19	19	
Dom Lime	300	420	420	420	—30
Domtar	1180	$14⅜	14⅛	14¼	+ ⅛
Donlee M	200	$14½	14½	14½	
DRG Ltd	z25	$11¼	11¼	11¼	
Dupont	z20	$24½	24½	24½	
Dustbane	z15	$21	21	21	
E-L Fin	200	$11	11	11	— ¼
E-L Fin p	z30	$15	15	15	
E-L Fin w	z25	475	475	475	
Electro ltd	100	$33½	33½	33½	+ ⅜
Emco	z25	$13¾	13¾	13¾	
Erie D	100	$11	11	11	
Erie D A	200	$10⅞	10¾	10⅞	+ ⅛
Exquife w	400	7	7	7	
Falcon	505	$143½	142½	143½	+ 1
Fam Play	z80	$13¼	13¼	13¼	
Fibre	z50	$5¾	5¾	5¾	
Fleet Mfg	1050	135	135	135	
Ford Cnda	z20	$67	66¾	67	
F Seasons	100	$12	12	12	
Gaz Metr	z20	$15⅛	15⅛	15⅛	
Gen Distrb	1700	$16	16	16	
GMC	71	$81½	81⅜	81½	
Gnstar L w	240	455	455	455	— 5
Gdn Mang	602	$13½	13½	13½	— ¼
Glendale	z50	$8½	8½	8½	
G Mckay B	200	$20½	20	20½	+ 1
Greb Ind	200	$7¾	7¾	7¾	— ¼
GN Capital	z25	$8⅜	8⅜	8⅜	
Gt W Life	50	$117½	117½	117½	+1½
Gt WSadd	3100	$6	5⅞	^	+ ½
Greyhnd	100	$12¾	12¾	12¾	
Gulf Can	440	$17⅜	17⅛	17¼	+ ⅛
Halifax D	200	235	235	235	— 5
Hardee	100	105	105	105	
Hard Crp A	100	$15¼	15¼	15¼	
Harlequin	1300	$8⅛	8	8⅛	+ ¼
Hrvey F	49155	$6¾	6¼	6¾	+ ⅜
Hays Dna	119	$11½	11½	11½	
Home A	2054	$39⅜	39½	39½	
Home B	376	$35	34½	35	+ 1
Home Pit	200	320	320	320	
H Bay Co	z25	$18⅛	18⅛	18⅛	
HB Oil Gas	1909	$40½	40½	40½	
Huron Eri	1020	$16½	16½	16½	
Husky Oil	310	$14	14	14	+ ¼
Imp Oil	2851	$16	15⅞	16	
Imp Tob	500	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ¼
Imp Tob pr	300	420	420	420	
Income Di	100	$8	8	8	
Ind Accept	290	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
In Acc	280	490	490	490	
Inland Gas	687	$12¼	12¼	12¼	— ¼
Inspiratin	200	68	68	68	+ 3
IBM	z8	$385	378	378	
Int Nickel	1411	$43	42⅞	42⅞	
Int Util	250	$34¼	34¼	34¼	— ¼
Int Util A	300	$34½	34½	34½	
Intpr Pipe	555	$21½	21⅜	21½	+ ⅛
Int Pipe w	450	$10	10	10	— ⅛
Intpr Steel	400	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Intpr Sti pr	100	$17¾	17¾	17¾	
Inv Grp A	725	$10	10	10	— ¼
Irwin Toy	100	$15½	15½	15½	
—TL Ind	264	$16⅝	16⅝	16⅝	— ⅜
IWC Ind	300	425	420	420	
Jefferson	z20	$13⅜	13⅜	13⅜	
Jockey C	100	455	455	455	— 5
Kaiser Re	760	$17	16¾	16¾	— ¼
Kaps Tran	300	26	26	26	+ ½
Keeprite P	450	$11	11	11	
Kelly D A	500	$7	7	7	
Kelsey H	400	$11¾	11¾	11¾	+ ⅛
Labatt	115	$28E	28¾	28¾	+ ¼
Labatt pr	50	$28½	28½	28½	
Laidlaw M	200	$7¾	7¾	7¾	
Lau Fin	z20	$5⅛	5⅛	5⅛	
Leigh Inst	200	$46¼	46¼	46¼	+ 6
Levy A pr	100	$7⅝	7¾	7¾	
Livingsto	z20	$11	11	11	
Lob Co B	300	$6¾	6⅝	6⅝	— ⅛
Lob G A pr	100	$20½	20½	20½	
Loeb M	200	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
MB Ltd	1050	$33¾	33⅜	33⅜	— ⅛
Magnetcs	1500	210	210	210	+10
Manoir In	200	195	195	195	— 5
Markboro	125	$5⅝	5⅝	5⅝	
Mass-Fer	z69	$18⅞	18⅜	18⅞	+ ⅛
MEPC w	200	100	100	100	+ 5
Met Stores	50	$27¾	29¾	29¾	— ¼
Met Stors p	200	$17¾	17½	17¾	+ 1
MLW Wor	z50	$14⅜	14⅜	14⅜	
Molson A	215	$17⅞	17⅞	17⅞	— ⅛
Mnt Trst	300	$12	12	12	
Moore	350	$35¾	35¾	35¾	— ⅛
Morse pr	50	$42	42	42	
Mrphy pr	z15	$24½	24½	24½	
NaChrs I	600	$6	5⅞	6	+ ⅛
Neonex I	z25	$8¼	8¼	8¼	
NB Tel	z140	$11⅜	11¾	11⅞	
N Provid D	1600	150	150	150	
Noranda	1951	$33⅜	33½	33¼	— ¼
Nor Ctl G	1125	$17½	172	173⅛	+ ⅛
Nor Ctl B p	425	$33	33	33	+ ¼
Nor Ctl w	z75	795	795	795	
NuWest H	200	$6½	6½	6½	+ ⅛
Ocean Cm	225	$21⅜	21⅝	21⅜	+ ⅛
Orlando R	100	$8	8	8	
OSF Ind	z90	$11⅛	11½	11⅜	
Oshawa A	785	$27	27	27	
Oshawa w	1125	695	685	685	— 5
Pac Pete	325	$27¾	27⅛	27¾	+ ⅝
Peace Riv	z100	400	400	400	
Pembina p	50	$44½	44½	44½	
Penningtns	100	$6½	6½	6½	
Pow Corp	z50	$13¼	13¼	13¼	
Prem Iron	z20	$7⅜	7⅜	7⅜	
Price Com	825	$15⅜	15½	15½	
Rank Org	100	$14⅛	14⅛	14⅛	— ⅛
Reed Oslr	110	$21	21	21	
Reveist9	200	$15	15	15	
Revenu	11625	320	305	315	—35
Rothman	100	$18⅛	18⅜	18⅛	— ⅛
Royal Bnk	1234	$22¼	22	22¼	
Royal Trst	z10	$26	26	26	
Russl H p	400	$19½	19½	19½	
St Maurice	500	125	135	135	+ 5
Sayvelle	100	56	6	6	
Schneid	z10	$11¾	11¾	11¾	
Scot York	z50	$19⅝	19⅝	19⅝	
Scotts	300	$9¾	9¼	9¼	
Seaway M	1000	$11½	11½	11½	— ¼
Seaway pr	400	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅛
Seaway w	200	205	205	205	
Shell Inv w	350	$13⅞	13⅞	13⅞	+ ⅛
Shell Can	191	$28¾	28⅝	28⅝	
Shully's	200	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
Sifton Pro	400	5	495	495	+10
Simpsons	450	$19¼	19¼	19¼	
Slater 6 pr	200	$15⅛	15⅛	15⅛	— ⅛
Slate Walk	z25	$5⅞	5⅞	5⅞	
Southam	50	$59	58¾	59	+ ¼
Steel Can	615	$22	21⅞	22	
Suptest od	100	$36	36	36	
Thd CGInv	100	$11¼	11¼	11¼	— ¼
Thom Nes	905	$19⅞	19½	19½	— ⅛
Toromont	z50	165	165	165	
Tor Dm Bk	z75	$22⅛	22⅛	22⅛	
Traders A	350	$10⅜	10⅜	10⅜	
Trader A p	300	$22¾	226	22¾	— ¾
Transair	100	450	450	450	—15
Tr Can PL	222	$34	34	34	
Tr Can Pl p	200	$39	38¾	39	— ½
Tr Can A pr	87	$64½	64¼	64½	+ ¼
Tr Can P w	z50	$11½	11½	11½	+ ⅛
Trans Mt	375	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅛
Trizec Crp	900	130	130	130	— 5
UnAcc Clp	z5	$35	35	35	
UnAcc 2p	100	$5½	5⅛	5⅛	— ⅛
Un Carbid	700	$15⅝	15⅝	15⅝	+ ⅛
U Gass	12717	$15⅛	15¼	15¼	— ¼
UGas A pr	z25	$37	37	37	
Un Fn Mgt	200	$14	14	14	— ¾
Un Wbn w	100	850	850	850	—25
Versatil A	500	$7	7	7	+ ¼
Villcentre	100	$8¼	8¼	8¼	
Vulcan	100	$9¼	9¼	9¼	
Walk GW	1255	$46	46	46	
Westc'st	115	$27¼	27¼	27¼	— ¼
Westfair	100	$27¾	27¾	27¾	+ ¼
W Bridcast	300	$22⅜	22½	22½	— ⅛
Weston	162	$21	21	21	— ¼
White P w	z12	725	725	725	
Woodwd A	800	$18¼	18¼	18¼	

Ventes 11 a.m.: 926,000

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

	Ind.	Aur.	Mét.	Pét.
Var. 4 nov.	—0.09	—0.88	—0.11	+1.05
Clôture 4 nov.	181.65	160.54	114.11	191.54
Haut — 1969	198.77	276.96	122.54	310.73
Bas — 1969	164.25	159.92	97.85	189.73

Réunion de dix pays exportateurs de pétrole

VIENNE (AFP) — Une réunion du conseil des gouverneurs de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEC) se tient actuellement à huis clos à Vienne, a annoncé un porte-parole de cette organisation, qui groupe dix pays membres (Abou Dhabi, Indonésie, Irak, Libye, Arabie séoudite, Algérie, Iran, Koweit, Qatar et Venezuela).

Selon la radio autrichienne, la politique de bas prix pour la vente de pétrole pratiquée par la Libye, politique vivement critiquée par les pays arabes, serait le thème principal de cette conférence. Le porte-parole a toutefois démenti le caractère "extraordinaire" que la radio a attribué à cette réunion.

Alcan

Le bénéfice net par action ordinaire de la société Alcan s'établit à $1.87 pour les neuf premiers mois clos le 30 septembre 1969. Ce chiffre constitue une augmentation de 13% sur le bénéfice de $1.65 par action pour la période correspondante de 1968. Avant déduction des dividendes sur les actions privilégiées de la Compagnie, les bénéfices nets se montent à $63.6 millions contre $55.1 millions pour la même période de 1968. Ce record de bénéfices dérive d'un record du chiffre des ventes et de l'augmentation de la marge bénéficiaire des derniers mois.

Le chiffre d'affaires consolidé (produit des ventes et autres revenus) pour les neuf premiers mois de 1969 se chiffre à $986.7 millions contre 813.1 millions en 1968. Environ la moitié de l'augmentation de $173 millions du chiffre d'affaires est attribuable à l'accroissement du volume des ventes et à l'obtention de meilleurs prix de vente cette année. Le reste de l'augmentation du chiffre d'affaires provient principalement de la consolidation, intervenue le 3 janvier 1969, des activités de la société américaine Metal Goods Corporation, dont l'Alcan Aluminium Limitée s'est portée acquéreur.

Cette acquisition a également augmenté le nombre des actions ordinaires Alcan en cours au 30 septembre 1969 de 669,867 unités par rapport au nombre d'il y a un an. Le bénéfice par action est déterminé d'après le nombre moyen d'actions en cours pendant chaque période.

Marché des bestiaux

Les bons veaux ont reçu $41 à $45; les moyens, de $36 à $40, et les ordinaires, de $24 à $34.

Les porcs, de $34.50 à $35.25.

Il n'y a pas eu de vente de mouton ni d'agneau.

Les marchés de Montréal ont connu, hier, une séance très animée durant laquelle la demande a été relativement bonne. Les arrivages ont été inférieurs à la semaine dernière, mais les prix étaient stables. Les arrivages: 755 boeufs, 516 veaux, 42 porcs, 21 moutons et agneaux.

Aucune vente de bouvillons ou de taures n'a été enregistrée.

Les bonnes vaches ont obtenu entre $20.75 et $21.25; les moyennes, de $19 à $19.50; les ordinaires, de $17.50 à $18.50; celles destinées à la charcuterie et la mise en boîte, entre $13 et $17.

Les taureaux moyens et ordinaires le sont vendus entre $22.25 et $24.

L'enseignement en français réclamé au Manitoba

WINNIPEG (PCf) — Un groupe de commissaires d'écoles de langue française a émis un communiqué dans lequel il demande pour les citoyens de langue française du Manitoba des droits égaux à ceux que le Québec accorde aux Québécois de langue anglaise.

Le président de l'Association des commissaires d'écoles de langue française, M. M.F.L. Paquin, a déclaré lundi que l'Association recommande que la Loi des écoles soit amendée afin d'admettre l'enseignement en français dans les régions où au moins 10 pour cent de la population parle le français.

"Nous acceptons le fait que l'anglais soit la langue de travail du Manitoba et qu'il est nécessaire que tous sachent l'anglais. Mais nous croyons que les individus devraient avoir le droit de faire du français leur langue première et de l'anglais leur langue seconde."

M. Paquin a dit que l'Association recommande également la création d'une école normale diffusant son enseignement en français.

Les cinq secteurs scolaires de langue française du Manitoba sont représentés au sein de l'Association.

fruits et LEGUMES

(PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture.

Pommes: McIntosh, $2.50 à $2.75; Wolf River, $1.75 à $2 le boisseau.

Betteraves: $2.25 à $2.50 les 50 lb.

Brocoli: $2.25 à $2.50 pour 12.

Carottes: ,75 à $1 la doz.; $2 à $2.25 les 50 lb; $2.25 à $2.50 24 cellos de 2 lb.

Chicorée et escarole: $1.50 à $1.75 la doz.

Choux: $1.75 à $2 pour 18; Savoy, $2 à $2.25 pour 12; rouges $2.00 pour 12.

Chinois: $1.75 à $2 pour 15.

Choux-fleurs: $2 à $2.25 pour 12.

Choux de Bruxelles: $4 à $4.25 pour 16 pintes.

Oignons: $1.90 à $2.00 les 50 lb, les gros $3 les 50 lb.

Panais: $2.75 le boisseau; $2.25 à $2.50 cellos de 12 par 2 lb.

Persil: ,85 à $1 la doz. de paquets.

Poireaux: $1 la doz.

Pommes de terre: $1.15 à $1.25 les 50 lb; ,60 à ,70 les 25 lb.

Radis: $1.25 à $2 les 30 cellos de onces.

Rutabaga: $2.25 à $2.50 les 50 lb; $2.50 à $2.75 le boisseau.

du parquet de la bourse

Gain étroit des cours à l'ouverture

Le début de la séance, peu active, a enregistré une hausse étroite de la tendance ce matin à la **Bourse de Montréal.**

Banque de commerce a progressé de un quart à 20 sept huitième; Power Corp. de un quart à 13 et demi; Imperial Tobacco, de un quart à 11 sept huitième et Alcan, de un huit à 29 trois huit. Northern and Central Gas a gagné un huit à 17 trois huit. MacMillan a fléchi de un quart à 33 trois quarts et Abitibi, de un huit à 11 cinq huit.

Dome Pete a grimpé de un quart à 64 et Husky, de un huit à 14 tandis que Imperial Oil est demeurée inchangée à 16.

* * *

Légèrement hésitants à l'ouverture, les cours à la **Bourse de Toronto

L'expédition "Apollo-12" sera riche en "suspense"

par Louis DEROCHE
de l'Agence France-Presse

WASHINGTON — Mission de haute précision, visant des objectifs scientifiques plus ambitieux, "Apollo-12' accumule les différences avec ce premier pas historique sur la Lune qu'a été, en juillet, l'odyssée de Neil Armstrong et d'Edwin Aldrin.

Le prochain équipage de la NASA s'écartera de la trajectoire jusqu'ici suivie sur la voie de la Lune par ses prédécesseurs, "Apollo-8", "10" et "11". Il passera beaucoup plus de temps sur la Lune les 19 et 20 novembre. Les deux "excursions" de Charles Conrad et Alan Bean sur l'océan des Tempêtes les mèneront douze fois plus loin du LEM que la marche des pionniers de la Lune quatre mois auparavant.

En partant à la recherche de l'épave d'une caméra-excavatrice lunaire, "Surveyor-3", qui s'est posée en 1967 sur les pentes d'un cratère avoisinant, Conrad et Bean introduiront un élément de "suspense" de taille dans leur expédition.

La NASA se prépare aussi à fournir un effort scientifique dépassant de loin celui d'"Apollo-11". Son aréopage de disciples de la "science pour la science" est depuis des mois décimé par les démissions d'hommes de premier plan, ulcérés par les critiques qui s'élèvent un peu partout contre la trop grande place qui serait faite aux ingénieurs et aux techniciens des opérations de vol et de surface lunaires. Aussi, avant même de bondir vers la Lune, Conrad et Bean ont-ils déjà promis d'en rapporter "le maximum de science".

Ce sera surtout dans quatre domaines qu'"Apollo-12" dont le départ du "Cap" est fixé au 14 novembre et l'atterrissage au 19, va se différencier du premier débarquement de l'Homme sur la Lune le 20 juillet dernier.

1) Grandes lignes du plan du vol:

Armstrong, Aldrin et Michael Collins ont bouclé l'aller et retour Terre-Lune en huit jours. Conrad, Bean et Richard Gordon passeront deux jours de plus dans le cosmos.

La longue durée du voyage s'explique ainsi: les deux prochains aventuriers de la Lune resteront dix heures de plus sur la surface lunaire que leurs prédécesseurs. Chacune de leurs deux explorations durera une heure de plus que celle à laquelle se limitèrent Armstrong et Aldrin. Puis, après avoir rejoint Gordon qui les aura attendus sur orbite lunaire à une soixantaine de milles de l'astre, Bean et Conrad, aux côtés du pilote de l'astronef principal, s'attarderont dans ce voisinage. La NASA les a, en effet, chargés de prendre tous les clichés possibles de la face visible de la Lune en vue de la sélection des prochaines aires d'atterrissage.

Sur le trajet aller et retour, les astronautes de "12" passeront d'autre part une vingtaine d'heures de plus que ceux de "11". Les lois de la mécanique céleste leur imposent ce supplément pour que le LEM puisse atterrir dans des conditions optima d'éclairage notamment. Leur débarquement doit en effet s'effectuer quand les ombres projetées font mieux ressortir le relief qu'à tout autre moment.

2) Trajectoire hybride:

"Yankee Clipper", la capsule triplace, et son LEM "intrepid" en mettant le cap sur la Lune, ne vont pas suivre la "trajectoire de tout repos" des trois vols "Apollo" antérieurs. La trajectoire "libre" de ces derniers leur garantissait automatiquement le retour à terre dans les meilleures conditions possibles, si, à la dernière minute, l'inscription sur orbite lunaire était impossible.

28 heures après le décollage au centre spatial Kennedy, Conrad allumera le propulseur principal du train spatial de façon à passer à une soixantaine de milles seulement de l'astre, au lieu des 2,130 milles qu'eut impliqués la trajectoire libre. L'agence spatiale y trouve trois avantages.

En premier lieu, la consommation de carburants diminue sensiblement. Les créneaux ou horaires possibles de lancement sont d'autre part substantiellement élargis. Enfin, le décollage n'est pas limité aux seules heures de nuit en Floride.

3) Haute précision de l'atterrissage:

Aux commandes du LEM en route pour la Lune, Al Bean et "Pete" Conrad vont s'efforcer, avec le concours des meilleurs cerveaux humains et électroniques de Houston, d'atterrir avec une précision rigoureuse. Déjà, quand il se décrochera de la capsule principale, le module biplace réduira les manoeuvres au strict minimum pour s'élancer vers son objectif astral dans une "attitude" strictement conforme au plan de vol. Pas question, par exemple, de virevolter autour de "Yankee Clipper" pour que Gordon puisse voir si le train d'atterrissage du LEM est correctement déployé: on se fiera aux indications enregistrées sur les cadrans du module et du centre de contrôle de Houston.

"Intrepid" volera plus vite vers la Lune que l'"Aigle" d'Armstrong et d'Aldrin. Avec une demi-minute de carburant ainsi gagnée, il pourra louvoyer plus longtemps afin de se poser sur le site voulu ou échapper à un obstacle de terrain imprévu.

4) Activités sur la Lune:

C'est sur la vaste et dantesque plaine gris-brunâtre où ils sont appelés à passer 31 h 30 que l'exploration du second équipage lunaire va offrir le plus vif contraste avec l'épopée de juillet dernier.

Armstrong et Aldrin ne s'étaient aventurés qu'à quelque 250 pieds de leur "Aigle". Conrad et Bean, eux, n'hésiteront pas à élargir leur champ d'activité jusqu'à près de 3,000 pieds.

A peine au pied de l'échelle longeant l'une des quatre pattes de leur module, les deux astronautes déposeront non loin de là cinq instruments qui enverront des données scientifiques à la Terre pendant un an, davantage peut-être. "Apollo-11" n'a laissé, lui, que trois appareillages.

Les deux "commanders" doivent ensuite recueillir un riche butin sélénologique. Ils prendront toutes les précautions possibles. Ils ont noté par exemple qu'en s'éloignant de leur module, à la "base de la tranquillité" en juillet, Armstrong et Aldrin ont plus d'une fois regretté d'avoir laissé leur équipement spécialisé trop loin pour aller le chercher et, qu'ainsi, ils ont privé de pièces rares leur moisson de pierres et de rocs divers.

Ils apporteront au maximum deux ou trois livres de spécimens de plus que les premiers conquérants de l'astre. Mais tous les "cailloux" seront de qualité. Les échantillons les plus rares seront isolés dans des sachets individuels.

"Le clou" de l'expédition sera la recherche et la découverte de l'épave du "Surveyor-3", à quelque 1,100 pieds du point d'impact du LEM.

La grosse difficulté consistera à savoir exactement où se trouve le gros insecte argenté, invisible de la surface lunaire puisqu'il gît sur les pentes d'un cratère de 575 pieds de diamètre. Mais Houston guidera l'équipage d'"Intrepid" en s'aidant lui-même de la description des lieux que feront les deux lunautes à l'atterrissage.

Quand le second équipage aura réintégré la capsule "Clipper", son plan de vol sera jusqu'au bout calqué sur celui d'"Apollo-11" à l'exception des orbites supplémentaires autour de la lune. Il photographiera alors et filmera sa face visible à l'aide de quatre ou cinq appareils que les "apollonautes" se passeront de mains en mains. Jamais on n'aura vu "pareil trio de jongleurs" dans l'espace, prévoit Conrad. Mais ce travail, cette nouvelle prouesse, permettront à la NASA d'assigner à ses futurs équipages des sites d'atterrissage sans doute plus spectaculaires encore, plus riches en promesses scientifiques et autres que ceux d'"Apollo 11" et "12".

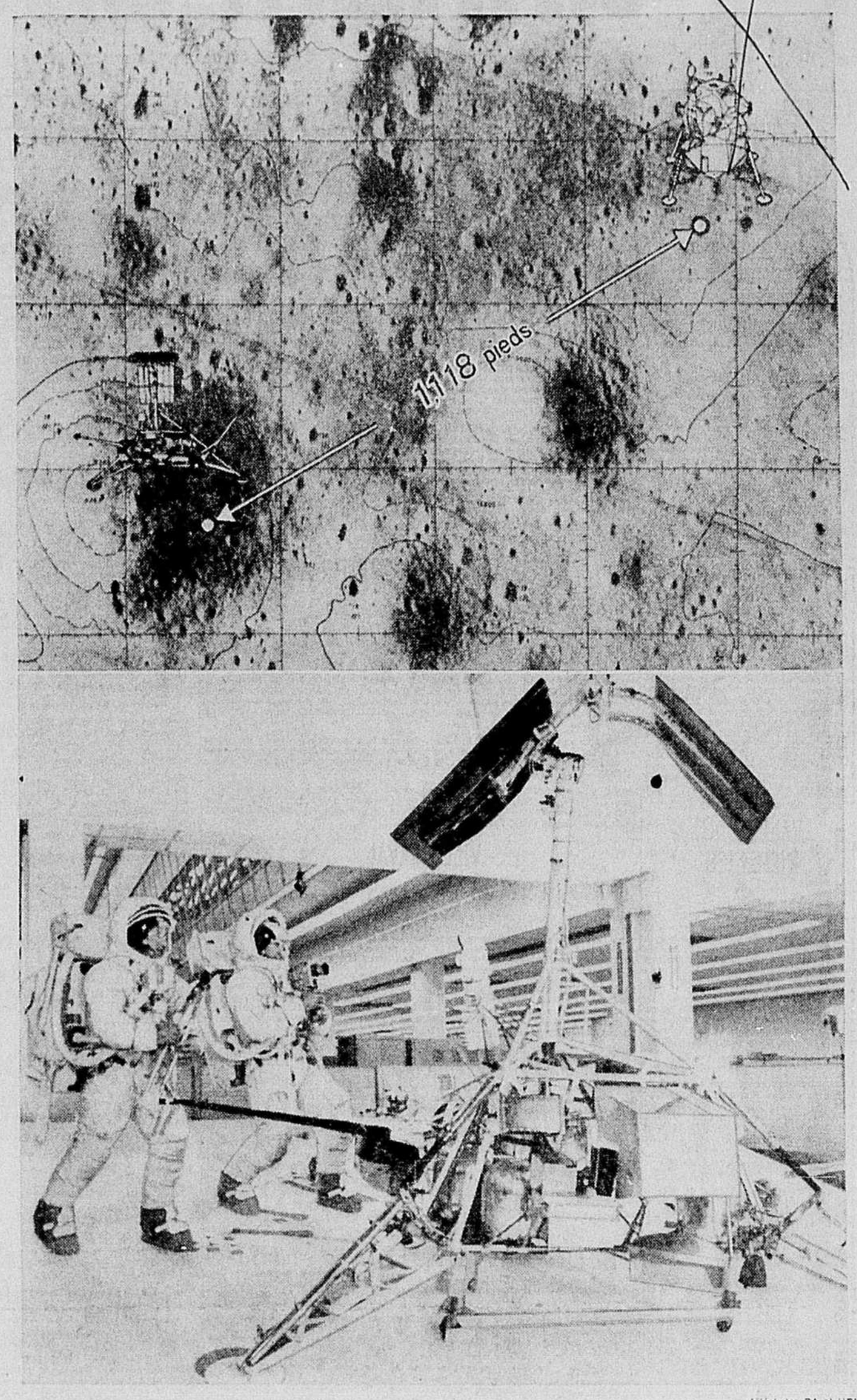

téléphotos PA et UPI

Lorsque Conrad et Bean poseront leur "LEM" sur la Lune, leur objectif sera une zone de forme ovale dont le centre est situé à exactement 1,118 pieds de l'endroit où a atterri, en 1967, la sonde automatique "Surveyor-3" qui repose, depuis ce temps, sur la pente assez abrupte d'un cratère. Les deux astronautes ont encore pratiqué, hier, les manoeuvres qu'ils devront répéter sur la Lune en vue de récupérer quelques pièces de ce véhicule afin de les rapporter à terre. Sur la photo du bas, on peut voir Conrad qui, pinces en main, se prépare à couper des pièces sur une maquette de "Surveyor" tandis que Bean l'accompagne avec une caméra.

Conrad et Bean rapporteront des pièces de "Surveyor-3"

CAP KENNEDY (Floride) — Charles Conrad et Alan Bean, revêtus de leurs scaphandres spatiaux, harnais de survie au dos, ont répété, hier, au Cap Kennedy, les opérations auxquelles ils se livreront le 20 novembre lors de leur marche sur la Lune.

Les deux astronautes d'"Apollo 12" ont notamment répété les manoeuvres nécessaires pour descendre le long des pentes du cratère où repose depuis deux ans et demi (le 19 avril 1967) la caméra lunaire "Surveyor 3" qu'ils espèrent inspecter lors de la seconde de leurs sorties sur la Lune et dont il est prévu qu'ils tenteront de rapporter des pièces sur Terre.

La simulation terminée, Charles Conrad a déclaré à la presse que cette tâche serait extrêmement importante car, a-t-il dit, "nous n'avons jamais encore récupéré sur terre quoi que ce soit qui soit resté dans l'espace si longtemps". Il a ajouté que l'étude de l'état dans lequel se trouve maintenant la caméra lunaire guidera les experts quand ils auront à choisir les matériaux de construction des bases-laboratoires et des télescopes qui doivent être installés sur la Lune ainsi que des mini-jeeps lunaires. Il serait intéressant de savoir ce que ces organismes sont devenus et de les utiliser comme échantillons organiques témoins.

"Il y a enfin la caméra de télévision elle-même qui comporte des parties métalliques, du verre, du plastique et des surfaces non revêtues de peinture qui pourraient, après analyse, montrer comment construire les futures stations spatiales entre autres".

L'astronaute a également déclaré qu'ils tâcheraient de rapporter au moins quatre pièces détachées du "Surveyor 3".

Moscou : une plate-forme spatiale d'ici 5 ans

MOSCOU (AFP) — M. Mstislav Keldych, président de l'Académie des Sciences de l'URSS, a confirmé la décision de l'URSS de construire une station cosmique orbitale dans un proche avenir. "Elle sera construite dans les prochaines années, peut-être dans moins de cinq ans", a précisé le savant soviétique, au cours d'une conférence de presse donnée par les cosmonautes qui ont participé au vol groupé des "Soyouz 6, 7 et 8". La principale difficulté présentée par la construction d'une telle station reste celle du séjour prolongé d'un homme dans l'espace. Dans les conditions actuelles, la vie dans l'apesanteur pendant un long moment a des conséquences dangereuses", a-t-il souligné.

"Il y a beaucoup de points communs entre le programme américain et le nôtre", a encore déclaré M. Keldych, "mais les Etats-Unis se concentrent sur le programme lunaire tandis que nous avançons sur un front plus large. Nos cosmonautes iront sur la Lune mais aussi sur d'autres planètes. Il n'y aura pas de lancement de satellite habité en direction de la Lune dans les prochains mois."

Auparavant, le président de l'Académie des Sciences avait évoqué une nouvelle fois les différentes phases de l'opération "Soyouz". Le cosmonaute Chatalov a révélé que des "manoeuvres d'approche" avaient été faites non seulement entre "Soyouz-7" et "Soyouz-8", mais aussi entre "Soyouz-6" et "Soyouz-7", qui, a-t-il précisé, se sont trouvés à quelques centaines de pieds seulement l'un de l'autre.

"Le programme de vol ne prévoyait pas un arrimage", a-t-il ajouté.

Tout au long de cette conférence de presse, l'opération de soudure réalisée à bord de "Soyouz-6" par l'ingénieur Koubassov a été évoquée par les différents orateurs.

DUPUIS
JEUDI ET VENDREDI Centre-Ville seulement

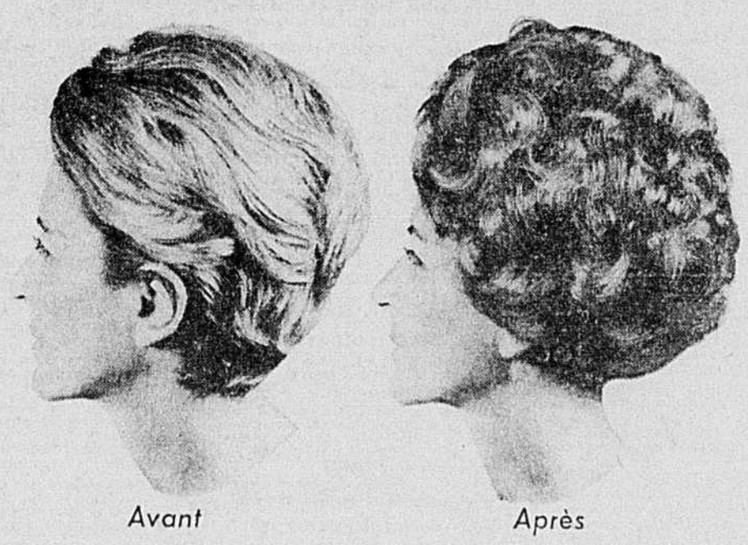

Avant Après

Perruques vivantes "R & M LIVING WIG"

N'exigeant jamais de mise en plis. Choix de 44 teintes. Gris chiné pratique, argent et blanc inclus.
Avec l'achat d'une perruque vivante, obtenez gratuitement un flacon de shampooing, un fixatif et une brosse d'une valeur de $10.

Prix spécial "2 Jours CHOC" $110

La plus importante innovation dans l'industrie des perruques

- Ne pèse que 2 onces
- Lavable à la main
- Son style se change d'un seul coup de brosse
- Inclus : style individuel par des experts
- Ne retombe pas par temps humide
- Couleurs inaltérables
- Non allergène
- Garantie écrite avec chaque achat

Egalement : demi-perruque $60 et postiche $36

Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.
DUPUIS — DEUXIEME — RAYON 311

les plus grandes marques de
TAPIS
Harding, Armstrong, Bigelow
à mini-prix
de 15 à 30% de rabais sur nos balances de rouleaux.
Carpettes en magasin: de 27" x 48" à 9' x 12'...
Stationnement gratuit.
Service téléphonique 24 h. par jour: 279-8545
550 est, rue St-Zotique — Au coeur de la Plaza.
28, C. d'achats, Duvernay
661-2041
2553 est, rue Fleury
381-8839
guy riopel ltée
Si cette annonce est très petite, c'est sur nos prix qu'elle nous imite!...

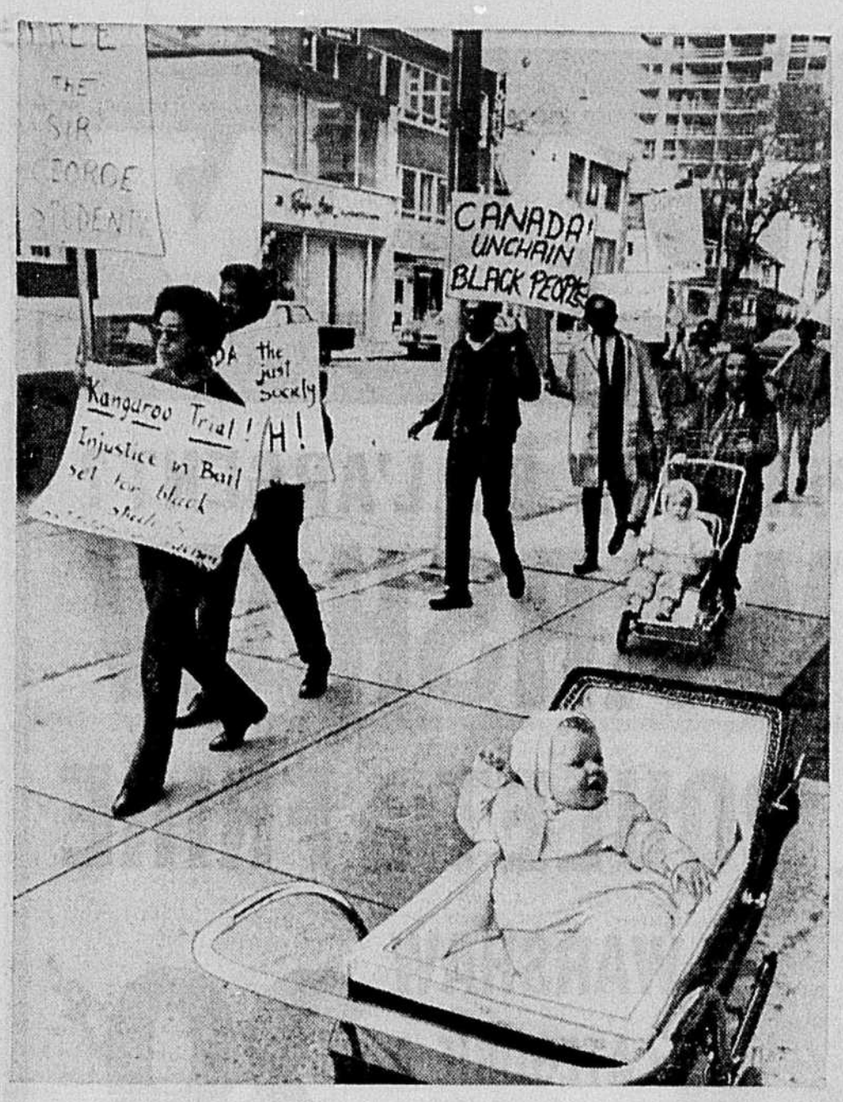

Quelle galère !

Une trentaine d'étudiants noirs de l'Université York ont défilé lundi devant un immeuble du gouvernement fédéral, à Toronto, afin de demander au gouvernement d'enquêter sur les allégations voulant qu'un professeur de l'université Sir George Williams de Montréal se soit rendu coupable de racisme. Participant à la manifestation (et comment!), le petit Edward Carr, âgé de six mois, semble cependant avoir un tout autre problème en tête...

Démarches pour la liberté de la presse en Amérique latine

NEW YORK (AFP) — L'Association inter-américaine de presse (S.I.P.) a renouvelé hier sa requête de voir lever dans huit pays latino-américains les mesures restrictives contre la presse.

S'appuyant sur une série de résolutions adoptées lors du récent Congrès annuel de la S.I.P., M. James S. Copley, nouveau président de l'Association, a adressé hier des télégrammes en ce sens aux gouvernements du Brésil, de l'Argentine, de l'Uruguay, du Paraguay, du Nicaragua, du Pérou et du Panama.

M. Copley, qui est président de la "Copley Press Corporation", à La Jolla, en Californie, a rappelé au général Emilio Garrastazu Medici, président du Brésil, qu'il avait récemment réaffirmé son intention de rétablir les libertés démocratiques et il ajoute qu'à son avis "le premier pas dans ce but pourrait être l'abrogation par son gouvernement de toute la législation qui limite la liberté de la presse". Il demande aussi au président brésilien qu'il donne des ordres pour que "cette liberté soit pleinement respectée dans la pratique".

Dans son télégramme à M. Juan Carlos Ongania, président de la République argentine, M. Copley souligne que lors du Congrès annuel de la S.I.P. les participants avaient exprimé "leur consternation et leur crainte" devant l'interdiction du magazine "Primera Plana" et de trois autres publications de son pays. Il demande par la même occasion que ces organes de presse soient autorisés à reparaître et que le président Ongania proclame de manière formelle l'intention de son gouvernement de respecter la liberté de la presse sans aucune restriction.

Dans les messages envoyés aux présidents du Paraguay, du Panama et du Nicaragua, le président de la S.I.P. leur rappelle la forte opposition qui s'est manifestée à Washington contre les limitations existantes ou proposées à la liberté de la presse dans ces pays. A propos du Pérou, M. Copley prône que le respect de la liberté de la presse soit proclamé officiellement et que le gouvernement péruvien autorise le retour dans son pays de M. Eudocio Ravines, un journaliste, qui a été expulsé. En ce qui concerne l'Uruguay, M. Copley, après avoir souligné la longue tradition démocratique du pays, demande que toute atteinte à la liberté de la presse soit interdite. Dans ce pays les journaux ne sont pas autorisés à mentionner les activités des "Tuparamos", une organisation terroriste urbaine, et les journaux étrangers qui y font allusion ne sont pas mis en vente.

Ce que veut le Biafra c'est la sécurité

OWERRI (AFP) — "Il n'y aura pas de paix aussi longtemps que les troupes nigérianes occuperont le territoire biafrais", a déclaré hier le général Odumegwu, chef de l'Etat biafrais.

"Je ne pense pas, a ajouté le chef de l'Etat sécessionniste, que le général Gowon — chef de l'Etat fédéral nigérian — est sérieux quand il parle de paix. Nous continuerons la guerre et quand la paix viendra, nous la saisirons. Ce que nous voulons, c'est la paix avec la liberté, la victoire avec la liberté, et non la paix des cimetières".

Evoquant ensuite les conditions biafraises pour un règlement, le général Ojukwu a affirmé que c'était la sécurité qui était l'élément essentiel pour le peuple biafrais. "Nous nous assurerons que cette sécurité est garantie et que les massacres du passé ne se reproduiront plus", a-t-il souligné.

Par ailleurs, le réprésentant spécial du Biafra pour l'Afrique centrale et orientale, M. Austine Okwu, a qualifié à Dar-es-Salaam de "ridicules" les informations selon lesquelles le Biafra aurait proposé de renoncer à la sécession en échange d'une garantie de sécurité. "Personne de sensé, a-t-il dit, ne peut s'attendre que le Biafra renonce à son indépendance après les massacres, le génocide et la faim endurés pendant 29 mois".

Cette mise au point fait suite à l'interprétation faite d'une déclaration du porte-parole biafrais en Suisse, selon laquelle le Biafra était prêt à accepter une solution de rechange à la reconnaissance de sa souveraineté pourvu que la sécurité de sa population soit garantie.

Panama expulse un diplomate américain

WASHINGTON (AFP) — Le département d'Etat a confirmé hier l'expulsion par le gouvernement du diplomate américain, M. Donald Downes. "M. Downes a quitté Panama le 28 octobre et a été appelé à de nouvelles fonctions", a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Robert McCloskey, qui a ajouté "nous continuons à avoir la plus haute confiance dans les capacités professionnelles et personnelles de ce diplomate."

M. Downes était chargé d'affaires à Panama depuis le mois d'avril 1966 jusqu'à l'arrivée à Panama, fin octobre, du nouvel ambassadeur M. Robert M. Sayer. L'expulsion de M. Downes est due à "des rumeurs concernant des critiques à l'égard de certaines conditions à Panama auxquelles il se serait livré en public", a dit M. McCloskey, rumeurs que le département d'Etat n'a pas pu vérifier.

Une section du boulevard Métropolitain fermée à la circulation

Le ministère de la Voirie du Québec annonce aux automobilistes de Montréal que la chaussée nord du boulevard Métropolitain, entre l'échangeur Côte-de-Liesse et la sortie 19 menant au boulevard Sainte-Croix, dans Saint-Laurent, sera fermée à la circulation à compter de ce soir, à 8 heures — et ce pour quelques jours, dans le cadre des travaux de revêtement de cette artère.

Durant la semaine, les travaux ne seront effectués qu'entre 8 heures du soir et 6 heures du matin afin de ne pas nuire à la circulation aux heures de pointe.

Le Manhattan rend hommage aux marins des 2 brise-glace canadiens

HALIFAX (PC) — L'équipage du Manhattan, le pétrolier géant américain de 115,000 tonnes, organise samedi une fête à Halifax en l'honneur des équipages des deux brise-glace canadiens qui l'ont accompagné dans leur voyage récent à travers le Passage du Nord-Ouest.

Premier navire marchand à avoir réussi à franchir les eaux de l'Arctique, le Manhattan est attendu samedi, vers midi, à Halifax, où prendra fin un périple commencé le 28 août.

Dans l'après-midi du même jour, le Manhattan donnera une réception suivie d'un dîner en l'honneur des équipages du Saint-Laurent et du John A. Macdonald, deux brise-glace du minsitère fédéral des Transports, qui ont accompagné le pétrolier géant dans son périple.

M. Don Jamieson, ministre fédéral des Transports, assistera à la réception et au dîner.

Les relations entre le Canada et les USA seront étudiées au cours de la session

OTTAWA (PC) — L'éventail des relations canado-américaines sera scruté au cours de la présente session par le comité permanant pour les Affaires étrangères et la Défense nationale.

Hier, lors de la première réunion de ce comité parlementaire, le président, M. Ian Wahn, député libéral de St. Paul's, son président, a dit qu'il s'agissait là d'une étude très vaste mais qu'il importait de lui donner une grande importance.

Il a expliqué que le comité projette de réunir sous deux thèmes principaux le sujet à l'étude tout en concentrant les efforts dans des sphères bien définies: les voies par lesquelles s'acheminent les relations entre le Canada et les Etats-Unies, et les principes qui gouvernent la politique canadienne envers les Etats-Unis.

M. Wahn a, par ailleurs, révélé que M. John Holmes, directeur général de l'Institut Canadien des Affaires internationales, ainsi que le Dr John Doeutsch, principal à l'université Queens, comparaîtront devant le comité.

Heurts au Chili

SANTIAGO, Chili (AFP) — La célébration du cinquième anniversaire de l'accession à la presidence du Chili de M. Eduardo Frei s'est terminée lundi soir dans un climat de tension et de violence.

En effet, des heurts ont mis aux prises des partisans du prédécesseur de M. Frei, M. Jorge Alessandri — qui a annoncé dimanche dernier son intention de briguer à nouveau la présidence — et des partisans de l'actuel président démocrate-chrétien. Deux personnes ont été blessées et quatre ont été arrêtées.

Alors que M. Frei recevait diverses personnalités, des supporteurs de M. Alessandri se sont rassemblés et rendus devant les siège du parti démocrate-chrétien contre lequel ils ont jeté des pierres, ce qui a entraîné des heurts. Alors que le calme était rétabli, un groupe de jeunes démocrates-chrétiens s'est rendu à son tour devant le siège du parti national — qui soutient M. Alessandri — et a jeté des pierres, provoquant un nouvel affrontement.

Les observateurs estiment que ces incidents montrent que les prochaines élections présidentielles "seront les plus agitées de l'histoire du Chili".

Enfant brûlé vif

Un enfant de 14 mois a été brûlé vif vers 8 h 30 hier matin dans l'incendie qui a ravagé la demeure de ses parents. Selon la police, l'incendie aurait pris naissance à la suite d'une explosion dans le poêle à bois que sa mère tentait d'allumer avec de l'huile.

La petite victime a été identifiée comme étant Johanne Durette, fille de M. et Mme Romuald Durette, de Nouvelle, dans le comté de Bonaventure.

REMERCIEMENTS

Pierre Carlin Gauthier

M. et Mme Jean-Pierre Gauthier, profondément touchés de vos condoléances, remercient parents, amis et voisins, de la sympathie que vous leur avez témoignée lors du décès de leur fils Pierre Carlin Gauthier survenu le 15 octobre dernier. —

REMERCIEMENTS

VIAU (Roch) — Mme Roch Viau (Aurore Dinel) et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Roch Viau, survenu le 16 septembre 1969, soit par offrande de messe, ou fleurs, bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Tous sont priés de considérer ces remerciements comme personnels.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

ARSENAULT (Wilfrid) — A Montréal, le 4 novembre 1969, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Wilfrid Arsenault, époux de Aurore Lavoie. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses fils Gilles et Guy pharmaciens, 1 belle-fille Thérèse Caron et 1 petit-fils Sylvain. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Roy Inc.,
7018, rue de Marseille,
à 9 h. 45; pour se rendre à l'église St-Donat, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRETTE (Emilienne) — A l'hôpital du Sacré-Coeur, le 3 novembre 1969, à l'âge de 66 ans, est décédée Emilienne Cayer, épouse de Exzéphire Barrette. Elle laisse 1 fils René et 1 fille Irène (Mme Claude Pouliot) et 9 petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5503 ouest, Boul. Gouin,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Anges, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BASTIEN (Marcel) — A Montréal, le 2 novembre 1969, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Marcel Bastien, époux de Thérèse Fontaine, demeurant à 8370 du Mail. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 est, rue Crémazie
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame d'Anjou, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (Blanche) — A Montréal, le 4 novembre 1969, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Louis Beaudoin, née Blanche Desrosiers, mère de Mme J. A. Laboulière (Fernande), Mme Jacques Duquette (Madeleine), Mme Anatole Turcot (Aline), Mme Charles Roy (Claire). Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 10 h 45, pour se rendre à l'église St-Philippe où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEDARD (Emma) — A Montréal, le 3 novembre 1969, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Pierre Bédard, née Emma Jean, demeurant 1880 Allard. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame ouest
à 9 h 15; pour se rendre à l'église Ste-Clothilde où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Yvonne) — A Carlierville, le 4 novembre 1969, à l'âge de 73 ans, est décédée Yvonne Bergeron, épouse de feu Aimé Bergeron, mère de Jeanne (Mme J. F. Mérineau), Yvette (Mme Jean Aubry), Paul, époux de François Rivest et Richard, époux de Thérèse Théberge. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNARD (Walter) — A St-Lambert, le 3 novembre 1969, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Walter Bernard, époux de Claire Michaud; père de Mme Jacques Chassé (Suzanne). Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
63 av. Lorne, St-Lambert
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale St-Lambert, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de St-Lambert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHARD (Eugène) — A Montréal, le 4 novembre 1969, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Eugène Blanchard, célibataire, demeurant à 8057 St-Gérard; frère de Eugénie et Paul Blanchard. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHET (Alice) — A Montréal, le 5 novembre 1969, est décédée Mme veuve Alfred Blanchet, née Alice Lecompte; demeurant rue Jacques-Hertel, mère de Mme Louis Arthur Lambert (Rita), Mme Marcel Lamonde (Thérèse). Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église du Perpétuel-Secours où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISMENU (Antoinette) — A Laval, le 3 novembre 1969, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Hector Boismenu, née Antoinette Coaillier; demeurant 3976 Du Havre, Chomedey, Laval. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 est, boul. Henri-Bourassa,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISVERT (Edouard) — A Montréal, le 5 novembre 1969, à l'âge de 57 ans, est décédé Edouard Boisvert, époux de Cécile Gaudreau; père de Pierre Boisvert. Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Alexandre) — A Montréal, le 3 novembre 1969, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Alexandre Bouchard, époux de Fernande Pelissier, père de Raymond, Marcelline et Daniel. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 Boul. Henri Bourassa
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Rosa) — A Montréal, le 4 novembre 1969, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Alexandre Brunet, née Rosa Sauriol; mère de Emilia (Mme A. Trudel) Paul, Claire (Mme veuve W. Delisle) et Laurier. Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, boul. St-Michel, Rosemont
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAMERON (Juliette) — A Montréal, le 4 novembre 1969, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Albert A. Cameron, née Juliette Lauzon, demeurant à 7380 de La Loire, Ville d'Anjou. Elle laisse sa fille Madeleine (Mme Louis de Lanauze, présidents des hommes d'affaires du quartier Frontenac et ex-grand Chevalier de Colomb du Conseil Ste-Marie). La dépouille mortelle est exposée aux
Salons Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
angle 11e Av., Rosemont
Avis des funérailles plus tard.

CAMERON (Juliette) — A Montréal, le 4 novembre 1969, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Albert A. Cameron, née Juliette Lauzon, demeurant à 7380 de La Loire, Ville d'Anjou. Elle laisse sa fille Madeleine (Mme Louis de Lanauze, présidents des hommes d'affaires du quartier Frontenac et ex-grand Chevalier de Colomb du Conseil Ste-Marie). Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse,
angle 11e av. Rosemont,
à 9h45 pour se rendre à l'église St-Barthélemy où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURSOL (Marie-Antoinette) — Au Foyer St-Sacrement de Québec, le 4 novembre 1969, à l'âge de 71 ans, est décédée Marie-Antoinette Watson, épouse de Edmond Coursol, mère de Raymond, Gisèle (Mme F. Dionne), et Andrée (Mme L. D'Entremont. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame, Lachine,
pour se rendre à l'église Des Sts-Anges, où le service sera célébré et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Lucille) — Accidentellement, à Montréal, le 2 novembre 1969, à l'âge de 47 ans, est décédée Mme Fernand Daoust, née Lucille Allard, R.R. 2, Rawdon, fille de feu M. et Mme Ephrem Allard. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington, Verdun
à 10 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Armand) — A Verdun, le 2 novembre 1969, à l'âge de 70 ans, est décédé Armand Demers, autrefois de Farnham, pensionnaire du CNR, époux de feu Adrienne Lussier, demeurant 398, 5e av., Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Ste-Marthe-sur-le-Lac, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESHAIES (Ernest Fabien) — A Verdun, le 2 novembre 1969 à l'âge de 46 ans est décédé Ernest Fabien Deshaies, époux de Margaret Denyse Perrier, demeurant 3709 Ethel. Il laisse dans le deuil: Régent, Normand, Serge, et son épouse Jacqueline Bouchard et 1 petit-fils: Stéphane, fils de feu M. Mme Mary-Jane Berry. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3565 boul. LaSalle,
à 8 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESPRES (Armand) — Montréal, le 4 novembre 1969, à l'âge de 63 ans, est décédé Armand Després, époux de feu Lucienne Léveillé; demeurant 1797 boul. Bellerive, Carignan, Cté Chambly. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHERS (Chantale) — A Montréal, le 3 novembre 1969 à l'âge de 7 ans, est décédée l'enfant Chantale Desrochers, fille de Gérard Desrochers, et de Huguette Lépine, demeurant à 334 Concordia, Châteauguay. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle Boul. Décarie et
av. Notre-Dame-de-Grâce
à 9 h 15, à l'église St-Léon de Westmount où le service sera célébré à 9 h 30 et St-Calixte de Plessisville, où un libéra sera chanté, et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.v.p. pas de fleurs, dons à la Fondation Canadienne des maladies du rein seraient appréciés, 5744, boul. Décarie. Mtl 252).

DUGGAN (Roger) — A Montréal, le 3 novembre 1969, à l'âge de 44 ans, est décédé Roger Duggan, époux de Denise Leduc; père de Roger Jr et Christiane; frère de Mme Gérard Houde. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
2548, rue Beaublen est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Philippe, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUQUETTE (Cyrille Joseph) — A Montréal, le 2 novembre 1969, à l'âge de 74 ans, est décédé Cyrille Joseph Duquette, époux en 1ères noces de feu Eugénie Richer et en 2es noces de Gabrielle Dionne. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 boul. Henri-Bourassa est,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAFARD (Theresa) — A Montréal, mardi le 4 novembre 1969, à l'âge de 81 ans, est décédée Theresa McGrath, épouse de feu Alexandre Fafard, mère d'Ann (Mme W. Rockliffe), Margaret (Mme G. Gill), Theresa (Mme G. Murphy), Irene (Mme L. Gilbert), de Toronto, Marcel et Jean-Paul; lui survivent aussi 21 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants. La dépouille mortelle est exposée à la maison funéraire
J. F. Wilson and Sons,
5784 av. Verdun, Verdun.
Le service funèbre aura lieu à l'église St-Jean-de-Brébeuf jeudi le 6 à 9 h. du matin et l'inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

FAUBERT (Madeleine) — A Montréal, le 2 novembre 1969, à l'âge de 42 ans, est décédée Mme René Faubert, née Madeleine Paiement; demeurant à 6633 Beaulieu. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2805, rue Allard,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Luc, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAVREAU (Arthur) — A Montréal, le 2 novembre 1969, à l'âge de 75 ans, est décédé Arthur Favreau, époux de Bertha Robert; père de Mme Laurent Ferland (Geneviève), Mme Roger Ledoux (Louisette), Mme Hector Sergerie (Suzanne), Hortense, Benoit et son épouse Louise Martel, Robert et son épouse Augustine Hamel et Denise, demeurant rue Baldwin. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons.
Giguère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Bernard, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARAND (J.H.R.) — A Montréal, le 4 novembre 1969, à l'âge de 62 ans, est décédé J. H. R. Garand, époux de Alexandra Paradis, demeurant Terrasse Vaudreuil, autrefois de Ste-Anne-de-Bellevue. Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
107, rue Ste-Anne,
à 9h45 pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-Bellevue, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUDREAU (Emilia) — A Montréal, le 1er novembre 1969, à l'âge de 56 ans, est décédée Mme Joseph Odilon Gaudreau, née Emilia Brodeur; demeurant rue Fabre. Elle laisse dans le deuil: Jean-Maurice et son épouse; Micheline Boulay, Monique, Luc et 2 petits-enfants, Daniel et Chantale. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARNEAU (Gédéon) — A Montréal, le 2 novembre 1969, à l'âge de 76 ans, est décédé Gédéon Garneau, époux de Yvonne Charest, demeurant 8519 Drolet. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie est,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HYNES (Arthur) — A Verdun, le 3 novembre 1969, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Arthur Hynes, époux de Hélène Pilon, pensionnaire de la Dominion Rubber Co; demeurant à 3857 av. Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JETTE (Muguette) — A Montréal, le 3 novembre 1969, à l'âge de 36 ans, est décédée Mme Yves Jetté, née Muguette Dufour, demeurant 816 Outremont. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
1270, rue Laprairie
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Ste-Marie-Salomée, Cté Montcalm, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JULIANO (Elise) — A Montréal, le 4 novembre 1969, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Savario Juliano, née Elise Corsi; laisse dans le deuil; son fils John époux de Suzanne Savard, son père Giovanni Corsi, ses soeurs: Thérèse Clavarro et Emilia Carini. Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 h., 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Denis) — A Montréal, le 5 novembre 1969, à l'âge de 45 ans, est décédé Denis Labelle, époux de Elizabeth Desrochers. Laisse dans le deuil son père et sa mère: M. et Mme Arthur Labelle; ses frères: Gérard, Maurice, Robert; sa soeur: Mme Rolland Savard (Thérèse). Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc,
6520, rue St-Denis,
pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACROIX (Maurice) — A Ste-Dorothée, le 5 novembre 1969, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Maurice Lacroix, époux de Dorothée Corbeil, père de Denise (Mme Jacques Lauzon), Lise (Mme Maurice Cléroux), Louis et Céline. Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
627, rue Principale, Ste-Dorothée
pour se rendre à l'église Ste-Dorothée, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Alcide) — A Ville Ile Perrot, le 3 novembre 1969, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Alcide Lalonde, époux de Léana Miron, demeurant 120, 7e Avenue, ville Ile Perrot, autrefois de Montréal; père de Maurice et Roger. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Trudeau,
96, boul. Perreault à Ville Ile Perrot
à 2 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Rose-de-Lima, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMERE (Joseph Henri Wilfrid) — A Montréal, le 2 novembre 1969, à l'âge de 65 ans, est décédé J. H. Wilfrid Lamère, époux d'Albertine Maisonneuve, demeurant chez son fils Benoit-Rock, à 6649-A, Molson, père de Thérèse, (Mme Willie Vézina) Aldéric, Bernard, Anne-Marie (Mme R. Habel), grand-père de plusieurs petits et arrière-petits enfants. Les funérailles auront lieu jeudi, le 6 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
angle 11ème avenue, Rosemont,
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 11 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAREAU (Blanche) — A Verdun, le 4 novembre 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Georges Lareau, née Blanche Meunier, mère de Laurette, Roger, Mme F. Filion (Lilianne), Rita, demeurant 78, rue Lalleur. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc,
6520, rue St-Denis,
pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIOLETTE (Catherine) — A Montréal, le 5 novembre 1969, 84 ans, est décédée Mme Pierre Laviolette, née Catherine Larochelle, demeurant 3233-A rue Ontario. Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAWRENCE (Charle) — A Lachine, le 3 novembre 1969, à l'âge de 62 ans, est décédé Charle Lawrence, époux de Lucy Marrett, demeurant à 1629, St-Hubert à Lallèche; père de Albert, Elsie (Mme A. Legault), Ernest, Helen (Mme A. Smith), Shirley (Mme M. Bertrand) et Richard. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Aux salons
E. Darche et Fils,
3219, rue Grande Allée,
Lallèche.
Inhumation au Laurentide Memorial Garden, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LeCLAIR (Marie) — A Montréal, le 2 novembre 1969, à l'âge de 83 ans, est décédée Mlle Marie Leclair, fille de feu J. Hermyle Leclair et de feu Emma Desnoyers; demeurant à 508 Lagauchetière est. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
302, rue Ste-Catherine est,
à 11 h. 15, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 11 h. 30, et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPAGE (Solanges) — A Verdun, le 4 novembre 1969, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Romuald Lepage, née Solanges Rolland, demeurant 915 rue Rolland. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
7708, rue Centrale, LaSalle
à 1 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de St-Etienne de Beauharnois, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALENFANT (Cécile) — A Montréal, le 3 novembre 1969, à l'âge de 46 ans, est décédée Mlle Cécile Malenfant, fille de feu Arthur Malenfant, et de Diana Beaulieu. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Grégoire Le Grand, où le service sera céléb

Le bill 62: onze commissions scolaires sur l'île de Montréal sans distinction de langue et de religion

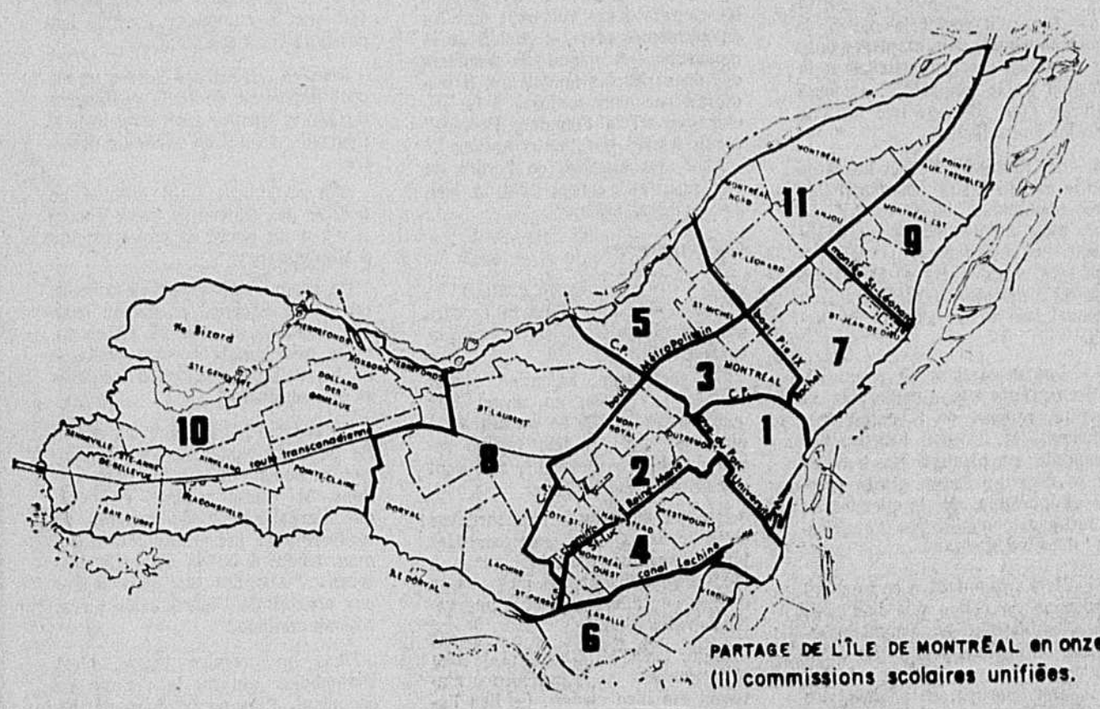

PARTAGE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL en onze (11) commissions scolaires unifiées.

par Lysiane GAGNON

Le ministre de l'Education a déposé hier à l'Assemblée nationale un projet de loi sur la restructuration scolaire de l'île de Montréal.

Ce projet de loi, qui porte le numéro 62, réorganise complètement le réseau des commissions scolaires dans l'île, selon le principe mis de l'avant en 1966 par la Commission Parent : les nouvelles commissions scolaires, au nombre de 11, seront du type "unique", c'est-à-dire que chacune d'elles devra desservir aussi bien la population anglophone que la population francophone, quelles que soient les options religieuses.

C'est donc dire que le gouvernement a écarté l'idée de la division linguistique prônée en 1968 par le rapport Pagé, division selon laquelle on aurait établi deux réseaux de commissions scolaires, les unes anglaises, les autres françaises.

Ainsi, le territoire de l'île, actuellement divisé en 42 commissions scolaires (dont deux "géantes", la CECM et le PSBGM), se trouverait au 1er juillet 1971 complètement réaménagé, constitué de 11 commissions scolaires chapeautées par un Conseil scolaire à l'échelle de l'île.

Il s'agit pour l'instant de ce que le ministre de l'Education a qualifié hier en Chambre d'"un document de travail" : en effet, le projet de loi sera référé à la Commission parlementaire de l'Education; il ne sera vraisemblablement pas adopté au cours de la présente session, et devrait revenir en Chambre, peut-être amendé, à la deuxième session, qui débute d'ordinaire en février. M. Cardinal a indiqué que les modalités d'application du projet de loi restent sujettes à discussion à la commission parlementaire et en co-

Voir COMMISSIONS, page 6

● *Réforme du régime de la taxe scolaire* — page 61

Voici, reconstituée à partir des indications contenues en annexes du bill 62, la carte des futures commissions scolaires de l'île de Montréal. L'île sera divisée, en faisant abstraction des frontières municipales et scolaires actuelles, en 11 nouvelles municipalités scolaires. Ces nouvelles municipalités scolaires compteront en général des populations d'importance égale, qui fourniront aux nouvelles commissions scolaires une "clientèle" moyenne de 40,000 à 45,000 élèves. Chaque commission scolaire servira à la fois la population anglophone et la population francophone de son territoire et offrira un enseignement catholique, un enseignement protestant et un enseignement ni catholique ni protestant.

Le plus grand quotidien français d'Amérique

COTES BOURSIÈRES DE CLÔTURE

la presse

Montréal, mercredi 5 novembre 1969, 85e année, no 257, 126 pages, 10 cahiers. DERNIÈRE ÉDITION 10¢

Montréal: les débardeurs quittent le travail pour tenir une assemblée

Les débardeurs du port de Montréal sont retournés au travail à 1 h. cet après-midi après avoir assisté, avec la permission de leur employeur, l'Association maritime, à une réunion au Centre Paul Sauvé.

Le but de la réunion était de consulter les membres du syndicat sur différents points de la convention collective. Etant donné qu'elles avaient autorisé les débardeurs à se rendre à cette réunion, les autorités du port ont nié qu'il y ait eu grève ou même arrêt de travail.

D'ailleurs, six équipes d'employés étaient demeurées à leur poste pour s'occuper des bagages des passagers de deux paquebots entrés au port ce matin.

Des représentants d'entreprises de transbordement avaient affirmé plus tôt dans la journée qu'il s'agissait d'un arrêt de travail temporaire intervenu à la suite d'une entente entre les compagnies de transport maritime et l'Association internationale des débardeurs.

Un certain malaise s'est répandu dans le port au cours du mois dernier, à la suite de ce que l'on dit être une dispute entre syndicats. Le calme est cependant revenu par la suite.

Il y a deux semaines, les conducteurs des véhicules servant au transbordement des marchandises avaient débrayé mais on avait pu les convaincre de retourner au travail presque immédiatement.

On sait que depuis plusieurs années les relations entre employeurs et employés dans le port sont généralement très tendues.

Il a été jusqu'ici impossible de rejoindre les dirigeants de l'Association internationale des débardeurs pour obtenir plus de détails sur les points discutés lors de la réunion.

téléphoto PA

Les électeurs de New York lui ont donné la victoire

Le maire John Lindsay est réélu à New York

NEW YORK (UPI, AFP) — Le maire John V. Lindsay, a été réélu hier maire de New York, à titre de libéral et d'indépendant, défaisant facilement ses deux adversaires républicain et démocrate.

M. Lindsay a obtenu 42 pour cent du vote contre 35 à M. Procaccino et 23 à M. Marchi.

Il a battu son plus proche rival, Mario Procaccino, par 159,976 voix.

Le décompte final — mais non officiel — des résultats du vote est en effet le suivant :

Lindsay (libéral indépendant)	981,000 voix
Procaccino (démocrate)	821,924 voix
Marchi (républicain)	545,068 voix
Storey (communiste)	4,087 voix

Le vote a été considérable dans la grande métropole américaine.

Le poste de maire de la plus grande ville des Etats-Unis était en jeu, mais cette élection revêtait des caractéristiques inusitées cette année. En effet, le maire sortant, M. Lindsay qui fut élu sous l'étiquette républicaine en 1965 a été répudié par son parti aux élections primaires en juin. Les électeurs lui ont préféré M. John Marchi, républicain-conservateur et membre du sénat de l'Etat de New York. Le candidat démocrate, M. Mario Procaccino, exerce actuellement les fonctions de contrôleur des finances dans l'administration Lindsay.

La défaite subie par M. Lindsay aux élections primaires fut humiliante, certes, et il dut se présenter sous l'étiquette du parti libéral, organisation dont l'influence se limite uniquement à l'Etat de New York et plus encore à la ville de New York.

Pendant la campagne, il a joui de l'appui de personnalité non seulement républicaines qui ne partageaient pas

Voir MAIRE, page 6

● *Les élections aux USA : un gain pour Nixon* — page 77

sommaire

Annonces classées / 86 à 98
Arts et Spectacles / 46-47-54
Bandes dessinées / 102
Cinéma / 47
Courrier "Que faire ?" / 43
Décès, naissances, etc. / 99
Editorial / 4
Finance / 78 à 80
Horoscope / 38
Informations étrangères / 77-81-82-85
Informations nationales / 2-51
Les secrets de polichinelle / 41
Loisirs et récréation / 102
Mots croisés / 91
"Mot-mystère" / 103
Radio et télévision / 60
Science / 85-101-106
Sports / 68 à 75
Transactions immobilières / 98
Tribunaux / 11 à 13
Vie féminine / 35 à 45
Vie sociale / 37
Votre médecin / 40

Météo : quelques périodes de temps clair, Min. 40° Max. 55° ● Détails page 6.

Par 89 voix contre 5

Le bill 63 voté en 2e lecture

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — C'est dans la tension, les attaques violentes, les dissensions, voire même les insultes que l'Assemblée nationale a voté hier soir, à 89 contre 5, le principe du bill 63 destiné à "promouvoir l'enseignement de la langue française au Québec".

L'Opposition libérale a voté en bloc pour la deuxième lecture du bill mais formulant toujours de fortes critiques sur le refus du gouvernement d'élaborer une politique linguistique plus vaste consacrant la priorité du français. Le combat que mèneront les libéraux lors de l'étude en comité au cours des prochains jours promet d'être ardu et peut retarder l'adoption finale à la semaine prochaine ou même plus tard.

Deux députés UN, l'un d'eux secrétaire parlementaire, ont définitivement compromis leur carrière politique au sein de leur parti. Ce sont MM. Antonio Flamand et Jérôme Proulx qui, à la suite de deux discours à forte saveur nationaliste à la chambre, se sont ouvertement prononcés contre le bill et ont par la suite voté contre.

Cependant que M. Bellemare, au cours d'une intervention subséquente, qualifiait à mots couverts ces deux députés de cas "psychiatriques", le premier ministre et chef du parti, M. Jean-Jacques Bertrand, a déclaré aux journalistes, dans le couloir:

"Ils ont voté contre. Le caucus en décidera. Personnellement je leur avais dit qu'ils avaient le droit de s'abstenir mais que s'ils votaient contre le bill, le parti ne tolérerait pas ce geste étant donné qu'il s'agit d'une politique gouvernementale".

Deux autres députés UN opposés aux principes du bill 63, MM. Denis Bousquet et Fernand Grenier, ont préféré utiliser la porte que leur avait ouverte M. Bertrand : ils se sont tout bonnement éclipsés au moment du vote.

Il y avait par ailleurs dix autres absences à la Chambre mais la plupart étaient motivées. Un seul ministre, M. Marcel Masse, manquait à l'appel mais il était retenu à Montréal, en compagnie du député UN Jean Cournoyer, en raison des négociations dans le secteur des hôpitaux.

Autre absence remarquée, celle du leader de l'Opposition, M. Pierre Laporte. Il s'est absenté de la Chambre vers six heures mais a déclaré qu'il avait pris ailleurs certains engagements importants et que, de toute façon, s'il avait été présent à l'Assemblée nationale hier soir, il aurait voté en faveur du principe du bill.

Du côté ministériel, la seule autre absence, en plus de celle nommément mentionnée, était celle de M. Hubert Murray, député de Terrebonne. Plusieurs observateurs ont remarqué qu'il semblait avoir certaines réticences à l'égard du bill 63.

En définitive, cinq députés se sont carrément levés pour voter contre le projet de loi: MM. Flamand et Proulx, M. René Lévesque, chef du Parti québécois, M. Yves Michaud, député libéral de Gouin qui a démissionné de son caucus il y a quelques jours, et M. Gaston Tremblay, représentant créditiste à l'Assemblée nationale.

Mais, n'eut été la promesse de M. Jean-Jacques Bertrand au début de la journée d'apporter au bill 63 certains amendements (d'allure encore plutôt vague) lors de l'étude en comité, plusieurs autres députés, selon des informations sûres, auraient voté contre le principe du projet de loi en deuxième lecture, tant du côté UN que du côté libéral.

La lutte parlementaire, au cours des prochains jours, s'annonce plutôt con-

Voir BILL, page 6

Les amendements Bertrand ne modifient pas les principes — page 27

Ottawa abandonne temporairement son projet de radio-TV éducative

AUJOURD'HUI

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, a annoncé cet après-midi à la Chambre des communes que le gouvernement fédéral retire son projet de loi visant à la création de l'Office canadien de la radiodiffusion éducative.

Toutefois, ceci ne veut aucunement dire qu'Ottawa s'apprête à accorder aux provinces des permis d'exploitation en vue de la mise sur pied de réseaux de radio et télévision éducatives, comme l'a déjà envisagé le gouvernement de Québec.

Le ministre a expliqué l'abandon du bill C-179 par des changements technologiques qui sont survenus, par le succès de mesures provisoires adoptées pour répondre à des exigences précises touchant la radiodiffusion éducative et finalement par l'impossibilité de trouver une approche d'ensemble qui aurait convenu à toutes lesp rovinces.

M. Pelletier a déclaré que le gouvernement fédéral a décidé de maintenir sa politique actuelle et de continuer à refuser des permis d'exploitation aux provinces. Il se propose en revanche de communiquer des directives officielles bientôt au Conseil de la radio-télévision canadienne.

Au fait, ces directives incluent notamment la nécessité pour les détenteurs de permis de réserver au moins un canal à la diffusion d'émission éducatives, que les autorités provinciales pourront utiliser après en avoir manifesté le désir.

Cette directive sera une condition sine qua non à tout octroi de nouveaux

Voir OTTAWA en page 6

● Nous prions le Bon Dieu à crédit — page 5

● Hôpitaux: pas de précision syndicale — page 98

● Les Alouettes sur la sellette — pages 72 et 73

Admission de la Chine à l'ONU: le Canada s'abstiendra de voter

OTTAWA. (PC) — Le Canada se propose de s'abstenir de nouveau, cette année, sur la question de l'admission de la Chine populaire aux Nations unies, a-t-on appris aujourd'hui.

On s'attend que le scrutin sur la résolution de l'Albanie demandant l'admission de Pékin et l'expulsion de la Chine nationaliste (Formose) ait lieu vendredi à l'Assemblée générale de l'ONU, à New York.

Jusqu'ici, le gouvernement canadien a soigneusement évité de dire officiellement quelle sera l'attitude de sa délegation aux Nations unies sur cette question.

Le ministre des Affaires extérieures, M Mitchell Sharp, a déclaré à plusieurs reprises que la position du Canada sera conforme à l'état des négociations que le gouvernement poursuit à Stockholm, Suède, au sujet de la reconnaissance de la Chine populaire.

Ces pourparlers entre diplomates chinois et canadiens, en vue de l'établissement éventuel de relations diplo-

Voir CHINE en page 6

200 changements de zonage en deux ans à Saint-Léonard

par Claude MASSON

Si Anjou a établi un "record" en ne modifiant que 76 fois en 14 ans son règlement de zonage, selon ce qui a été dit à la commission d'enquête sur cette ville, Saint-Léonard a probablement établi un "record" dans l'autre sens en effectuant quelque 200 changements de zonage, en deux ans exactement, depuis l'élection de la nouvelle administration Ouellet-Barone le 5 novembre 1967.

Ces deux municipalités de l'est de la métropole sont d'importance semblable.

A la presque totalité des assemblées de conseil qui ont eu lieu à Saint-Léonard depuis 24 mois, les édiles ont été appelés à étudier ou à approuver des changements de zonage.

Le journal local "l'Entente" écrit dans sa dernière livraison : "Nous nous réveillerons avec des secteurs dans notre cité qui pourraient ressembler comme deux gouttes d'eau à ce que tous peuvent voir dans l'ancienne cité de Saint-Michel".

Au cours d'une récente assemblée, à la suite d'une longue intervention du conseiller Roger Prud'homme, le maire Léo Ouellet a accepté l'idée de procéder prochainement à une revision complète du règlement général de zonage de la municipalité. Le conseiller Prud'homme avait souligné alors que les multiples changements de zonage survenus récemment l'obligent à manifester sa désapprobation. Il a dit que si les choses devaient continuer ainsi, il devrait s'opposer systématiquement aux changements.

"Je suis entièrement d'accord avec vous", devait conclure le maire Ouellet, ajoutant qu'il était favorable à l'idée d'embaucher des spécialistes dont la mission sera de refaire entièrement le règlement de façon à éviter les nombreuses modifications soumises régulièrement au conseil.

Il faut rappeler que tout changement de zonage est d'abord soumis à la Commission d'urbanisme présidée par le conseiller municipal Mario Barone, constructeur à Saint-Léonard.

Une exception

Si tant de changements de zonage ont été effectués en deux ans, il semble curieux qu'au moins un d'entre eux n'ait pas reçu l'approbation du conseil après avoir traîné durant... deux ans et demi.

Il s'agit d'une demande soumise par la Société d'Expansion de l'Est qui désire ériger un centre commercial. Des échanges de terrains avec la ville entrent en ligne de compte. Légalement, la municipalité n'est pas obligée d'effectuer la modification réclamée mais vu le total de 200 changements effectués, plusieurs citoyens s'interrogent sur le pourquoi du refus du conseil dans ce cas.

A la dernière assemblée, deux membres de l'opposition ont proposé que le changement demandé soit effectué, jugeant qu'un tel centre commercial rapporterait des montants importants en taxes à la ville. L'équipe Ouellet-Barone a défait cette proposition.

Ceux qui suivent de près la vie municipale à Saint-Léonard se demandent si des intérêts autres que ceux de la ville entrent en jeu dans ce cas. La réponse n'a pas encore été fournie au public.

Le ministère des Affaires municipales, pour sa part, a décidé de confier le dossier à un de ses inspecteurs-vérificateurs afin de tirer cette affaire au clair.

Explosion à Belfast

BELFAST, (AFP) — Une charge de plastic a explosé tôt ce matin à l'intérieur des installations de l'usine à gaz de Belfast, provoquant l'incendie d'un réservoir. Le sinistre a été rapidement maîtrisé par les pompiers et les dégâts sont peu importants.

La charge, de faible importance, était placée sur l'une des canalisations menant à un réservoir, précise-t-on au siège de la police. L'attentat, ajoute-t-on de source bien informée, ne paraît pas être l'oeuvre d'un expert. Aucune surveillance militaire ou policière n'était exercée aux alentours ou à l'intérieur de l'usine.

le TEMPS qu'il fera

Percées de soleil

Le ciel sera généralement nuageux aujourd'hui et demain, mais, contrairement aux jours précédents, le soleil brillera occasionnellement.

La température, elle, ne changera pas beaucoup, avec un maximum de 50 degrés et un minimum probable, la nuit prochaine, de 40 degrés. Les vents seront légers.

Par ailleurs, selon un sommaire climatologique préparé par les météorologistes de Dorval, le mois dernier a été le mois d'octobre le plus ensoleillé depuis les derniers six ans.

Mais il faut aller 17 ans en arrière pour retrouver un mois d'octobre plus froid que celui de cette année. En fait, seulement deux dixième mois ont été plus froids, soit en 1952 et en 1945. La température la plus basse a été enregistrée le 23 et elle n'a manqué que par un dixième de degré d'égaliser le record de 21.7 degrés établi en 1959.

MAXIMUM AUJOURD'HUI : 50
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE : 40

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Dorval :

Régions de Montréal, d'Abitibi, de Pontiac-Témiscamingue, d'Ottawa et des Laurentides : Nuageux avec périodes ensoleillées aujourd'hui et jeudi. Peu de changements dans la température. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Val d'Or, Rouyn-Noranda et Témiscaminque, 45 et 30 degrés ; à Montréal, 50 et 40 ; à Ottawa, 50 et 35 et à Sainte-Agathe, 45 et 32.

Régions des Cantons de l'Est, de Québec, du Saint-Maurice et du Lac Saint-Jean : généralement nuageux aujourd'hui avec pluie légère ou bruine ce matin. Jeudi nuageux, avec périodes ensoleillées. Peu de changement dans la température. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Québec, Sherbrooke, La Tuque et Chicoutimi, 50 et 35.

Régions de Baie-Comeau, de Rimouski, de Gaspé et de Sept-Iles : généralement nuageux avec pluie et bruine aujourd'hui. Jeudi généralement nuageux avec averses en matinée. Peu de changement dans la température. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Baie-Comeau, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Gaspé et Sept-Iles, 50 et 40.

FETE : sainte Bertille

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

permis de transmission par antenne communautaire ou à tout renouvellement de permis existant.

Le secrétaire d'Etat a également mentionné que "étant donné l'importance de la radio éducative, les discussions à ce sujet se poursuivront avec les provinces sous l'égide du ministre fédéral". En particulier, les échanges porteront sur la définition des termes "radiodiffusion éducative".

Par ailleurs, le ministre des Communications sera à la disposition des provinces qui demanderont conseil en matière de changements technologiques.

CHINE

SUITE DE LA PAGE 1

matiques entre les deux pays, sont engagés depuis plus de huit mois.

La décision du Canada de s'abstenir lors du vote à l'Assemblée générale de l'ONU pourrait indiquer qu'aucune entente n'interviendra prochainement aux pourparlers de Stockholm.

Cependant, selon des sources gouvernementales bien informées, une telle déduction n'est pas nécessairement justifiée. Il serait absurde pour le Canada, souligne-t-on, de reconnaître une Chine à des fins bilatérales et une autre à des fins multilatérales.

En attendant le résultat des pourparlers de Stockholm, le Canada continue d'entretenir des relations diplomatiques avec la Chine nationaliste, qui a une ambassade à Ottawa. Toutefois, le Canada n'a pas d'ambassade à Formose, siège du gouvernement nationaliste chinois.

Ce sera la troisième fois, en trois ans, que le Canada s'abstiendra sur la résolution de l'Albanie en faveur de l'admission de la Chine populaire à l'ONU. Avant 1967, il a toujours voté contre une telle résolution.

Comme il l'a fait précédemment, le Canada appuiera une motion de procédure considérant que la question chinoise en est une de première importance, c'est-à-dire que la résolution de l'Albanie devra recueillir les deux tiers des voix pour être adoptée.

MAIRE

SUITE DE LA PAGE 1

l'avis des électeurs émis le 17 juin dernier mais aussi d'éminents démocrates.

Ces appuis démontrent les divisions profondes qui se sont produites au sein des deux grands partis à New York. La campagne électorale a d'abord été très défavorable à M. Lindsay, mais il a su regagner sa popularité d'il y a quatre ans notamment en reconnaissant les erreurs qu'il commit pendant les trois premières années de son mandat: grève des employés du métro, grève des membres du corps enseignant, grève des éboueurs etc.

Les derniers sondages d'opinion du "Daily News" avant le scrutin ont donné 48 pour cent des voix à M. Lindsay, 27 pour cent à M. Procaccino et 23 pour cent à M. Marchi. Deux pour cent des personnes interrogées étaient indécises.

Cette victoire de M. Lindsay lui ouvre naturellement la voie à de plus hautes fonctions politiques après son mandat de quatre ans comme maire, fonction qu'il a qualifiée lui-même de deuxième par ordre d'importance aux Etats-Unis, après la présidence, en raison de la tâche ardue qu'elle exige.

COMMISSIONS

SUITE DE LA PAGE 1

mité plénier, mais que "le gouvernement tient à un certain nombre de principes qui sont derrière ce projet de loi".

En voici les grandes lignes :

- L'enseignement dispensé par chacune des 11 commissions scolaires sera catholique, protestant ou "autre que catholique ou protestant" : c'est dire que les commissions scolaires pourront prévoir, outre l'enseignement catholique ou protestant, des écoles ou des classes neutres, ou, par exemple, judaïques, orthodoxes, etc.
- Les deux-tiers des commissaires seront élus au suffrage universel (tous les citoyens canadiens de plus de 18 ans domiciliés dans la municipalité scolaire concernée auront droit de vote), pour un mandat de quatre ans; le tiers des commissaires sera élu par les collèges électoraux formés par les comités d'école.
- Ces comités d'école, composés de quatre à huit parents (selon le nombre d'élèves) élus par les parents des élèves de l'école, du directeur et d'un délégué du personnel enseignant, auront pour fonction "d'encourager les parents à collaborer à l'amélioration des services scolaires, de veiller à la qualité de l'enseignement et de faire à la direction de la commission scolaire ou de l'école toute recommandation qu'ils jugeraient pertinente relativement à la vie scolaire.
- Le Conseil scolaire, composé de 15 membres (dont un commissaire de chacune des 11 commissions scolaires de l'île) nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil sur la recommandation du ministre, aura pour fonctions principales de prélever les taxes requises, de pourvoir au financement, à la planification et à la coordination des services scolaires, d'assumer la responsabilité de l'implantation des équipements scolaires et d'acquérir les immeubles requis.
- Enfin, le projet de loi prévoit de nouvelles dispositions en matière de taxation scolaire : les immeubles ne seront plus inscrits sur une liste catholique, une liste protestante ou neutre, mais feront désormais partie d'une catégorie groupant les immeubles qui sont la propriété de particuliers ou d'une autre catégorie groupant ceux qui sont la propriété de corporations. De plus, tout immeuble appartenant à un particulier et évalué à plus de $100,000 fera l'objet d'une surtaxe pour la partie qui excède ce montant. Les taxes seront prélevées par les corporations municipales et remises au Conseil scolaire. Les rôles d'évaluation servant à l'imposition seront uniformisés pour toute l'île selon les facteurs de correction qui sont actuellement en vigueur.

Le projet de loi prévoit en annexe des dispositions transitoires qui faciliteront le changement de régime prévu pour juillet 1971. Dès l'entrée en vigueur de la loi, le Conseil scolaire, composé de 13 membres (dont cinq choisis à la CECM, deux au PSBGM, deux dans les autres commissions scolaires protestantes), aura pour tâche de procéder à l'inventaire des ressources, de faciliter l'intégration du personnel en place dans les diverses commissions scolaires au sein de nouvelles structures, de préparer les budgets pour l'année scolaire 1971-72 en collaboration avec les commissions scolaires existantes, etc.

BILL

SUITE DE LA PAGE 1

fuse. M. Flamand, qui s'est prononcé contre le projet de loi en affirmant que, tel que présenté en deuxième lecture, il constituait une mesure de plus vers l'anglicisation du Québec, a déclaré qu'il pourrait modifier son attitude si les amendements promis par M. Bertrand le satisfaisaient.

M. Proulx avait rédigé un discours nettement dirigé contre son gouvernement. Après les promesses de M. Bertrand d'apporter certains amendements qui rendraient la loi plus sévère à l'endroit des immigrants et l'élargiraient au point d'inclure des mesures concernant la langue de travail, le député de St-Jean a adouci son texte.

Il a finalement appuyé son gouvernement. Mais, quelques instants plus tard, il revenait sur sa décision, s'opposait au projet de loi en affirmant qu'il avait "bafouillé" à la suite de certaines "pressions". Il faut dire que le député démissionnaire de Gouin, M. Michaud, n'avait pas hésité à qualifier de vive voix à la Chambre le premier geste du député de St-Jean de "couillonnerie".

De son côté, M. Michaud, appuyé par M. René Lévesque, dès l'adoption du projet de loi en deuxième lecture, a aussitôt commencé d'organiser le combat en comité plénier, suggérant que le bill 63 soit référé à la Commission parlementaire de la constitution.

Par diverses tactiques procédurales, le gouvernement fit renverser une première motion du député de Gouin. On vit même le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, déclarer au gouvernement que l'Opposition voterait en faveur de la recevabilité de la motion. Refusant le bras tendu par l'Opposition officielle, M. Michaud soumis une seconde motion du même type. A dix heures hier soir le débat procédural n'étant pas terminé, le président de la Chambre décida de prendre l'affaire en délibéré.

Parmi les interventions les plus remarquées, hier, lors des discussions au niveau du principe du projet de loi, on note celles de M. Maurice Bellemare, ministre du Travail, de M. Jean-Paul Lefebvre, député de Ahuntsic, et de M. Pierre Laporte.

M. Bellemare, affirmant que le projet de loi répondait au voeu réel de la population et non à une minorité "d'activistes", s'en est pris, avec une violence verbale peu commune, à MM. Michel Chartrand, Pierre Bourgault, François-Albert Angers et René Lévesque, les mettant tous dans le même sac et les accusant en des mots à peine couverts, de mener le Québec au bord de la guerre civile en surchauffant le peuple et surtout les jeunes.

C'est également M. Bellemare qui, faisant une allusion claire à MM. Proulx et Flamand, a déclaré que son parti aurait davantage "besoin d'un psychiatre" que d'un vétérinaire (il y en a un, c'est le député Philippe Demers).

Quant à M. Jean-Paul Lefebvre, tout en votant pour le principe du bill, il a, comme ses confrères libéraux, déclaré que le gouvernement commettait une grave erreur en refusant de modifier le bill 63 pour que, dès maintenant, il constitue vraiment la base d'une politique linguistique valable pour le Québec.

M. Lefebvre s'en est pris par ailleurs au chef du Parti québécois, M. René Lévesque, qu'il a accusé de faire du terrorisme intellectuel en utilisant des chiffres inexacts et alarmistes sur l'avenir démographique de la population française à Montréal. Il a accusé également le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, de faire tout autant du terrorisme intellectuel en comparant le Parti québécois au Parti national-socialiste d'Hitler.

Enfin, avant de quitter l'Assemblée nationale, M. Pierre Laporte a tenté de préciser l'attitude de l'Opposition sur le bill 63 en affirmant qu'elle tenait mordicus à ce qu'il contienne des mesures qui assurent non seulement les droits des anglophones mais également les droits de la majorité francophone. Sur ce point, M. Laporte a laissé entendre que le Parti libéral avait déjà fait l'objet de pressions de la part de milieux anglophones pour qu'il ne s'oppose pas plus longtemps au projet de loi. L'Opposition, toutefois, selon M. Laporte, ne tient nullement à manquer l'occasion du bill 63 pour y inclure certaines garanties pour la langue française.

Parlant ensuite des amendements promis et quelque peu expliqués par M. Bertrand, le leader de l'Opposition a carrément accusé le parti ministériel d'avoir volé l'idée contenue dans certains amendements que se proposaient de soumettre les libéraux en comité, amendements qui devaient surtout porter sur le rôle de l'Office de la langue française dans la promotion du français comme langue de travail.

CBS

Bois et Matériaux de Construction

AUX PRIX de "CASH & CARRY"

- Un centre complet de matériaux pour améliorer votre maison.
- Le stock de panneaux de contre-plaqué le plus vaste et le plus varié de la région montréalaise.
- Produits de premier choix, marques réputées.
- Des prix toujours imbattables.
- Notre principe : profits modestes, mais gros volume. Grâce à lui, votre budget pour améliorations ira loin.

3 MAGASINS POUR VOUS SERVIR

Nous restons ouverts même quand les autres ferment

Même si vous n'êtes pas le genre d'homme-à-tout-faire, il y a probablement des douzaines de travaux autour de la maison que vous pourriez faire vous-même en quelques heures. Par exemple, installer des étagères; remplacer des portes, construire des placards d'entreposage — plus ce travail de peinture que vous avez toujours promis d'entreprendre. Achetez dès maintenant ce dont vous avez besoin chez CBS et réalisez de vraies économies.

Pendant que vous y êtes — informez-vous comment notre nouveau Plan foncier peut vous aider pour effectuer les gros travaux. Jusqu'à $2500. Pas de comptant. Absolument aucun versement pour six mois.

ALLONT

TRADERS PLAN FONCIER

VENTE MARI BRICOLEUR

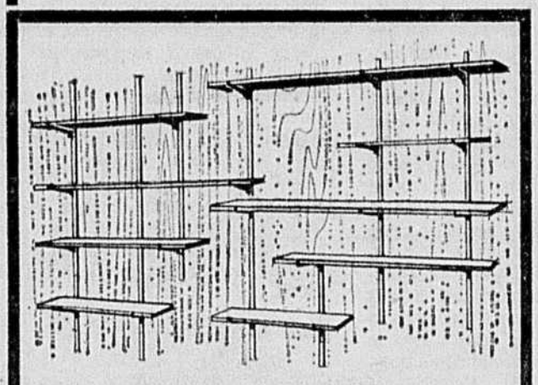

ETAGERES PRE-COUPEES

Véritable bois de meuble s'adapte à tout décor

	Noyer	Teck
8" x 24"	3.32	3.48
10" x 24"	3.63	3.99
12" x 24"	4.14	4.58
8" x 36"	4.35	4.73
10" x 36"	4.94	5.45
12" x 36"	5.73	6.32
8" x 48"	5.45	6.03
10" x 48"	6.39	6.98
12" x 48"	7.26	7.98

BIBLIOTHÈQUES

NON FINIES EN PIN NOUEUX

Sablées, prêtes à peindre ou vernir

A. 3 tablettes, largeur 25", profondeur 10", hauteur 35". $9.95
B. 3 tablettes, largeur 35", profondeur 10", hauteur 35". $10.95
C. 3 tablettes, largeur 45", profondeur 10", hauteur 35". $11.95

PORTES PERSIENNES

Quincaillerie incluse

Pin	
24" x 80" 4	17.93
30" x 80"	18.85
32" x 80"	20.06
36" x 80"	20.06
Acajou	
24" x 80"	18.14
30" x 80"	19.94
32" x 80"	22.13
36" x 80"	22.13
Bas Plein Panneau Quincaillerie extra	
12" x 80"	7.71
15" x 80"	8.60
16" x 80"	8.90
18" x 80"	9.60

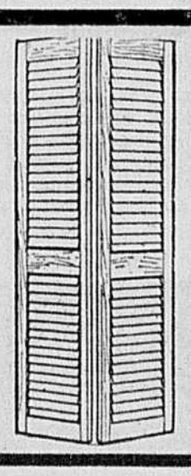

PORTES d'intérieur

Lauan — Peint ou teint

24" x 80" 6.55
26" x 80" 6.85
28" x 80" 7.15
30" x 80" 7.55
32" x 80" 7.80
34" x 80" 8.05

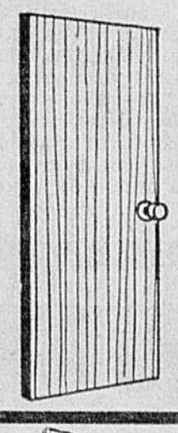

BOIS

PIN		EPINETTE	
1" x 2"	.05 pi. lin.	1" x 2"	.02½ pi. lin.
1" x 3"	.07 pi. lin.	1" x 3"	.03½ pi. lin.
1" x 4"	.09 pi. lin.	1" x 4"	.05 pi. lin.
1" x 5"	.11 pi. lin.	1" x 6"	.08 pi. lin.
1" x 6"	.14 pi. lin.	2" x 2"	.05 pi. lin.
1" x 8"	.18 pi. lin.	2" x 3"	.06 pi. lin.
1" x 10"	.25 pi. lin.	2" x 4"	.08 pi. lin.
1" x 12"	.28 pi. lin.	2" x 6"	.14 pi. lin.
2" x 2"	.10 pi. lin.	2" x 8"	.22 pi. lin.
2" x 3"	.14 pi. lin.	2" x 10"	.26 pi. lin.
2" x 4"	.18 pi. lin.		
2" x 6"	.26 pi. lin.		
2" x 8"	.36 pi. lin.		
2" x 10"	.45 pi. lin.		
2" x 12"	.52 pi. lin.		

CONTRE-PLAQUE

Pin de Colombie fini 1 côté, panneaux 4' x 8'

Le matériau moderne aux mille et un usages, à l'intérieur ou l'extérieur. Simplifie vos projets de rénovations.

¼" $4.80
⅜" $6.40
½" $7.30
⅝" $8.50
¾" $9.98

Coupons selon vos spécifications. Coupes droite seulement.

PEINTURES GRAND "M"

Garanties sans condition

3 gals. $10.00 un gal. $3.75

FUSIL A BROCHER ARROW T-50

Un outil très utile, à multiples usages.

Rég. 14.95 SPECIAL 11.95

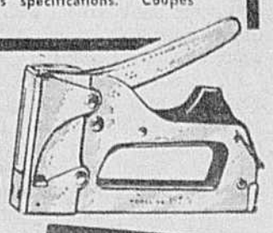

CBS

OUEST/DORVAL 2235, boul. Hymus (Route Transcanadienne, sortie 16, sud) 331-9424

SUD/GREENFIELD PARK 879, boul. Taschereau 866-7931

NORD/CHOMEDEY, LAVAL 1125, boul. Saint-Martin 667-2320

HEURES D'AFFAIRES LUN., MAR., MER. — 8 h à 19 h; JEU., VEN. — 8 h à 21 h; SAMEDI — 8 h à 17 h

ACHETEZ À CRÉDIT!

CHARGEX

OUI, NOUS LIVRONS

Pour un prix nominal, nous vous apporterons les marchandises chez vous.

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 7 / PAGES 77-84 — la presse — FINANCE / CARRIERES ET PROFESSIONS

MONTREAL, MERCREDI 5 NOVEMBRE 1969 — 85e ANNEE — No 257

téléphoto UPI

Réélu maire de Cleveland

M. Carl B. Stokes chante au milieu de ses partisans enthousiastes après avoir appris sa victoire sur le républicain Ralph Perk. M. Stokes, qui fut le premier Noir à être élu maire d'une grande ville américaine, a été réélu hier pour un deuxième mandat dans une lutte serrée.

Une victoire pour Nixon

Des républicains élus en Virginie et au New Jersey

d'après PC — PA — UPI

L'éclatante victoire des candidats républicains au poste de gouverneur des Etats de Virginie et du New Jersey constitue un triomphe personnel pour le président Nixon et un endossement non équivoque par les citoyens de ces deux Etats de sa politique "vietnamienne".

Le nouveau gouverneur de Virginie, M. A. Linwood Holton, est un ami personnel de Nixon et devient le premier gouverneur républicain dans cet Etat depuis 83 ans.

Au New Jersey, M. William Cahill, dont la candidature était chaudement soutenue par le président, a facilement battu aux urnes le gouverneur démocrate, M. Robert Meyner, mettant ainsi fin à un règne de 16 ans du parti démocrate.

La victoire d'hier donne 32 Etats au GOP (Grand Old Party) et réduit à 18 le nombre des postes de gouverneurs détenus par les démocrates.

Pour sa part, le président Nixon s'est dit satisfait des victoires républicaines en Virginie et au New Jersey. Dans cet Etat tout articulièrement, a-t-il dit, la victoire est "très rassurante" parce que la politique vietnamienne du gouvernement était l'un des enjeux.

Dans les élections à la mairie et aux fonctions de shérifs, la plus spectaculaire victoire a été remportée par le maire sortant John V. Lindsay, de New York. M. Lindsay, un républicain que son parti avait désavoué aux élections primaires de juin au profit du sénateur John Marchi, a aisément battu ce dernier et recueilli quelque 100,000 votes de plus que son plus proche rival Mario Procaccino.

Par ailleurs, Carl Stokes, le premier Noir à être élu maire d'une grande ville américaine, en l'occurrence Cleveland, a été réélu après une lutte serrée. On sait que la ville de Cleveland, en Ohio, compte 810,000 habitants dont 300,000 noirs. C'est grâce au vote massif des Noirs (97 p. 100 sont allés aux urnes) que Carl Stokes a pu remporter la victoire.

A Détroit, à l'issue d'une campagne où les deux candidats ont évité d'exploiter les questions raciales, le shérif du comté de Wayne, le Blanc Roman Gribbs, l'a emporté de justesse sur le candidat noir Richard Austin, vérificateur du comté.

A Pittsburgh, l'échevin démocrate Peter Flaherty a battu son adversaire républicain, John Tabor, par une forte marge.

A Louisville, au Kentucky, le candidat démocrate à la mairie, M. Frank Burke, a facilement eu raison de son adversaire républicain, M. John P. Sawyer.

Les démocrates ont également remporté la victoire dans la ville de Waterbury, au Connecticut, M. Edward Bergin succédant au maire sortant, le republicain, M. George Harlamon.

A Dayton, dans l'Ohio, le maire sortant, M. Davis Hall l'a emporté sur le candidat-ouvrier noir par une marge de 3 à un.

A Hartford, dans le Connecticut, Mme Anne Ucello, républicaine, a battu par une faible marge, son adversaire M. Joseph Adinolfi.

A Youngstown, dans l'Ohio, le républicain Jack Hunter, a remporté la victoire contre le maire sortant, le démocrate Anthony B. Flask.

Dans la petite localité de Glascow, au Kentucky, M. Luska Twyman est devenu le premier maire à accéder à cette fonction dans cet Etat.

A Buffalo, le maire sortant démocrate, Frank A. Sedista, a remporté une victoire facile contre ses deux adversaires, la républicaine Alfreda W. Slomonski et le Noir Ambrose I. Lane, qui se présentait sous les couleurs du parti indépendant de l'Unité.

Enfin à Albany, le maire sortant démocrate, Erastus Corning II, a été reconduit à son poste pour un huitième mandat de quatre ans, en battant au urnes le républicain, Albert Hartheimer.

Israël menace le Liban de représailles et l'Egypte parle de guerre "active"

D'après UPI-PA-Reuter-AFP

Le jeu devient de plus en plus serré et difficile sur l'échiquier du Moyen-Orient.

Quelques heures à peine après que le ministre israélien Abba Eban eut servi un sévère avertissement au Liban, le menaçant de représailles s'il permettait aux guérilleros palestiniens d'utiliser son territoire comme tremplin pour ses attaques, au Caire, un porte-parole du gouvernement égyptien, Esmat Abdel Meguid déclarait: "Nous nous considérons en état de guerre active avec Israël. Cette guerre continuera jusqu'à l'évacuation par les forces israéliennes de tous les territoires arabes occupés depuis le 5 juin 1967".

Simultanément, comme pour créer une éclaircie dans le ciel assombri de cette région du monde, l'organe officieux de la RAU, "Al Ahram" annonçait que les Etats-Unis avait proposé à l'Egypte un nouveau plan de paix pour le Moyen-Orient.

Selon le quotidien cairote, les détails du plan américain auraient été révélés à l'ambassadeur égyptien à Washington par le secrétaire d'Etat adjoint, M. Joseph Sisco.

Ce plan fera l'objet de discussion lors de la rencontre qui doit avoir lieu aujourd'hui à Washington entre M. Sisco et l'ambassadeur soviétique aux USA, M. Anatole Dobrynine.

"Al Ahram" souligne également que le président Nasser s'est entretenu hier avec Yasser Arafat, le leader de l'OLP, "du rôle de la résistance palestinienne contre l'ennemi israélien".

Arafat, pour sa part, a fait savoir que des représentants des guérilleros palestiniens rencontreront le président Charles Hélou du Liban, dans les jours prochains "afin de mettre au point les détails devant régir les relations entre les guérilleros et les autorités libanaises".

Attaque égyptienne

Un commando égyptien a pris dans une embuscade une patrouille israélienne au nord de Port Tewfik, en face de Suez, tuant, selon les sources égyptiennes, un officier et huit hommes de troupe — et selon les informations reçues de Tel-Aviv, deux soldats israéliens, deux autres soldats ayant été seulement blessés et un cinquième étant porté disparu.

La patrouille égyptienne avait traversé le canal à El Shatt, à 3 heures 45 ce matin pour attaquer une unité israélienne comprenant, selon les informations cairotes, deux auto-mitrailleuses et un blindé. Tous les véhicules ont été détruits et le commando est retourné sain et sauf à sa base, précise-t-on au Caire, où l'on affirme que l'entreprise a été "la plus audacieuse jamais réalisée par les troupes spéciales".

C'est apparemment la première attaque de ce genre depuis celle du 21 octobre dernier, quand un commando égyptien traversa le canal au sud des Lacs Amers, anéantissant une position israélienne et tuant de nombreux soldats, selon le communiqué égyptien.

De Tel-Aviv, où l'on a confirmé l'embuscade tendue à une patrouille israélienne, on déclare ignorer encore les pertes subies par les Egyptiens dans cet engagement.

téléphoto UPI

M. William Cahill, élu gouverneur du New Jersey sous les couleurs du parti républicain, embrasse sa fille Patricia au cours d'un ralliement pour célébrer sa victoire.

Rappel possible de Cabot Lodge et du général Abrams

NEW YORK, (AFP) — Au cours de son journal parlé d'hier soir, le réseau de télévision américain "Columbia Broadcasting System" a annoncé la possibilité d'un remplacement du général Creighton Abrams, commandant des forces américaines au Vietnam, et, de M. Henry Cabot Lodge, chef de la délégation américaine aux négociations de Paris.

Le correspondant de "CBS" a fait état d'informations de bonne source provenant du Pentagone, selon lesquelles le général Ferdinand J. Chesarek, qui dirige actuellement la division du matériel de l'armée à Washington, succéderait au général Abrams. Bien que des officiers supérieurs du Pentagone aient nié la véracité de cette information, le correspondant du réseau de télévision souligne que la Maison Blanche n'en a pas fait autant.

Par ailleurs, M. Marvin Kalb, correspondant à Paris du même réseau, a annoncé, hier soir également, que M. Logde s'apprête à donner sa démission d'ici à huit semaines pour "des raisons personnelles" et en partie parce qu'il est découragé par l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations.

M. Kalb a ajouté que, selon des sources gouvernementales, M. Lodge ne serait pas remplacé immédiatement. La délégation américaine pourrait, a-t-il dit, être dirigée par un diplomate de moindre rang afin d'exprimer les sentiments du gouvernement de Washington, en l'absence de progrès à la table de conférence.

Le discours de Nixon est jugé encourageant du fait qu'il l'engage à un retrait du Vietnam

d'après PA, AFP, UPI, Reuter

Le discours que le président Nixon a prononcé lundi soir semble, à l'analyse, plus prometteur et plus encourageant qu'on ne l'a jugé à première vue. C'est ce qui ressort de l'examen du texte à Washington par des spécialistes qui croient comprendre que le président est désormais plus tenu que jamais à rappeler du Vietnam les troupes américaines de combat d'ici la fin de 1970.

Les observateurs, en effet, comparent le discours de lundi à des déclarations présidentielles faites en juin dernier et notent que, tout en refusant d'annoncer un calendrier pour le retrait des troupes, le président a avoué que l'entraînement des troupes sud-vietnamiennes était en progrès et que la diminution de l'activité des guérilleros sur les champs de bataille "a été plus grande que nous avions anticipé lorsque nous avons commencé" le programme de retrait.

"En conséquence, a dit M. Nixon lundi, notre calendrier de retrait est plus optimiste maintenant qu'il ne l'était à l'époque de nos premières évaluations en juin."

On sait qu'à une conférence de presse donnée le 19 juin dernier, le président Nixon avait dit: "J'aimerais que nous dépassions les espérances" du calendrier (de retrait des troupes) proposé par le secrétaire à la Défense de l'ancienne administration M. Clark M. Clifford. Ce dernier avait suggéré un retrait de 100,000 soldats du Vietnam à la fin de 1969 et le retrait de toutes les unités terrestres de combat à la fin de 1970.

Comme les paroles de Nixon n'exprimaient qu'un espoir dans le temps, elles apparaissent aujourd'hui comme un objectif. D'ailleurs, le sénateur Aiken, fustigeant le pessimisme de la plupart des sénateurs démocrates, appuie la décision de Nixon de ne pas rendre public son plan de retrait et se dit confiant qu'un nouveau retrait sera annoncé avant Noël. A Saigon, Cao Ky prédit que les Vietnamiens auront assumé la relève des unités américaines de combat d'ici à la fin de 1970.

Toutefois, on ne manque pas de noter par ailleurs que la "vietnamisation" des combats semble progresser plus à Washington qu'à Saigon. Quand le président en a fait allusion avec optimisme lundi, des militaires au Sud-Vietnam ont eu un grand éclat de rire.

Nouvelles réactions au discours

Les réactions pour et contre le discours de lundi continuent à être rendues publiques.

A Saigon, le président Thieu a cru devoir aujourd'hui condamner de nouveau toute solution de "neutralisme". "Je tiens, a-t-il dit, à avertir le peuple vietnamien de ne pas écouter (ceux qui favorisent des formules neutralistes), de ne pas adopter cette conception qui mènera notre nation à une coalition, et de cette vraie coalition à alition, et de cette vraie coaliton à l'esclavage sous un régime communiste."

Entre-temps, on apprend que l'archevêque de Saigon et l'évêque de Hué ont l'intention de se rendre à Paris pour prendre contact avec les quatre délégations, et à cette fin, le "Conseil des religions du Vietnam" a adressé mercredi un télégramme aux autorités vaticanes leur demandant d'user de leur influence auprès des quatre délégations aux pourparlers de paix pour faciliter les contacts des deux prélats.

Les réactions contraires au discours continuent à aller bon train. Le sénateur Edward Kennedy a dit au Sénat: "Il y a peu d'espoir que le lourd fardeau du Vietnam soit écarté des Etats-Unis dans un proche avenir."

Le secrétaire général des Nations dit qu'il en appellera des affirmations du président Nixon par l'entremise d'une nouvelle séries d'audiences de la Commission sénatoriale qu'il préside et qui débutera probablement le 17 novembre. Tout semble indiquer que le secrétaire d'Etat William Rogers et le secrétaire à la Défense Melvin Laird seront appelés à témoigner.

Le sénateur Fullbright, de son côté, unies, U Thant, se refuse pour sa part à tout commentaire. Ce silence fait contraste avec ses remarques récentes exprimant l'avis que les chances de paix au Vietnam étaient meilleures qu'elles ne furent jamais.

Washington refuse d'accorder un permis aux pacifistes qui veulent marcher sur la Maison Blanche

(D'après PA, AFP, UPI) — Le gouvernement américain a refusé aujourd'hui d'émettre un permis autorisant la marche d'un demi million de manifestants entre le Capitole et la Maison Blanche le 15 novembre prochain, marche qu'on annonce comme devant se révéler la plus impressionnante de l'histoire.

Seule "une parade réduite et symbolique" sera autorisée, fait savoir le département de la Justice citant des "rapports sérieux" voulant que des manifestants aient l'intention de "fomenter la violence ou de provoquer des affrontements".

Un porte-parole du département affirme que, dans les circonstances, "une application coordonnée et efficace de la loi serait impossible" si un coup de violence d'envergure se produisait sur le parcours de l'avenue Pennsylvania.

Les soupçons de département de la Justice et le veto sur les manifestations ont provoqué une riposte immédiate de la part des états-majors pacifistes.

Les organisateurs accusent les autorités de mauvaise foi et démentent catégoriquement qu'aucune des organisations affiliées à leur mouvement a l'intention de se livrer à des activités autres que légales et non violentes.

Les négociations ouvertes au département ne s'en trouvent pas nécessairement arrêtées pour autant, mais une impasse a été créée et l'épreuve de force qui se prépare entre "colombes" et "éperviers" menace, du fait de la présence de jusqu'au-boutistes chez les uns et les autres, de produire exactement l'effet contraire à celui qui parait animer les autorités.

Le gouvernement se dit prêt à accorder un permis pour une marche de 40 heures "contre la mort" qui doit commencer à la fin de la journée du 13 novembre pour se terminer juste avant la manifestation de masse qu'on avait prévue. Cette marche réduite ne comprendrait que 50,000 personnes qui marcheraient deux par deux du cimetière national d'Arlington à la Maison-Blanche puis vers le Capitole.

Une dépêche de Paris annonce que le président du Gouvernement provisoire révolutionnaire (Vietcong), M. Nguyen Huu Tho, a lancé un appel aujourd'hui au peuple américain pour qu'il intensifie ses manifestations en vue de protester contre la politique du président Nixon au Vietnam.

Dans une lettre émise par la délégation vietcong à Paris, M. Tho dit que les manifestants contre la guerre maintiennent bien haut "la tradition de liberté et de démocratie que possèdent les Etats-Unis".

La police chasse des manifestants à Cambridge

CAMBRIDGE, Mass. (UPI, PA) — Des policiers casqués et armés de matraques ont dispersé entre 300 et 500 manifestants antiguerre qui avaient dressé une ligne de piquets sur le campus du Massachusetts Institute of Technology (MIT) aujourd'hui.

Plusieurs personnes, y compris deux policiers, ont été blessés. Environ 200 policiers, certains armés de fusils, ont marché sur les manifestants devant le Laboratoire d'instrumentation chargé d'exécuter des plans de recherche en rapport avec la guerre.

La manifestation a été organisée par la Coalition d'action de novembre — prête-nom d'un organisme qui groupe plusieurs organisations de radicaux. Personne n'a été arrêté.

Des journalistes ont noté qu'environ une demi-douzaine d'accrochages se sont produits entre policiers et manifestants. Les officiers chargés de divers pelotons ont dirigé de près leurs hommes. A un moment donné, on a pu voir un sergent empêcher un officier de matraquer un manifestant.

Les forces de l'ordre ont coincé les manifestants sur deux fronts et n'ont rompu les rangs que très rarement malgré les sarcasmes provocateurs des manifestants.

Plusieurs officiers avaient des masques à gaz mais ils n'eurent pas à s'en servir. Quelques policiers tenaient des chiens en laisse.

Les manifestants avaient dressé leur ligne de piquets à 7 h. ce matin et ils empêchèrent les employés du Laboratoire de se rendre à leur travail.

Les piqueteurs virevoltaient en trottinant et en arabesque avant que la police ne s'amène. Ils scandaient à l'unisson:

"Blow, blow, blow it up", ainsi que "Ho, Ho, Ho Chi Minh, the NFL is bound to win." (Traduction libre: Ho, Ho, Ho Chi Minh, le FNL est sûr de gagner.)

Quelques manifestants brandissaient le drapeau du Front national de libération (Vietcong).

Colloque sur les relations industrielles à l'U. de M.

La définition légale du salarié au Québec devrait être assouplie

par Pierre VENNAT

"Si un jour le législateur entend rafraîchir la Loi des décrets de conventions collectives, on pourrait profiter de l'occasion pour faciliter la négociation par secteur industriel et régional."

Cette idée, avancée par le professeur Fernand Morin, de la faculté de Droit de l'Université Laval, vise à l'adoption d'une approche "souple et réaliste" de la définition du salarié dans le Code du travail du Québec.

M. Morin, conférencier invité au premier colloque des relations industrielles de l'Université de Montréal, croit que si on l'adoptait, une grande partie de la population active pourrait dorénavant se prévaloir des mesures prévues au Code du travail pour l'auto-défense collective d'intérêts communs.

"A titre d'exemple, pensons aux chauffeurs de taxi, aux camionneurs, aux voyageurs de commerce, et dans plusieurs cas, aux travailleurs que l'on a qualifiés d'artisans et de travailleurs indépendants. Ainsi, tous ces travailleurs pourraient bénéficier des dispositions du Code du travail et leur association pourrait être accréditée."

Le pluralisme syndical

Devant un auditoire qui comprenait plusieurs syndicalistes, M. Morin n'a pas hésité, au nom de la liberté du travailleur, d'être représenté par le syndicat de son choix, à préconiser un assouplissement des procédures d'accréditation, sans aller jusqu'à prêcher un véritable pluralisme syndical, quasi impossible dans le contexte américain au sein d'une même unité de négociation.

On sait que depuis le 2 août 1969, seule la convention collective d'un syndicat accrédité à une valeur légale au sens du Code du travail.

"Par l'accréditation, fait remarquer M. Morin, le syndicat majoritaire double sa force représentative et l'employeur doit négocier avec lui. En conférant un tel statut à un seul syndicat, ne prive-t-on pas de toute action utile les autres syndicats? Le droit d'adhérer à un syndicat de son choix ne devient-il pas illusoire si les autres syndicats sont privés de toute action utile?

"L'opération, particulièrement la détermination de l'unité de négociation, ne se fait-elle pas souvent en laissant pour compte plusieurs salariés de la même entreprise. Dans quelle mesure certains salariés sont-il en fait privés de négocier collectivement leurs conditions de travail en raison de notre système rigide d'accréditation?"

Le professeur Morin croit que l'Etat devrait se départir de la règle "trop rigide" de la majorité absolue comme seul critère positif de détermination du syndicat représentatif.

"Un syndicat groupant 35 p. 100 des salariés ne pourrait-il pas exiger la tenue d'un vote? Cet assouplissement éviterait au commissaire-enquêteur de la Commission des relations de travail du Québec la tentation d'écarter de l'unite de négociation de petits groupes de salariés dans le but de pouvoir accorder l'accréditation."

Les cadres

M. Morin préconise également que les cadres d'une entreprise, actuellement exclus des unités de négociation, puissent, en tant que salariés-cadres, se syndiquer.

Selon lui, les exclusions des unités générales de négociation ne devraient pas avoir pour effet de priver des cadres, qui ne sont que des salariés, du droit d'association.

Selon son approche, il deviendrait possible de constituer des unités de négociation pour les salariés-cadres: il suffirait qu'à l'intérieur du groupe de salariés en cause il n'y ait pas de salariés représentant l'employeur dans ses relations avec ces mêmes salariés-cadres.

"Par une approche civiliste de la définition du salarié et en excluant certains petits groupes de salariés de l'unité de négociation pour satisfaire au critère de la majorité absolue, on a, à toute fin pratique, privé un grand nombre de salariés de l'exercice de droits établis au Code du travail.

"Les tribunaux n'ont pas encore abordé de front cette question. La détermination de l'unité de négociation appropriée fut toujours reconnue être la compétence exclusive de la CRT. Cependant, conclut-il, à quelques reprises certains juges ont compris que des salariés étaient, en raison de l'approche de la CRT, privés de l'exercice de droits établis au Code du travail. Ayant saisi cette implication, ils enregistrèrent leur dissidence."

L'exposé de M. Morin fut suivi de discussions et ce premier colloque, initiative du Département de relations industrielles de l'Université de Montréal, doit être suivi d'au moins deux autres dans un avenir rapproché, soit le 4 décembre et le 15 janvier.

La région de Ste-Scholastique rêve de la transformation industrielle qui l'attend

Lorsque les maires des 43 municipalités des comtés d'Argenteuil et de Deux-Montagnes ont fait l'unanimité sur le choix de Sainte-Scholastique comme emplacement du futur aéroport international de Montréal, a révélé hier M. Pierre M. Arsenault, ing. p., ils ont pensé que ce vaste projet allait enfin apporter d'importants progrès économiques pour leur région.

Certes, un aéroport peut susciter de nombreux inconvénients à la région où elle est située. Il peut créer du bruit dans une localité jusqu'à là sereine, il peut exiger des déplacements de localités existantes et perturber les communautés déjà établies, mais en revanche il peut créer un important besoin de main-d'oeuvre et susciter l'établissement de nouvelles industries.

La région choisie est en proie à une dépression économique et l'on estime que la création d'un aéroport va enfin apporter les changements que la population souhaitait, c'est-à-dire la transformation de ce territoire essentiellement agricole en région proprement industrielle.

M. Arsenault a travaillé sans relâche pour le compte de la commission intermunicipale qui a été créée pour recommander la région choisie, et il en a tiré une leçon profitable sur le plan des réussites économiques : c'est le front commun créé autour du projet qui, selon lui, a fait pencher la balance sur cette région jusque-là défavorisée.

L'ingénieur croit que l'unanimité réalisée alors par cette équipe de premiers magistrats devrait servir de guide à toute région qui aspire à sortir de la stagnation économique.

M. Arsenault a fait ces révélations hier midi aux membres du club Rotary de Montréal.

La Société pour l'expansion des exportations élargira les marchés de nos produits

Toute transaction effectuée par une maison d'exportation canadienne pouvant être financièrement avantageuse pour le Canada ou la firme elle-même peut être couverte par le régime d'assurance qu'offre la nouvelle Société pour l'expansion des exportations. Tel est un des avantages primordiaux offerts par la nouvelle société comparativement à la Société d'assurance des crédits à l'exportation, qui ne pouvait assurer que dans les cas où existait déjà un contrat de vente, a déclaré M. T. Chase-Casgrain, vice-président de la Société pour l'expansion des exportations.

M. Chase-Casgrain était présent hier à une conférence qui s'est tenue à Montréal dans le cadre d'une série de séances d'information données à travers le Canada sur les services qu'offre la Société pour l'expansion des exportations, qui a remplacé le 1er octobre dernier la Société d'assurance des crédits à l'exportation.

"Par exemple, a dit le vice-président, nous pourrions, en vertu des nouveaux règlements, assurer un exportateur canadien qui s'occuperait de la vente de produits australiens à l'Angleterre, chose qui n'était pas possible auparavant."

La SEE jouit par rapport à l'ancienne société d'une nouvelle indépendance, a des pouvoirs plus étendus et plus de ressources financières. Un capital accru de $50 millions (augmentation de $30 millions par rapport à celui de la SACE) permet à la SEE de fournir aux exportateurs plus de services afin d'assurer, garantir et financer les exportations canadiennes.

La responsabilité maximum à laquelle la SEE peut s'exposer touchant l'assurance et les garanties, est de $1 milliard, ceci comprenant $500 millions que le gouvernement peut autoriser.

La SEE peut aussi mettre à la disposition des exportateurs canadiens $800 millions de ressources financières pour l'exportation de biens d'équipement canadiens, soit $300 millions de plus que la SACE.

Pour la première fois, les investissements canadiens dans des pays en voie de développement peuvent être assurés contre des risques non-commerciaux tels que l'exportation ou des restrictions empêchant de rapatrier des capitaux ou des revenus.

M. Chase-Casgrain a, en outre, souligné que les prêts à long terme qui devaient auparavant être autorisés par le cabinet relèvent désormais de décisions du bureau de direction de la nouvelle société.

Le vice-président s'est dit d'avis que les programmes d'aide et d'assurance nouvellement mis de l'avant contribueront à augmenter considérablement les exportations des sociétés canadiennes en même temps qu'elles permettront d'accroître le nombre des firmes d'exportation assurées.

"Déjà, a-t-il dit, le nombre des assurés avait doublé au cours des cinq dernières années." Bien que 70 p. 100 des exportations sont destinées aux Etats-Unis, la distribution des exportations assurées se répartit comme suit: le tiers est destiné aux pays du Commonwealth, le tiers en Amérique latine et le tiers dans le reste du monde.

Au cours de la conférence d'information que la SEE a donnée conjointement avec l'Association des banquiers canadiens, les dirigeants de la SEE ont invités les exportateurs présents à leur soumettre les problèmes qu'ils rencontraient et ont fourni des explications sur les dispositions de la nouvelle société.

Les bénéfices marginaux accusent une hausse plus rapide que les salaires

NEW YORK (PA) — Une des tendances les plus constantes actuellement dans le tableau de l'emploi aux Etats-Unis, tendance aussi constante d'ailleurs que celle de la hausse des salaires, c'est l'accroissement des bénéfices marginaux. Il se pourrait même, quelque jour, si la tendance persiste, que le terme "marginal" devienne anachronique.

Dans la période comprise entre 1929 et 1967, les bénéfices marginaux ont connu une hausse moyenne de 9.6 p. 100 par année. Les salaires, d'autre part, se sont accrus au taux de 3.9 p. 100 par année.

Les compagnies américaines dépensent maintenant plus de $100,000,000,000 chaque année en plans de pension, congés de maladie, payes de vacances et autres : soit, un montant égal à environ 12.5 p. 100 du produit national brut, qui est la valeur totale de tous les biens et services produits par la nation.

Encore faut-il dire, d'après l'étude faite par un organisme non-lucratif, l'Institute for the Future, que les Etats-Unis n'ont jamais été à l'avant-garde dans l'établissement des programmes de bénéfices sociaux.

En fait, dans tous les cas étudiés par l'IFF, les Etats-Unis ne se sont jamais classés dans les huit premiers pays à adopter de telles mesures. Parmi les 24 pays en liste, ils furent, par exemple, les derniers à adopter l'assurance pour la maladie et la maternité.

L'étude de l'IFF conclut qu'une masse de nouveaux bénéfices devraient faire leur percée, au cours des années 70, dans plusieurs pays industrialisés, et que certains deviendront la règle plutôt que l'exception dans les dix premières années de leur adoption.

Parmi ces bénéfices devant apparaître dans la décennie 70, citons : le revenu annuel minimum garanti par le gouvernement, l'emploi assuré, des primes de maternité pour les mères célibataires et des suppléments au plan de pension.

L'Institut croit, en définitive, que les tendances nouvelles sont à l'oeuvre actuellement sur le marché du travail et que l'une des plus fortes, parmi celles-ci, est l'opinion de plus en plus répandue parmi les travailleurs que les avantages ne sont pas des cadeaux ou des récompenses, mais des droits.

Pour améliorer l'efficacité gouvernementale en Ontario

TORONTO (PC) — Un comité spécial pour reviser les méthodes et les procédures gouvernementales et recommander des moyens d'augmenter la productivité et l'efficacité a été annoncé cette semaine à la législature ontarienne.

Le trésorier Charles McNaughton a déclaré que le comité, dont les membres ont été choisis au cours des derniers huit mois, "étudieront en profondeur et dans son entier la structure et l'administration du gouvernement de l'Ontario".

Le comité aura également autorité sur les comités d'étude qui pourront travailler à tous les paliers du gouvernement.

Le président de ce nouveau comité est John B Cronyn, directeur et vice-président pour la John Labatt Ltd, de London.

M. MacNaughton a été critiqué par le chef libéral, M. Robert Nixon, pour le long délai qu'il a mis à former son comité, qui avait été annoncé en premier lieu en février dernier.

Ottawa pourrait augmenter le salaire minimum

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral du Travail, M. Bryce Mackasey, a laissé entendre aux Communes que le gouvernement Trudeau présenterait sous peu une législation pour hausser le salaire minimum, qui est présentement de $1.25 dans les entreprises relevant du Code du travail fédéral.

En réponse à M. George Hees, PC-Prince Edward-Hastings, M. Mackasey a déclaré que son ministère est à compléter une étude sur ce sujet et qu'il pourrait bien y avoir une législation par la suite.

Peu après la conférence des ministres du Travail, M. Mackasey s'était montré favorable à une telle augmentation. Il avait lui-même suggéré le chiffre de $1.50 ou $1.75 pour le salaire minimum futur.

Selon les observateurs, le gouvernement Trudeau serait cependant en proie à l'hésitation sur cette question.

NOMINATION IMPERIAL TOBACCO

Ronald F. FINDLAY, C.A.

Monsieur Ronald F. FINDLAY dont la nomination au poste de contrôleur général a été annoncée récemment par M. Paul Paré, président de l'Imperial Tobacco du Canada Limitée. M. Findlay est un diplômé (B. Comm.) de l'Université McGill et membre de l'Institut des comptables agréés. —

NOMINATION CHEZ INGERSOLL-RAND

M. ROSS A. TAIT

M. R. D. Wendeborn, président de la Canadian Ingersoll-Rand Company Limited, de Montréal, annonce la nomination de M. Ross A. Tait au poste de directeur général de la mise en marché de tous les produits de cette compagnie. Cette nomination entre en vigueur le 1er novembre de cette année.

Natif de Montréal, M. Tait obtint un diplôme d'ingénieur chimiste de l'université McGill en 1949.

M. Tait travailla d'abord pendant 2 ans pour la société Air Liquide Canada.

Il entra ensuite au service de Sherbrooke Machineries, la division canadienne de la compagnie Improved Machinery, une filiale de la compagnie Ingersoll-Rand. Il y occupa plusieurs fonctions qui le menèrent au poste de directeur des ventes.

Avant sa nomination, M. Tait occupait le poste de directeur général du service de la mise en marché, division des pâtes et papiers, de la Canadian Ingersoll-Rand. —

NOMINATION CHEZ IRON ORE

H. E. FARNAM

M. W. J. Bennett, président de Iron Ore Company of Canada, annonce la nomination de M. H. E. Farnam au poste de vice-président, exploitation.

Depuis qu'il s'est joint à la compagnie en 1954, M. Farnam a détenu plusieurs postes de cadres et lors de sa nomination, il était gérant général de la compagnie. —

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Atlantic Sugar Refin. (priv.)	$1.25	tr.	15-12-69	1-12-69
Atlantic Sugar Refin. (A)	$0.30	tr.	2- 1-70	19-12-69
Atlantic Sugar Refin. (ord.)	$0.06¼	tr.	2- 1-70	19-12-69
Belgium Standard (priv.)	$0.25	tr.	31-12-69	15-12-69
Bow Valley Industries	$0.05	sa.	29-11-69	12-11-69
Canadian Gridoil (6% priv.)	$0.75	—	1-12-69	14-11-69
Copp Clark	$0.07½	—	1-12-69	17-11-69
Dom. Foundries & Steel (ord.)	$0.20	tr.	1- 1-70	9-12-69
Dom. Foundries & Steel (A priv.)	$1.19	tr.	1- 2-70	8- 1-70
Donohue Brothers (ord.)	$0.10	tr.	1-12-69	14-11-69
Donohue Brothers (6¼ pr./1967)	$0.39.0625	tr.	2- 2-70	14- 1-70
East Sullivan Mines	$0.12½	tr.	22-12-69	1-12-69
Electrohome Ltd.	$0.20	sa.	30-11-69	15-11-69
General Motors Corp. (div. fin année)	$1.50	—	10-12-69	13-11-69
Hallnor Mines (x)	$0.04	tr.	1-12-69	14-11-69
Hudson Bay Mining	$0.85	tr.	8-12-69	11-11-69
Hudson Bay Mining	$1.00	boni	8-12-69	11-11-69
International Nickel (en $ amér.)	$0.30	tr.	20-12-69	20-11-69
Ingersoll Mach. & Tool	$0.12½	tr.	2- 1-70	19-12-69
Investors Overseas Service	$0.35	tr.	20- 1-70	29-12-69
Kelsey-Hayes Canada	$0.12½	tr.	1-12-69	14-11-69
Kerr-Addison Mines	$0.14	tr.	18-12-69	28-11-69
MacLaren Power & Paper (A&B)	$0.30	tr.	25-12-69	14-11-69
MacMillan Bloedel	$0.25	tr.	15-12-69	14-11-69
North Cdn Oils (priv.)	$1.37	sa.	1-12-69	14-11-69
Patino Mining	$0.15+05	sa.	15-12-69	21-11-69
Preston Mines	$0.14	sa.	31-12-69	8-12-69
Phillips Cables	$0.07	tr.	1- 1-70	19-12-69
Rio Algom Mines	$0.20	sa.	30-12-69	9-12-69
Rio Algom Mines (priv.)	$1.45	tr.	1- 1-70	11-12-69
Scott-LaSalle	$0.05	tr.	1-12-69	14-11-69
Silverwood Dairies (A&B)	$0.20	tr.	2- 1-70	28-11-69
Sullivan Mining Group	$0.12½	tr.	22-12-69	1-12-69
Thomson Paper Box	$0.05	tr.	1-12-69	19-11-69

(x) Plus un boni de 6 cents qui est réduit de 3 cents.

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA			
6¾%, 1er oct	1970	98¾	99¼
5, 1er juil	1970	97¾	98¼
6, 1er avril	1971	97¼	97¾
4¼, 1er sept	1972	90¾	91¼
7¼, 1er avril	1972	98¼	98¾
7, 1er avril	1973	96	97
8, 1er oct	1974	99¾	100½
6¼, 1er dec	1973	93¼	94¼
7¼, 1er avril	1974	97¼	98¼
5½, 1er oct	1975	87	88
3¼, 1er juin	1976	76¾	77¾
5½, 1er aout	1980	82¾	83¾
4½, 1er sept	1983	71½	72½
5¼, 1er mai	1990	72¼	73¼
5¾, 1er sept	1992	77¾	78¾
6½, 1er oct	1995	85	86
CN, 4 1er fev	1981	68¾	70¼
CN, 5½ 15 dec	1971	94¼	—
CN, 5¾ 1er jan	1985	79¾	81¾
CN, 5 1er oct	1987	71¾	73¼
Perpetuel 3	—	41	44
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
A M F C, 72 15 mars			1990-9
3 86½ 88½			
BC El, 6½ 1er av	1990	79	81
M Hy 7¼ 1er aout			1989-9
3 86½ 88½			
NB 7¾, 2 juil	1988	90	92
NFLD, 7½ 15 fev	1988	85	87
NE 7½ 15 juin	1988	90	92
Ont Hy 7¾ 18 ju	1989-94	92	94
P.E. 1 7½, 4 jan	1988	86	88
Que 7½ 15 jan	1985-88	86	88
MUNICIPALITES			
Mont, 1er jan	1988	80¾	81¾
Tor Mel 7¼ 1er mai	1988	84	85
INDUSTRIELLES			
Abitibi 7¼	1987	84	86
Alum of Can 4½	1973	86	88
Bq N.E.	1987	84	86
BA Oil 7⅜	1988	86	88
Can Cement 3¾	1975	78	80
C P R 5	1983	70	72
Domtar 6¾	1987	79	81
Eaton 5¾	1985	73	74
GMA 6½	1987	78	80
I Oil 8½ 15 aout	1969	99½	100½
Ind Acc 6¾	1984	77	79
Ind Acc 6¾	1984	78	80
Nornda7½ 1er oct	1988	86	88
Roym 7½ 1er nov	1973	93	95
Roym 7¾ 1er nov	1978	92	94
Roy Nat 6¼	1971	79	81
Simpsons 4¾	1973	89	—
St Law Corp 5	1978	—	80
Triad 4¾	1973	90	—
Weston G 6¾	1987	79	81
SERVICES PUBLICS			
Alberta Gas 5¾	1985	74	76
Angl Ca Tel 6	1983	82	—
BC Tel 6¾	1989	79	81
Bell Tel 5¾	1984	74	76
Bell Tel 8	1977	98¼	98¾
Bell Tel 6¾	1992	79	81
Cala Pow 7½	1988	86½	88½
Can Elec 7½	1972	87½	89½
Consum Gas 5	1978	78⅛	—
Consum Gas 6½	1979	84	86
Marit Elec 7¾	1987	87¼	89¼
Nfld Land p 7¾	1988	87	89
North C Gas —	1989	87	89
Q Nat G7	1990	81	83
North Tel 5¾		73¾	75¾
Q Tel 7	1989	78	—
TC Pipeline 5.85	1987	73	75
CONVERTIBLES			
TC Pipeline 5	1989	95	97
W Coast 5½ Ex-c	1988	92	94

denrées agricoles

PC — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants 92.64, 93.65. Prix de vente de la Commission canadienne du lait : 65.

Fromage: livré à Montréal, arrivages courants, Québécois, coloré, 47-4-5; blanc, 47½.

Poudre le lait écrémée: procédé par vaporisation No 1 en sacs: 20 à 22; procédé par rouleau, No 1 en sacs 19 à 19½; autres catégories pour nourrissage 16¼ à 17.

Poudre le lait de beurre pour nourrissage 14 à 14½; poudre de lait 3½ à 4 cents.

Pommes de terre : Prix de gros: Québec, nouvelles $1.20 à $1.30 les 50 lb.; .30 à .32 les 10 livres; N.-B., $1.25 à $1.30 les 50 lb., .30 à .32 les 10 lb.; I.P.E. $1.50 à $1.55 les 50 lb, .38 à .41 les 10 lb.

Prix des oeufs, en cartons d'une douzaine: A-extra-gros, 66.6; A-gros .64.1; A-moyens .61.1; A-petits 38.9.

Devises étrangères

Afrique du Sud	Rand	1.51
Allemagne	Mark	.2918
Angleterre	Livre	2.5797
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.2039
Autriche	Schilling	.0418
Belgique	Franc	.0217
Brésil	Cruzeiro	.2582
Chili	Escudo	.1076
Danemark	Couronne	.1434
Espagne	Peseta	.0156
France	Franc	.1931
Hollande	Florin	.2987
Italie	Lire	.001720
Japon	Yen	.003014
Mexique	Peso	.0862
Etats-Unis	Dollar	1.07 21/32
Norvège	Couronne	.1506
Nouvelle Zélande	Dollar	1.2080
Pérou	Sol	.0248
Suède	Couronne	.2085
Suisse	Franc	.2486
Tchécoslovaquie	Couronne	.1507
Venezuela	Bolivar	.2401

Accord de coopération technique aéronautique

Les compagnies Air France, Sabena (Belgique), Lufthansa (République fédérale allemande) et Alitalia (Italie) viennent de signer un accord de coopération technique au sein du groupe Atlas, spécialement créé à cet effet.

En vertu de cet accord concernant l'entretien des superjets Boeing 747, Air France revisera les cellules de tous les appareils de ce type acquis par les quate pays; Lufthansa, les moteurs, SABENA ET Alitalia, les équipements.

titres au comptoir

Source : Bongard Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	12	15
Aconic	1	3
Advance R.	6	8
Albatross	5	15
Alscope	1 15	1 35
Amal. Mng	5	15
Amer. Chib.	4	7
Americ	5	15
Amigo	20	40
Bald. Mtn.	2	5
Barrington	75	85
Beacon	10	12
Beira	10	20
Beauport Hldg.	12	17
Black Cricket	25	40
Boma Chib.	5	15
Brace Mac	8	10
Brosnan Cdn.	27	32
Bruce P	1	2
Camoridge	6	9
Caprive	22	24
Carmount	37	40
Chesbar	3¼	4
Clearwater	18	22
Cons. Shunsby	9	12
Copper AM	45	60
Creswell	60	80
Chromex	60	70
Cuvier	4	7
De Jour	35	45
Delesseps	55	65
Dom. Jubilee	50	70
Dorai	1 25	1 50
Ducros	55	65
Dubisson	4	7
Expo Ungava	55	65
Fundy	22	26
Gaspe Copper	49	52
Gaspex	20	30
Gt LaNcki	6	8½
Gold Hawk	42	47
Hairen	21	24
Hanson	35	40
Hucamp	90	1 00
Independent	2	4
Indian Mt.	1 20	1 40
Joburke	3	5
Kardar Cnd.	1 20	1 40
Juma	5	7
Kelly D	2	5
Kewagama	6	9
Lynx Cde	70	80
Kukatush	1 75	2 25
Lke Beaver House	11	14
Leeds Mtls.	10	15
Lun Exho	30	35
Magoma	18	21
Madex	10	20
Matt Berry	33	37
Midland Nckl.	47	52
Mija	34	38
Mogar	17	20
Molybla	10	15
Murky Fault	1 10	1 20
Naganta	25	50
Nati. Mal.	1 15	1 25
Nemrod	30	40
New Ass Dv	20	22
New Baska	10	20
New Hosco	1.25	1.35
New Insco	10	15
New Lorie	9	11
New Miller Pl	7	9
New Pascalis	35	50
Nickel Offsets	26	30
Nordic I	1 90	2 10
North Bord	20	25
North Ex	58	63
North Shore	25	30
Nouvelle	20	—
Pacific Nickel	30	40
Pango	2 50	2 75
Radio-Hill	40	50
Ram Pete	2 00	2 20
Rand Mal.	3	5
Renzy	1 05	1 15
September Mt.	15	25
Sarimco	6	9
Stump	15	20
Sogepet	1 05	1 15
Sturdy ML	45	50
Superior Acid	70	80
Spanish R	22	27
Silver Eureka	1 00	2 00
Tagami	14	16
Talisman	45	50
Tara	1 00	1 10
Universal	37	40
Valdex	73	78
Voyageur	5 25	5 50
Wee Gee	70	90
Westville	1 90	2 10
Westville+	5	10
Yellow Rex	28	32
Young Dave	17	20

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Klopen and Co.

A.G.F.	3.75	3.85
Aquacare	4½	5
Baie d'Economie Que.	5½	6½

cote des grains

MARCHE A TERME

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
WINNIPEG				
LIN				
Dec.	2.83¼	2.83⅜	2.79½	2.81¾
Mai	2.89½	2.89¾	2.85⅞	2.88½
Juil.	2.86¾	2.86¾	2.84⅞	2.86
GRAINE COLZA				
Nov.	2.72½	2.74¾	2.71¾	2.73¾
Jan.	2.71¼	2.72⅜	2.68¾	2.72⅜
Mars	2.61¼	2.62¼	2.59⅞	2.62¼
Mai	2.55½	2.56½	2.53⅞	2.56
AVOINE				
Dec.	70⅞	71	70⅞	71
Mai	70⅞	71⅛	70⅞	71⅛
Juil.	—	—	—	71¼
ORGE				
Dec.	1.03¼	—	—	1.03¼
Mai	1.03⅝	1.03⅝	1.03⅝	1.03⅝
Juil.	—	—	—	1.04¼
SEIGLE				
Dec.	—	—	—	1.16
Mai	1.21⅛	1.21⅜	1.21½	1.21½
Juil.	—	—	—	1.21⅛
MARCHE AU COMPTANT				

AVOINE: 2 cw 71; ex 3 cw 68½; 3 cw et ex 1 four. 67½; 1 four. 66; 2 four. 59; 3 four. 56; four. melangee 36.

ORGE: 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.01⅜; 2 cw 2-rang et 3 cw 6-rang 99⅞; 3 cw 2-rang et 1 four. 99½; 2 four. 97¼; 3 four. 91¼.

SEIGLE: 1 et 2 cw 1.14½; 3 cw 1.09¾; 4 cw 89½; ergote 88; sur voie 1.14⅝.

LIN: 1 cw 3.26¾; 2 cw 3.21¾; 3 cw 2.81¾; sur voie 2.91¾.

GRAINE COLZA: No 1 Canadienne 2.73¾; No 2 Canadienne 2.58¾.

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
CHICAGO				
BLE				
Dec.	1.35½	1.35⅝	1.35⅛	1.35½
Mars	1.38¾	1.38¾	1.38½	1.39¾
Mai	1.39¾	1.39⅞	1.39⅝	1.39¾
Juil.	1.35¼	1.35⅜	1.35	1.35⅛
Sept.	—	—	—	1.37¾
MAIS				
Dec.	1.18	1.18¼	1.17¾	1.17⅞
Mars	1.23	1.23⅛	1.22⅝	1.22⅝
Mai	1.26½	1.26½	1.26	1.26⅛
Juil.	1.28½	1.28½	1.28	1.28
Sept.	1.25¼	1.25¼	1.24¾	1.24⅞
AVOINE				
Dec.	61⅛	61⅛	60¾	60¾
Mars	65⅛	65½	65⅛	65¼
Mai	67⅞	8	c75⅜	68
Juil.	67½	67½	67½	67½
Sept.	67⅞	68½	67⅞	68½
SEIGLE				
Dec.	1.13⅝	1.14	1.13⅜	1.13¾
Mars	1.17¾	1.17¾	1.17¼	1.17¼
Mai	1.21	1.21	1.20¾	1.21
Juil.	—	—	—	1.19¾
FEVES SOYA				
Nov.	2.43	2.43½	2.42⅝	2.42⅞
Jan.	2.50	2.50	2.48¾	2.48⅞
Mars	2.55	2.55⅛	2.54⅜	2.54⅜
Mai	2.58½	2.58⅝	2.57¾	2.57¾
Juil.	2.60⅜	2.60½	2.595	2.59¾
Aout	2.56¼	2.56⅞	2.56¼	2.56¼
Sept.	2.47¼	2.47¾	2.47¼	2.47½

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Abbey Nth Am Fund	1.18	1.18
Adanac	2.57	2.81
A.G.F. Special	3.91	—
All Cdn Com	8.15	8.91
All Cdn Div	9.72	10.62
All Cdn Ven	4.46	4.87
American Growth	6.75	7.42
Andreae Equity	4.04	4.42
Associate Investors	5.42	5.47
Beacon Growth	6.43	7.02
Beaubran	42.76	46.43
Canada Growth	6.99	7.68
Canagex	10.36	10.69
Cdn Channing Ven	6.76	7.41
Cdn Gas Energy	13.53	14.83
Cdn Investment Fund	4.39	4.82
Cdn Scudder Fund	20.71	20.71
Cdn Sec Growth	5.07	5.56
Cdn S.A. Gold Fund	4.55	4.97
Cdn Trusteed	4.70	5.14
Champion Mutual	7.77	8.50
xChase Fund	12.15	13.28
Canafund	61.35	64.42
Capital Growth	9.01	9.24
Collective Mutual	7.56	8.30
Commonwealth Intl	13.66	14.97
Commonwealth Intl Lev	4.17	4.57
xCompetitive Capital	8.88	9.73
Corporate Investors	6.06	6.63
Corporate Invest Stock Fd	6.23	6.81
xDividend Shares	3.77	4.13
Dominion Compound	4.91	5.34
xDreyfus	13.71	15.02
Entarea Investment	6.07	6.63
Executive Fund of Cdn	7.81	8.20
Exec Inv Intl Ltd	5.90	6.19
Federated Financial	5.22	5.74
Federated Growth	6.00	6.59
xFidelity Trend	27.18	29.70
First Participating	19.77	21.61
Fonds Collectif A	6.83	7.47
Fonds Collectif B	4.97	5.13
Fonds Collectif C	9.80	10.71
Fonds Desjardins A	4.57	—
Fonds Desjardins B	4.36	—
Fraser Growth	3.74	4.10
Gis Compound	10.10	11.04
Gis Income	4.10	4.48
Growth Equity	7.33	8.05
Growth Oil and Gas	20.60	—
Guardian Growth	8.23	—
Harvard	7.61	8.32
IOS Venture	5.00	5.46
Indust

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Accra	7000	13	12½	13	+ ½
Acme	18000	17	16	17	
Advocate	770	250	245	250	
Agnico	1050	128	121	128	+ 7
Akaitcho	z100	72	72	72	
Allied Mng	200	124	124	124	— 1
A Lard	110605	89	73	80	+ 6
Ang R	15100	104	100	103	+ 3
Ang U Dev	4600	80	80	80	— 2
Area	350	320	320	320	
Argosy	2000	67	65	65	
Armore	3833	17½	17	17	— 1
Arcadia	500	8	8	8	
Atl C Cop	4000	55	55	55	
Aunor	1050	290	280	290	
Avoca M	2300	160	155	155	+ 5
Bnkno	18605	650	550	645	+105
Bankfield	4000	9	8	8½	
Barex	2000	50	49	50	+ 1
Belcher	6800	56	53	56	— 4
Bethim	4378	$17½	17¼	17½	+ ⅛
Black Bay	8500	12	11	12	+ 2
Bl Hawk	500	61	61	61	
Bralorne	4400	395	375	390	+15
Broul Reef	500	38	38	38	
Brunswk	2900	765	760	760	— 5
Bunk H	12500	9½	8½	9	— ½
Cadiac	187566	22	18	19	+ 3
C Mines	30525	43½	40	41	+ 3
Camflo	9700	360	350	350	—10
Camindx	1900	23	23	23	— 4
Cam Chib	4677	$12¼	11½	12	+ ¼
C Tung	1050	120	115	115	— 5
C Jamieso	600	140	140	140	
Cdn Keely	2000	5	5	5	
C Lencourt	1000	15	15	15	+ ½
C Malart	1000	32½	32½	324	
Candor	12166	13	12	12½	— 1
Can-fer	600	425	420	425	+15
Captain	2500	11	10	10	—1½
Cassiar	620	$16½	16½	16½	
Cent P Pat	100	250	250	250	
Chemaloy	1000	291	290	290	+ 4
Chesvi	67400	27	24	26	+ 3
Chib Kay	1500	17	16	17	— 2
Chib M	850	80	80	80	
Chimo	4300	140	135	140	+ 4
Chrom	z10	130	130	130	
Coin Lake	1000	21	21	21	
Conigo	1000	28	28	28	
C Callinan	7500	9½	9	9½	
Con Fardy	200	325	325	325	+15
CG Arrow	z50	14	14	14	
C Mrsn	20909	560	520	555	+30
C Marben	200	250	250	250	—30
C Neg	11200	17½	15½	16	
Con Nichol	See list below.				
C Rambler	1600	100	99	100	+ 2
C Red Pop	3142	11	11	11	+ ½
Conwest	3350	$10⅜	10	10¼	— ⅜
Coprcorp	2000	45	44	44	— 4
Cop Fields	6286	160	151	151	— 9
Cop Man	1000	13	13	13	
Coulee	29500	37	31½	36	+ 3
Craigmt	2225	$13¼	12¾	13⅛	+ ⅛
Cstland	z60	16	16	16	
Crowbank	2500	18	18	18	
D'Ara	14000	29½	28	28	
D'Elda	182503	103	86	95	+ 9
Denison	3081	$48¼	47¼	48	
Dicknsn	2300	260	250	250	— 5
Discovry	750	150	145	150	
Dome	z137	$51	49½	50½	
D Explo	20100	170	151	170	+15
Donal	88800	34½	27½	33	+5½
Dunrale	500	31	31	31	
Dynasty	1350	$15⅞	15⅜	15¾	— ¼
East Mal	2900	210	210	210	
East Sull	2295	695	690	695	— 5
Endako	2040	$14⅞	14⅛	14½	
Farwest	z10	8½	8½	8½	
F Mar	100	169	169	169	+ 3
F Nat Uran	500	110	110	110	+ 7
F Orenada	2117	21	21	21	— 2
Fort Reinc	3400	81	80	80	— 1
Frobex	1200	140	135	135	— 5
Gnt Masct	1375	260	252	252	+ 2
Giant k	168	$10⅜	10⅜	103	+ ⅜
Goldray	2900	190	185	190	+ 5
Gortdrm	1650	485	480	480	+ 5
Grandroy	2000	47	45	47	+ 2
Granduc	475	900	900	900	
Granisle	3220	$16¼	15½	16	+ ½
Green Pnt	4500	19	18	19	+ 1
Gutch	1500	20	19½	20	+ 2
Gunnar	3290	149	142	143	— 2
Halinor	z13	360	360	360	
Headway	5500	12½	11½	12½	
High-Bl	400	470	470	470	
Hollinger	305	028½	28¼	28½	— ½
Huds Bay	862	$86½	86	86¼	+ ¼
Hydra	13500	26½	22½	26	+ 2
Int Bibis T	4700	35	33	35	—5½
Hall e	See list below.				
Int Mogul	4410	$18½	17⅝	18⅜	+1¼
Iron Bay T	200	370	370	370	+15
Irish Cop	7000	16	15	16	+ ½
Iso	21200	237	226	230	— 1
Jelex	4773	37½	37	37½	— ½
Jelex r	2900	½	½	½	
Joliet	62561	36	31	35	+2½
Jonsm	11300	13	12½	13	+ ½
Joutel	18050	175	165	165	— 8
Jowsey	2000	59	58	58	
Kam Kotia	2500	345	345	345	+15
Kenn Hold	2600	55	54	54	— 2
Kerr Add	2539	$14⅜	14	14¼	— ⅛
Kid Coper	2500	31½	31½	31½	+ ½
Kirk Min	z100	10	10	10	
Kirk Twns	1000	36	36	36	
Lab Min	z100	$29¼	29¼	29¼	
L Duf	143640	$15½	11⅜	14¼	— ⅛
L Osu	1000	15	13	13	— 2
L Shore	z27	405	405	405	
La Luz	600	$11½	11⅛	11⅛	
Langis	5000	10½	10½	10½	—2½
Leitch	315	232	232	232	— 4
LL Lac	622	255	250	250	—15
Louvi	49179	29	24	26	+ 4
Lytton	14641	340	330	340	+ 5
Madeline	3577	530	520	525	+10
Madsen	2500	160	155	160	+10
Malartic	900	106	105	105	— 5
Man Bar	2162	98	96	98	— 1
Martin	3000	25	24	25	+1½
Match	6500	18	17	17	
Matt	29365	$25½	24½	24⅝	— ½
Maybrn	98633	21½	17	18½	— ½
Mc Adam	5400	77	75	77	+ 2
Mc Intyre	1326	$137	136	136	— 1
McWat	5000	60	57	59	+ 1
Mentor	z300	76	76	76	
Meta Uran	500	24	24	24	+ ½
Midrim	4100	49	47	47	+1½
Min-Ore	1000	15½	15½	15½	+ ½
Moneta P	2450	86	82	82	
Mt Wrt	238200	36	31	33	— 4
Multi-Mi	8800	100	96	100	+ 4
New Ath	600	30	30	30	
New Bid	4000	6½	5½	5½	
New Cal	2000	34	34	34	
Newconx	1730	715	685	710	+30
N Goldvue	9000	7	6	6	— ½
N Imperal	7718	315	305	310	— 5
N Kelore	500	5½	5½	5½	— ½
Nlund	18400	25	23	24	+ 1
N Mylama	9000	10	10	10	
Newnor	1000	7½	7½	7½	— ½
N Que Ragl	2140	$16	15⅜	15⅞	
N Senator	1000	23	23	23	
Nick Rim	2000	13	13	13	
Noble M	100	225	225	225	+ 6
Nor Acme	600	20	20	20	+ 8
Norbaska	2000	26	25	25	— 2
Norgold	2000	7	7	7	
Norlex	29500	57	53	53	— 2
Northcal	6000	12	11½	11½	— 1
N Canada	1500	72	71	72	+ 2
N Cold	18600	203	195	199	+ 4
Northgat	2125	$15⅞	15½	15⅝	— ⅛
N Rock	3600	50	50	50	—11
N Beauc	z100	37	37	37	
Obaska	2000	13	12	12	— 1
Obrien	500	45	45	45	— 4
Opemska	6950	$12⅜	12⅛	12⅜	+ ⅛
Osisko	3600	48	45	46	+ 3
Pamour	600	240	240	240	+ 3
Paramaq	4000	7	7	7	— ½
Patino	3590	$48	47¾	47¾	— ¼
Pce Exp	13220	94	92	92	+ 1
Pine Point	1792	$38¼	37¾	37¾	— ¼
Placer	3840	$45	44	45	+ 1
Pow Rou	500	33	33	33	
Prado Exp	500	350	350	350	
Preston	200	$11¾	11¾	11¾	— ¼
Pure Sil	12600	350	325	340	+20
Pyramid	2525	54	52	52	— 1
Que Man	3500	28½	25	26	
Q Mattgmi	1800	116	115	115	— 5
Radiore	7500	51	49½	50	+ ½
Rayrock	300	183	182	183	— 4
Reeves	225	300	290	290	— 5
Rio Algom	782	$20	19¾	19¾	— ¼
Rio 580 pr	200	$81	81	81	— 1
Rio Alg c w	915	700	630	700	+50
Rix Athab	1500	21	20	20	
Roman	1425	$13⅛	13	13	— ⅛
Ryanor	600	15½	15½	15½	
Satellite	687	23	23	23	
Sherr	24598	$16⅜	16	16	
Silvrflds	300	265	265	265	—15
Sil Miller	1000	10½	10½	10½	+ ½
Silmq	22100	34	32½	34	+1½
Sisco	8075	325	310	325	+10
Stanrck	800	300	300	300	
Steep R	1875	440	435	435	— 5
Sud Cont	1000	35	35	35	— 1
Sullivan	1320	740	735	740	+ 5
Sunburst	6000	8	7½	8	+ ½
Teck Cor A	1797	790	765	785	+10
Teck Cor B	z25	680	680	680	
Texmont	4000	57	55	55	— 2
Texore	500	22	22	22	
Tex-Sol	2300	55	55	55	+ 5
Thom L	5000	35	34	35	+ 3
Tombill	2400	134	130	134	
Torbrit	5100	70	69	69	
Towag	1100	32	32	32	
Tribag	7900	145	135	139	+ 8
Trin Chib	2200	24	24	24	— 1
Tundra	z250	19½	19½	19½	
U sbestos	200	575	575	575	+25
U Mindam	z66	23	23	23	
Upp Can	4300	230	225	250	+30
Urban	10600	14	12½	13	+ ½
Vespar	1000	50	50	50	— 2
West Mine	6625	345	335	335	— 5
Wilco	77500	44	36	42	+ 5
Windfall	500	17	17	17	— ½
Win Eld	10500	12½	12	12	— ½
Wr Harg	616	205	205	205	— 5
Yk Bear	500	775	770	770	— 5
Young HG	3000	7	7	7	
Yukon C	400	210	210	210	
Zenmac	2000	13	13	13	+ 1
Zulapa	6000	13	13	13	

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Alminex	2200	470	455	460	+10
Am Leduc	5600	15	15	15	— 1
A Juasar P	800	190	190	190	
Asamera	3340	$23¼	21⅝	23	+2½
Banff	250	$11⅜	11¼	11¼	+ ¼
Bralsa	900	375	365	365	+ 5
CS Pete	3900	550	530	540	+10
CS Pete w	800	350	350	350	+15
C Dehl	300	500	490	490	—15
C Ex Gas	100	640	640	640	+20
C Gridoil	200	$11¼	11¼	11¼	— ¾
C Gridoil p	z75	$24¾	24¾	24¾	
C Homestd	731	$14⅞	14½	14½	— ½
Cdn Sup O	1090	$32¼	32	32⅛	— ⅜
Cdn Tricnt	400	$11⅛	11	11	+ ⅛
Cent Del	2345	$11⅜	10¾	10¾	— ½
Charter Oi	1250	935	930	930	—10
Chieftan D	z25	825	825	825	
Clark Can	1000	250	250	250	
C East Cr	300	340	340	340	
C West P	200	205	205	205	— 5
Dynamic	5200	196	191	195	
Ensign Oil	1300	385	375	375	— 5
French Pt	3475	740	730	730	+20
Gr Plains	600	$25⅜	25	25	+ ½
Midcon	1000	58	57	58	— 2
Mill City	3750	220	217	220	— 5
Nat Pete	1900	425	420	420	+ 5
N Cont	3000	170	170	170	+ 2
N Dav	39500	13½	13	13	
NDav r	444000	½	½	½	
Northld	3800	65	63	63	+ 2
Numac	480	695	690	690	+15
Okalta	600	30	30	30	
Palliser	600	285	285	285	—90
Permo	6100	100	99	99	— 1
Petrol	1600	145	138	143	+ 3
Pinnacle P	2600	145	1432	145	— 1
Place G	14300	163	155	162	+ 4
Ponder	500	73	73	73	
Ranger	760	$12	11¾	12	+ ⅜
Scurry Rn	200	23⅜	23⅜	23⅜	+ ⅛
Spooner	1650	400	385	385	
Triad Oil	3370	425	420	420	— 5
U Canso	1100	625	600	600	—25
Un Reef P	2000	31	30½	30½	+ ½
Ulster Pet	3600	199	191	192	+ 1
Vando	16300	20	17½	20	+2½
Wespac	3000	31	30	31	+ 1
Wcnast P	1500	$10½	10¼	10¼	— ½
W Decalta	3200	795	780	785	+15
W Decit w	1150	455	445	445	+ 5

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Abel Black	1230	$5½	5⅜	5½	+ ⅛
Abitibi	141051	$12¼	11¾	12	+ ⅜
Abitbi 7½p	40	$51½	51½	51½	+ ½
Acklands	200	$11	11	11	
Ackind 2p	405	$13½	13½	13½	+ ¼
Acres Ltd	1200	$18	18	18	+ ⅛
A.G.F'l'sM	100	$12¾	12¾	12¾	+
A.G.F'l'sM	100	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
Agra Vegt	5525	$9	8⅛	8½	+ ⅜
Agratc I	19070	$12½	11⅞	12½	+ ⅜
Almco Ind	600	$14⅛	13¾	13¾	— ¼
Alta Gas T	2075	$43⅛	43	43	
Alta G D p	83	$122	122	122	+ 2
Alta Nat	200	$22½	22½	22½	— ½
Algo Cent	100	$73⅜	73⅜	73⅜	+ ¼
Algma	23465	$15¾	14¾	15⅛	— ⅜
Alcan	7936	$29¾	29	29¼	
Alcan pr	325	$34	33⅜	335	+ ⅛
Allarco Dv	50	$9	8¾	9	+ ⅜
Almin 2p	150	$33¾	33	33	—1⅜
Anglo-cn	100	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Anglo-c pr	100	$15½	15½	15½	— ½
Ang CT 4½	75	$29½	29½	29½	
Ang CT 315	100	$41	41	41	
Aqultaine	2450	$17	16½	16½	— ½
Argus	z90	$20	20	20	
Args 260 p	50	$36⅛	36⅛	36⅛	
Argus C pr	2540	$12½	12⅜	12½	+ ⅛
Asbestos	247	$25	25	25	+ ¼
Atco Ind	z10	$14⅛	14⅛	14⅛	
Atl Sugar	9860	$7¾	7	7¼	+ ¼
Atl Sug A	z90	$14½	14½	14½	
Atl Sug pr	105	$61	60	61	+ 1
Atl Sug w	1550	245	245	245	+ 5
auto Elec	300	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
Auto Hard	2000	$10¾	10	10⅜	+ ⅜
BahC D	98100	54	43	52	+ 9
Bk Mtl	10675	$15⅜	15⅜	15½	— ¼
Bank N S	2077	$23⅞	23⅜	23⅜	
Bathrst p	z25	$12¼	12¼	12¼	
Beatty	100	$18	18	18	+1½
Beaver L	300	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅛
Becker B p	275	$9½	9½	9½	— ½
Belding L	200	$8¾	8¾	8¾	+ ¾
Beldng w	1100	290	290	290	+10
Bell Canad	7687	$42¼	42	42¼	
Biltmore p	z75	$9⅛	9⅛	9⅛	
Block B	19720	$7⅛	6⅞	7⅛	+ ⅜
Bombrdr	2775	$18⅞	18½	18⅞	+ ¼
Bow Valy	2925	$16¾	16⅛	16⅛	— ⅛
Bramalea	1580	56	57⅜	57⅜	— ⅛
Bramal w	100	450	450	450	
Brascan	551	$16¾	16½	16¾	
Brdg Tank	100	250	250	250	
BC Forest	155	$32⅛	32½	32⅛	
BC Frest p	50	$41⅜	41⅜	41⅜	+ ⅛
B CPack B	110	$16½	16½	16½	
BC Sugar	100	$17	17	17	+ ⅜
B.CSugar p	z103	$16	14¾	16	
BC Phone	172	$69¼	68½	68½	
BCPh 4¾ p	70	$61¼	61¼	61¼	— ½
BCPh 5¼ p	z5	$72½	72½	72½	
BCPh 5.15	z10	$64½	64½	64½	
BCPh 6.80	z20	$23	23	23	
Brinco	2315	$5⅜	5¼	5¼	
Bruck A	z25	$16¼	16¼	16¼	
Bruck B	200	$11½	11½	11½	+ 1
Buntin Rid	300	$12	12	12	+ ¼
Burrard	1100	$10¾	10¾	10¾	+ ½
Cad Dev	720	$7	7	7	— ⅛
CAE Ind	283	$7	7	7	— ⅛
Calgary P	108	$25½	25½	25½	+ ⅜
Calgry P p	50	$70	70	70	— 5
Calgy 540 p	15	$107	107	107	+ 4
Calvrt Dle	1500	90	82	90	+ 8
Cambridg	500	$7½	7½	7½	
Campeau	350	$6½	6½	6½	
CD Sugar	45	$35½	35½	35½	+ ¼
Can Bread	1260	$15½	15	15¼	— ⅜
Can Cem	155	$29⅜	29⅛	29¼	— ⅛
Can Cem p	400	$18¼	18¼	18¼	
Can Malt	600	$21½	21¼	21¼	+ ¼
C Nor West	200	300	300	300	—10
C Packrs	4550	$18⅛	18	18	— ⅛
Can Perm	1828	$11¾	11⅜	11⅝	+ ⅜
CSL	600	$27½	27½	27½	— ½
Cdn Brew	920	$8⅞	8⅞	8⅞	
C Brew Bp	150	$34	34	34	
CB Alum A	1600	$21⅞	21½	21⅝	— ¼
Cdn Can A	130	$4⅜	6⅜	6⅜	
C Chem w	8630	85	75	80	+10
C Conlaur	z40	100	100	100	
Cdn Equty	z50	$8⅜	8⅜	8⅜	
C Curtis	100	93	93	93	— 2
CG Invest	175	$64	64	64	+ ½
C Goldie	140	$7⅞	7⅞	7⅞	
C Hydro	500	$16	16	16	
C Im	12110	$21⅜	20⅞	21¼	+ ⅜
C Ind Gas	6987	$8⅞	8⅝	8⅞	+ ⅛
C Ind Gas p	100	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅛
CIL	671	013⅛	13	13⅛	
C Intrurb p	1400	$9⅜	9¼	9¼	— ¼
C Marconi	1350	$5½	5	5½	+ ⅜
CP Inve pr	2120	$32	31½	31½	+ ½
CP Inve w	9082	800	780	780	— 5
CPR	3721	$74	73	74	+ 1
CPR $3. pr	z100	$9¼	9¼	9¼	
C Refract	z65	$14½	14¼	14½	
Cdn Salt	300	$15	15	15	
Cdn Tire	25	$70¾	70¾	70¾	—16
Cdn Tire A	422	$65	64½	65	
C Utilties	1200	$38¾	38½	38¾	— ¼
C Util w	z10	$10¼	10¼	10¼	
C Vickers	z10	$8⅜	8⅜	8⅜	
Cdn Wall	60	$120	115	120	+ 5
C Westing	820	$12¼	12	12	— ¼
Canron	1980	016⅞	16¾	16⅞	+ ⅛
Capit Div	8625	400	365	380	—15
Cara	700	$8	8	8	
Carrier JD	200	$15½	15½	15½	
Cassidy L	200	490	465	490	+15
Cassidy A p	100	$8½	8½	8½	
CDRH Ltd	200	$10	9⅞	9⅞	
Chemcell	990	$9¾	9⅜	9¾	+ ⅛
Chem 175 p	z59	$24	23¾	24	
Chrysler	z51	$44	43½	43½	
CHUM A	z50	$17⅜	17⅜	17⅜	
Clairton	2100	170	160	160	
Columbia	400	$8	7¾	8	
Columbi p	z50	$18¾	18¾	18¾	
Cominco	3075	$30	29	29	— 1
C Holiday I	1190	$15	14⅞	15	+ ½
C Savings	100	$11	11	1	+ ½
Compro	300	235	235	235	
Comb Ins	z1	$63	63	63	
Computel	100	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Con Bath	2047	024⅜	24⅛	24⅜	+ ¼
Con Bath w	540	300	280	280	—20
Con Bldg	2300	210	200	205	+ 5
Cons Ga	9369	$16	15⅜	16	+ ¼
Control F	350	475	465	465	—10
Corby vt	125	$26⅜	26½	26⅜	+ ¼
Coronatn	1600	175	165	170	
Corontn p	400	200	200	200	+ 5
Cosms	552	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Costain R	700	$6	5⅞	6	+ ¼
Crain R L	475	$18	18	18	
Crestbrk	287	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Crow Nest	100	$50	50	50	
Crush Int	2450	$13½	13¼	13¼	+ ⅛
Cygnus A	2810	$8⅜	8	8¼	
Cygnus B	3080	$8⅜	8	8	+ ⅜
Dale-R pr	z25	$6⅝	6⅜	6⅜	
Distl Seag	1160	$55	54½	55	+ ¼
Dome Pete	375	$64	64	64	
D Bridge	261	$13⅜	13½	13⅜	+ ⅜
D Citrus	100	$8	8	8	+ ¼
Dofasco	4085	$23⅛	22⅞	22⅞	— ⅛
Dom Glass	z125	$19	18¾	18¾	
D Glass pr	200	$19	19	19	
Dom Lime	1000	420	410	410	—40
D Scottish	120	$17	17	17	
D Scotish p	30	$31	31	31	—1⅛
Dom Store	225	$13¼	13¼	13¼	
Domtar	5.84	$14⅝	14⅛	14½	+ ⅜
D Textile	700	$12⅜	12½	12½	+ ⅛
D Textile p	40	$100	100	100	
Donlee M	800	$15½	14½	15½	+ 1
Douglas L	150	285	285	285	— 5
DRG Ltd	175	$11⅝	11⅝	11⅝	— ⅛
Dupont	1037	$24¾	24½	24⅝	+ ⅛
Dustbane	170	$21	21	21	+ ½
Dylex Div	z50	$12	12	12	
Dylex D A	1050	$9⅜	9¼	9⅜	
Econ Inv p	25	$32	32	32	
Eddy Mtch	175	$27	26½	27	
E-L Fin	1100	$11	10⅞	11	— ¼
E-L Fin p	z30	$15	15	15	
E-L Fin w	544	485	485	485	+ 5
Electro ltd	1992	$33½	32	33½	+ ⅜
Emco	150	$13⅞	13⅞	13⅞	+ ⅛
Erie D	3100	$11⅜	10⅞	11⅛	+ ⅜
Erie D A	1350	$11¼	10¾	11¼	+ ½
Exquisite	z50	$6⅛	6⅛	6⅛	
Exquite w	450	7	7	7	
Falcon	1305	$143½	142½	142½	
Fam Play	1330	$13¼	13⅛	13⅛	— ⅛
Fa Play w	824	225	220	220	— 5
Fed Farm	See list below.				
Fed Grain	860	$6⅜	6⅛	6⅜	
Fibre	550	$5⅞	5¾	5⅞	
Finning T	550	$13½	13¼	13¼	— ½
Fleet Mfg	2350	145	135	145	+10
Ford Cnda	2530	$66⅞	66⅞	66⅞	+ ⅜
F Seasons	200	$12	11¾	11¾	— ⅛
Fruehauf	175	$19¼	19¼	19¼	+ ⅜
Gaz Metr	120	$15¼	15¼	15¼	
Gaz S,40 p	175	$65	65	65	
Gaz M 63w	z50	715	715	715	
Gaz M 66w	100	600	600	600	—100
Gen Baker	100	004	004	004	
Gen Distrb	1850	$16	16	16	
GMC	687	$82½	81⅜	82	+ ½
G P Mtg A	4525	$32	32	32	
Gnstar L w	340	460	455	460	
Gesco Dis	105	$9	9	9	
Gdn Mang	2988	$14	13½	14	+ ¼

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Glendale	z50	$8½	8½	8½	
G Mckay A	400	$5¾	5¾	5¾	
G Mckay B	200	$20½	20	20½	+ 1
Greb Ind	1025	$7¾	7½	7½	— ½
GL Paper	350	$25	24¾	25	+ ¼
GL Power	650	$19⅝	19½	19½	— ¼
GN Capital	z125	$8¾	8⅜	8⅜	
Gt W Life	170	$118	117½	118	+ 2
Gt WSadd	3525	$6¼	5⅞	6¼	+ ¾
Greyhnd	3260	$12¾	12¼	12¼	— ½
Guar Trst	630	$10¾	10⅜	10⅜	— ⅜
Gulf Can	3521	$18	17⅝	18	+ ½
Halifax D	950	250	235	250	+10
Hand Chm	1200	$14	13½	13¾	+ ¼
Hardee	1400	105	105	105	
Hard Carp	140	$6½	16½	16½	— ⅛
Hard Crp A	590	$15½	15¼

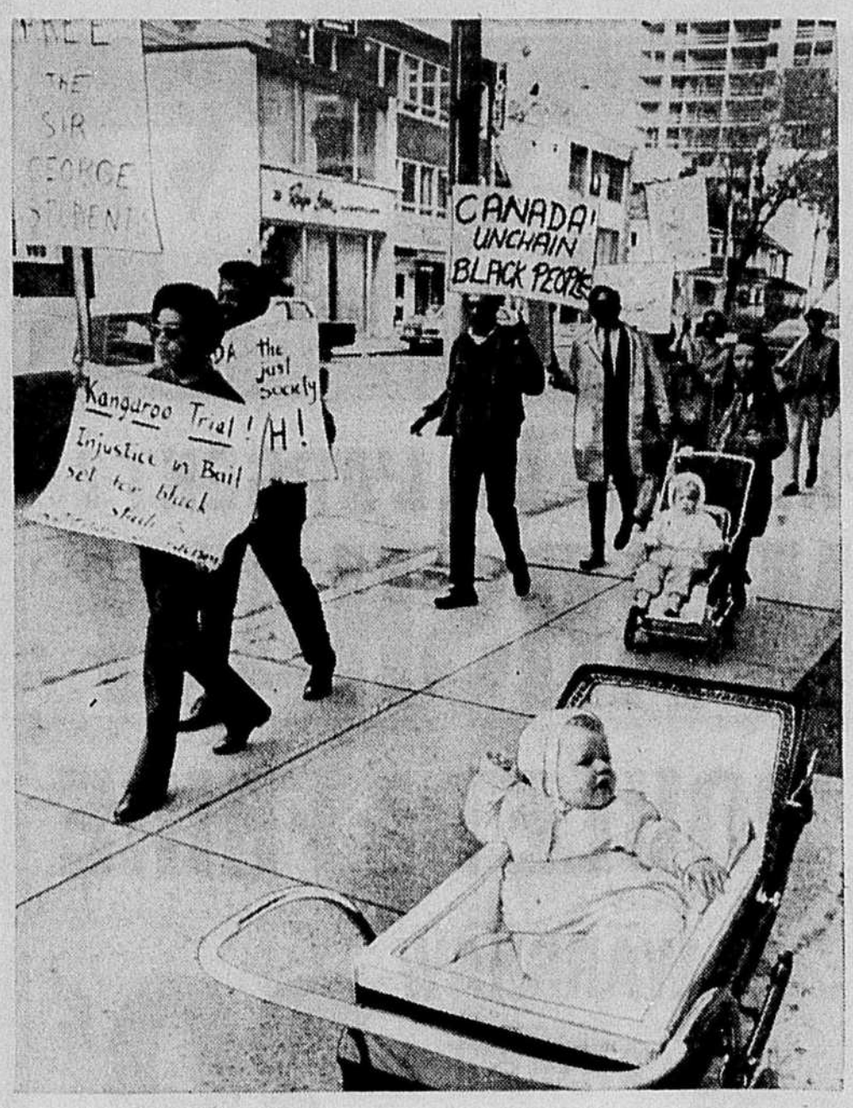

Quelle galère !

Une trentaine d'étudiants noirs de l'Université York ont défilé lundi devant un immeuble du gouvernement fédéral, à Toronto, afin de demander au gouvernement d'enquêter sur les allégations voulant qu'un professeur de l'université Sir George Williams de Montréal se soit rendu coupable de racisme. Participant à la manifestation (et comment!), le petit Edward Carr, âgé de six mois, semble cependant avoir un tout autre problème en tête...

Démarches pour la liberté de la presse en Amérique latine

NEW YORK (AFP) — L'Association inter-américaine de presse (S.I.P.) a renouvelé hier sa requête de voir lever dans huit pays latino-américains les mesures restrictives contre la presse.

S'appuyant sur une série de résolutions adoptées lors du récent Congrès annuel de la S.I.P., M. James S. Copley, nouveau président de l'Association, a adressé hier des télégrammes en ce sens aux gouvernements du Brésil, de l'Argentine, de l'Uruguay, du Paraguay, du Nicaragua, du Pérou et du Panama.

M. Copley, qui est président de la "Copley Press Corporation", à La Jolla, en Californie, a rappelé au général Emilio Garrastazu Medici, président du Brésil, qu'il avait récemment réaffirmé son intention de rétablir les libertés démocratiques et il ajoute qu'à son avis "le premier pas dans ce but pourrait être l'abrogation par son gouvernement de toute la législation qui limite la liberté de la presse". Il demande aussi au président brésilien qu'il donne des ordres pour que "cette liberté soit pleinement respectée dans la pratique".

Dans son télégramme à M. Juan Carlos Ongania, président de la République argentine, M. Copley souligne que lors du Congrès annuel de la S.I.P. les participants avaient exprimé "leur consternation et leur crainte" devant l'interdiction du magazine "Primera Plana" et de trois autres publications de son pays. Il demande par la même occasion que ces organes de presse soient autorisés à reparaître et que le président Ongania proclame de manière formelle l'intention de son gouvernement de respecter la liberté de la presse sans aucune restriction.

Dans les messages envoyés aux présidents du Paraguay, du Panama et du Nicaragua, le président de la S.I.P. leur rappelle la forte opposition qui s'est manifestée à Washington contre les limitations existantes ou proposées à la liberté de la presse dans ces pays. A propos du Pérou, M. Copley prône que le respect de la liberté de la presse soit proclamé officiellement et que le gouvernement péruvien autorise le retour dans son pays de M. Eudocio Ravines, un journaliste, qui a été expulsé. En ce qui concerne l'Uruguay, M. Copley, après avoir souligné la longue tradition démocratique du pays, demande que toute atteinte à la liberté de la presse soit interdite. Dans ce pays les journaux ne sont pas autorisés à mentionner les activités des "Tuparamos", une organisation terroriste urbaine, et les journaux étrangers qui y font allusion ne sont pas mis en vente.

Ce que veut le Biafra c'est la sécurité

OWERRI (AFP) — "Il n'y aura pas de paix aussi longtemps que les troupes nigérianes occuperont le territoire biafrais", a déclaré hier le général Odumegwu, chef de l'Etat biafrais.

"Je ne pense pas, a ajouté le chef de l'Etat sécessioniste, que le général Gowon — chef de l'Etat fédéral nigérian — est sérieux quand il parle de paix. Nous continuerons la guerre et quand la paix viendra, nous la saisirons. Ce que nous voulons, c'est la paix avec la liberté, la victoire avec la liberté, et non la paix des cimetières".

Evoquant ensuite les conditions biafraises pour un règlement, le général Ojukwu a affirmé que c'était la sécurité qui était l'élément essentiel pour le peuple biafrais. "Nous nous assurerons que cette sécurité est garantie et que les massacres du passé ne se reproduiront plus", a-t-il souligné.

Par ailleurs, le réprésentant spécial du Biafra pour l'Afrique centrale et orientale, M. Austine Okwu, a qualifié à Dar-es-Salaam de "ridicules" les informations selon lesquelles le Biafra aurait proposé de renoncer à la sécession en échange d'une garantie de sécurité. "Personne de sensé, a-t-il dit, ne peut s'attendre que le Biafra renonce à son indépendance après les massacres, le génocide et la faim endurés pendant 29 mois".

Cette mise au point fait suite à l'interprétation faite d'une déclaration du porte-parole biafrais en Suisse, selon laquelle le Biafra était prêt à accepter une solution de rechange à la reconnaissance de sa souveraineté pourvu que la sécurité de sa population soit garantie.

Panama expulse un diplomate américain

WASHINGTON (AFP) — Le département d'Etat a confirmé hier l'expulsion par le gouvernement du diplomate américain, M. Donald Downes. "M. Downes a quitté Panama le 28 octobre et a été appelé à de nouvelles fonctions", a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Robert McCloskey, qui a ajouté "nous continuons à avoir la plus haute confiance dans les capacités professionnelles et personnelles de ce diplomate."

M. Downes était chargé d'affaires à Panama depuis le mois d'avril 1966 jusqu'à l'arrivée à Panama, fin octobre, du nouvel ambassadeur M. Robert M. Sayer. L'expulsion de M. Downes est due à "des rumeurs concernant des critiques à l'égard de certaines conditions à Panama auxquelles il se serait livré en public", a dit M. McCloskey, rumeurs que le département d'Etat n'a pas pu vérifier.

Une section du boulevard Métropolitain fermée à la circulation

Le ministère de la Voirie du Québec annonce aux automobilistes de Montréal que la chaussée nord du boulevard Métropolitain, entre l'échangeur Côte-de-Liesse et la sortie 19 menant au boulevard Sainte-Croix, dans Saint-Laurent, sera fermée à la circulation à compter de ce soir, à 8 heures — et ce pour quelques jours, dans le cadre des travaux de revêtement de cette artère.

Durant la semaine, les travaux ne seront effectués qu'entre 8 heures du soir et 6 heures du matin afin de ne pas nuire à la circulation aux heures de pointe.

Le Manhattan rend hommage aux marins des 2 brise-glace canadiens

HALIFAX (PC) — L'équipage du Manhattan, le pétrolier géant américain de 115,000 tonnes, organise samedi une fête à Halifax en l'honneur des équipages des deux brise-glace canadiens qui l'ont accompagné dans leur voyage récent à travers le Passage du Nord-Ouest.

Premier navire marchand à avoir réussi à franchir les eaux de l'Arctique, le Manhattan est attendu samedi, vers midi, à Halifax, où prendra fin un périple commencé le 28 août.

Dans l'après-midi du même jour, le Manhattan donnera une réception suivie d'un dîner en l'honneur des équipages du Saint-Laurent et du John A. Macdonald, deux brise-glace du minsitère fédéral des Transports, qui ont accompagné le pétrolier géant dans son périple.

M. Don Jamieson, ministre fédéral des Transports, assistera à la réception et au dîner.

Les relations entre le Canada et les USA seront étudiées au cours de la session

OTTAWA (PC) — L'éventail des relations canado-américaines sera scruté au cours de la présente session par le comité permanant pour les Affaires étrangères et la Défense nationale.

Hier, lors de la première réunion de ce comité parlementaire, le président, M. Ian Wahn, député libéral de St. Paul's, son président, a dit qu'il s'agissait là d'une étude très vaste mais qu'il importait de lui donner une grande importance.

Il a expliqué que le comité projette de réunir sous deux thèmes principaux le sujet à l'étude tout en concentrant les efforts dans des sphères bien définies: les voies par lesquelles s'acheminent les relations entre le Canada et les Etats-Unies, et les principes qui gouvernent la politique canadienne envers les Etats-Unis.

M. Wahn a, par ailleurs, révélé que M. John Holmes, directeur général de l'Institut Canadien des Affaires internationales, ainsi que le Dr John Doeutsch, principal à l'université Queens, comparaîtront devant le comité.

Heurts au Chili

SANTIAGO, Chili (AFP) — La célébration du cinquième anniversaire de l'accession à la présidence du Chili de M. Eduardo Frei s'est terminée lundi soir dans un climat de tension et de violence.

En effet, des heurts ont mis aux prises des partisans du prédécesseur de M. Frei, M. Jorge Alessandri — qui a annoncé dimanche dernier son intention de briguer à nouveau la présidence — et des partisans de l'actuel président démocrate-chrétien. Deux personnes ont été blessées et quatre ont été arrêtées.

Alors que M. Frei recevait diverses personnalités, des supporteurs de M. Alessandri se sont rassemblés et rendus devant les siège du parti démocrate-chrétien contre lequel ils ont jeté des pierres, ce qui a entraîné des heurts. Alors que le calme était rétabli, un groupe de jeunes démocrates-chrétiens s'est rendu à son tour devant le siège du parti national — qui soutient M. Alessandri — et a jeté des pierres, provoquant un nouvel affrontement.

Les observateurs estiment que ces incidents montrent que les prochaines élections présidentielles "seront les plus agitées de l'histoire du Chili".

Enfant brûlé vif

Un enfant de 14 mois a été brûlé vif vers 8 h 30 hier matin dans l'incendie qui a ravagé la demeure de ses parents. Selon la police, l'incendie aurait pris naissance à la suite d'une explosion dans le poêle à bois que sa mère tentait d'allumer avec de l'huile.

La petite victime a été identifiée comme étant Johanne Durette, fille de M. et Mme Romuald Durette, de Nouvelle, dans le comté de Bonaventure.

REMERCIEMENTS

Pierre Carlin Gauthier

M. et Mme Jean-Pierre Gauthier, profondément touchés de vos condoléances, remercient parents, amis et voisins, de la sympathie que vous leur avez témoignée lors du décès de leur fils Pierre Carlin Gauthier survenu le 15 octobre dernier. —

REMERCIEMENTS

VIAU (Roch) — Mme Roch Viau (Aurore Dinel) et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Roch Viau, survenu le 16 septembre 1969, soit par offrande de messe, ou fleurs, bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Tous sont priés de considérer ces remerciements comme personnels.

naissances · décès · remerciements · in memoriam

ARSENAULT (Wilfrid) — A Montréal, le 4 novembre 1969, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Wilfrid Arsenault, époux de Aurore Lavoie. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses fils Gilles et Guy pharmaciens, 1 belle-fille Thérèse Caron et 1 petit-fils Sylvain. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Roy Inc.,
7018, rue de Marseille,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Donat, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRETTE (Emilienne) — A l'hôpital du Sacré-Coeur, le 3 novembre 1969, à l'âge de 66 ans, est décédée Emilienne Cayer, épouse de Exréphire Barrette. Elle laisse 1 fils René et 1 fille Irène (Mme Claude Pouliot) et 9 petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5503 ouest, Boul. Gouin,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Anges, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côtes-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BASTIEN (Marcel) — A Montréal, le 2 novembre 1969, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Marcel Bastien, époux de Thérèse Fontaine, demeurant à 8370 du Mail. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 est, rue Crémazie
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame d'Anjou, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (Blanche) — A Montréal, le 4 novembre 1969, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Louis Beaudoin, née Blanche Desrosiers, mère de Mme J. A. Laboulière (Fernande), Mme Jacques Duquette (Madeleine), Mme Anatole Turcot (Aline), Mme Charles Roy (Claire). Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 10 h 45, pour se rendre à l'église St-Philippe où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côtes-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEDARD (Emma) — A Montréal, le 3 novembre 1969, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Pierre Bédard, née Emma Jean, demeurant 1880 Allard. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame ouest
à 9 h 15, pour se rendre à l'église Ste-Clothilde où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Yvonne) — A Cartierville, le 4 novembre 1969, à l'âge de 73 ans, est décédée Yvonne Bergeron, épouse de feu Aimé Bergeron, mère de Jeanne (Mme J. F. Mérineau), Yvette (Mme Jean Aubry), Paul, époux de François Rivest et Richard, époux de Thérèse Théberge. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNARD (Walter) — A St-Lambert, le 3 novembre 1969, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Walter Bernard, époux de Claire Michaud; père de Mme Jacques Chassé (Suzanne). Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
63 av. Lorne, St-Lambert
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale St-Lambert, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de St-Lambert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHARD (Eugène) — A Montréal, le 4 novembre 1969, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Eugène Blanchard, célibataire, demeurant à 8057 St-Gérard; frère de Eugénie et Paul Blanchard. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHET (Alice) — A Montréal, le 5 novembre 1969, est décédée Mme veuve Alfred Blanchet, née Alice Lecompte; demeurant rue Jacques-Hertel, mère de Mme Louis Arthur Lambert (Rita), Mme Marcel Lamonde (Thérèse). Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk.
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église du Perpétuel-Secours où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISMENU (Antoinette) — A Laval, le 3 novembre 1969, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Hector Boismenu, née Antoinette Coaillier; demeurant 3925, Du Havre, Chomedey, Laval. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 est, boul. Henri-Bourassa,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISVERT (Edouard) — A Montréal, le 5 novembre 1969, à l'âge de 57 ans, est décédé Edouard Boisvert, époux de Cécile Gaudreau; père de Pierre Boisvert. Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côtes-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Alexandre) — A Montréal, le 3 novembre 1969, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Alexandre Bouchard, époux de Fernande Pelissier, père de Raymond, Marcelline et Daniel. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 Boul. Henri Bourassa
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOULANGER (Jean-Pierre) — A Montréal, le 3 novembre 1969, à l'âge de 20 ans, est décédé Jean-Pierre Boulanger, fils de Henri-Louis Boulanger et de Thérèse Pelchat, demeurant à 1447, de Lasalle. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240, rue Adam,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Nom-de-Jésus, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Rosa) — A Montréal, le 4 novembre 1969, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Alexandre Brunet, née Rosa Sauriol; mère de Emilia (Mme A. Trudel) Paul, Claire (Mme veuve W. Delisle) et Laurier. Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, boul. St-Michel, Rosemont
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAMERON (Juliette) — A Montréal, le 4 novembre 1969, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Albert A. Cameron, née Juliette Lauzon, demeurant à 7380 de La Loire, Ville d'Anjou. Elle laisse sa fille Madeleine (Mme Louis de Lanauze, président des hommes d'affaires du quartier Frontenac et ex-grand Chevalier de Colomb du Conseil Ste-Marie). Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse,
angle 11e av. Rosemont,
à 9h45 pour se rendre à l'église St-Barthélemy où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURSOL (Marie-Antoinette) — Au Foyer St-Sacrement de Québec, le 4 novembre 1969, à l'âge de 71 ans, est décédée Marie-Antoinette Watson, épouse de Edmond Coursol, mère de Raymond, Gisèle (Mme F. Dionne), et Andrée (Mme L. D'Entremont. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame, Lachine,
pour se rendre à l'église Des Sts-Anges, où le service sera célébré et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Lucille) — Accidentellement, à Montréal, le 2 novembre 1969, à l'âge de 47 ans, est décédée Mme Fernand Daoust, née Lucille Allard, R.R. 3, Rawdon, fille de feu M. et Mme Ephrem Allard. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington, Verdun
à 10 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Armand) — A Verdun, le 2 novembre 1969, à l'âge de 70 ans, est décédé Armand Demers, autrefois de Farnham, pensionnaire du CNR, époux de feu Adrienne Lussier, demeurant 398, 5e av., Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Ste-Marthe-sur-le-Lac, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESHAIES (Ernest Fabien) — A Verdun, le 2 novembre 1969 à l'âge de 46 ans est décédé Ernest Fabien Deshaies, époux de Margaret Denyse Perrier, demeurant 3709 Ethel. Il laisse dans le deuil: Régent, Normand, Serge, et son épouse Jacqueline Bouchard et 1 petit-fils: Stéphane, fils de feu M. Mme Mary-Jane Berry. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3565 boul. LaSalle,
à 8 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESPRES (Armand) — Montréal, le 4 novembre 1969, à l'âge de 63 ans, est décédé Armand Després, époux de feu Lucienne Léveillé; demeurant 1797 boul. Bellerive, Carignan, Cté Chambly. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHERS (Chantale) — A Montréal, le 3 novembre 1969 à l'âge de 7 ans, est décédée l'enfant Chantale Desrochers, fille de Gérard Desrochers, et de Huguette Lépine, demeurant à 334 Concordia, Châteauguay. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre paraira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle Boul. Décarie et
av. Notre-Dame-de-Grâce
à 9 h 15, à l'église St-Léon de Westmount où le service sera célébré à 9 h 30 et St-Calixte de Plessisville, où un libéra sera chanté, et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.v.p. pas de fleurs, dons à la Fondation Canadienne des maladies du rein seraient appréciés, 5744, boul. Décarie, Mtl 252).

DUGGAN (Roger) — A Montréal, le 3 novembre 1969, à l'âge de 44 ans, est décédé Roger Duggan, époux de Denise Leduc; père de Roger jr et Christiane; frère de Mme Gérard Houde. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
2548, rue Beaubien est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Philippe, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Québec lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUQUETTE (Cyrille Joseph) — A Montréal, le 2 novembre 1969, à l'âge de 74 ans, est décédé Cyrille Joseph Duquette, époux en 1ères noces de feu Eugénie Richer et en 2es noces de Gabrielle Dionne. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 boul. Henri-Bourassa est,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAFARD (Theresa) — A Montréal, mardi le 4 novembre 1969, à l'âge de 81 ans, est décédée Theresa McGrath, épouse de feu Alexandre Fafard, mère d'Ann (Mme W. Rockliffe), Margaret (Mme G. Gill), Theresa (Mme G. Murphy), Irene (Mme L. Gilbert), de Toronto, Marcel et Jean-Paul; lui survivent aussi 21 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants. La dépouille mortelle est exposée à la maison funéraire
J. F. Wilson and Sons,
5784 av. Verdun, Verdun.
Le service funèbre aura lieu à l'église St-Jean-de-Brébeuf jeudi le 6 à 9 h. du matin et l'inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

FAUBERT (Madeleine) — A Montréal, le 2 novembre 1969, à l'âge de 42 ans, est décédée Mme René Faubert, née Madeleine Paiement; demeurant à 6633 Beaulieu. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2805, rue Allard,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Luc, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAVREAU (Arthur) — A Montréal, le 2 novembre 1969, à l'âge de 75 ans, est décédé Arthur Favreau, époux de Bertha Robert, père de Mme Laurent Ferland (Geneviève), Mme Roger Ledoux (Louiselle), Mme Hector Sergerie (Suzanne), Hortense, Benoit et son épouse Augustine Hamel et Denise, demeurant rue Baldwin. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons.
Giguère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Bernard, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARAND (J.H.R.) — A Montréal, le 4 novembre 1969, à l'âge de 62 ans, est décédé J. H. R. Garand, époux de Alexandra Paradis, demeurant Terrasse Vaudreuil, autrefois de Ste-Anne-de-Bellevue. Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
107, rue Ste-Anne,
à 9h45 pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-Bellevue, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUDREAU (Emilia) — A Montréal, le 1er novembre 1969, à l'âge de 56 ans, est décédée Mme Joseph Odilon Gaudreau, née Emilia Brodeur; demeurant rue Fabre. Elle laisse dans le deuil: Jean-Maurice et son épouse; Micheline Boulay, Monique, Luc et 2 petits-enfants, Daniel et Chantale. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
4848, rue Papineau
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARNEAU (Gédéon) — A Montréal, le 2 novembre 1969, à l'âge de 76 ans, est décédé Gédéon Garneau, époux de Yvonne Charest, demeurant 8519 Drolet. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie est,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HYNES (Arthur) — A Verdun, le 3 novembre 1969, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Arthur Hynes, époux de Hélène Pilon, pensionnaire de la Dominion Rubber Co; demeurant à 3857 av. Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JETTE (Muguette) — A Montréal, le 3 novembre 1969, à l'âge de 36 ans, est décédée Mme Yves Jetté, née Muguette Dufour, demeurant 816 Outremont. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
1270, rue Laprairie
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Ste-Marie-Salomée, Cté Montcalm, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JULIANO (Elise) — A Montréal, le 4 novembre 1969, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Savario Juliano, née Elise Corsi; laisse dans le deuil; son fils John époux de Suzanne Savard, son père Giovanni Corsi, ses soeurs: Thérèse Ciavarro et Emilia Carini. Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 h., 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Denis) — A Montréal, le 5 novembre 1969, à l'âge de 45 ans, est décédé Denis Labelle, époux de Elizabeth Desrochers. Laisse dans le deuil son père et sa mère: M. et Mme Arthur Labelle; ses frères: Gérard, Maurice, Robert; sa soeur: Mme Rolland Savard (Thérèse). Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis,
pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACROIX (Maurice) — A Ste-Dorothée, le 5 novembre 1969, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Maurice Lacroix, époux de Dorothée Corbeil, père de Denise (Mme Jacques Lauzon), Lise (Mme Maurice Cléroux), Louis et Céline. Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
627, rue Principale, Ste-Dorothée
pour se rendre à l'église Ste-Dorothée, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Alcide) — A Ville Ile Perrot, le 3 novembre 1969, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Alcide Lalonde, époux de Léana Miron, demeurant 120, 7e Avenue, ville Ile Perrot, autrefois de Montréal; père de Maurice et Roger. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Trudeau,
96, boul. Perreault à Ville Ile Perrot
à 2 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Rose-de-Lima, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMERE (Joseph Henri Wilfrid) — A Montréal, le 2 novembre 1969, à l'âge de 65 ans, est décédé J. H. Wilfrid Lamère, époux d'Albertine de Maisonneuve, demeurant chez son fils Benoit-Rock, à 6649-A, Molson, père de Thérèse, (Mme Willie Vézina) Aldéric, Bernard, Anne-Marie (Mme R. Habel), grand-père de plusieurs petits et arrières-petits enfants. Les funérailles auront lieu jeudi, le 6 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
angle 11ème avenue, Rosemont.
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 11 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAREAU (Blanche) — A Verdun, le 4 novembre 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Georges Lareau, née Blanche Meunier, mère de Laurette, Roger, Mme F. Filion (Lilianne), Rita, demeurant 78, rue Lalleur. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise,
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIOLETTE (Catherine) — A Montréal, le 5 novembre 1969, 84 ans, est décédée Mme Pierre Laviolette, née Catherine Larochelle, demeurant 3233 A rue Ontario. Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAWRENCE (Charle) — A Lachine, le 3 novembre 1969, à l'âge de 62 ans, est décédé Charle Lawrence, époux de Lucy Marrett, demeurant à 1629, St-Hubert à Lafléche; père de Albert, Elsie (Mme A. Legault), Ernest, Helen (Mme A. Smith), Shirley (Mme M. Bertrand) et Richard. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Aux salons
E. Darche et Fils,
3219, rue Grande Allée,
Laflèche.
Inhumation au Laurentide Memorial Garden, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LeCLAIR (Marie) — A Montréal, le 2 novembre 1969, à l'âge de 83 ans, est décédée Mlle Marie Leclair, fille de feu J. Hermyle Leclair et de feu Emma Desnoyers; demeurant à 508 Lagauchetière est. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
302, rue Ste-Catherine est,
à 11 h. 15, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 11 h. 30, et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPAGE (Solanges) — A Verdun, le 4 novembre 1969, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Romuald Lepage, née Solanges Rolland, demeurant 915 rue Rolland. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
7708, rue Centrale, LaSalle
à 1 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de St-Etienne de Beauharnois, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALENFANT (Cécile) — A Montréal, le 3 novembre 1969, à l'âge de 46 ans, est décédée Mlle Cécile Malenfant, fille de feu Arthur Malenfant, et de Diana Beaulieu. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, r